



Volume XIX Numéros 1-2 – Automne 2018–Printemps 2019

mens

Revue d'histoire intellectuelle et culturelle



**Dossier — Les années 1840:
rupture ou réarticulation des possibles?**

Sous la direction de Mylène Bédard et Micheline Cambron

mens

Revue d'histoire intellectuelle et culturelle

DIRECTEUR

Jonathan Livernois, Université Laval

COMITÉ DE RÉDACTION

Anne Caumartin, Collège militaire royal de Saint-Jean
François-Olivier Dorais, Université du Québec à Chicoutimi
Karine Hébert, Université du Québec à Rimouski
Jean-François Laniel, Université Laval
Rachel Nadon, Université de Montréal (secrétaire de rédaction)
Philippe Volpé, Université de Moncton (comptes rendus)

COMITÉ CONSULTATIF

Damien-Claude Bélanger, Université d'Ottawa
Harold Bérubé, Université de Sherbrooke
Michel Bock, Université d'Ottawa
Kevin J. Christiano, University of Notre Dame
François Dumont, Université Laval
Lucie Hotte, Université d'Ottawa
Sylvie Lacombe, Université Laval
Yvan Lamonde, Université McGill
É.-Martin Meunier, Université d'Ottawa
Élisabeth Nardout-Lafarge, Université de Montréal
Roberto Perin, York University

Mise en page: Édiscript enr.

Révision linguistique: Josée Therrien

Révision des épreuves: Kathleen Durocher et Olivier Lagueur, CRCCF

En couverture:

Joseph Légaré, *L'éboulis du cap Diamant*, peinture à l'huile sur toile, Québec, 1841.
Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec,
photographe: Red Méthot – Icône, 1991.33.

PARTENAIRE



uOttawa

Centre de recherche en
civilisation canadienne-française

Mens: revue d'histoire intellectuelle et culturelle est une revue semestrielle dont les numéros paraissent les printemps et automne de chaque année. Les textes publiés dans *Mens* n'engagent que leurs auteurs. Toutes les demandes de reproduction doivent être acheminées à Copibec: 514 288-1664 / 1-800-717-2022 / licences@copibec.qc.ca.

Pour tout renseignement concernant les modalités d'abonnement se reporter à la dernière page. On peut nous joindre à l'adresse suivante:

Revue *MENS*

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

Université d'Ottawa, Pavillon Morisset

65, rue Université, bur. 040, Ottawa (ON) K1N 6N5

Téléphone: 613 562-5800, poste 4007 • Télécopieur: 613 562-5143

jonathan.livernois@lit.ulaval.ca

www.facebook.com/Mens-Revue-dhistoireintellectuelle-et-culturelle-101130683276316/

ISSN (imprimé): 1492-8647

ISSN (en ligne): 1927-9299

TABLE DES MATIÈRES

Note de gérance	5
Dossier – Les années 1840 : rupture ou réarticulation des possibles?	
Introduction	
<i>Mylène Bédard et Micheline Cambron</i>	11
Rire après les Rébellions : les femmes comme miroir déformant de l'actualité canadienne dans <i>Le Fantasque</i> de Napoléon Aubin <i>Mylène Bédard</i>	17
De l'héritage des Lumières catholiques à la modernisation de l'éducation : l'exemple du « Règlement pour l'enseignement » (1844) à l'usage des Ursulines <i>Marc André Bernier</i>	41
Portrait de groupe des « jeunes gens » en lecteurs, en écrivains et en professeurs (1830-1850) <i>Micheline Cambron</i>	63
La trajectoire de Joseph-Guillaume Barthe (1816-1893) : un romantisme déphasé <i>Marie-Frédérique Desbiens et Jonathan Livernois</i>	95
Antoine Gérin-Lajoie : une jeunesse romantique et un idéal politique au cours des difficiles années de l'Union <i>Gilles Gallichan</i>	117
Sur le romantisme littéraire canadien entre les années 1830 et 1860 : une étude comparative des discours sur la littérature de Joseph-Sabin Raymond et d'Henri-Raymond Casgrain <i>Liliana Rizzuto</i>	139
Les correspondances de Chauveau au <i>Courrier des États-Unis</i> , 1841-1849 <i>Lucie Robert</i>	165

Silences entrecoupés, bourdonnements et papillonnage : au-delà du mutisme apparent de l'histoire littéraire des femmes (1840-1860) <i>Julie Roy</i>	185
--	-----

Comptes rendus

Valérie Lapointe-Gagnon. <i>Panser le Canada: une histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton</i> (François Charbonneau).....	209
Pierre Ancil. <i>Histoire des Juifs du Québec</i> (Christine Chevalier-Caron).....	213
Daniel Poitras. <i>Expérience du temps et historiographie au xx^e siècle: Michel de Certeau, François Furet et Fernand Dumont</i> (Marie-Hélène Constant).....	218
Adrien Rannaud. <i>De l'amour et de l'audace: femmes et roman au Québec dans les années 1930</i> (Caroline Loranger).....	221
Catherine Foisy. <i>Au risque de la conversion: l'expérience québécoise de la mission au xx^e siècle (1945-1980)</i> (Pierre Lucier).....	226
Auréli Lacassagne. <i>Perspectives créoles sur la culture et l'identité franco-ontariennes: essai sur une prise de parole</i> (Nicolas Nicaise).....	230
Julien Goyette. <i>Temps et culture: Fernand Dumont et la philosophie de l'histoire</i> (Daniel Poitras).....	233
Gérard Fabre. <i>Les fables canadiennes de Jules Verne: discord et concorde dans une autre Amérique</i> (Maxime Prévost).....	237

Note de gérance

La « nouvelle sensibilité historique » fêtait en 2018 le quinzième anniversaire de son ouvrage manifeste *Les idées mènent le Québec: essais sur une sensibilité historique*. Elle y affirmait son projet de « comprendre le présent en examinant les utopies et les idéaux qui animaient les générations précédentes ». Afin de « réexamin[er] les “principes premiers” qui ont inspiré notre aventure collective », elle se devait de déployer un « effort de réinterprétation systématique du passé récent » où « l’influence des idées, de la politique et de la religion [serait] sérieusement réaffirmée¹ ». En creux, on proposait une réinterprétation compréhensive du passé canadien-français, trop souvent réduit au rôle de faire-valoir obscur d’une modernité lumineuse. Il s’agissait donc de « restaurer le passé comme espace de signification qui parle au présent » afin de « rétablir les chaînons manquants d’une dialectique défectueuse² » entre la tradition et la modernité. Dans le même « esprit » était fondée quelques années plus tôt la revue *Mens*, consacrée à une histoire intellectuelle récusant

cette attitude qui consiste à traîner ses devanciers au banc des accusés du tribunal de l’Histoire, car nous croyons que l’objectif de tout travail historique sérieux, honnête et utile devrait être de rendre compte du passé dans toute sa richesse, sa complexité et sa subtilité, avec ses grandeurs et ses misères, ses coups de génie

¹ Stéphane Kelly, « Introduction », dans Stéphane Kelly (dir.), *Les idées mènent le Québec: essais sur une sensibilité historique*, Québec, Presses de l’Université Laval, 2003, p. 4.

² Lucille Beaudry et Marc Chevrier, « Pensée critique, conservatisme ou libéralisme? : considérations sur l’horizon politique et philosophique de la “nouvelle sensibilité” », dans Lucille Beaudry et Marc Chevrier (dir.), *Une pensée libérale, critique ou conservatrice?: actualité de Hannah Arendt, d’Emmanuel Mounier et de Georges Grant pour le Québec d’aujourd’hui*, Québec, Presses de l’Université Laval, p. 21 et 24.

et ses contradictions. Bref, le travail de l'historien consiste avant tout à comprendre le passé, non à le juger³.

Un premier bilan de cette tentative de relecture compréhensive du passé québécois devra un jour être fait, jour que nous espérons proche. Notons, à cette fin, que les différents numéros de *Mens*, publiés au fil des vingt dernières années, figureront certainement aux premières loges de ce travail collectif de reconsidération de notre passé plus ou moins récent. Notons surtout, pour l'heure, à quel point le présent numéro, « Les années 1840 : rupture ou réarticulation des possibles ? », nous semble exemplaire de la démarche propre à la « nouvelle sensibilité historique », en même temps que de sa fécondité toujours renouvelée. Il plonge, d'une part, au cœur de la (re)fondation du peuple français d'Amérique à la suite de l'échec des rébellions patriotes, alors que voit le jour un nouveau (ou un premier) nationalisme proprement canadien-français, que Fernand Dumont considérera plus tard comme le fondement de « la genèse de la société québécoise ». Il offre un regard nuancé sur les débuts de cette « grande noirceur » qui aurait duré plus d'un siècle, à propos de laquelle les directrices du dossier se demandent si on peut y voir autre chose qu'un « moment de repli culturel ». Les collaboratrices et collaborateurs de la revue se penchent également sur cette question en soulignant moins le traditionalisme réactionnaire des personnalités publiques d'alors que leur romantisme libéral ou conservateur, moins l'amodernité du Canada français que sa participation singulière aux idéaux et aux processus de la modernité, notamment par le biais de l'instruction publique et de la circulation continentale des textes et des réflexions d'ici, auxquels contribuèrent de nombreuses femmes en prenant la plume ou en formant les nouvelles générations, par exemple.

³ Maude Beausoleil *et al.*, « Présentation », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. I, n° 1 (automne 2000), p. 3-6, [En ligne], [http://www.revuemens.ca/?page_id=204] (3 janvier 2020).

Entre tradition et modernité, entre continuité et rupture, entre lumière et noirceur, ce numéro de *Mens* nous aide à comprendre l'esprit complexe et subtil d'une époque. On ne saurait demander mieux.

Jean-François Laniel
Pour l'équipe de Mens



Dossier

Les années 1840 : rupture ou réarticulation des possibles ?



Introduction

Mylène Bédard
Université Laval et CRILCQ

Micheline Cambron
Université de Montréal et CRILCQ

Au Québec, la décennie 1830 représente une période d'affirmation nationale et de bouleversements politiques dont les Rébellions de 1837-1838 constituent l'acmé. L'état de crise provoque, en effet, une brèche permettant l'émergence de nouveaux possibles en matière d'écriture et de lecture : une sensibilité de nature romantique commence à s'exprimer dans les écrits intimes, tandis que les journaux diffusent les idéaux de ce courant esthétique et politique. Dans la foulée de ces mutations, on assiste à la fin des années 1830 à la mise en œuvre du projet de fondation d'une littérature nationale. À preuve, la désignation « littérature canadienne » apparaît dans certains journaux comme *Le Canadien* et *Le Populaire*, qui invitent la jeunesse à participer à l'essor des lettres au Canada. Ces appels semblent avoir été entendus puisque la période est marquée par la publication des deux premiers romans du corpus québécois et par la volonté de Napoléon Aubin de constituer un *Répertoire de la littérature canadienne*. Ces projets, qui s'inscrivent dans la foulée des initiatives visant l'émancipation nationale, révèlent l'existence « [d']un moment littéraire de l'insurrection¹ », pour reprendre l'expression de Quentin Deluermoz et Anthony Glinoyer. Cette effervescence politique et culturelle, « qui interroge le temps insurrectionnel

¹ Quentin Deluermoz et Anthony Glinoyer, « Introduction », *L'insurrection entre histoire et littérature (1789-1914)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015, p. 13.

autant que le périmètre de la littérature et sa performativité²», est toutefois freinée par l'échec du mouvement insurrectionnel qui force les principaux acteurs de la génération de 1830 à modérer quelque peu leurs espérances, voire à se replier dans le silence.

Le contexte postrévolutionnaire des années 1840 entraîne dès lors le rétablissement et le durcissement de l'ordre social ainsi que le renouvellement du personnel politique et littéraire. Les jeunes littérateurs de 1830 ne semblent pas en mesure de porter le projet de littérature nationale au-delà de l'Union³. Malgré la persistance à Québec et le développement à Montréal de nombreuses associations de jeunes et de moins jeunes gens qui s'intéressent à la littérature, les possibles médiatiques, romantiques et féminins créés par la période insurrectionnelle et qui avaient été favorables à cette nouvelle génération semblent se refermer après l'échec des insurrections; et, en effet, au temps des initiatives spontanées réalisées dans l'urgence succède un temps de réforme et d'institutionnalisation. C'est pourquoi les années 1840 ont été considérées dans l'histoire de la littérature québécoise non seulement comme une période de rupture par rapport aux décennies précédentes, mais aussi comme une période de dormance, comme si le politique s'y substituait au littéraire. Sur les plans politique et littéraire, les conservateurs succèdent aux libéraux et occupent le devant de la scène, mais les réformes entreprises portent en elles des germes de modernité dont on a sous-estimé l'importance et la durabilité. Les années 1840 pourraient-elles être définies autrement que comme un moment de « repli culturel⁴ »? Les contributions au présent dossier suggèrent plutôt que la décennie aurait été celle de la mise en œuvre de pratiques et d'orientations novatrices qui auront une influence déterminante sur la suite du siècle.

² *Ibid.*, p. 6.

³ L'Union des Canadas constitue l'une des recommandations du rapport Durham présenté en 1839 aux autorités britanniques, qui l'entérinent en juillet 1840. L'Acte d'Union est décrété le 10 février 1841.

⁴ L'expression est de Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Éditions du Boréal, 1996.

L'exercice de réévaluation de la rupture de 1840 ici présenté permet de dégager trois horizons de reconstruction du sens. Le premier concerne la formation de la génération qui se manifeste dans les années 1840, favorisée par les nouvelles lois concernant l'instruction publique. Le dossier profite des travaux récents, dont ceux de Louise Bienvenue, d'Ollivier Hubert et de Christine Hudon sur les collègues classiques⁵ et de Jean-Pierre Proulx sur l'école publique⁶, pour porter un regard plus précis et plus fin sur l'effet de génération qui caractérise la transition entre 1830 et 1840. Les préoccupations communes comme l'éducation, conçue comme vecteur de transformation sociale, permettent de dépasser la compréhension partielle issue de l'examen des parcours individuels pour cerner les mouvements de fond qui suscitent une mobilisation collective. L'importance de la circulation des textes sous l'Union constitue le deuxième horizon. Non seulement la presse canadienne importe de plus en plus de textes étrangers qui coexistent et entrent en dialogue avec la production locale, mais les textes signés par des Canadiens circulent plus largement, dépassant les frontières du Québec pour trouver un lieu d'ancrage dans les périodiques étatsuniens notamment. Les textes migrent aussi plus fréquemment d'un mode de communication ou d'un support à l'autre. Ils sont lus dans des conférences ou des événements publics, publiés dans les journaux, puis sont repris par d'autres périodiques ou sont l'objet d'édition livresque, ce qui assure la diffusion et une relative pérennisation des textes médiatiques. Les principes qui président à la mise en circulation des textes incitent à réfléchir aux enjeux formels que ceux-ci soulèvent, qu'il s'agisse des différentes stratégies de contournement de la censure (utopie, affabulation, traitement oblique de

⁵ Louise Bienvenue, Ollivier Hubert et Christine Hudon, *Le collègue classique pour garçons : études historiques sur une institution québécoise disparue*, Montréal, Éditions Fides, 2014.

⁶ Jean-Pierre Proulx, avec la collaboration de Christian Dessureault et de Paul Aubin, *La genèse de l'école publique et de la démocratie scolaire au Québec : les écoles de syndics 1814-1838*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014.

l'actualité), de l'autonomisation des textes par rapport au discours d'accompagnement comme les lettres à l'éditeur ou encore de la porosité entre des formes anciennes et nouvelles. Enfin, le troisième horizon est celui du romantisme appréhendé dans la longue durée afin d'en saisir les mutations entre 1830 et la période qui suit l'Union. L'idéologie conservatrice qui plane sur les années 1840 donne une coloration particulière au romantisme canadien, qui tend à se défaire de ses ancrages politiques.

Le dossier s'ouvre sur la contribution de Julie Roy, qui cherche à percer le silence des femmes de lettres dans les décennies 1840 et 1850 après les débuts prometteurs d'Odile Cherrier, à la fin des années 1830, lesquels permettaient d'espérer une entrée concrète des femmes en littérature dans la période suivante. Le dépouillement effectué par Roy dans les périodiques révèle toutefois qu'il faut attendre la publication de *La Ruche littéraire* en 1853 et celle des journaux de couventines, comme *Le Papillon littéraire* (1855), pour retrouver une ouverture aux plumes féminines dans la presse canadienne. Cherchant elle aussi à éclairer le repli des femmes sous l'Union, Mylène Bédard s'intéresse, quant à elle, aux représentations fictives du féminin dans le journal satirique *Le Fantasque* entre 1837 et 1842 et montre que le discours sur les femmes constitue une pièce maîtresse de la stratégie de contournement de la censure déployée par Napoléon Aubin. Le caractère transgressif et menaçant des profils féminins décrits, dont celui du bas-bleu, explique, du moins en partie, le creux observé dans les pratiques littéraires des femmes en 1840. Le texte de Lucie Robert poursuit cette plongée dans les périodiques de l'époque en s'attachant à la figure de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau comme correspondant au *Courrier des États-Unis* entre 1841 et 1849. En plus de rendre compte de l'importance de ces correspondances dans la trajectoire de l'écrivain et de l'homme politique, l'étude de Robert permet un approfondissement de cette pratique médiatique, qui met en tension correspondance et chronique, et de la médiatisation de l'Union à l'extérieur du Québec. Gilles Gallichan, pour sa part, se penche sur la trajectoire

d'un contemporain de Chauveau : celle d'Antoine Gérin-Lajoie. En insistant sur les années de formation et sur les aspirations de Gérin-Lajoie, Gallichan met en lumière la représentativité de ce parcours intellectuel dans la génération de 1840. À l'inverse, Marie-Frédérique Desbiens et Jonathan Livernois analysent la trajectoire de Joseph-Guillaume Barthe et, plus particulièrement, la conception du romantisme à laquelle celui-ci adhère, pour comprendre sa marginalisation politique et culturelle à partir des années 1840. Selon eux, Barthe incarnerait le point de rupture entre la génération de 1830 et celle qui s'imposera sous l'Union. Poursuivant la réflexion sur le romantisme, Liliana Rizzuto confronte les visions de Joseph-Sabin Raymond et d'Henri-Raymond Casgrain, les deux figures de proue du romantisme conservateur qui point dès les années 1830 pour éclore dans la seconde moitié du siècle, pour saisir les mutations de ce courant politique et esthétique, notamment dans l'articulation entre le passé, le présent et l'avenir. La question de l'avenir et plus encore celle de la jeunesse occupent également les deux dernières contributions du dossier, révélant ainsi que l'horizon n'est pas complètement bloqué, du moins que ce n'est pas l'impression partagée par tous les acteurs de l'époque. Marc André Bernier examine le « Règlement pour l'enseignement » mis en place en 1844 par les Ursulines de Québec, lequel fournit des renseignements précieux sur l'emploi du temps des couventines, mais, surtout, sur les orientations pédagogiques qu'il sous-tend. Bernier cherche à retracer les modèles culturels auxquels cette réforme se rattache pour évaluer son ancrage dans la tradition, d'une part, et, de l'autre, la modernité de son programme éducatif. Enfin, la contribution de Micheline Cambron revient sur la génération de « jeunes gens » qui s'impose dans la décennie 1840 et propose une synthèse des rapports que l'époque entretient avec l'éducation à travers les pratiques de lecture, les périodiques, les associations et les romans. Cambron montre qu'au-delà des tensions entre les factions sociales et politiques, cette jeunesse lettrée fait preuve d'un esprit de communauté et de collégialité qui repose sur un partage mutuel du savoir.



Rire après les Rébellions : les femmes comme miroir déformant de l'actualité canadienne dans *Le Fantasque* de Napoléon Aubin

Mylène Bédard
Université Laval et CRILCQ

Résumé

Comme la presse humoristique s'attribue le mandat d'instruire le peuple en révélant au grand jour une vérité dissimulée, cet article entend examiner la rupture provoquée par l'échec des insurrections par le prisme du journal humoristique *Le Fantasque* entre 1837 et 1842. Une attention particulière sera portée à la représentation des femmes, qui sont à la fois l'objet du discours, destinataires et sujets, dans la rhétorique du rire. Celles-ci jouent, en effet, un rôle clé dans l'entreprise de fictionnalisation que mène Napoléon Aubin pour se détourner de l'actualité politique, qui fournit peu de matière à rire sous l'Union.

Abstract

*As the humorous press ascribes to reveal in the open a hidden truth in order to educate the people, this article intends to examine the rupture caused by the failure of the insurrections by the prism of the newspaper *Le Fantasque* between 1837 and 1842. Special attention will be paid to the representation of women, as an object of speech, addressees and subjects in the rhetoric of laughter. They play a key role in the fictionalization of the real in order to turn away from political news that provides little to laugh under the Union.*

Après le choc des Rébellions de 1837-1838, le gouvernement britannique exerce une forte répression sur les patriotes, mais aussi sur les organes de presse. Dans ces circonstances, est-il toujours possible de rire au Bas-Canada¹? Plus encore, pourrait-on, par le rire, cerner la rupture entre les décennies 1830 et 1840? Certes, les patriotes n'ont pas fait la révolution en riant, mais les circonstances dramatiques ne seraient-elles pas propices à l'héroïsation ou à l'idéalisation du rire, considéré comme l'ultime acte de résistance ou, du moins, comme l'un des derniers remparts de la liberté? Le rire n'est-il pas, comme le souligne Lucie Villeneuve à la suite de Mikhaïl Bakhtine, «l'âme de la liberté entre les mains du peuple²»? Si c'est le cas, de qui, de quoi peut-on rire? Et comment? Plusieurs terrains sont minés en raison de la censure qui mène de nombreux écrivains et rédacteurs de journaux au cachot de telle sorte que le spectre des cibles potentielles tend à se réduire considérablement³. Micheline Cambron remarque d'ailleurs que l'humour, très présent dans les pages du journal *Le Canadien* dans les premières décennies

¹ Interrompu depuis le 1^{er} décembre 1837, *Le Fantasque* réapparaît en juin 1838 avec cette question du rire: «Comment rire, chers lecteurs; adorables lectrices? Au milieu d'un si triste chaos je n'eusse pu que pleurer; j'ai mieux gémi en silence, me taire que de vous faire partager ma douleur» (*Le Fantasque*, 11 juin 1838, p. 79).

² Lucie Villeneuve, *Le «journal-fiction» Le Fantasque de Napoléon Aubin (1837-1845): formes théâtrales et romanesques dans le discours journalistique*, thèse de doctorat (études littéraires), Montréal, Université du Québec à Montréal, 2008, p. 172.

³ Une partie importante du contenu provient de journaux étrangers et principalement européens, notamment dans «Les Mélanges». Dans l'édition du 1^{er} octobre 1838, le rédacteur informe d'ailleurs ses lecteurs à ce sujet: «Nous recevons en ce moment un assez bon nombre des derniers numéros du *Figaro* de Paris, dont nous tirons les articles qu'on trouvera plus bas. Nous recevons sous peu, de France, d'autres journaux satiriques et de littérature légère ensuite que nous serons bientôt à même de tenir nos lecteurs au courant de la chronique amusante de Paris et de Londres, à laquelle nous destinerons une petite partie de notre journal et de son feuilleton» (*Le Fantasque*, 1^{er} octobre 1838, p. 211). L'importation de contenu étranger peut ainsi être conçue comme une stratégie de contournement de la censure.

du XIX^e siècle, se raréfie à partir des événements insurrectionnels⁴. Qu'à cela ne tienne, un rédacteur de journal satirique, Napoléon Aubin, va continuer de fustiger les gouverneurs et les représentants de l'ordre les uns après les autres, mais toujours de manière oblique pour tenter d'échapper à la coupe des censeurs⁵.

Pour cerner la rupture ou la réarticulation des possibles en 1840, je me suis donc penchée sur le cas du *Fantasque*, journal humoristique fondé pendant l'effervescence des grandes assemblées populaires de l'été 1837 et dont la publication se poursuit jusqu'en 1849. Comme la presse humoristique se pose en véritable porte-parole de la vérité, se donnant pour objectif de dénoncer haut et fort ce que taisent les journaux dits sérieux, *Le Fantasque* m'est apparu comme un témoin privilégié de la crise politique et, donc, comme un prisme permettant d'observer la brisure provoquée par l'échec des insurrections et l'évanouissement des possibles qu'elles avaient laissé espérer, tant sur le plan politique que littéraire.

Considérant, à l'instar de Guillaume Pinson, que la presse contribue à « structurer les catégories mentales, les perceptions et les pratiques genrées⁶ », je me suis tout particulièrement intéressée à la représentation du féminin dans les pages du *Fantasque*. J'ai choisi de m'attarder à la place qu'occupent les femmes dans cette feuille

⁴ Micheline Cambron, « Humour et politique dans la presse québécoise du XIX^e siècle : des formes journalistiques comme sources d'humour », *Bulletin d'histoire politique*, vol. XIII, n° 2 (hiver 2005), p. 37.

⁵ À la même époque en France, « [l]a censure, les délits de presse [dont le délit de tendance], les mesures financières [dont le cautionnement] : tout cet attirail répressif explique ou rend possible, à partir des années 1820 et jusqu'en 1868 et 1881, la constitution d'un espace journalistique "divertissant". C'est au gré de la législation que celui-ci existe et évolue, en contrepoint. [...] Ce paramétrage politique a pour corrélat le travail d'interprétation engagé par le pouvoir en place et le destinataire du quotidien, à l'endroit d'un article de presse toujours potentiellement "duplice" » (Boris Lyon-Caen, « Écrire pour divertir », dans Dominique Kalifa et al. [dir.], *La civilisation du journal : histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, p. 795-796).

⁶ Guillaume Pinson, « La femme masculinisée dans la presse mondaine française de la Belle Époque », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, n° 30 (2009), p. 211.

humoristique, qui sont à la fois l'objet du discours, destinataires du journal et sujets⁷. Parce que les femmes avaient su profiter de l'instabilité révolutionnaire de la décennie 1830 pour élargir l'éventail de leurs interventions politiques et culturelles⁸, elles pourraient être, peut-être davantage que les hommes, affectées par le rétablissement et le durcissement de l'ordre social dans les années 1840. L'analyse du traitement médiatique des femmes, à partir du dépouillement des trois premiers volumes du *Fantasque*, soit d'août 1837 à mars 1842⁹, me paraît susceptible d'éclairer le repli apparent des femmes dans l'espace domestique après les Rébellions.

Les femmes et la rhétorique duale de Napoléon Aubin

Le poème publié en première page du numéro inaugural du *Fantasque*, intitulé «Démocrite» et signé par Napoléon Aubin lui-même, affiche dès le premier vers les intentions du rédacteur : «Rions de tout, c'est mon principe¹⁰». Parmi les cibles évoquées, on retrouve le politique, l'usurier et le savant, mais aussi des figures féminines, comme la «femme qui claboude», la «vieille fille qui minaude», la prude et «la jeune fillette/Qui vous dit bien innocemment,/(Quoiqu'à sa deuxième amourette;)/«J'ai toujours eu peur

⁷ Voir Christine Planté et Marie-Ève Thériault, «Masculin/féminin dans la presse du XIX^e siècle : le genre de la critique», dans Muriel Andrin *et al.* (dir.), *Femmes et critique(s) : lettres, arts, cinéma*, Namur, Presses universitaires de Namur, 2009, p. 15-32.

⁸ Sur cette question, voir mon ouvrage *Écrire en temps d'insurrections : pratiques épistolaires et usages de la presse chez les femmes patriotes (1830-1840)*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2016.

⁹ Je me suis arrêtée en 1842 pour examiner au plus près la transition entre les deux décennies, mais aussi parce qu'à partir du quatrième volume, comme le signale Myriam Côté, «le changement de format du journal», qui «a une influence directe sur l'économie du récit», pourrait entraîner une distorsion dans l'examen des transformations que je m'attachais à repérer (Myriam Côté, *Les personnages comme maîtres d'œuvre du récit de l'actualité dans le journal Le Fantasque de Napoléon Aubin [1837-1845]*, mémoire de maîtrise (littératures de langue française), Montréal, Université de Montréal, 2014, p. 10).

¹⁰ *Le Fantasque*, 1^{er} août, 1837, p. 1.

d'un amant¹¹ ». Malgré ce fort contingent féminin parmi les cibles du rire, le poème se termine par ces vers :

Beautés dont j'adore les charmes
 Comment hélas! rire de vous
 Vos commandements ou vos larmes
 Des hommes font autant de fous,
 D'ailleurs, je vois un doux sourire.
 Toujours accueillir un flatteur;
 Ayez donc pitié de la lyre,
 Du plus sincère admirateur.

Dans ce poème, on constate, comme le mentionne Lucie Villeneuve, que « [l']écriture ironique d'Aubin s'appuie sur une parole duale, volontairement ambiguë¹² », qui n'épargne pas les femmes. Au contraire, des effets d'échos entre la fiction et l'écriture référentielle contribuent à l'ambiguïté des représentations du féminin selon que le rédacteur se fait séducteur galant ou machiste. Cette parole duale à l'égard des femmes traverse l'ensemble de la première livraison, montrant ainsi que les contradictions et les brouillages, notamment entre réalité et fiction, caractérisent la rhétorique satirique du *Fantasque*.

Le prospectus, quant à lui, s'attache d'abord à la figure de la lectrice : « Voyez-vous chers lecteurs et aimables lectrices (j'ai la prétention d'avoir des lecteurs et surtout des lectrices) voyez-vous je suis fantasque et c'est tout dire¹³! » Cette dernière phrase suppose que la volonté d'attirer massivement le lectorat féminin relève de l'extravagance, les journaux de l'époque se préoccupant en général très peu de s'attirer les faveurs du « beau sexe¹⁴ ». Pourtant, la relation

¹¹ *Ibid.*, p. 1.

¹² Lucie Villeneuve, « Rire et rébellion dans *Le Fantasque* de Napoléon Aubin (1837-1845), ou Comment se payer la tête à "lord du rhum" », *Bulletin d'histoire politique*, vol. XIII, n° 2 (hiver 2005), p. 52.

¹³ *Le Fantasque*, 1^{er} août 1837, p. 2.

¹⁴ Voir, à cet égard, le mémoire de maîtrise de Christiane Campagna, *Le rôle de la presse selon les propriétaires et rédacteurs des journaux montréalais 1830-1880*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1998.

de prédilection entre le rédacteur et ses lectrices sera maintenue par de nombreuses interpellations et des allusions qui témoignent d'un souci particulier à l'égard de ce public, sur lequel je reviendrai plus tard. La composante féminine est ensuite exploitée dans le prospectus pour illustrer de façon exemplaire le caractère fantasque de la publication :

Je m'engage donc à être fantasque c'est-à-dire: qui va d'un côté de l'autre – qui pense un jour d'une manière et le lendemain d'une autre – fantasque.... fantasque, une jeune femme quoi! voilà l'explication. Une jeune femme (et surtout une jolie femme) voyez-vous c'est réellement fantasque, elle rit aujourd'hui de ce qui la fait pleurer demain et qui l'eût fâchée hier¹⁵. N'allez cependant pas me prendre pour une jolie femme, mon Dieu! oui-là vous ne voudriez pas m'entendre parler politique et que deviendrai-je? vous saurez que la politique c'est mon délire! en effet la politique oh! la politique voyez-vous la politique élève l'âme et devient par sa haute importance le seul vrai but pour lequel l'homme fut jeté sur la terre¹⁶.

Ainsi, la jeune femme constitue l'incarnation des humeurs et des opinions changeantes du *Fantasque*. Mais très vite, l'incompatibilité entre la figure de la jeune fille, surtout si elle est jolie, et la politique vient rompre cette identification. N'est-ce pas là le propre du fantasque et de la jeune fille d'être instables et volages? Comme «l'humour politique d'Aubin repose [...] sur la traversée des frontières discursives entre nouvelle et commentaire, entre récit de fiction et analyse politique¹⁷», tel que le signale Micheline Cambron, la matière du journal n'est par conséquent pas cloisonnée de façon rigide ni même compartimentée en fonction des genres sexués.

¹⁵ Les citations tirées du journal *Le Fantasque* sont reproduites sans modification ou correction de notre part.

¹⁶ *Le Fantasque*, 1^{er} août 1837, p. 2.

¹⁷ Micheline Cambron, «Humour et politique dans la presse québécoise du XIX^e siècle: des formes journalistiques comme sources d'humour», *Bulletin d'histoire politique*, vol. XIII, n^o 2 (hiver 2005), p. 39.

Malgré l'antagonisme qui semble les opposer, femmes et politique seront donc à l'occasion de nouveau mises en relation sous la plume d'Aubin. Les différentes rubriques du journal constituent généralement des espaces de mixité sociale et sexuelle, l'effet humoristique étant bien souvent provoqué par le mélange ou la proximité inusitée entre les classes, les sexes et les domaines d'activité.

Dans ses travaux récents, Marilyn Randall se penche sur la représentation des femmes dans la presse entre 1836 et 1838 et recense de nombreux articles dans lesquels les femmes sont l'objet de procédés de fictionnalisation. Les représentations médiatiques des manifestations patriotiques ou antipatriotiques féminines offrent, en effet, plusieurs exemples d'exagération et de contradiction selon les allégeances des organes de presse. L'effet humoristique dans les « histoires de rire » est souvent créé par un brouillage ou un renversement des genres sexués : « [F]emme masculine ou homme féminin, dans les deux cas, savoir qui porte le pantalon ou la jupe marque habituellement le point culminant de l'histoire. [...] ce qui permet de souligner de façon non équivoque – ou plutôt grâce à l'équivoque – l'équivalence entre “porter le pantalon” [pour une femme] et s'immiscer de façon non appropriée dans l'espace public réservé aux hommes¹⁸ ». Randall conclut que « la thématique du monde socio-sexuel à l'envers est fréquemment mise au service de la satire politique¹⁹ ». On trouve effectivement des traces de ce renversement des rôles sexués et de son association à l'actualité politique dans *Le Fantasque*.

Dans l'édition du 1^{er} novembre 1837, par exemple, un article intitulé « Homme-femme versus femme-homme », qui traite du

¹⁸ Marilyn Randall, « Pantalon, parole et pistolet : l'invention de la femme dans les journaux canadiens à l'époque de la rébellion de 1837-38 », dans Marc André Bernier (dir.), *Archive et poétique de l'invention*, Québec, Éditions Nota bene, 2003, p.163. Voir aussi Marilyn Randall, *Les femmes dans l'espace rebelle : histoire et fiction autour des rébellions de 1837-1838*, Montréal, Éditions Nota bene, 2013, p. 72-78.

¹⁹ Randall, « Pantalon, parole et pistolet », p. 163.

cas d'Hortense Globensky-Prévost, une femme ayant manifesté publiquement son obédience politique à la cause des bureaucrates, devient la risée des « braves des Deux-Montagnes ». Pour se défendre de ses assaillants, Globensky-Prévost sort un pistolet de sa robe et devient ainsi l'héroïne des bureaucrates qui lui offrent une thière pour sa bravoure. Le rédacteur conclut que, si les patriotes avaient eu le pouvoir de condamner le geste de la dame, « ils eussent sans doute ordonné à la pauvre de boire du Whisky tout pur et de porter les habits de son accusateur en même tems qu'ils eussent donné une leçon de courage à celui-ci en le condamnant à se vêtir des jupons de la virile beauté²⁰ ». Cette nouvelle qui, malgré son humour, trouve son ancrage dans le régime référentiel fait écho aux *Mélanges*, publiés en première page, mettant en scène un personnage féminin qui incarne « l'émeute personnifiée, la révolution domestique en permanence » pour convaincre ses parents de consentir à son mariage, au grand désarroi du fiancé qui, comme « martyr et victime », « avait une position dans le monde », mais comme « époux vulgaire » se plaint de n'être plus rien. Ce renversement des identités sexuées où la femme est associée à la révolution et l'homme à l'anonymat cadre tout à fait avec l'esprit de la petite presse humoristique puisque celle-ci, pour reprendre le propos de Jean-Didier Wagneur, se veut le reflet déformant de la réalité en représentant ainsi un monde à l'envers²¹. Le pari de la petite presse avec ces jeux d'inversion consiste néanmoins à révéler une vérité afin d'instruire le peuple. Par le recours à la fiction, il s'agit, dans ce cas-ci, de montrer que la révolution ne produit pas toujours les résultats escomptés. L'association du jupon et du courage tend, par ailleurs, à illustrer les faibles ressources dont disposent les patriotes, qui, sans ce dessous féminin, paraissent complètement démunis.

²⁰ *Le Fantasque*, 1^{er} septembre 1837, n° 12, p. 2.

²¹ Jean-Didier Wagneur, « Le journalisme au microscope: digressions bibliographiques », *Études françaises*, vol. 44, n° 3 (2008), p. 23-44.

Dans l'édition du 10 novembre 1838, au lendemain de la bataille d'Odelltown qui met un terme à la seconde insurrection, on peut lire :

Si l'on en croit nos journaux alarmistes il existe sur les frontières, dans les campagnes et même au sein de nos villes des sociétés secrètes dont les membres sont liés par serment. Quant à moi je ne voudrais pas, pour tout l'or du monde, en faire partie, car une fois embarqué dans ces sociétés mystérieuses votre existence ne tient plus qu'à un fil – le fil de la langue! et il y a tant d'hommes qui sont femmes²²!

Le rapprochement entre les femmes et le bavardage et la perfidie sert ici à critiquer les hommes qui dénoncent les patriotes aux autorités. Ainsi, ce sont les traits de caractère associés au féminin qui fournissent des munitions pour se moquer des hommes, des acteurs de l'actualité politique qui plus est. Bien que l'insulte par la féminisation ne soit pas une caractéristique propre aux journaux humoristiques, elle revêt dans ce contexte une dimension autoréflexive. À l'image de la petite presse satirique, le féminin agit comme miroir déformant du masculin, ce qui pourrait expliquer la présence relativement importante des femmes dans *Le Fantasque* et son association à l'actualité politique.

La figure de la lectrice

L'effet miroir du féminin se manifeste également par le truchement de la figure de la lectrice. Si la feuille satirique s'identifie à la jeune fille, comme en témoigne le prospectus, la lectrice, elle, vient accentuer les difficultés du métier de journaliste et sert, en quelque sorte, de miroir grossissant à la profession par l'exacerbation de ses problèmes spécifiques. La représentation de la lectrice qu'offre le journal d'Aubin est celle d'un public particulièrement exigeant, prompt à réagir par l'envoi de nombreuses missives, qu'on

²² *Le Fantasque*, 10 novembre 1838, p. 259. Voir aussi l'édition du 3 décembre 1838, p. 283.

peut penser fictives²³, à chaque faux pas de la rédaction²⁴. À l'occasion, des femmes trop bavardes empêchent, en outre, le rédacteur de placer un mot²⁵ et de faire son travail convenablement. En d'autres circonstances, *Le Fantasque*, menacé par la censure²⁶, peine à trouver suffisamment de matière pour couvrir les huit pages de sa livraison. L'absence de liberté de la presse force dès lors le rédacteur, qui se représente régulièrement sous les traits du flâneur, à se tourner vers d'autres sujets, dénichés lors de ses déambulations urbaines²⁷. Et comme le rédacteur croise des femmes dans la rue, celles-ci deviennent alors un objet de représentation médiatique jouissant d'une attention soutenue, ce qui n'est pas habituel dans les journaux

²³ Dans les études qu'elles ont consacrées au *Fantasque*, Myriam Côté et Lucie Villeneuve insistent sur l'usage récurrent que fait Aubin de la fiction épistolaire pour « créer un discours polyphonique qui reproduit le mode de constitution de l'opinion publique » (Villeneuve, *Le « journal-fiction » Le Fantasque de Napoléon Aubin [1837-1845]*, p. 111).

²⁴ Ce n'est toutefois pas le propre de la lectrice puisque, comme le note Myriam Côté, « plusieurs lecteurs de types différents mentionnent leurs doléances quant au contenu du *Fantasque* » (Côté, *Les personnages comme maîtres d'œuvre du récit de l'actualité*, p. 76).

²⁵ C'est le cas, entre autres, dans la livraison du 1^{er} septembre 1838, où le rédacteur anticipe la réaction de ses lectrices après avoir confié qu'il avait flâné dans la boutique de Mr. P. Delcour, marchand de cigares : « – Quoi! vous fumez? vont s'écrier toutes mes charmantes lectrices, fi! quelle horreur! quelle peste; oh! le Fantasque sent déjà la pipe, le cigarre! c'est affreux, abominable! peut-être même chique-t-il... Holà! Holà! un moment, mesdemoiselles, ayez la complaisance de brider un instant vos impatientes petites langues et de me donner le tems de placer un mot. » Puis, quelques lignes plus loin, le rédacteur riposte encore devant les récriminations fictives de son lectorat féminin : « Holà! holà! holà encore une fois mes chères lectrices, modérez un instant l'agilité de vos petits moulins à paroles; je vous dirai alors que Mr. Delcour ne vend point son esprit mais qu'il le donne gratis et à tout venant » (p. 178).

²⁶ Voir, à ce sujet, Jean-Paul Tremblay, *À la recherche de Napoléon Aubin*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1969, p. 41-44.

²⁷ Au-delà des contraintes liées à la répression politique qui ont une incidence directe sur la matière textuelle du journal, Myriam Côté note que la posture du flâneur « comme source de la nouvelle implique une certaine incertitude quant au contenu du journal, en proie aux désirs du promeneur » (Côté, *Les personnages comme maîtres d'œuvre du récit de l'actualité*, p. 26).

de l'époque. Or à la censure politique exercée par les autorités britanniques s'ajoute, pour *Le Fantastique*, la censure des lectrices, ces dernières étant aussi capricieuses que susceptibles, comme on peut le constater dans l'extrait suivant :

Que diable voulez-vous donc que je vous chante, maintenant que tous les sujets me sont ravis ou défendus? si je parle du gouvernement, de la police, des volontaires, des employés publics on me honnit; si j'en dis du mal on m'empoigne pour exciter, dit-on, le peuple à la révolte; si j'en dis du bien, on m'empoigne encore pour exciter à la rébellion en jetant du ridicule sur l'administration [...]; si par hasard j'allais parler du beau sexe, un murmure général de désapprobation s'élèverait contre moi, les dames m'accableraient sans doute de coups de langues et les messieurs de coups de lance. Enfin je ne vois autour de moi que persécution, qu'aridité, que tristesse, qu'incarcérations, que pleurs, que regrets, que grincements de dents et cependant l'on a le cœur de me dire, de l'air du monde le plus sérieux, le plus dur : vous ne riez pas assez, riez, dansez, sautez, amusez-vous²⁸.

Dans ce texte, la répression des femmes est mise sur un pied d'égalité avec celle du gouvernement qui nuit au traitement des affaires publiques. Le discours sur les femmes semble ici, comme dans d'autres livraisons du *Fantastique*, fournir de la matière pour remplir les pages du journal. À défaut de pouvoir aborder librement les enjeux de la situation politique canadienne, le rédacteur se replie sur les femmes, et ce, même si c'est pour affirmer qu'il ne peut en parler sans s'attirer les foudres de ces dernières. D'une part, elles n'ont pas le pouvoir de le jeter en prison et, de l'autre, elles servent de prétexte pour éviter de discourir sur les événements dont on ne peut ni ne veut parler directement, soit ceux entourant l'Acte d'Union. Dans l'édition du 12 octobre 1840, après avoir dressé un inventaire de plusieurs pages des superstitions de vieilles dames, le rédacteur se repent :

²⁸ *Le Fantastique*, 17 novembre 1838, p. 262.

Vous me pardonnerez sans doute, indulgents lecteurs, de vous avoir ennuyés des milles balivernes dont je viens de vous entretenir ; je l'ai fait pour retracer les milles superstitions qu'on entretient encore dans quelques unes de nos campagnes éloignées, et surtout pour vous écarter un instant de la politique actuelle, qui pour n'en être pas moins folle ni moins extravagante, se trouve infiniment plus ennuyeuse²⁹.

Les délais entre la recommandation de lord Durham d'unir le Haut et le Bas-Canada en 1839, l'entérinement de cette loi par le Parlement britannique en juillet 1840 et la mise en application officielle de l'Acte d'Union en février 1841 placent les Canadiens dans l'attente et dans l'incertitude d'un événement à venir à tel point que l'actualité en paraît suspendue. Autrement dit, l'Union ne fournissant pas de matière à rire, mieux vaut explorer d'autres sujets plus légers et, dans ce domaine, les femmes apparaissent comme une source intarissable. Le discours sur le féminin constitue, par ailleurs, un expédient commode pour tenir un métadiscours sur le journal et les conditions de sa fabrication.

Les réactions vives du lectorat féminin décrites par le rédacteur contrastent toutefois avec les qualificatifs qui accompagnent les évocations de la lectrice. Alors que les lecteurs sont désignés par les syntagmes « chers lecteurs » ou « amis lecteurs », les lectrices, elles, sont qualifiées d'« aimables », de « vertueuses », d'« espiègles » et de « sympathisantes ». Aux lectrices qui s'offusquent de la description du féminin offerte dans les pages du journal, le rédacteur répond :

Eh ! mes demoiselles, calmez-vous. Je ne savais pas seulement que vous fussiez au monde. Si vous entrez dans le cadre de mes descriptions c'est votre faute, non point la mienne ; aussi vous montreriez beaucoup plus de bon sens, d'esprit et de jugement si vous étiez les premières à rire ou même à vous moquer de ces folles niaiseries plutôt que de vous fâcher tout rouge comme vous le faites³⁰.

²⁹ *Le Fantasque*, 12 octobre 1840, p. 344.

³⁰ *Le Fantasque*, 3 août 1839, p. 52.

Tout porte à croire que les faits et gestes des lectrices sont le fruit d'une certaine affabulation permettant, entre autres, à Aubin de prouver les importants tirages qu'il fait valoir³¹. Le fait que les réactions des lectrices ne soient jamais données à lire tend à conforter l'hypothèse de la fictionnalisation de cette figure, qui sert à la fois de faire-valoir professionnel et de matière de remplissage en période de « disette de nouvelles et de paragraphes³² ». Dans plusieurs livraisons, le discours sur les femmes tend, en effet, à empiéter sur l'espace réservé aux événements de l'actualité politique immédiate. Le traitement expéditif en fin de livraison, et en bas de page qui plus est, du sort réservé aux patriotes accusés de haute trahison et de l'Union des Canadas contraste d'ailleurs avec le caractère léger et frivole des

³¹ Aubin affirme avoir 1 000 abonnés en 1840. Bien que *Le Fantasque* soit un périodique important durant cette période et qu'il connaisse un succès populaire considérable, on peut qualifier cette affirmation d'hyperbolique considérant que le journal *La Minerve* a un tirage de 1 200 à 1 500 copies entre 1832 et 1837. Le texte intitulé « Fait remarquable » confirme, en outre, la propension d'Aubin à offrir une représentation fictionnalisée de ses lecteurs pour rehausser la qualité de son journal et faire de la réclame : « En jetant l'autre jour un coup-d'œil philosophique et scrutateur sur la liste de nos abonnés des deux sexes, nous avons pu voir avec orgueil que nos lecteurs sont tous des hommes accomplis, des gentilshommes, en un mot la fleur de la population, et que nos lectrices sont exclusivement les dames et demoiselles les plus belles, les plus jolies, les plus aimables de toute la ville, ensorte que nous en sommes venu à la conclusion qu'il n'est pas que des laides, ignorantes et maussades gens qui ne prennent point notre journal, à fort peu d'exceptions près. Il est donc nécessaire que ce qu'il reste d'hommes aimables et de jolies femmes non encore abonnés au *Fantasque* y souscrivent immédiatement, sans cela ils se trouveront classés avec l'horrible minorité. Afin de ne créer aucun mélange, nous annonçons que nous ne recevrons pas, sous aucun prétexte, au nombre de nos souscripteurs, ceux qui seront dépourvus des précieuses qualités qui distinguent déjà nos lectrices et lecteurs actuels » (*Le Fantasque*, 27 octobre 1838, p. 244). Alors que dans la livraison du 3 août 1839, il fera preuve d'exagération en évoquant les réactions nombreuses de son lectorat féminin : « — "Oh! je vous en prie, ne parlez plus de politique!" Voilà ce que me disaient mille suppliantes lectrices à chaque fois que le *Fantasque* se livrait à d'innocentes railleries aux dépens de quelques uns de nos importants personnages qui se mêlaient de vouloir jouer un rôle impolitiquement politique » (p. 51).

³² *Le Fantasque*, 19 octobre 1840, p. 349.

articles situés dans les premières pages, confirmant le renversement de la hiérarchie des nouvelles et la difficulté à aborder ces sujets traumatisants. C'est le cas, notamment, dans l'édition du 26 décembre 1838. Au bas de la dernière page, sous le titre « Execution », Aubin, généralement très loquace malgré ses lamentations sur la pénurie de nouvelles, écrit : « Cardinal et Duquette ont été exécutés a Montréal vendredi matin 21 Décembre 1838 à 9 heures sur sentence de la cour martiale. » Un espace blanc suit cette nouvelle rapportée dans un style quasi télégraphique que le rédacteur justifie ainsi : « Je laisse l'espace en blanc afin que mes lecteurs y puissent écrire ce qu'ils croiront convenable ; quant à moi je n'en dis rien..... mais je n'en pense pas plus³³ ». Bien que le procédé d'inversion soit caractéristique de la rhétorique humoristique d'Aubin, il n'est vraisemblablement pas utilisé ici pour créer un effet comique. L'espace laissé vacant trahit l'émotion du rédacteur³⁴. Les femmes servent donc, dans ce cas-ci, de voie d'évitement en ce qu'elles retardent le traitement des événements sur lesquels le rédacteur a très peu de prise tout en leur laissant peu de place.

Le spectre de la reine

Parmi les autres voies de contournement de la censure déployées dans *Le Fantasque*, il y a également la fiction utopique, dont le feuilleton « Mon voyage à la lune », signé par Napoléon Aubin en 1839, constitue un exemple patent. Comme dans son rapport à l'actualité, Aubin prend des libertés avec les codes de l'utopie, entre autres, par la présence d'une protagoniste féminine au premier plan. Si la Lune

³³ *Le Fantasque*, 26 décembre 1838, p. 108.

³⁴ Cet extrait n'est pas sans rappeler le clown triste qu'évoque Maxime Prévost, dans son ouvrage *Rictus romantiques* : « Le sort du clown triste est doublement tragique pour cette raison que, comme tout subalterne, il doit obéir aux volontés d'autrui et – pour comble – il est préposé à la gaieté, au rire, à la bonne humeur. Son métier récuse son destin. Sa profession l'empêche de manifester ses émotions réelles » (Maxime Prévost, *Rictus romantiques : politiques du rire chez Victor Hugo*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2002, p. 131).

est d'abord présentée comme un lieu idéal, le narrateur-voyageur en vient peu à peu à découvrir les injustices qui divisent la population, notamment entre les riches et les pauvres de sorte que les différences entre la Terre et la Lune tendent à s'amenuiser. Toujours dans la perspective d'examiner l'effet miroir créé par le *féminin*, c'est la figure de la guide du narrateur-voyageur, nommée Bavardine, qui est décrite comme le double du narrateur en raison de son érudition et de son mordant, qui retient mon attention. Le narrateur-voyageur, qui n'est nul autre qu'Aubin lui-même, en vient à envisager la possibilité d'une rédaction bicéphale de son *Fantasque*:

Cette chère demoiselle parlait comme un beau livre aussi je regrettais beaucoup en l'écoutant de ne pouvoir l'amener avec moi sur la terre pour m'aider à rédiger mon journal. [...] Quoique la moquerie soit une des principales dispositions du sexe et son occupation favorite, Bavardine excellait tout ce que j'ai vu en ce genre³⁵.

Mais l'étroite collaboration qui se dessinait entre la guide et le narrateur-voyageur n'aura pas de suite puisqu'elle semble entravée par le spectre de la reine Victoria, figure qui apparaît à quelques reprises dans les trois premiers volumes du journal et qui se profile à l'occasion derrière les représentations du féminin. En effet, quelques pages plus loin dans la même livraison, on apprend le mariage prochain de la reine d'Angleterre: «Il n'y a qu'une seule chose qui me chagrine là dedans c'est de voir que cette femme va donner le mauvais exemple à toutes ses sujettes, car il n'y a pas de doute qu'elle portera les culottes³⁶.» La féminisation du terme «sujet», qui se reflète dans la multitude de figures féminines dépréciées qui parsèment les différentes rubriques du journal, constitue une illustration de la menace de renversement de l'ordre, grammatical et politique, que représente l'association entre le pouvoir et les femmes incarnée par la reine. La possibilité d'une prise de parole féminine

³⁵ *Le Fantasque*, 17 septembre 1839, p. 76.

³⁶ *Ibid.*, p. 79.

autonome dans *Le Fantastique*, d'une union entre la plume masculine et la plume féminine, se trouve ainsi mise en échec par l'image de la reine, figure suprême du féminin et de l'autorité coloniale despotique, qui empêche toute alliance. La description des injustices observées sur la lune agit, en outre, comme une critique voilée du pouvoir colonial britannique personnifié par la reine. À l'utopie s'ajoute donc le détour par le féminin, dont la reine constitue une figure emblématique, dans le traitement oblique de l'actualité politique canadienne. L'insistance avec laquelle le journal représente les femmes sous leur mauvais jour, par leur association à des valeurs négatives, dont la censure, donne à penser que les différents profils féminins dépeints constituent une allégorie du pouvoir impérial, qui annihile la volonté populaire d'autodétermination et entrave la liberté de la presse.

L'apparition du bas-bleu

À l'instar de la reine, une autre figure féminine représentée comme une source de perturbation apparaît au tournant des années 1840, celle du bas-bleu. En mars, un lecteur du *Fantastique*, qui signe «Albumophobe», dénonce la nouvelle «manie» des demoiselles canadiennes, celle de tenir un album, qui s'apparente à une rage et fait «le tourment et le désespoir des jeunes gens de Québec en général et de [lui] en particulier³⁷». La dénonciation de cette pratique féminine importée d'Europe sert non seulement à tourner en dérision les prétentions littéraires des Canadiennes, lesquelles ne maîtrisent pas les règles élémentaires de la sociabilité en quémandant à des inconnus des morceaux en vers ou en prose pour enrichir leur album, mais aussi à valoriser la publication de *l'Album du Fantastique*³⁸, la dénonciation agissant en somme comme

³⁷ *Le Fantastique*, 30 mars 1840, p. 120.

³⁸ L'albumophobe termine sa missive par cette doléance : «La présente, monsieur l'Editeur, est pour prier de vouloir bien m'accepter comme souscripteur à une douzaine de copies de votre *album*. Par ce moyen je pourrai, à raison de quinze

artifice publicitaire pour le compte du journal lui-même. Puis, en 1841, un texte tiré de la presse européenne, paru dans les *Mélanges*, dénonce le ridicule d'un « illustre bas-bleu » qui écrit ses récits de voyage « en courant la poste³⁹ ». Cette apparition de la femme de lettres, intellectuelle qui est souvent virilisée en raison de son intérêt pour les champs de compétences masculines (le savoir, l'érudition, les choses de l'esprit, l'écriture publique), m'amène à examiner le dernier pôle de la triade objet, destinataire, sujet. Bien que le rédacteur du *Fantasque* rapporte souvent des paroles de femmes telles qu'il les a entendues lors de ses flâneries, il ne les donne que rarement à lire. Myriam Côté abonde également dans ce sens lorsqu'elle souligne : « La femme n'est pas celle à qui l'on donne la parole pour exprimer son désir de recevoir un album. Le flâneur fantasque passe plutôt par le désespoir d'un homme devant cet intérêt grandissant des demoiselles pour les albums⁴⁰. » La publication de textes féminins dans les pages du journal est d'ailleurs soumise à des règles spécifiques :

Celles qui ont cru devoir nous adresser leurs plaintes par écrit n'obtiendront de nous aucune justice; car c'est bien le moins que ces inestimables beautés (je suppose naturellement que toutes sont éblouissantes) viennent en personne solliciter la grâce qu'elles nous demandent de vouloir bien livrer à la publicité leurs intéressantes et spirituelles réclamations. Cette règle que nous imposons au meilleur et au plus aimable des deux sexes nous est trop favorable pour que nous nous décidions à nous en départir. Avis donc aux charmants auteurs féminins⁴¹.

Plutôt que de faire paraître les textes de lectrices dans son journal, Aubin préfère relater le dialogue – lequel constitue un indice de

sous, délivrer ma pauvre tête d'un pénible travail [celui de rédiger des morceaux pour des albums appartenant à des femmes inconnues] sans passer pour un paresseux ou un impoli » (*Le Fantasque*, 30 mars 1840, p. 120).

³⁹ *Le Fantasque*, 15 mars 1841, p. 178.

⁴⁰ Côté, *Les personnages comme maîtres d'œuvre du récit de l'actualité*, p. 76-77.

⁴¹ *Le Fantasque*, 2 décembre 1840, p. 22-23.

fictionnalisation – qu'il a eu avec elles afin de servir «l'autofiction journalistique» qu'il met en place, déployant son autoreprésentation «dans un imaginaire autoscopique à fonction réflexive autant que publicitaire⁴²». Ce procédé intervient également dans les conversations fictives que met en scène Aubin, dont celle entre «[s]a bavarde voisine, les naïfs joueurs de dames, la bonne mère de famille et surtout, ô lecteurs!, la bonne, l'intéressante Julie⁴³», publiée à la suite de la proclamation d'amnistie pour les patriotes exilés. Or l'orchestration de ces différentes voix exclut pourtant celle de Julie: «Je vous dirai de plus que la charmante Julie y mêla sa douce voix, ses spirituelles paroles, mais, en vrai jaloux, je garde tout pour moi. Elle trouva aussi moyen, je ne sais comment de parler du Fantasque et d'en faire un éloge que la modestie m'oblige, quoiqu'à regret, de retrancher⁴⁴.» Le narrateur met en sourdine la parole du personnage féminin, pour mieux faire entendre sa propre voix chantant les éloges de son journal.

À défaut de pouvoir parler librement de l'actualité politique canadienne, le journal se replie sur lui-même et sur ses principaux acteurs: rédacteur, imprimeur, apprenti, lecteurs et lectrices⁴⁵. La transcription d'un dialogue avec une abonnée mécontente, dans la livraison du 2 décembre 1840, est précédée de cette mise en scène autoréflexive:

⁴² Sarah Mombert, «La fiction», dans Kalifa *et al.* (dir.), *La civilisation du journal*, p. 821. Mombert ajoute, en outre, que cette représentation fictive du journal par lui-même par le biais de ses figures emblématiques est favorisée par le contexte de répression qui suit les tentatives de révolution: «Les espoirs démocratiques déçus par le tournant répressif de la monarchie de Juillet s'expriment par une mise en scène de la communication journalistique où la situation idéale est confrontée à la réalité de la pratique» (p. 821-822).

⁴³ *Le Fantasque*, 14 juillet 1838, p. 120.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 121.

⁴⁵ Dans son mémoire, Myriam Côté remarque, elle aussi, que «Napoléon Aubin accorde une place importante aux divers représentants des hommes de presse» et que leur intégration au «système du journal» constitue autant d'occasions de développer un métadiscours (Côté, *Les personnages comme maîtres d'œuvre du récit de l'actualité*, p. 55 et 64). Côté ne lie toutefois pas ce métadiscours à la situation politique canadienne et aux contraintes qu'elle fait peser sur la presse.

Il était dix heures du matin et nous étions gravement assis dans notre lugubre fauteuil éditorial, rêvant tristement et la larme à l'œil, à ce que nous allions mettre dans notre prochain *Fantasque* pour faire rire aux éclats un public toujours avide et rarement indulgent. Nous avons réfléchi durant déjà près de cinq heures et nous avons trouvé près de deux idées et demie, juste la moitié d'une idée par heure. Cela n'avancé pas beaucoup pour remplir notre béant journal et cependant j'étais fier de moi-même quand je me comparais à certains grands personnages qui portent la tête bien haut, qui ont le gousset bien garni, qui ont l'air d'être plongés dans de profondes méditations et qui pour cela pensent penser [...] ⁴⁶.

Bien qu'il y ait quelques signatures féminines dans les trois premiers volumes du *Fantasque*, celles-ci visent souvent à discréditer l'auteure et son propos. Les textes sont signés « La femme de... » ou encore « Une folle », ce qui rappelle soit leur rôle domestique et leur subordination à l'autorité du mari, soit leur désordre mental et leur déraison ⁴⁷. L'apparition du bas-bleu dans *Le Fantasque* doit aussi être comprise dans la perspective de l'importation de contenus étrangers à laquelle s'adonne largement Aubin pour remplir les pages de son journal tout en évitant la censure. Elle est en outre tout à fait contemporaine de la condamnation des activités intellectuelles des femmes en général et du bas-bleu en particulier qui s'effectue en France dès le début des années 1840 et se poursuit tout au long de la décennie ⁴⁸. On peut citer, à titre d'exemple, *Physiologie du*

⁴⁶ *Le Fantasque*, 2 décembre 1840, p. 23.

⁴⁷ Les lettres d'hommes que publie Aubin dans son *Fantasque* sont, elles aussi, anonymisées dans le but de façonner un « type de l'homme du peuple plutôt que des individus à part entière ». Or les signatures masculines que cite Côté sont plus diversifiées et semblent moins connotées négativement que les signatures féminines ou, à tout le moins, elles renvoient à des figures plus émancipées ou autonomes : « Un requin », « Un intéressé », « Un barbare », « Un patient », « A volonteur ». Côté insiste, par ailleurs, sur l'importance de la signature dans *Le Fantasque*, car celle-ci participe à l'élaboration du sens (*Les personnages comme maîtres d'œuvre du récit de l'actualité*, p. 65-66).

⁴⁸ Christine Planté, *La petite sœur de Balzac : essai sur la femme auteur*, nouvelle édition, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2015, p. 40-41.

Bas-Bleu de Frédéric Soulié, un ouvrage paru en 1841 à Paris chez Aubert-Lavigne.

Dans *Le Fantasque*, cette critique du bas-bleu s'accompagne de la mise en scène, dans les *Mélanges*, de toute une série de personnages féminins menaçants, de la sorcière à la servante fourbe, qui parviennent à se soustraire à la justice, ce qui force le rédacteur à s'exclamer : « Gode save the Queen ». Par différents jeux d'échos entre les discours, les femmes de lettres s'insèrent dans cet imaginaire féminin du crime et du désordre et ne paraissent donc plus considérées comme des alliées dans la création d'une littérature nationale, comme c'était le cas dans *Le Populaire* trois ans plus tôt. En effet, dans une adresse aux dames publiée dans le premier numéro de ce journal, le rédacteur invitait les Canadiennes à prendre la plume dans l'espace public :

C'est sous ces différens rapports que nous ôsons compter sur le puissant appui des dames. Il en est encore un autre sur lequel il nous est peut-être difficile d'insister ; mais nous serons assez hardis pour leur en transmettre le vœu : nous savons, à n'en pas douter, qu'il est beaucoup de dames dans la province qui s'occupent à confier au papier leurs pensées fugitives ; si nous pouvions être favorisés de quelques uns de ces essais, nous nous estimerions heureux, et le pays pourrait citer avec orgueil des auteurs dignes de rivaliser avec des noms chers aux lettres en Europe⁴⁹.

Au contraire, dans *Le Fantasque*, la femme qui écrit n'est pas encouragée à publier ; elle suscite plutôt la crainte, voire le mépris. En 1838, le texte intitulé « Le mari d'une femme de lettres » et publié dans les *Mélanges* décrit de manière nette le renversement des rôles sexuels que provoquent les activités littéraires des femmes :

Quand une femme tient la plume dans un ménage, l'ordre de la nature est interverti. C'est la réalisation la plus complète de ce dicton populaire parlant d'un ménage où la femme est le chef

⁴⁹ *Le Populaire*, 10 avril 1837, p. 2.

de la communauté : – C'est la femme qui porte les sous-pieds. (Sous-pieds est ici rhétoriquement, pour ménager la pudeur des anglaises.) Le mari d'une femme qui écrit des romans, des nouvelles, des historiottes pour les enfans, des comédies, des articles au Journal des Coiffeurs, des devises, des dithyrambes, des dictionnaires et autres menus ouvrages de la littérature courante, le mari de cette femme, disons-nous, doit se résigner à un rôle exceptionnel, et faire abstraction complète de son frac et de sa dignité d'homme. Le cabinet de travail est une pièce qui lui est interdite : le bureau et la bibliothèque sont des meubles qui ne sont pas faits pour lui ; mais il peut avoir un boudoir si bon lui semble, et on laisse à sa disposition la toilette et le chiffonnier⁵⁰.

Par ses prétentions intellectuelles, la femme de lettres constitue une transgression de l'ordre traditionnel, du partage sexuel des rôles et de l'espace et contribue à la féminisation de la figure masculine.

Conclusion

L'étude de la représentation du féminin dans *Le Fantasque*, par le biais de la triade objet du discours, destinataire du journal et sujet, montre que celle-ci évolue, de 1837 à 1842, de la femme comme miroir du *Fantasque* lui-même et des acteurs masculins de la scène politique jusqu'à la figure du bas-bleu. Cette métamorphose dans le traitement médiatique des femmes paraît directement liée au déplacement des enjeux de l'actualité. La femme, miroir déformant du masculin par son parti pris politique dans l'espace public, qui provoquait le rire par l'effet de renversement des genres sexués qu'elle entraînait, disparaît au profit d'une représentation tout aussi menaçante pour l'ordre établi : celle de la femme de lettres. La femme-homme ne sert plus de ligne de tir pour se moquer des hommes, mais semble constituer un danger bien réel. Cette menace, d'abord incarnée par la reine Victoria, se matérialise dans la figure du bas-bleu, qui conjugue également virilité et esprit conquérant, comme

⁵⁰ *Le Fantasque*, février 1838, p. 1.

en témoigne ce passage du *Fantasque* consacré à la femme de lettres mistress Trollope, voyageuse associée à Sibylle : « L'œil de mistress Trollope est une sorte de daguerréotype dans lequel viennent se refléter et s'incruster instantanément tous les paysages, toutes les villes, tous les habitans, tous les monumens qu'elle aperçoit – et même qu'elle n'aperçoit pas⁵¹ ! » La biographie de mistress Trollope, nom de plume de Frances Milton, évoque à bien des égards le personnage de Bavardine du feuilleton « Mon voyage à la lune » de Napoléon Aubin et, par extension, le double du rédacteur du *Fantasque*. D'origine britannique, elle est connue aux États-Unis, où elle voyage d'une ville à l'autre, pour sa description satirique des travers des Américains. Elle use du même mordant lorsqu'elle ausculte les mœurs des Parisiens, dans *Paris et les Parisiens*. Dans son ouvrage sur *Les illustres voyageuses* (1866), Richard Cortambert la présente en ces termes :

[C]ette amazone littéraire marche armée d'une critique vive, audacieuse, qui lui amasse des ennemis ardents et d'avides lecteurs. N'attendez pas qu'elle vous raconte les péripéties de toilettes et de boudoirs des contrées qu'elle parcourt, ou plutôt qu'elle habite, car, au détail et à la portée de ses observations, on voit qu'elle ne les visite pas en courant : non, son esprit mâle ne s'arrête pas aux superficies. Quand elle arrive dans un pays, elle y plante son drapeau, et va, la plume haute, attaquer et prôner avec énergie, suivant ses sympathies ou ses haines, les mœurs sociales et politiques qui se déroulent à ses yeux⁵².

En politique comme en littérature, la femme est présentée dans le journal comme celle qui tente d'usurper le pouvoir et les compétences des hommes. Alors que les femmes pouvaient être représentées comme des alliées des patriotes, dans la lutte pour l'émancipation nationale à la fin des années 1830, que ce soit par l'adoption de

⁵¹ *Le Fantasque*, 15 mars 1841, p. 178.

⁵² Richard Cortambert, *Les illustres voyageuses*, Paris, Librairie française, 1866, p. 84.

résolutions patriotiques ou par leur contribution au projet de création d'une littérature nationale, *Le Fantasque* les présente plutôt comme des opposantes: au travail journalistique (les lectrices), à la démocratie (la reine) et au partage des rôles sexués (le bas-bleu). Malgré l'évolution observée dans la représentation du féminin, les femmes fictives – inventions masculines – continueront d'occuper massivement l'espace médiatique dédié au féminin, laissant ainsi bien peu de place aux lectrices et aux femmes de lettres réelles⁵³. La dimension transgressive associée au féminin dans les pages du *Fantasque* empêche en somme toute alliance entre celles-ci et les hommes. L'effet miroir du féminin peut ainsi être conçu comme une manière détournée de mettre en lumière les périls et la dégradation auxquels s'exposent les Canadiens sous l'Union.

⁵³ Ce que confirme Julie Roy dans son article publié dans le présent dossier.



De l'héritage des Lumières catholiques à la modernisation de l'éducation : l'exemple du « Règlement pour l'enseignement » (1844) à l'usage des Ursulines

Marc André Bernier
Université du Québec à Trois-Rivières

Résumé

Le « Règlement pour l'enseignement » qu'adoptent les Ursulines de Québec en 1844 propose un modèle éducatif qui résulte d'une dynamique historique complexe. Ce modèle est d'abord l'expression d'une attitude intellectuelle et morale que le XIX^e siècle hérite du siècle précédent et que la critique universitaire actuelle associe aux « Lumières catholiques ». C'est ainsi que le Règlement illustre un projet éducatif qu'éclaire la science moderne et qui bannit notamment les châtiments corporels. Cette modernisation des pratiques éducatives s'inscrit ensuite dans le contexte de la construction d'un *ethos* de la respectabilité bourgeoise, dont les principaux emblèmes empruntent largement à la culture de la société curiale d'Ancien Régime et, en particulier, à la rhétorique.

Abstract

The "Regulation for Teaching" adopted by the Ursuline Sisters of Quebec in 1844 proposes an educational model rooted in a complex historical dynamic. This nineteenth-century model is first and foremost the expression of an intellectual and moral attitude inherited from the previous century and that contemporary university criticism associates with the

“Catholic Enlightenment.” The Regulation is thus an example of an educational project supported by modern science which bans, notably, corporal punishment. This modernization of educational practices, furthermore, was part of an emerging ethos of bourgeois respectability, whose main emblems borrow heavily from the culture of the curial society of the Ancien Régime and, particularly, from rhetoric.

Le « Règlement pour l'enseignement » qu'adoptent les Ursulines de Québec en 1844 est un document manuscrit qui, en un peu moins de cent pages, établit l'emploi du temps des élèves¹. Un même horaire y rythme l'organisation de chaque journée, qui commence à 7 h 30 avec une période d'étude à laquelle succèdent des exercices de grammaire ou de lecture jusqu'au dîner, qu'on sert à 11 h, puis des leçons d'histoire ou de géographie qui reprennent à midi pour se terminer à 16 h 30, tout juste avant de repasser à table dès 17 h. Depuis le lundi jusqu'au samedi, le Règlement structure également l'ensemble du programme de la semaine en fonction d'un principe de bilinguisme, en vertu duquel alternent les classes françaises, auxquelles sont consacrés les lundis, mercredis et vendredis, et anglaises, qui occupent les mardis, jeudis et samedis. De fait, dès la première moitié du siècle, « l'ouverture très large des classes aux anglophones » est étroitement associée à l'essor considérable que connaît alors l'établissement « selon un schéma original qui n'a son équivalent nulle part ailleurs hors du Bas-Canada² ».

¹ « Règlement pour l'enseignement rédigé en 1844 », écrit par l'abbé Thomas Maguire, aumônier des Ursulines, 98 p., Archives du monastère des Ursulines-de-Québec, Fonds Maguire, 1/B7, b, b, 2. On trouve, dans le même dossier, une version dactylographiée au xx^e siècle et intitulée « Règlement pour l'enseignement, rédigé par M. l'abbé Thomas Maguire à la demande de M^{re} Pierre-Flavien Turgeon, coadjuteur et administrateur du diocèse de Québec ». Il existe également une copie manuscrite et postérieure du xix^e siècle, reliée en deux tomes et portant cette mention sur la page de garde : « L'œuvre du vénéré père Maguire, V. G., aumônier pendant 22 ans, mort en juillet 1854, dans sa 80^e année » (Archives du monastère des Ursulines-de-Québec, Fonds Maguire, 1/B, 7, 6, 6, 2, 2 t. 1 et t. 2).

² Dom Guy-Marie Oury, o.s.b., *Les Ursulines de Québec, 1639-1953*, Québec,

Quoi qu'il en soit, si cette distribution du temps et des enseignements présente en raccourci un tableau de la vie des élèves, le Règlement fournit encore et surtout des indications précieuses sur le projet pédagogique qui inspire le programme général des études. Voici, par exemple, la manière dont on y commente la leçon de lecture française du lundi matin :

Le talent de bien lire à haute voix est indispensable dans une Demoiselle d'une bonne éducation. Mais l'enseignement de cet art précieux fait le plus souvent le désespoir de l'institutrice, qui rarement obtient un succès qui dépasse la médiocrité. [...] et cependant, elle est tenue de surmonter, s'il est possible, ces obstacles [...] (a) voir ci-contre la lettre (a).

(a) Notre articulation vicieuse de la diphtongue *oi* [...] n'est plus tolérable dans une institution respectable et une maîtresse consciencieuse ne peut plus demeurer indifférente à cet égard. [...] La diphtongue *oi* se prononce *oa* ou *oua*, dont la différence suivant Gattel et Duvivier, est à peine perceptible. On sait que cette prononciation est celle des Dames françaises du Sacré Cœur, dernièrement établies près de Montréal; et que les Sœurs de la Congrégation de N. D. viennent d'entrer dans cette voie de progrès³.

Ce texte s'organise autour d'au moins deux arguments. Le premier consiste à associer la réforme de la prononciation du français canadien à une politique qui s'inscrit dans une « voie de progrès ». Sur ce point, ce texte participe d'un mouvement qu'avait initié, dès 1841, l'abbé Thomas Maguire avec la publication à Québec d'un *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française*. Son auteur y observait tantôt « qu'on ne dit plus *je vas*, mais *je vais* », tantôt qu'il importe désormais de prononcer « *voir, boire, croire* », et non plus « *vo-ère, bo-ère, cro-ère* »; de même faut-il prononcer *cœur* et se garder « de dire avec le peuple, *qu-eur*⁴ ». Bref, dans tous les cas, la

Éditions du Septentrion, 1999, p. 217 et 215.

³ Maguire, « Règlement pour l'enseignement », p. 6.

⁴ Thomas Maguire, *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adapté au jeune âge*, Québec, Fréchette et Cie, 1841, p. 8, 100 et 145.

publication de ce manuel marque, comme l'a rappelé récemment Jean-Denis Gendron, le moment de surgissement des débats sur la modernisation de l'accent québécois, autrement dit, sur la nécessité qu'il y aurait ou non à abandonner l'ancienne prononciation du français au profit de la nouvelle norme qu'avait adoptée Paris depuis la Révolution⁵. Au reste, si c'est à partir de « cette date de 1841 que s'enclenche la prise de conscience qui conduira à l'évolution de la prononciation du français au Québec⁶ », ce mouvement s'inscrit dans une tendance plus générale, qui voit également la province française s'aligner sur Paris, comme l'indiquent d'ailleurs les références de Maguire à Claude-Marie Gattel et à Charles Pierre Girault-Duvivier⁷.

Toutefois, si le Règlement des Ursulines se déclare en faveur de la modernisation de la prononciation, ce n'est pas seulement dans la mesure où l'abandon de l'ancien usage est assimilé à un progrès. Cette réforme, on l'a vu, est également conçue comme un signe de distinction sociale, puisque c'est justement dans la mesure

⁵ Voir Jean-Denis Gendron, *La modernisation de l'accent québécois : de l'accent traditionnel au nouvel accent, 1841-1960. Esquisse historique. Contribution à l'histoire de la prononciation du français au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, coll. « Langue française en Amérique du Nord », et notamment p. 2, 12-15 et 25. Voir également, sur cette même question, Chantal Bouchard, *Méchante langue*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2011, en particulier, p. 77-157.

⁶ *Ibid.*, p. 3.

⁷ Voir Claude-Marie Gattel, « Préface », *Dictionnaire universel portatif de la langue française, avec la prononciation figurée*, 2^e éd., Paris, Lefèvre, 1813, tome 1, p. xii : « Quant à la diphtongue *oi* [...], c'est tantôt le son d'*œ*, ou plutôt *oè*, comme dans *foi*, *loi*; tantôt celui d'*oa*, comme dans *mois*, *noix*; tantôt celui d'*oua*, comme dans *bois*, etc.; mais ces nuances m'ont paru [...] si difficiles à saisir [...] que j'ai jugé plus convenable [...] de désigner toujours et indistinctement la prononciation d'*oi* par *oa* ». Voir également Charles Pierre Girault-Duvivier, *Grammaire des grammaires, ou Analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française*, Bruxelles, Établissement encyclographique, 1837, tome 1, p. 1, n. 5 de la p. 17 : « On peut dire qu'en général *oi* se prononce *oa* [...]. Il est vrai que quelques personnes disent *louè*, *fouè* (*loi*, *foi*); mais les acteurs, les orateurs, et tous les gens qui parlent en public prononcent *loa*, *foa* ».

où le collège des Ursulines est « une institution respectable » que la prononciation, ancienne et classique, du français n'y « est plus tolérable ». En d'autres termes, appel à la modernisation et aspiration à la distinction se conjuguent ici en faveur d'une configuration culturelle d'une importance majeure qui, à mon sens, se cristallise au cours de la décennie 1840 et dont la fortune sera considérable jusqu'à nos jours. Aussi aimerais-je, dans ces pages, examiner sa complexité en insistant sur la manière originale dont une incontestable modernité s'y affirme, tout en empruntant ses principaux emblèmes à des modèles culturels qu'inspire non seulement, on l'a vu, la référence parisienne, mais qui sont également associés, comme on le verra bientôt, à des formes classiques de ritualisation de la parole, à des protocoles rhétoriques prestigieux, bref, à un art de dire caractéristique d'un monde à jamais disparu : celui de la société curiale d'Ancien Régime.

Progrès et modernité pédagogique : l'héritage des Lumières catholiques

Mais revenons, pour commencer, sur la modernité de ce règlement de 1844, qui résulte d'une dynamique historique complexe qu'incarnent à merveille, du reste, ses deux rédacteurs : l'abbé Thomas Maguire (1776-1854), que l'on a déjà évoqué, et la mère Marie-Louise de Saint-Henri (1780-1846), supérieure des Ursulines. Né à Halifax en 1776, le premier est issu d'une famille d'Irlandais catholiques, qui l'envoie jeune au Petit Séminaire de Québec, où il reçoit toute sa formation. Sa carrière est ensuite intimement liée aux institutions d'enseignement et, en particulier, à la maison des Ursulines dont il devient l'aumônier en 1832 et dont il aura été, suivant la tradition historiographique du XIX^e siècle, un « second fondateur⁸ ». Née en 1780 à Rivière-du-Loup, la seconde, Marie-Louise

⁸ Soeur Saint-Thomas, *Les Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, Québec, C. Darveau, 1866, tome 3, p. 713. Sur ce personnage, voir James H. Lambert, « Maguire, Thomas », dans *Dictionnaire biographique du Canada*,

McLoughlin, dite sœur de Saint-Henri, est admise à dix-huit ans au noviciat des Ursulines, où elle sera successivement professeure d'anglais et de sciences, avant d'occuper les plus hautes charges administratives de la communauté. À tous ces titres, son rôle fut déterminant dans l'essor que prit l'éducation chez les Ursulines au cours du premier XIX^e siècle, comme le souligne d'ailleurs la plupart des historiens, qui se plaisent souvent à évoquer « son esprit raffiné », son « exceptionnelle énergie », ou encore « ses efforts inimaginables pour hausser le niveau des études⁹ ».

Issus de la bourgeoisie coloniale anglophone, mais catholiques, et francisés et formés tous deux à Québec, sœur de Saint-Henri et l'abbé Maguire s'estimaient. Aussi est-ce de concert qu'ils travailleront, à la demande expresse de M^{sr} Turgeon, archevêque de Québec, à un nouveau « Règlement pour l'enseignement ». Si ce texte codifie des pratiques déjà en usage, le modèle éducatif qu'il promeut est avant tout l'expression d'une attitude intellectuelle et morale héritée du siècle précédent et que la critique universitaire actuelle associe généralement aux « Lumières catholiques ». Fréquente sous la plume de plusieurs historiens depuis une dizaine d'années, cette expression permet, en effet, de désigner l'ensemble des travaux de tous ceux qui, à titre de membre du clergé ou de simple laïc, de philosophe ou d'apologiste, d'homme d'État ou de principal d'une maison d'enseignement, participèrent « *in burgeoning networks of publication and eighteenth-century sociability with a view toward integrating eighteenth-century science, philosophy, philology, or political*

vol. 8, Québec, Université Laval; Toronto, University of Toronto, 2003, [En ligne], [http://www.biographi.ca/fr/bio/maguire_thomas_8F.html] (12 janvier 2017).

⁹ Marie-Emmanuel Chabot, « Les Ursulines de Québec en 1850 », *Sessions d'étude – Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, vol. 36 (1969), p. 79, [En ligne], [<http://id.erudit.org/iderudit/1007297ar>] (12 janvier 2017). Sur Marie-Louise McLoughlin, voir surtout Suzanne Prince, « McLoughlin, Marie-Louise, dite de Saint-Henri », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 7, Québec, Université Laval; Toronto, University of Toronto, 2003, [En ligne], [http://www.biographi.ca/fr/bio/mcloughlin_marie_louise_7F.html] (12 janvier 2017).

*thought into their understanding of Catholic teaching, and the reform of church and society*¹⁰ ». Dans la vie intellectuelle de la *Province of Quebec*, puis du Bas-Canada, ces Lumières catholiques brillèrent d'un éclat plus particulier au Séminaire de Québec, où se trouvaient réunies certaines de leurs figures les plus éminentes en la personne, par exemple, d'un Bailly de Messein (1740-1794)¹¹, d'un Jérôme Demers (1774-1853)¹² ou d'un abbé Desjardins (1753-1833), auquel sœur de Saint-Henri doit d'ailleurs une bonne part de sa formation¹³. En refusant tout autant les Lumières matérialistes, libertines ou républicaines, qu'un christianisme obscurantiste, intolérant et fanatique, ces différents représentants des Lumières catholiques en appelaient à une religion éclairée par la raison, désormais soucieuse de concilier la théologie et la spiritualité chrétiennes avec les

¹⁰ Jeffrey D. Burson, « Introduction: Catholicism and Enlightenment, Past, Present, and Future », dans Jeffrey D. Burson et Ulrich L. Lehner (dir.), *Enlightenment and Catholicism in Europe: A Transnational History*, Notre Dame, University of Notre Dame Press, 2014, p. 14. Sur la question des « Lumières catholiques », voir, entre autres, le numéro de la revue *Dix-Huitième Siècle (Christianisme et Lumières)*, n° 34 (2002) ; ou encore, la grande somme parue récemment sous la direction de Didier Masseau, *Dictionnaire des anti-Lumières et des antiphilosophes (France, 1715-1815)*, Paris, Éditions Champion, 2017 et, notamment, les articles que j'y consacre au père Claude Buffier et à l'abbé Guinée (p. 265-270 et p. 668-672). Dans le monde anglo-saxon, l'expression « *Catholic Enlightenment* » a également connu la même vogue au cours des dernières années. Voir, par exemple, l'ouvrage d'Ulrich L. Lehner, *The Catholic Enlightenment: The Forgotten History of a Global Movement*, Oxford, Oxford University Press, 2016.

¹¹ Voir, entre autres, Marc André Bernier, « Présentation. De la bibliothèque de Bailly de Messein à la collection Klibansky: une histoire de l'imprimé dont les idées sont les acteurs », *Mémoires du livre = Studies in Book Culture*, vol. 5, n° 1 (automne 2013), [En ligne], [<http://www.erudit.org/recherche/memoires/>] (12 janvier 2017).

¹² Sur Jérôme Demers, à qui l'on doit notamment le premier manuel de philosophie édité dans le Bas-Canada, voir, entre autres, Jean-Claude Simard, « 1835. Jérôme Demers, *Institutiones philosophicae ad usum studiosae juventutis* », dans Claude Corbo (dir.), *Monuments intellectuels de la Nouvelle-France et du Québec ancien: aux origines d'une tradition culturelle*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2014, p. 151-164.

¹³ Sur le rôle de l'abbé Desjardins dans la formation scientifique de Marie-Louise McLoughlin, voir Prince, « McLoughlin, Marie-Louise ».

principes nouveaux qu’avaient introduits la science et la philosophie modernes depuis Descartes, Newton ou Locke. Voilà, du moins, ce dont témoigne un ouvrage comme les *Institutiones philosophicae ad usum studiosae juventutis* (1835) de Demers. L’auteur y soutenait ainsi la thèse suivant laquelle le sentiment de la certitude s’élève dans la conscience de chaque individu à la faveur de l’expérience que chacun fait de l’évidence rationnelle, ce qui l’invitait à défendre, comme le soulignait récemment Jean-Claude Simard, « un authentique esprit de recherche » et une certaine forme « de libre examen », voire « d’éclectisme philosophique¹⁴ ». Autrement dit, en parfait accord avec l’esprit des Lumières, Demers valorisait l’autonomie de la conscience individuelle, les droits de la raison critique et, de ce fait, la méthode expérimentale, posture qui, au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, définit la modernité et dont se réclamera bientôt le grand mouvement de modernisation de l’enseignement qui traversera, et bouleversera, tout le XIX^e siècle.

C’est donc dans cette tradition que s’enracine le très vif intérêt qu’éprouvent sœur de Saint-Henri et l’abbé Maguire pour les innovations pédagogiques, auxquelles ils sont attentifs dès les années 1830, comme le montre cet extrait d’une lettre de la première au second, qui séjourne alors en France : « Vous avez fait, mon père, connaissance avec les Ursulines et autres communautés. Vous cueillerez partout ce qu’il y a d’excellent pour le communiquer à votre famille¹⁵. » C’est cet *excellent* qu’ils ont ensuite recueilli, tant et si bien que le Règlement qui en résulte réorganise l’enseignement en fonction d’un certain nombre de principes fondamentaux que guident la science et la philosophie modernes. De ce nombre, il y a d’abord le bannissement des châtimens corporels, qu’autorisait la Constitution primitive des Ursulines, mais qui, désormais, « sont

¹⁴ Simard, « 1835: Jérôme Demers, *Institutiones philosophicae ad usum studiosae juventutis* », dans Corbo (dir.), *Monuments intellectuels de la Nouvelle-France et du Québec ancien*, p. 158-159.

¹⁵ Lettre citée par sœur Saint-Thomas, *Les Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu’à nos jours*, p. 726.

interdits pour toujours¹⁶». De manière plus générale, cette proscription de la fêrule et du martinet, voire des simples «gronderies», jugés «nuisibles [...] aux enfans¹⁷», participe d'une économie générale du rapport au corps qui s'émancipe des anciennes superstitions pour mieux valoriser la culture physique. Un article consacré à l'hygiène célèbre ainsi les bienfaits des exercices en plein air : il faut faire courir, danser, jouer au volant, surtout pour «les jeunes filles qui arrivent à l'âge critique¹⁸», y assure-t-on, en reprenant alors les avis qu'exprimait la *Médecine domestique* du célèbre William Buchan, pour qui «les exercices du corps et la salubrité de l'air sont indispensables à la santé des enfans¹⁹». Le même esprit préside aux consignes relatives à la «nourriture des élèves», qui non seulement doit «être saine et abondante», mais à propos de laquelle on affirme encore, à la suite de Rousseau et de la médecine moderne, que, «plus l'apprêt des alimens est simple, plus il est en harmonie avec la nature²⁰».

¹⁶ Maguire, «Règlement pour l'enseignement», tome 2, p. 169. À comparer avec le chapitre VIII, «De celles qui ont soin des classes», des *Constitutions et Règlements des Premières Ursulines de Québec* (1647), éd. sœur Gabrielle Lapointe, Québec, 1974, p. 228, qui avaient été rédigés par le père Jérôme Lalemant et dictés par Marie de l'Incarnation : «Le châtement de la verge ne se donnera que par l'ordre de la directrice aux enfans qui ont passé l'âge de 7 ou 8 ans».

¹⁷ Maguire, «Règlement pour l'enseignement», tome 2, p. 169. Sur les opinions relatives aux châtements corporels dans le Québec du XIX^e siècle, voir Marie-Aimée Cliche, «“*Qui bene amat bene castigat*” : le débat sur les punitions corporelles dans les revues pédagogiques du Québec, 1857-1964», *Historical Studies = Revue d'histoire de l'éducation*, vol. 11, n° 2 (1999), p. 147-169. L'auteure y observe que les francophones condamnent plus souvent ces châtements que les anglophones, dans un contexte où «l'influence de la France qui a interdit légalement les punitions corporelles dans les écoles dès 1803 est ici évidente» (*Ibid.*, p. 152).

¹⁸ Maguire, «Règlement pour l'enseignement», Art. xiv. Sur l'hygiène, non paginé.

¹⁹ *Ibid.* Les auteurs du Règlement se réfèrent à la 19^e édition anglaise, parue à Londres, de William Buchan, *Domestic Medicine, or, a Treatise on the Prevention and Cure of Diseases by Regimen and Simple Medicines. With an appendix, containing a dispensatory for the use of private practitioners*.

²⁰ Maguire, «Règlement pour l'enseignement», Art. xix. Du réfectoire, non paginé. À comparer avec le chapitre XIV, «De l'office de la réfectoire», des *Constitutions et Règlements des Premières Ursulines*, p. 245-247, qui insistent

Ailleurs, dans le sillage de la tradition qu'avaient inaugurée les Lumières catholiques depuis l'abbé Pluche et son *Spectacle de la nature* (1732)²¹, le Règlement insiste sur la nécessité d'intégrer la culture scientifique à la formation générale. Les « leçons de chimie, de physique et d'histoire naturelle [...] font partie de l'enseignement de cette institution », y précise-t-on, indiquant même les manuels auxquels il convient de recourir²² et, notamment, les *Catechisms* de William Pinnock en raison de « l'impossibilité de procurer en français (du moins pour le moment) des traités élémentaires des sciences dont il s'agit²³ ». Surtout, l'approche pédagogique elle-même est réformée en profondeur :

Excepté pour les vers et les citations, l'on ne doit jamais exiger le mot à mot dans la récitation des leçons. Beaucoup de mémoires sont ingrates, et il y aurait une cruauté d'imposer le mot à mot à un élève dont la mémoire est infidèle. D'ailleurs, l'enfant qui rend le sens de l'auteur fait preuve de bon sens : tandis que celle qui fournit le mot à mot, fait preuve seulement de mémoire. Également on doit éviter les leçons longues ; car il est reconnu que le développement de l'intelligence souffre, chez l'enfant, en raison des leçons trop longues. [...]

essentiellement sur les règles de propreté et de décorum.

²¹ Antoine Pluche, *Le spectacle de la nature, ou Entretiens sur les particularités de l'histoire naturelle qui ont paru les plus propres à rendre les jeunes gens curieux et à leur former l'esprit*, Paris, Veuve Estienne, 1732. Sur l'immense succès de cet ouvrage, voir Françoise Gevrey, Julie Boch, Jean-Louis Haquette (dir.), *Écrire la nature au XVIII^e siècle : autour de l'abbé Pluche*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006.

²² Voir Maguire, « Règlement pour l'enseignement », p. 60-61.

²³ *Ibid.*, p. 60-61 : « Les *Catechisms* de Pinnock adoptés pour l'enseignement sont ceux de la physique [*natural philosophy*], de la chimie, de l'électricité, de la minéralogie, de la botanique, et de la conchyliologie. » À l'exception de la physique, toutes ces sciences font l'objet d'un engouement mondain à compter du second XVIII^e siècle ; voir, sur ce point, Marc André Bernier et Marie-Laure Girou Swiderski, « Présentation. Madame d'Arconville (1720-1805) : récit de soi et discours sur la science au siècle des Lumières », dans Marc André Bernier et Marie-Laure Girou Swiderski (dir.), *Madame d'Arconville, moraliste et chimiste au siècle des Lumières*. Édition critique, Oxford, Voltaire Foundation, 2016, p. 1-29, coll. « Oxford University Studies in the Enlightenment ».

C'est d'après ces observations qu'il est réglé, que la leçon de grammaire [...] ne dépassera jamais une demi-page; et que l'usage de faire répéter le samedi toutes les leçons de la semaine est entièrement aboli dans l'établissement²⁴.

Qu'il s'agisse du lexique utilisé, avec des expressions comme le « développement de l'intelligence », ou encore des thèses défendues – la compréhension importe davantage que la mémorisation, la durée des leçons doit être adaptée à la nature spécifique de l'enfant –, tout participe ici d'un esprit de modernité pour lequel la valorisation de l'autonomie de la conscience individuelle invite à conclure que « l'enseignement ne consiste nullement dans une répétition éternelle de leçons sans explications, dans des lectures sèches et monotones sans commentaires, dans des routines surannées qui n'apprennent rien²⁵ ».

En ce sens, le Règlement se distingue très nettement de la posture antimoderne dont procède la réaction ultramontaine qui, à la même époque, commence à s'affirmer dans certains collèges pour garçons. C'est de cette évolution que témoigne, par exemple, le collège de Saint-Hyacinthe, dont le rôle fut central dans la genèse « présidant à la mutation décisive du climat intellectuel qui survient au Québec au cours du deuxième tiers du XIX^e siècle, alors que le centre de gravité de la culture des élites va se déplacer du libéralisme [...] vers un conservatisme chrétien²⁶ » très nettement hostile à la modernité. Resté homme du XVIII^e siècle à bien des égards, l'abbé Maguire ne dut guère se reconnaître dans cette évolution, du moins si l'on en juge par les heurs et les malheurs de sa carrière.

²⁴ Maguire, « Règlement pour l'enseignement », p. 2-3.

²⁵ Maguire, « Règlement pour l'enseignement », Art. VII. De l'harmonie qui doit régner entre les maîtres, non paginé.

²⁶ Marc André Bernier et Marie Lise Laquerre, « Préface. Aux origines d'une esthétique de l'exaltation », dans Joseph-Sabin Raymond, *Entretiens sur l'éloquence et la littérature*, éd. établie, présentée et annotée par Marc André Bernier et Marie Lise Laquerre, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 19, coll. « L'archive littéraire au Québec ».

Nommé directeur du collège de Saint-Hyacinthe en 1827, il fut bientôt démis de ses fonctions à l'occasion « de plusieurs désaccords administratifs et philosophiques²⁷ » avec M^{gr} Lartigue, évêque de Montréal, dont l'action était en train de faire de ce collège l'un des principaux foyers intellectuels de l'ultramontanisme québécois²⁸. En revanche, les plans d'éducation que l'abbé Maguire avait tenté en vain de faire adopter à Saint-Hyacinthe furent bien mieux accueillis chez les Ursulines, dont il devint ensuite l'aumônier. En regard d'un tel parcours, il serait donc tentant de conclure que, dans les maisons d'enseignement des années 1840, la modernité était par excellence féminine.

Dans le cas où l'on conviendrait qu'une telle hypothèse mérite examen, sans doute faudrait-il également songer à la vocation toute différente des maisons d'enseignement pour jeunes filles. Tandis que ces établissements n'ont guère à se soucier de la formation philosophique de leurs élèves, le collège classique pour garçons doit, bien au contraire, susciter des prêtres et des théologiens, ce qui le rend beaucoup plus sensible au durcissement dogmatique que confèrent au magistère de l'Église le retour à saint Thomas et, plus généralement, la nécessité de combattre les erreurs des Lumières et celles qu'ont enfantées les révolutions libérales. À l'inverse, les matières qu'enseignent les Ursulines ne se prêtent pas toujours aussi facilement à l'esprit doctrinaire que la philosophie et la théologie, du moins si l'on se fie à la liste qu'en donne le Prospectus de 1847, qui évoque aussi bien « l'Arithmétique, la Tenue des livres, la Grammaire française, la Grammaire anglaise, la Rhétorique, [...] la Versification, [...] les éléments d'Astronomie, de Physique, de Botanique et de Chimie » que « la Harpe, le Piano, [...] l'Aquarelle, [...] la Peinture sur satin [...] [et la] broderie de tout genre, Fleurs et

²⁷ Lambert, « Maguire, Thomas ».

²⁸ Voir Gilles Chaussé et Lucien Lemieux, « Lartigue, Jean-Jacques », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 7, Québec et Toronto, Université Laval-University of Toronto, 2003, [En ligne], [http://www.biographi.ca/fr/bio/lartigue_jean_jacques_7F.html] (12 janvier 2017).

Fruits artificiels, etc.²⁹». De fait, les élèves du monastère de Québec sont d'abord «formées pour vivre dans le monde», voire le grand monde, comme le signale Marie-Emmanuel Chabot, historienne et elle-même ursuline qui, non sans fierté, rappelle que les demoiselles dont on leur confiait l'éducation «avaient souvent occasion de recevoir des personnages de marque comme Lady Prevost, la comtesse de Dalhousie et Lady Aylmer³⁰».

Les emblèmes de la distinction : la civilisation de l'Europe galante

L'éclat de tous ces titres le signale d'emblée à l'attention : la modernité du collège pour jeunes filles paraît sous une figure ambiguë, dans la mesure où elle est indissociable d'une aspiration à la distinction sociale, dont les principaux emblèmes empruntent largement, comme on va le voir maintenant, à certains modèles féminins prestigieux issus de la société curiale d'Ancien Régime. Mais de manière à mieux appréhender la complexité de cette configuration culturelle, reportons-nous en pensée dans une classe du collège des Ursulines ; nous sommes lundi, il est 8 h 30 et voici comment le texte du Règlement de 1844 invite à imaginer cette scène :

Une tâche d'une demi-page dans la grammaire française de Le Tellier, la seule autorisée pour la 1^{ère} classe, est imposée pour le lundi matin [...] (a).

(a) [appel de note en rouge, dont la lecture exige de déplier un becquet sur lequel on lit] Cette tâche de grammaire française sera accompagnée d'une leçon, aussi d'une demi-page, dans la *Rhétorique des Demoiselles*³¹.

Cette toute petite référence bibliographique s'ouvre sur un très vaste imaginaire culturel. Observons d'abord qu'en 1844, les Ursulines possèdent une bibliothèque rhétorique assez fournie, où l'on

²⁹ Cité par Oury, *Les Ursulines de Québec*, p. 218.

³⁰ Chabot, «Les Ursulines de Québec en 1850», p. 89.

³¹ Maguire, «Règlement pour l'enseignement», p. 2-3.

compte non seulement un certain nombre de classiques français, dont *La rhétorique, ou l'Art de parler* de Lamy³² et *La rhétorique française, à l'usage des jeunes demoiselles* de Gaillard³³, ou encore anglais, avec les *Lectures on Rhetorick* de Blair³⁴, mais aussi un manuel québécois, le *Cours abrégé de rhétorique à l'usage du collège de Montréal*³⁵. Remarquons ensuite que la préférence des Ursulines se déclare pourtant – modernité oblige! – en faveur d'un ouvrage français récent, paru pour la première fois à Paris en 1839 : la *Rhétorique des demoiselles* de Victor Doublet³⁶.

Pourquoi ce choix? *La rhétorique française* de Gaillard, qui était le seul autre manuel rédigé à l'intention exclusive des jeunes filles, disposait en sa faveur d'un succès éclatant et durable, avec ses quelque quarante et une rééditions se succédant depuis 1745. Toutefois, on devait aussi commencer à apercevoir en lui le représentant d'un autre âge, comme le montre une fortune éditoriale qui, justement, s'était interrompue en 1835³⁷. En parfait accord avec

³² Bernard Lamy, *La rhétorique, ou l'Art de parler*, Paris, Didot, 1757.

³³ Gabriel-Henri Gaillard, *La rhétorique française, à l'usage des jeunes demoiselles*, Paris, Depélafol, 1822.

³⁴ Hugh Blair, *An Abridgment of Lectures on Rhetorick, greatly improved by the addition, to each page, of appropriate questions, by rev. J. L. Blake*, Concord, J. L. Blake, 1830.

³⁵ *Cours abrégé de rhétorique à l'usage du collège de Montréal*, Montréal, Leclere et Jones, 1835.

³⁶ Victor Doublet, *Rhétorique des demoiselles, dédiée à mes élèves*, par V. Doublet, professeur de Belles-Lettres, ex-professeur nommé au collège royal de Cahors, Paris, Société de Saint-Nicolas, 1839; c'est cette édition qui sera citée dans la suite de cet article. Quant à l'exemplaire dont dispose la bibliothèque des Ursulines, il correspond à la deuxième édition, que fait paraître à Tours en 1840 la Maison Mame, imprimeur-libraire catholique de grande notoriété.

³⁷ Sur cette rhétorique, voir Marc André Bernier, «*Ad majorem feminarum gloriam: l'Essai de rhétorique à l'usage des jeunes demoiselles* (1745) de Gabriel-Henri Gaillard et la tradition jésuite», dans Claude La Charité et Roxanne Roy (dir.), *Femmes, rhétorique et éloquence sous l'Ancien Régime*, Saint-Étienne (France), Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2012, p. 123-134, coll. «L'école du genre». Sur la fortune de Gaillard, voir aussi le premier manuel de rhétorique écrit par une femme, la *Rhétorique de la jeunesse*, que publie en 1825 madame la comtesse d'Hautpoul, laquelle pille littéralement Gaillard (Anne-Marie,

une époque révolue qui célébrait la théâtralisation de la vie, Gaillard enseignait aux jeunes filles l'art d'orner le discours, de manière à briller sur la scène du monde par la grâce d'une parole aimable, à la fois piquante et enjôleuse. Si le manuel de Doublet recueille assurément l'héritage de cette culture galante et mondaine, il lui confère également les couleurs du temps présent, alors marqué par le lyrisme romantique et le projet de réenchantement du monde qu'irrigue le retour au catholicisme, comme l'indique notamment le choix de plusieurs exemples tirés de la poésie sacrée, du poète anglais Young, de Jean-Jacques Rousseau ou, encore, de Chateaubriand. C'est ainsi que, lorsqu'il s'agissait d'illustrer ce que la rhétorique entend par « style modéré ou tempéré », Gaillard tirait ses exemples des pages les plus tendres de Racine, Fénelon, Voltaire, Madame Deshoulières ou Fontenelle, afin de mieux faire sentir en quoi ce style sert à rendre les passions « qui portent un caractère de douceur », tels l'amitié et, surtout, l'amour, « non pas cet amour violent [...] que [...] la jalousie, la rage escortent [...] ; mais un amour de sensibilité, d'affection, de tendresse, dont l'union des cœurs et la félicité sont les fruits délicieux³⁸ ». Si Doublet prolonge bel et bien cet esprit en n'hésitant pas à citer les vers d'une pastorale de Bernis, il l'infléchit néanmoins, en préférant généralement aux sentiments de tendresse qu'éveille l'amour ceux qu'inspire le spectacle de la nature. On retrouve même dans sa *Rhétorique* des bergers d'un genre tout nouveau, bien plus sages que ne l'étaient ceux du XVIII^e siècle et désormais animés d'une ferveur toute religieuse, comme dans cette « Prière du soir des premiers Chrétiens », reprise de Chateaubriand et décrivant un paysage bucolique où « les bergers et les moissonneurs » se mettent « à

comtesse de Beaufort d'Hautpoul, *Rhétorique de la jeunesse, ou Traité sur l'éloquence du geste et de la voix, par madame la comtesse d'Hautpoul [sic]*, Paris, Bossange frères, 1825).

³⁸ Gabriel-Henri Gaillard, *Essai de rhétorique française à l'usage des jeunes demoiselles, avec des exemples tirés, pour la plupart, de nos meilleurs orateurs et poètes modernes*, seconde édition, revue, corrigée et augmentée, Paris, Huart et Moreau fils, 1746, p. 146.

genoux sur du chaume» pour prier Dieu de les couvrir «de la robe d'innocence et d'immortalité [...] de nos premiers pères³⁹».

En même temps, ce parti pris en faveur du temps présent et des élans qui le portent vers de nouveaux objets ne saurait seul expliquer le choix de Doublet, puisque d'autres possibilités s'offraient encore, avec notamment un ouvrage de Grandperret que possèdent les Ursulines et qui était paru sous le titre de *Traité classique de littérature contenant les humanités et la rhétorique*⁴⁰. Il s'agit d'un manuel à vocation pédagogique, dont la forme est celle d'un catéchisme, et il est résolument moderne, affichant partout cet esprit positif, voire positiviste si fort en vogue au XIX^e siècle. Par exemple, la rhétorique y est définie comme une «science qui règle [...] l'exercice de la parole» et qui est fondée «sur des principes certains, d'où l'on déduit des connaissances positives⁴¹». En 1844, on ne saurait être plus moderne! Cependant, ce positivisme bannit tout ce qui sent trop l'ornement, à commencer par ces «pensées stériles qui ne disent rien pour l'instruction de l'auditeur⁴²». Ce terme de «pensées», la rhétorique classique s'en servait, rappelons-le, pour traduire la notion latine de «*sententiæ*», laquelle désigne les traits d'esprit qui, à la faveur d'une formule vive et concise, donnent à une idée une tournure frappante, badine ou élégante, caressante ou ardente. Or, c'est précisément l'étude de ces tournures qui, par-dessus tout, intéresse la *Rhétorique des demoiselles* à laquelle décident de recourir les Ursulines. Ces «pensées plus rares et plus choisies, qui de temps en temps brillent dans le discours par leur simplicité, leurs grâces ou leur grandeur⁴³», Doublet en propose même une ample typologie

³⁹ Doublet, *Rhétorique des demoiselles*, p. 148-149.

⁴⁰ Claude-Louis Grandperret, *Traité classique de littérature contenant les humanités et la rhétorique*, tome II traitant pour la rhétorique: 1. de la rhétorique, 2. de l'éloquence, Lyon, chez Pélagaud et Lesne, 1839. Aux Archives du monastère des Ursulines-de-Québec, le document porte la cote BA-2-2-22.

⁴¹ Grandperret, *Traité classique de littérature*, p. 5.

⁴² *Ibid.*, p. 5.

⁴³ Doublet, *Rhétorique des demoiselles*, p. 52.

qui s'étend sur quelques dizaines de pages où se succèdent définitions et exemples, depuis les pensées « simples », « naïves », « fines », « délicates », « tendres », « gracieuses » ou « enjouées » jusqu'à celles qui se veulent « vives », « énergiques », « grandes », « magnifiques », « nobles », « hardies » ou « sublimes⁴⁴ ».

Mais qu'est-ce, par exemple, qu'une pensée « délicate » ? C'est, précise l'auteur, « la même qu'une pensée fine », mais qui « ajoute à la finesse quelque chose de tendre et de gracieux qui est dans le sentiment⁴⁵ », comme le fait voir cet exemple d'un « Madrigal à Madame de Martel » :

Le tendre Appelle un jour, dans ces lieux tant vantés,
Qu'Athènes sur ces bords consacrait à Neptune,
Vit au sortir de l'onde éclater cent beautés,
Et, prenant un trait de charme de chacune,
Il fit de sa Vénus le portrait immortel.
Si de son temps avait vécu Martel,
Il n'en aurait regardé qu'une⁴⁶.

Attribués à un certain Alexandre Lainé (1650-1710) par Voltaire, qui les considère justement comme les « seuls [...] délicats qu'on ait⁴⁷ » gardés de cet auteur, ces vers devaient connaître une brillante carrière dans les divers dictionnaires, manuels et anthologies, qui en firent longtemps un morceau de prédilection⁴⁸. De fait, au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, la délicatesse que leur accorde Voltaire représente une notion autour de laquelle s'était cristallisée l'une des dominantes du goût. C'est ce qu'atteste, entre autres, *La manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit* du jésuite Dominique Bouhours, qui

⁴⁴ *Ibid.*, p. 52-78.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 60-61.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 61.

⁴⁷ Voltaire, « Lainé ou Lainez (Alexandre) », *Catalogue de la plupart des écrivains français qui ont paru dans le Siècle de Louis XIV*, dans *Cœuvres complètes de Voltaire*, tome 8, Paris, Hachette, 1859, p. 442.

⁴⁸ Voir, entre autres, Antoine Denis Bailly, « Galanterie », *Dictionnaire poétique d'éducation*, tome 1, Paris, Vincent, 1775, p. 647 ; ou encore Henri Larivière, *Anthologie française*, tome 2, Paris, J. J. Blaise, 1816, p. 330.

observait que « la délicatesse a cela de propre [...] que le sens qu'elle contient n'est pas si visible ni si marqué: il semble d'abord qu'elle le cache en partie, afin [...] qu'on le devine⁴⁹ ». Catégorie essentielle de l'analyse rhétorique à l'âge classique, la délicatesse correspond, en somme, à autant de manières détournées de faire entendre ce qu'on feint de ne pas dire et suppose, par conséquent, la présence en creux d'un sens virtuel livré à la sagacité interprétative du lecteur ou de l'interlocuteur. Il s'agit évidemment de l'un des principaux agréments auxquels recourt la poésie galante et, à ce titre, la délicatesse d'une pensée illustre au mieux la conception générale que propose de l'éloquence la *Rhétorique des demoiselles*, du moins si l'on en juge par la dédicace de l'ouvrage, où Doublet insiste sur tout ce qui est capable de fournir des grâces au discours. N'y invite-il pas ses élèves à « cueillir les fleurs de l'Éloquence », afin d'« apprendre à plaire, à instruire et à toucher⁵⁰ » au moyen d'un art « de perfectionner [le] langage, de le polir, de l'orner⁵¹ »?

Dans cette entreprise qui place au cœur d'une éducation moderne la maîtrise des agréments du langage, les jeunes filles sont alors invitées à se tourner vers quelques modèles prestigieux. C'est tantôt La Fontaine le fabuliste, qui apprend que « la philosophie est sœur de la poésie comme de l'éloquence, et [qu']elles se plaisent à se trouver réunies [...] dans les genres les plus gracieux et les plus simples⁵² »; tantôt les femmes illustres de l'Antiquité: Cornélie, mère des deux Gracques, ou Aurélie, mère de Jules César⁵³; tantôt ces « femmes savantes, qui ont rendu leur nom célèbre par leurs écrits et leur profonde érudition⁵⁴ ». Ces références forment un

⁴⁹ Dominique, Bouhours, s. j., *La manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, Paris, Florentin Delaulne, 1687; réimpression, avec introduction et notes de Suzanne Guellouz, Toulouse, Université de Toulouse-Le-Mirail, 1988 [1705], p. 160.

⁵⁰ Doublet, *Rhétorique des demoiselles*, p. v-vi.

⁵¹ *Ibid.*, p. vi-vii.

⁵² *Ibid.*, p. 10.

⁵³ *Ibid.*, p. vi.

⁵⁴ *Ibid.*, p. vi.

faisceau de figures mémorables en fonction desquelles se façonne l'*ethos* discursif de la femme de lettres⁵⁵. Voilà, du moins, ce que dénote la place privilégiée qu'accorde la *Rhétorique des demoiselles* à une poétesse telle Madame Deshoulières⁵⁶, que Doublet cite si volontiers et dont les pastorales et les bergeries permettent de placer les leçons de l'art de dire qu'il professe sous la triple autorité des « femmes savantes », d'une Antiquité galante et d'un goût pour « les genres les plus gracieux et les plus simples ». Dans tous les cas, ces modèles prestigieux se rattachent à un univers culturel disparu : celui de la civilisation de l'Europe galante des XVII^e et XVIII^e siècles.

En offrant ces modèles à l'imitation des jeunes filles, la *Rhétorique des demoiselles* obéit enfin à l'ambition générale du cours de rhétorique, qui doit favoriser l'éclosion d'une parole éloquentes à la faveur d'exemples mémorables, comme l'atteste Doublet lui-même qui, parfois, n'hésite pas à citer les productions de ses propres élèves⁵⁷. Aussi voit-on de même le programme d'études que décrit le Règlement de 1844 bientôt susciter la création d'un journal de collègue, *Le Papillon littéraire*, qui paraît de 1855 à 1864 et dont le nom seul se fait à l'évidence l'écho d'une certaine conception de la rhétorique pour laquelle les principaux mérites d'un art de bien dire tiennent aux grâces et aux agréments du discours. Au reste, cette publication se voulait « l'organe de diffusion » des travaux de la Société littéraire des Ursulines de Québec, dont les activités témoignent à la fois de la vitalité culturelle de l'établissement et de sa vocation à assurer la reconnaissance des talents de ses élèves auprès d'un public élargi, « constitué de l'ensemble des [...] parents

⁵⁵ Sur ces questions, voir notamment Kim Galdu, « Mises en scène de la *vox femina* chez Paul Desforges-Maillard », dans Christine Arsenault *et al.* (dir.), *De la parole à l'écrit : formes, fonctions et représentations de l'oralité sous l'Ancien Régime*, Paris, Éditions Hermann (à paraître).

⁵⁶ Voir, entre autres, Doublet, *Rhétorique des demoiselles*, p. 83-84.

⁵⁷ Voir *Ibid.*, p. 127.

et des nombreux visiteurs de la communauté⁵⁸ ». Rhétorique et littérature participent même, à ce titre, d'une véritable politique de la distinction sociale, dont l'abbé Maguire saura d'ailleurs tirer habilement parti en persuadant les Ursulines de solliciter des subsides de la Chambre d'assemblée et, à cette fin, d'inviter ses députés à une réception dont le journal *Le Canadien* publiait, le 14 janvier 1836, le compte rendu suivant :

Hier l'après-midi, M. l'Orateur et presque tous les membres de la Chambre d'Assemblée présents en ville, furent visiter le couvent des dames Ursulines de cette ville. Les élèves de ces dames répétèrent devant ces messieurs une pièce dramatique sacrée, qui aurait seule, par la manière dont elle fut débitée, donné la plus haute idée de l'éducation classique que les jeunes personnes du sexe puisent dans cette pieuse institution⁵⁹.

À la lecture de ce texte se devine sans peine le destin de femme du monde de ces jeunes filles. Au sortir du couvent, « l'éducation classique » qu'elles auront reçue et dont s'enchantent à la fois « les membres de la Chambre d'Assemblée » et le journaliste du *Canadien* les prépare, bien sûr, à s'unir avec des jeunes gens qu'elles auront pour tâche de faire briller en société et parmi lesquels se retrouvent, de fait, certains des représentants les plus illustres du XIX^e siècle québécois, qu'il s'agisse « de Philippe Aubert de Gaspé, de Louis-Joseph Papineau, de Sir Étienne Taché, de l'honorable juge Elzéar Bédard, de Sir Louis-Hyppolyte La Fontaine, de Sir Thomas Chapais⁶⁰ ». En même temps, le Règlement de 1844 permet de mieux comprendre en quoi cette éducation participe d'une configuration culturelle dont la complexité tient à la capacité qu'auront eue les Ursulines à imaginer un programme pédagogique qui sache s'adapter aux

⁵⁸ Voir Julie Roy et Chantal Savoie, « De la couventine à la débutante : signature féminine et mise en scène de soi dans la presse au XIX^e siècle », *La lettre et la presse : poétique de l'intime et culture médiatique*, [En ligne], [www.medias19.org/index.php?id=318] (12 janvier 2017).

⁵⁹ Cité par Chabot, « Les Ursulines de Québec en 1850 », p. 89.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 91.

exigences de modernité de ces nouvelles élites, tout en plaçant leurs aspirations à la distinction sociale sous l'égide de références culturelles intimement liées au souvenir de la société d'Ancien Régime, dont la civilisation se prolongeait ainsi au cœur de la société bourgeoise du XIX^e siècle.



Portrait de groupe des « jeunes gens » en lecteurs, en écrivains et en professeurs (1830-1850)¹

Micheline Cambron
Université de Montréal et CRILCQ

À Yvan Lamonde

Résumé

Les années 1840 ne sont pas seulement celles qui suivent les rébellions, elles sont marquées par de nombreuses initiatives liées à la formation de la jeunesse. Les journaux à bas prix de François-Xavier Garneau (*L'Abeille canadienne*, *L'Institut*), ceux de James Huston (*L'Artisan*), de Napoléon Aubin (*Le Castor*) et de Louis-Octave LeTourneau (*La Revue canadienne*) accompagnent la mise en place d'associations qui font de l'éducation, du perfectionnement des jeunes gens leur objectif cardinal. Ces jeunes gens sont ceux qui ont, dès les années 1820 et surtout 1830, profité de la mise en œuvre d'une stratégie de scolarisation pour tous dans le Bas-Canada, laquelle se déploie dans les écoles d'enseignement mutuel et dans les écoles de syndics. Parallèlement naissent les premiers gestes médiatiques appelant la création d'une littérature canadienne et les premières œuvres qui explicitement s'en réclament. Dans ce mouvement général, les jeunes gens se font tour à tour, et les uns pour

¹ Je remercie le CRSH et le FRQ dont les subventions des deux dernières décennies m'ont permis de rassembler les matériaux à l'origine de la présente réflexion. Je remercie également les nombreux assistants de recherche et les étudiants qui ont soutenu et stimulé ma réflexion et Mathilde Cambron-Goulet pour ses commentaires éclairés.

les autres, lecteurs, écrivains et professeurs. Durant près de deux décennies, une vision mutualiste de l'éducation traverse le discours culturel, invite à la construction d'un espace public dynamique et soutient, grâce à des figures et à des œuvres phares, le désir de créer une culture nationale.

Abstract

The decade of 1840 is not only the one following the rebellions, it is also characterized by numerous actions dedicated to educational development of the youth. The low-cost periodics of François-Xavier Garneau (L'Abeille canadienne, L'Institut), those of James Huston (L'Artisan) and Napoléon Aubin (Le Castor) and, in a way, Revue canadienne of Louis-Octave LeTourneux, must be viewed in that perspective. All those go side-by-side with the creation, in Quebec and Montreal, of associations aimed to a reciprocal education of young and less young men, seen as the base of intellectual fulfilment. Those young men had the opportunity to benefit of the establishment of new educational grounds in the Bas-Canada: peer learning (Lancastrian) schools and syndics schools. Simultaneously, medias begin to encourage the emergence of a French Canadian literature and the first important pieces are published. In that general movement, the young men act as readers, writers and teachers. During the decades of 1830 and 1840, a strong commitment in education by the peers ran through the social discourse, contributed to enlarge and vitalize the participation of the youth in public space and sustained, thanks to major actors and flagship productions, the desire to create a national French culture in Canada.

Les décennies 1830 et 1840 sont marquées, au Québec, par de nombreuses initiatives liées à la formation de la jeunesse. Les journaux à tarif réduit de François-Xavier Garneau précèdent ou accompagnent la mise en place d'associations qui feront de l'instruction que se prodiguent mutuellement des jeunes gens leur objectif cardinal. La mémoire commune a retenu le nom de l'Institut canadien de

Montréal, fondé en 1844², mais il faudrait aussi parler de la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques, fondée en 1843, de la Société de discussion de Québec, fondée en 1843, de la Société des amis, fondée à Montréal en 1844³, et de toutes sortes d'initiatives plus modestes⁴. La multiplication à Québec, et ensuite à Montréal, de «cours d'instruction populaire» et de «lectures» organisés par diverses instances semble s'inscrire dans un mouvement général d'enthousiasme à l'égard de l'acquisition de connaissances, dont on peut croire qu'il a été préparé par une alphabétisation issue de la fondation d'écoles, gratuites⁵ ou non, privées, de fabriques ou de syndicats, et par plus d'une décennie de discussions publiques sur l'éducation

² Grâce aux travaux d'Yvan Lamonde, en particulier *Gens de parole: conférences publiques, essais et débats à l'Institut canadien de Montréal 1845-1871*, Montréal, Boréal, 1990. L'Institut est fondé en 1844, et la première séance publique a lieu en janvier 1845.

³ Fondée par Lactance Papineau en novembre 1844, cette association prend le relais de la Société littéraire, fondée en 1837 par son frère Amédée Papineau. Yvan Lamonde et Sophie Montreuil (dir.), *Lire au Québec au XIX^e siècle*, Montréal, Éditions Fides, 2003, p. 99.

⁴ La lecture de *L'Artisan* et du *Castor* permet, pour les années 1842-1845, de découvrir de nombreuses activités «instructives», liées à Québec à des associations de divers types.

⁵ Certaines entreprises sont d'envergure, comme celle de la Société d'éducation du district de Québec, présidée par Joseph-François Perrault, fondée en 1821. Cette société rassemblait plusieurs notables de Québec préoccupés par l'éducation. Il s'agissait de scolariser gratuitement les enfants pauvres de la ville, dont le nombre était estimé à 1 000. Une école fut ouverte «avec 90 enfants et [...] allait en compter 415 en 1833, filles et garçons, Canadiens et Irlandais» et celle de la Société d'école britannique et canadienne de Québec, fondée en 1823, également par Perrault, sans enseignement religieux autre que la lecture de la Bible, et qui aurait reçu, de sa fondation à 1837, 2 360 enfants des deux sexes et préparé 46 maîtres capables d'enseigner d'après le système de Joseph Lancaster. Perrault fonda trois autres écoles, une de garçons et une de filles au faubourg Saint-Louis, en 1830 et, vraisemblablement, entre 1830 et 1833, une école pratique d'agriculture sur les bords de la rivière Saint-Charles en 1832. Ces informations sont tirées de Claude Galarneau, «PERRAULT, JOSEPH-FRANÇOIS», *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 7, Québec, Université Laval; Toronto, University of Toronto, 2003, [En ligne], [http://www.biographi.ca/fr/bio/perrault_joseph_francois_7F.html] (10 mars 2017).

précédant et entourant la promulgation de la Loi des écoles de syndics (1829-1836)⁶. Il faut remarquer que, dans le cadre des associations nouvelles qui se mettent en place à partir de la fin des années 1830, le désir d'apprendre est capital (cours, conférences, essais, débats). L'engouement lié à la prise de parole et aux discussions qui en découlent est perceptible dans les journaux qui rendent compte de ces activités, trop souvent réduites dans notre mémoire à celles de l'Institut canadien de Montréal. Outre le fait que cela élude leur importance dans la ville de Québec, cela empêche de comprendre l'évolution d'un certain rapport au savoir, marqué par la foi dans la gratuité scolaire, dans les vertus de l'autonomie intellectuelle et en l'émancipation démocratique⁷. Les travaux récents de Louise Bienvenue, d'Ollivier Hubert et de Christine Hudon, de même que ceux de Jean-Pierre Proulx, de Christian Dessureault et de Paul Aubin jettent un éclairage nouveau sur les pratiques éducatives concrètes qui modelèrent ceux que les périodiques désignent comme les «jeunes gens⁸». La lecture des périodiques qui leur sont explicitement destinés permet aussi de mieux comprendre leurs activités et leurs projets. Nous nous appuyons donc ici sur l'analyse de divers types de discours, depuis les prospectus qui rendent explicites les objectifs poursuivis par les journaux

⁶ Voir Jean-Pierre Proulx, avec la collaboration de Christian Dessureault et de Paul Aubin, *La genèse de l'école publique et de la démocratie scolaire au Québec: les écoles de syndics 1814-1838*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, en particulier p. 139-182.

⁷ Ces mouvements sont aussi présents en France, et de récents travaux leur ont été consacrés. Pour un état de ces travaux, voir Emmanuel Fureix et François Jarrige, «Vers une culture démocratique?» dans *La modernité désenchantée: relire l'histoire du XIX^e siècle français*, Paris, La Découverte, 2015, p. 156-165.

⁸ Louise Bienvenue, Ollivier Hubert et Christine Hudon, *Le collège classique pour garçons: études historiques sur une institution québécoise disparue*, Montréal, Éditions Fides, 2014; Proulx et al., *La genèse de l'école publique et de la démocratie scolaire au Québec*. Sur les pratiques pédagogiques de l'enseignement simultané, voir Paul Aubin, «La formation à l'enseignement dans une communauté enseignante: les Frères des écoles chrétiennes du Québec 1837-1980», *Historical Studies in Education = Revue d'histoire de l'éducation*, vol. 28, n° 2 (automne 2016), p. 30-31, [En ligne], [http://historicalstudiesineducation.ca/index.php/edu_hse-rhe/article/view/4494/4729] (9 mars 2017).

destinés aux «jeunes gens» jusqu'à des extraits de textes littéraires, afin d'approfondir ce portrait de groupe qui vise à mettre en lumière l'intrication de la conception du savoir qui est la leur et du premier mouvement coordonné de création d'une littérature nationale.

Des «jeunes gens»

Attardons-nous d'abord à ces «jeunes gens» dont la figure traverse de toutes sortes de manières le discours culturel de l'époque. C'est à eux que s'adresse l'appel «À la jeunesse canadienne» du *Populaire*, désireux, en 1837, de guider les jeunes écrivains⁹. C'est aussi eux qui sont mis en scène, d'une manière toute balzacienne, dans *L'influence d'un livre*¹⁰ et qui, au théâtre, dans les pièces de Pierre Petitclair¹¹, triomphent des vieux barbons et de leur naïveté. Ce sont eux, les jeunes écrivains canadiens méprisés, que Joseph Doutre défend dans la préface de son roman *Les fiancés de 1812*¹²; eux encore qui seront interpellés par la *Revue canadienne*¹³ et qui y écriront. À eux enfin,

⁹ «À la jeunesse canadienne», *Le Populaire*, Montréal, 10 avril 1837. Cet appel est reproduit dans *Le Télégraphe = The Telegraph*, Québec, 14 avril 1837. Ce bihebdomadaire a été fondé par Philippe Aubert de Gaspé fils et Napoléon Aubin.

¹⁰ Dans les chapitres «L'Autopsie» et «Un jeune médecin» (Philippe Aubert de Gaspé fils, *L'influence d'un livre*, Boréal compact, 1996, p. 65-[72] et 107-[113]; première édition, Québec, William Cowan et fils, 1837).

¹¹ Pierre Petitclair, *Griphon, ou la Vengeance d'un valet, comédie en trois actes*, Québec, William Cowan, imprimeur, 1837; *La donation*, créée le 16 novembre 1842, publiée dans *L'Artisan* (15, 22, 26, 29 décembre 1842). Il n'existe pas d'édition contemporaine outre la traduction parue dans Leonard E. Doucette, *The Drama of Our Past: Major Plays from Nineteenth-Century Quebec*, Toronto, University of Toronto Press, 1997.

¹² «Nous nous consolons volontiers des critiques si l'humilité de notre nom peut faire comprendre à nos jeunes amis qu'ils sont plus capables qu'ils ne le pensent», écrit Doutre, après avoir défendu les tentatives littéraires des jeunes Canadiens contre les prétentions des faux Parisiens pleins de fatuité et contre les vieillards «à qui l'âge n'a pas laissé de dents [pour] goûter les fruits dont la dureté fait l'envie des jeunes mâchoires» (Joseph Doutre, *Les fiancés de 1812*, Montréal, Louis Perrault, imprimeur, 1844, p. xx).

¹³ «Nous faisons [sic] surtout un appel à nos jeunes compatriotes canadiens, de toutes professions, de tous états, de toutes conditions; ce journal est le leur» (Louis-O. LeTourneur, «Prospectus», *Revue canadienne*). Le texte est daté du

tout au moins à ceux qui sont « studieux », que sera d'abord destiné *Le répertoire national*, en 1848¹⁴. Ils s'y retrouveront d'ailleurs nombreux à titre de signataires de pièces diverses¹⁵.

Qui sont ces « jeunes gens » ? Disons que ce sont des jeunes hommes encore en formation. Le terme revient de manière récurrente dans les textes de l'époque. L'une des associations nouvelles a même porté, durant quelques mois, le nom de Société littéraire des jeunes gens avant de devenir la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques. Marc Lebel évalue que l'âge médian des 21 fondateurs de la Société dont nous connaissons la date de naissance se situe autour de 20 ans¹⁶ ; Il insiste aussi sur la diversité de leur profil (ils sont professionnels, artisans ou ouvriers), frappé qu'il est, et avec raison, par les écarts sociaux que ces sociétés semblent vouloir gommer, ce qui témoigne de la mission égalitariste et démocratique portée, selon eux, par l'éducation¹⁷. Lamonde insiste,

14 décembre 1844 et jouxte un texte assez différent en anglais, également signé par LeTourneux, qui est propriétaire et rédacteur du périodique. Ce premier numéro porte, après la page couverture, un texte intitulé « Aux membres de la Société des amis », qui insiste sur la mission éducative de la société, dont les membres sont tendus vers « le grand but de notre perfectionnement moral et intellectuel ».

¹⁴ *Le répertoire national ou Recueil de littérature canadienne* est destiné aux jeunes gens studieux, aux écrivains canadiens et aux amoureux de la littérature nationale. Voir James Huston, *Prospectus*, Québec, *Le Canadien*, 29 octobre 1847 et « Introduction », *Le répertoire national ou Recueil de littérature canadienne*, compilé et publié par James Huston, membre de l'Institut canadien de Montréal, Montréal, Imprimerie Lovell et Gibson, 1848-1850, p. III. Voir, à ce propos, Micheline Cambron, « "Place aux textes !" : littérature québécoise et injonctions de lecture » (à paraître).

¹⁵ David Hayne fait remarquer que les récits du *Répertoire national* dont les auteurs sont identifiables « appartiennent à une même génération, c'est-à-dire que tous sont nés autour de 1820, plus précisément entre 1812 et 1825 » (« L'influence des auteurs français sur les récits de 1820 à 1845 », dans Maurice Lemire (dir.), *Le romantisme au Canada*, Québec, Nuit blanche éditeur, p. 45, coll. « Les Cahiers du CRELIQ »).

¹⁶ Marc Lebel, « François-Xavier Garneau et la Société de discussion de Québec », dans Gilles Gallichan, Kenneth Landry et Denis Saint-Jacques (dir.), *François-Xavier Garneau, une figure nationale*, Québec, Éditions Nota bene, 1998, p. 100.

¹⁷ « Ses membres [ceux de la Société] se réunissent tous les samedi pour discuter "de littérature, de sciences, d'arts, de morale, de politique". Composée de "jeunes

quant à lui, sur le jeune âge auquel les membres de l'Institut canadien prennent la parole pour la première fois¹⁸. Il s'appuie sur des textes de Joseph Doutre, qu'il considère comme le « chroniqueur le plus sensible de cette génération » et suggère que les activités de l'Institut canadien seraient l'affaire des « jeunes gens » marqués par l'impasse politique et culturelle de 1840¹⁹. La désignation générale de ces « jeunes gens » comme professionnels ou « jeunes bourgeois », par Fernand Dumont, entre autres, n'est évidemment pas fautive, mais elle efface, sinon les origines concrètes de ces jeunes gens, – sur lesquelles Dumont, pourtant, insiste : ils sont « [i]ssus d'un milieu populaire très particulier²⁰ » – du moins le rapport singulier à la connaissance qui est le leur. Ces jeunes gens, attachés à la mentalité libérale, pour lesquels « l'instruction mutuelle est un capital, le savoir, un avoir²¹ » et qui feront du tournant de la décennie 1840 une période particulièrement riche sur le plan littéraire, ont un rapport singulier à la connaissance.

Insistons d'abord sur la nature de leurs formations respectives. Il ne suffit pas, en effet, de les rattacher à un collège pour pouvoir les fondre en une seule classe sociale. Plusieurs sont allés au collège, mais nous ne savons pas toujours bien ce que cela recouvre car il est manifestement erroné de croire que la formation était la même pour tous. Nous avons tendance à projeter sur les parcours académiques et intellectuels de ces jeunes gens les catégories qui sont les nôtres et à leur imaginer des cursus identiques. Ce n'était manifestement

gens de toutes les classes, de toutes les professions et métiers", "d'étudiants en droit, en médecine, d'artistes et d'artisans", elle "cherche à répandre le goût de la discussion utile parmi la jeunesse et la classe ouvrière", *Ibid.*, p. 95. Lebel tire ses citations d'articles de journaux parus dans *Le Canadien*, *L'Artisan* et *Le Fantasque*, en mars 1843 (*Ibid.*, note 26, p. 149).

¹⁸ Lamonde, *Gens de parole*, p. 48.

¹⁹ *Ibid.*, p. 29-33.

²⁰ Fernand Dumont, « Idéologie et conscience historique dans la société canadienne-française du XIX^e siècle », dans Jean-Paul Bernard (dir.), *Les idéologies québécoises au 19^e siècle*, Montréal, Les éditions du Boréal express, 1973, p. 61-82.

²¹ Lamonde, *Gens de parole*, p. 28.

pas le cas. Né en 1824, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau est en 4^e en 1831-1832 ; au même moment, François-Réal Angers, né en 1812, fait sa classe de rhétorique (2^e). Autre exemple, Pierre Petitclair, sorte de *whiz kid* du Petit Séminaire, quitte le collège en début de troisième classe (celle de rhétorique), mais n'aura été étudiant que quatre années, ayant fait cinq années en quatre²². Bien que plus jeune de quatre ans que Garneau, il entrera comme lui dans la vie active en 1830²³. D'où tient-il la formation préalable qui lui a permis une telle progression ? Comme Garneau, il a fréquenté une école de Joseph-François Perrault, peut-être au même moment. C'est dire que cette école pratiquant l'enseignement mutuel a sans doute pesé considérablement dans son éducation. Perrault fut un ardent défenseur de la méthode d'enseignement mutuel de Joseph Lancaster, qu'il pratiqua en y apportant « des modifications avantageuses », selon le journal *Le Canadien* du 30 septembre 1833²⁴. Cet enseignement, qui rompt avec celui qui, traditionnellement, repose sur le face à face entre l'élève et le maître, vise de grands groupes et mise sur l'enseignement par les pairs. Il jouit alors d'un grand prestige²⁵.

²² Fiche d'élève de Pierre Petitclair, Liste des élèves du Petit Séminaire (Manuscrit [cahier] n° 5 et Ordo Locorum, Fonds du Petit Séminaire de Québec [Musée de l'Amérique française]. Voir aussi Noël Baillargeon, *Histoire du Séminaire de Québec de 1800 à 1850*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1994, p. 279-280. Pour une biographie mise à jour de Pierre Petitclair, voir Micheline Cambron et Louise Frappier, « Pierre Petitclair, la vie et l'œuvre d'un écrivain invisible », dans Pierre Petitclair, *Une partie de campagne : comédie en deux actes*, texte établi et annoté par Micheline Cambron et Louise Frappier, avec la collaboration de Mathilde Cambron-Goulet, Montréal, Alias [groupe Nota bene], 2017, p. 137-153.

²³ Tous deux seront des employés d'Archibald Campbell, lequel est aussi membre de la Société d'éducation de Québec. On trouve la liste des membres fondateurs de la Société, dans Proulx *et al.*, *La genèse de l'école publique et de la démocratie scolaire au Québec*, p. 67.

²⁴ *Ibid.*, p. 334.

²⁵ Sur l'enseignement mutuel, voir les travaux de Christian Nique, dont *Comment l'école devint une affaire d'État (1815-1840)*, Paris, Nathan, 1990, et l'article, plus récent, de Sylvie Jouan : « Enseignement mutuel et enseignement simultané :

Nous savons désormais, grâce aux travaux de Bienvenue, de Hubert et de Hudon, qu'une formation dans un collège pouvait revêtir des formes très variées, que la mixité des âges, des classes sociales et des cursus était la règle plutôt que l'exception²⁶. Certains programmes, commerciaux, industriels, agricoles, commencent à susciter l'intérêt des chercheurs. D'autres initiatives demeurent encore mystérieuses, comme les classes lancastriennes du Petit Séminaire de Québec (1830-1837) mises en œuvre par Jean Holmes, sous la responsabilité de l'abbé J.-F. Baillargé, et dont les listes de 1830-1831 et de 1831-1832 (respectivement 103 et 93 inscrits) ont été conservées dans les archives du Séminaire même si l'enseignement mutuel a été interdit par le pape Léon XII en 1824²⁷ (!) (figure 1). Chose certaine, la formation variait selon les collèges, et le latin ne constituait pas une matière universellement enseignée²⁸. De plus, la plupart des étudiants qui suivaient la filière latine ne terminaient pas le programme entier du *ratio studiorum*. La cléricature, par exemple, ne le requérait aucunement, comme le prouve le statut de notaire de François-Xavier Garneau, qui n'avait pas du tout fréquenté le collège²⁹.

quelle conception de l'apprentissage se cache derrière le choix pédagogique du mode simultané par le Ministère Guizot en France?», 2015, [En ligne], [www.meirieu.com/PATRIMOINE/mutuel_simultane_jouan.pdf] (9 mars 2017).

²⁶ Bienvenue, Hubert et Hudon parlent pour les collèges d'un éventail de formations, par exemple, de filières commerciales et industrielles. Les variables qui segmentent la population des collèges peuvent être visualisées dans les nombreux tableaux du chapitre d'Ollivier Hubert, «Le Collège de Montréal et ses clientèles au XIX^e siècle : multiplicité des attentes et pluralité de l'offre», dans Bienvenue, Hubert et Hudon, *Le collège classique pour garçons*, p. 55-87.

²⁷ Liste manuscrite des élèves du Séminaire pour 1829-1830, Fonds du Petit Séminaire de Québec. Si l'on ajoute ces élèves à ceux des trois écoles de Perrault, respectivement fondées en 1821, en 1823 et en 1830, la région de Québec aurait compté en 1829-1830 au moins 400 élèves instruits selon la méthode d'enseignement mutuel.

²⁸ Hubert, «Le collège de Montréal et ses clientèles au XIX^e siècle», p. 72-75.

²⁹ Les biographies sont concordantes sur ce point (Pierre Savard et Paul Wyczynski, «GARNEAU, FRANÇOIS-XAVIER», *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 9, Québec, Université Laval; Toronto, University of Toronto, 1977, [En ligne],

plus ou moins longue dans une des écoles d'enseignement mutuel de Joseph-François Perrault ou, à Montréal, de l'enseignement d'une des nombreuses « écoles privées dirigées par des laïcs dans lesquelles on enseigne surtout en anglais³¹ ». Les plus jeunes pourront avoir eu accès à l'enseignement dispensé dans une des écoles de fabriques ou de syndics, collectivement portées par une « volonté ferme de généraliser l'éducation³² », à partir de 1829. Il est aussi loisible à tous de s'appuyer pour progresser sur l'aide de proches et sur la lecture de manuels ou de journaux faisant la promotion de l'apprentissage autonome, lequel peut alors s'appliquer autant à la lecture qu'à la chimie³³. Certains ont également eu un accès privilégié à des bibliothèques privées³⁴. La variété des parcours, fortement individualisés, rend malaisée toute définition précise d'une classe d'âge à laquelle renverrait l'expression « jeunes gens ».

³¹ Voir Andrée Dufour, « Diversité institutionnelle et fréquentation scolaire dans l'île de Montréal, en 1825-1835 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 41, n° 4 (1988), p. 507-536. Cité par Proulx, dans *La genèse de l'école publique et de la démocratie scolaire au Québec*, p. 7.

³² Mélanie Bédard, « Compte rendu de Jean-Pierre Proulx, avec la collaboration de Christian Dessureault et Paul Aubin, *La genèse de l'école publique et de la démocratie scolaire au Québec: les écoles de syndics 1814-1838* », *Recherches socio-graphiques*, vol. LVI, n° 2-3 (mai-décembre 2015), p. 543.

³³ *Le Glaneur* (journal fondé par J.-B. Boucher-Belleville) en offre des exemples. Dans un article intitulé « Éducation. Enseignement par soi-même », E. B. présente une méthode d'apprentissage autonome de la lecture pour adultes: « Dès qu'on est parvenu, par exemple à *Calypso étonnée et attendrie* [dans le *Télémaque*] l'élève sait d'ordinaire lire suffisamment pour déchiffrer des livres, *en rapportant ce qu'il ignore à ce qu'il a appris* », décembre 1836 (le soulignement est de l'auteur). Une série d'articles pour « ceux qui veulent pratiquer l'agriculture comme un art » (*Le Glaneur*, avril 1836), tirée par Jean-Baptiste Meilleur de son *Cours abrégé de chimie* (1833), vise aussi à vulgariser la chimie: « Extraits du cours abrégé de leçon de chimie », *Le Glaneur*, numéros d'avril, mai, juin et septembre 1836.

³⁴ Par exemple, Garneau aurait eu accès à la bibliothèque d'Archibald Campbell et Philippe Aubert de Gaspé fils, qui n'a fait qu'un bref « passage attesté au Séminaire de Nicolet, de 1827 à 1829 », selon la « Chronologie » de Rainier Grutman (Philippe Aubert de Gaspé, fils, *L'influence d'un livre*, Montréal, Boréal compact, 1996, p. 139), aurait donc surtout fréquenté la bibliothèque de son père.

Il n'est guère plus facile de circonscrire le groupe en croisant formation et occupation. Par exemple, les typographes, considérés comme des artisans, reçoivent, si l'on excepte la nécessité d'un apprentissage en imprimerie, une formation très variée. Joseph Savard a suivi le programme régulier de six années au Petit Séminaire, tandis que d'autres typographes sont des autodidactes déclarés, comme Stanislas Drapeau et James Huston³⁵. Napoléon Aubin, typographe et imprimeur, a suivi à Genève une formation expérimentale³⁶. Par ailleurs, les typographes constituent un réseau particulièrement vivant : ils fondent à Québec la première association de travailleurs au Canada dès 1836, la Société typographique canadienne, avec « le double but d'être à la fois une société de bienveillance fraternelle et une association d'ouvriers de bonne volonté cherchant mutuellement à s'instruire³⁷ ». Plusieurs typographes sont aussi écrivains ou artistes. Ainsi Napoléon Aubin

³⁵ Huston et Drapeau seront très actifs dans les associations. Tous deux ont commencé leur vie professionnelle comme apprentis-typographes et, sans doute, petits gazetiers au journal *Le Fantastique* de Napoléon Aubin. Ils deviendront d'importants éditeurs.

³⁶ Il est probable que Napoléon [Nicolas-Aimé] Aubin, qui vient de Chêne-Bougeries, tout près de Genève, ait suivi au primaire une formation de type lancastrien. La Société économique était responsable de l'éducation dans le canton de Genève durant la période de formation d'Aubin. Elle semble s'être tournée vers l'enseignement mutuel dès 1820. Dans le rapport annuel de 1821, il est question des frais de construction d'écoles selon la « nouvelle méthode » et de la création d'une « école lancastrienne » derrière le « collège » (Archives d'État du canton de Genève, section 8, Archives de la Société économique, E1). En 1822, le rapport fait état de désordres commis par les élèves à l'école lancastrienne de Chêne (sans doute Chêne-Bougeries). Aubin termine ses études dans un « collège » près de Genève, sous la responsabilité de la Société économique de Genève, où le programme comportait savoirs techniques et musique (Archives d'État, Recensement, G2 cahier 57, folio 228). Il s'agit possiblement de l'École industrielle de la Société des Arts, qui aurait alors été désignée simplement comme « collège » dans le recensement où apparaît Aubin. L'histoire de l'enseignement à Genève durant les années 1820 est marquée par des polémiques et des expérimentations (I.-A. Verchères, « Premiers projets de réforme 1814-1833 », *Histoire du collège de Genève*, publiée sous les auspices du Département de l'Instruction publique, 1896, p. [281]-297).

³⁷ Voir Éric Leroux, « Culture ouvrière et métiers du livre : la Société typographique de Québec, 1836-1872 », *Papers of the Bibliographical Society of Canada*, vol. 42, n° 2 (2004), p. [25]-56.

est flâneur, poète, prosateur, homme de théâtre, musicien, graveur et chimiste³⁸, alors que Joseph Savard fut le plus important metteur en scène à Québec au XIX^e siècle³⁹ (figure 2). Leur présence active dans de nombreuses associations dont la Société Saint-Jean-Baptiste et la Société de discussion de Québec, au côté des professionnels que sont les avocats, les notaires et les médecins, témoigne à la fois du désir très vif d'implication dans la collectivité de la part d'un groupe particulièrement sensible aux enjeux de l'alphabétisation, du désir explicite des associations de réduire les fractures sociales et de la solidarité d'une jeunesse liée par des convictions communes, par-delà les lignes de parti. On remarque aussi le rôle central que jouent alors dans la communauté ceux qui participent de près à la vie médiatique, que ce soit à titre de « publiciste », d'artisan ou d'écrivain. Les « jeunes gens » de Québec constituent donc un milieu plutôt qu'une classe d'âge.

Des « jeunes gens » en lecteurs

C'est à ces « jeunes gens » comme groupe, solidairement, que s'adresse *L'Abeille canadienne* que fonde Garneau en 1833, laquelle vise « la diffusion des connaissances, et le goût de la lecture, en variant les sujets⁴⁰ ». Explicitement associé au modèle du « magasin »

³⁸ Sur Napoléon Aubin, voir Jean-Paul Tremblay, À la recherche de Napoléon Aubin, Québec, Presses de l'Université Laval, 1969, coll. « Vie des lettres canadiennes ». *Le Fantasque* que rédige Aubin possède de grandes qualités littéraires. Voir Lucie Villeneuve, *Le « journal-fiction » Le Fantasque de Napoléon Aubin (1837-1845) : formes théâtrales et romanesques dans le discours journalistique*, thèse de doctorat (études littéraires), Montréal, Université du Québec à Montréal, 2008 ; Myriam Côté, *Les personnages comme maîtres d'œuvre du récit de l'actualité dans le journal Le Fantasque de Napoléon Aubin (1837-1845)*, mémoire de maîtrise (littératures de langue française), Montréal, Université de Montréal, 2015.

³⁹ D'abord membre des Amateurs typographes d'Aubin, sa réputation comme directeur de troupe est bien établie à Québec. La « grande représentation dramatique » durant laquelle est reprise le 22 janvier 1866 la pièce de Petitclair, précédée de *Hariadan Barberousse* (mélodrame en trois actes), est d'ailleurs annoncée comme étant placée « sous l'habile direction de M. Joseph Savard ».

⁴⁰ Sur *L'Abeille canadienne* et *L'Institut*, voir François Gallays, « F.-X. Garneau et le journalisme », dans Paul Wyczynski (dir.), *François-Xavier Garneau : aspects*

Annonces Nouvelles.
SALLE DE MUSIQUE.
GRANDE
Representation Dramatique
 Donnée par le Club des AMATEURS CANA
 DIENS, sous l'habile direction de
M. JOSEPH SAVARD
CE SOIR
LUNDI, 22 janvier 1866
 Le Spectacle sera composé de
 Bibliothèque et Archives nationales du Québec

FIGURE 2 – Publicité d’une représentation de la troupe des Amateurs typographes dirigée par Joseph Savard, *Le Canadien*, 22 janvier 1866.

– le prospectus évoque *Le Magasin pittoresque* (créé à Paris en janvier 1833) et le *Penny Magazine* (créé à Londres en mars 1832) –, l’hebdomadaire est « destiné au peuple, particulièrement à la jeunesse canadienne et aux enfants qui fréquentent les écoles⁴¹ ». Des facilités de paiement sont accordées aux plus pauvres (abonnement payable aux trois mois), et *L’Abeille* peut être achetée au numéro⁴².

littéraires de son œuvre, coll. « Visage des lettres canadiennes », vol. II, Centre de recherches de littérature canadienne-française de l’Université d’Ottawa, Éditions de l’Université d’Ottawa, 1966, p. [47]-63, et Micheline Cambron, « François-Xavier Garneau et la presse : écrire, fabriquer et penser le journal », *Bulletin d’histoire politique*, vol. 27, n° 1 (automne 2018), p. 38-65.

⁴¹ *L’Abeille canadienne*, 7 décembre 1833.

⁴² Le prospectus de *L’Abeille* manifeste une étonnante conscience de classe : « Depuis quelques années, les publications destinées à l’instruction du peuple

La publication ne dure que 10 numéros, vraisemblablement parce que le nombre d'abonnés n'a pas atteint le millier espéré⁴³. Garneau récidive, toujours dans le même esprit, corédigeant avec David Roy l'hebdomadaire *L'Institut. Publication scientifique, industrielle et littéraire*, à partir du 17 avril 1841, afin de témoigner de son appui au projet de création de l'Institut proposé par Alexandre Vattemare⁴⁴. La tentative fait long feu et le dernier numéro paraît le 22 mai 1841. Encore une fois, il s'agissait de proposer un périodique bon marché pour la bourse dégarnie des étudiants et des ouvriers.

James Huston, qui fut d'abord apprenti typographe et signa quelques textes dans *Le Fantastique* sous le pseudonyme de l'Apprenti avant d'accéder au statut de typographe et de signer des lettres publiées dans le même *Fantastique* sous le pseudonyme de l'Artisan⁴⁵, fonde en octobre 1842 le journal *L'Artisan*, selon les mêmes principes, se réclamant d'ailleurs des essais de Garneau. Huston mettra fin à l'expérience en juillet 1843, non sans avoir expliqué que tous les abonnés seront remboursés⁴⁶. Peu après, Napoléon

s'accroissent rapidement, surtout en France et en Angleterre. Les avantages qui en sont déjà résultés sont innapreciables [*sic*]. Jusqu'alors les lumières n'avaient été que le partage des classes riches [...]».

⁴³ Dans le premier numéro de *L'Abeille*, le 7 décembre 1833, on apprend que le nombre de 500 souscripteurs sera nécessaire à l'impression du premier numéro. Le rédacteur vise ensuite mille abonnés. Rappelons que Québec compte 22 101 habitants en 1825. Yvan Lamonde et Claude Beauchamp, *Données statistiques sur l'histoire culturelle du Québec (1760-1900)*, Chicoutimi, Institut interuniversitaire de recherches sur les populations, 1996, p. 19.

⁴⁴ *L'Institut* succède, en le transformant en profondeur, à l'hebdomadaire *Le Journal des étudiants*, publié à partir du 12 décembre 1840.

⁴⁵ À la suite des premières parutions de « Boîte de Pandore », signées *Un apprenti*, une brève polémique s'engage hors des pages du périodique autour de l'identité du signataire. Le journal tranche: il ne s'agit pas du pseudonyme d'une personnalité connue et instruite, mais d'un véritable *apprenti* (*Le Fantastique*, 7 décembre 1840). Pour un échantillon de l'écriture de l'Artisan, voir l'article « Boîte de Pandore », *Le Fantastique*, 8 février 1841. L'entrefilet « L'Artisan », dans *Le Fantastique* du 8 octobre 1842, dévoile indirectement l'identité de l'Artisan en annonçant la publication prochaine du journal.

⁴⁶ Le journal reprend en décembre, racheté par Stanislas Drapeau, mais abandonne alors sa mission de journal à bas prix.

Aubin commence à publier, parallèlement au *Fantasque*, le journal *Le Castor*:

Nous aurons pour objet de fournir aux classes de lecteurs les moins aisés un journal qui par la modicité du prix et son contenu soit tout-à-fait à sa portée. Depuis *L'Institut* qui pour sept shillings et demi par année avait entrepris de publier quatre et parfois six grandes pages de littérature et de science, jusqu'à *L'Artisan*, qui pour la même somme donnait encore six grandes pages par semaine, les essais n'ont pas manqués [*sic*] en ce genre et, nous le savons, nul n'a encore été couronné de succès⁴⁷.

L'intention explicite de ces journaux à bas prix est l'instruction par la lecture, laquelle repose sur le principe de l'autonomie intellectuelle des citoyens. Les tarifs en vigueur et, surtout, la possibilité d'acheter le journal au numéro témoignent nettement de ce désir d'accessibilité du savoir⁴⁸. Toutefois, les quatre périodiques sont fort différents.

L'Abeille canadienne est un « magasin » tourné vers les connaissances utiles et détaché de l'actualité. *L'Institut* est marqué, lui aussi,

⁴⁷ « De l'objet de ce journal », *Le Castor*, 7 novembre 1843. Ce n'était pas la première tentative d'Aubin. Même si les rédacteurs du journal *Le Télégraphe* = *The Telegraph*, Philippe Aubert de Gaspé fils et Napoléon Aubin, n'insistent pas sur le lectorat qu'ils visent, ce trihebdomadaire bilingue, fondé en 1837 et vendu au numéro pour deux sous, se voulait aussi un journal à prix « modique » (« LE TÉLÉGRAPHE! Le Télégraphe, Messieurs! Qui veut acheter le Télégraphe? Qui n'achètera pas le Télégraphe? On ne peut se passer du Télégraphe. », *Le Télégraphe*, 20 mars 1837). L'expérience dure peu. Plus tard, Aubin projetera de publier un « extra ou bulletin » du *Fantasque* qui serait vendu deux sous et serait ainsi mis à la portée « de la classe peu aisée » (11 août 1838). Aubin répond ainsi à une missive de l'Artisan, qui n'est autre que Huston. L'idée est reprise le 21 septembre 1840. Il s'agirait cette fois de publier le journal deux fois la semaine, le lundi huit pages, le jeudi quatre pages avec des tarifs respectifs de quatre et de deux sous. Il ne semble pas que ces projets se soient matérialisés, mais les collections sont lacunaires.

⁴⁸ La vente au numéro, interdite en France, inconnue en Angleterre, apparaît aux États-Unis dans la même décennie (*The New York Sun* est vendu deux cents en 1833, le *New York Herald*, deux cents en 1835). Voir Frédéric Charbonneau et Rachel Lauthelier, « Facture et lecture du *Canadien* », dans Micheline Cambron (dir.), *Le Journal Le Canadien : littérature, espace public et utopie (1836-1845)*, Montréal, Éditions Fides, 1999, p. 96, coll. « Nouvelles études québécoises ».

par un éclectisme certain dans le choix des sujets traités, comme l'illustre son sous-titre : *Publication scientifique, industrielle et littéraire*. Les textes informatifs sur les villes et les pays étrangers, les découvertes scientifiques ou techniques y côtoient les textes littéraires. Le ton n'est guère unifié : langage technique, formes liées à la vulgarisation et poésie sont juxtaposés dans les pages – ce qui n'est guère différent de la polyphonie des journaux de l'époque. Toutefois, *L'Institut* comporte des textes d'actualité, livre des « comptes rendus » des séances de la Société littéraire et historique de Québec et de l'Académie des sciences de Paris, témoignant ainsi de sa foi dans le progrès scientifique et du désir de montrer la science qui se fait, se démarquant ainsi nettement de *L'Abeille canadienne*⁴⁹.

De son côté, *L'Artisan* de Huston⁵⁰, un bihebdomadaire, est un véritable journal, et non un « magasin ». Certes, il poursuit lui aussi des objectifs didactiques, publiant notamment une rubrique sur l'agriculture, qui vulgarise des principes d'agronomie. Mais il affiche en plus, contrairement aux journaux de Garneau, une dimension politique, quoiqu'il se présente comme non assujéti à un parti. Par exemple, l'appel à manifester en faveur de Bagot, lancé par *Le Fantasque*, reçoit des échos dans *L'Artisan*, Huston faisant partie de la liste des personnes qui convoquent une assemblée publique « en faveur de l'administration Bagot », le 23 décembre 1842⁵¹. L'« Hommage du Petit Gazetier, aux lecteurs de *L'Artisan*,

⁴⁹ Voir, à propos de ces deux périodiques, Micheline Cambron, « François-Xavier Garneau et la presse : écrire, fabriquer et penser le journal », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 27, n° 1 (automne 2018), p. 38-65.

⁵⁰ Plusieurs journaux parisiens portèrent ce titre : *L'Artisan, journal de la classe ouvrière*, en 1830 ; *L'Artisan, journal des classes laborieuses [...]*, en 1836 ; *L'Artisan, moniteur ouvrier de Paris et des départements*, en 1842-1843 (source : Eugène Hatin, « Index », *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française ou Catalogue systématique et raisonné... précédé d'un essai historique et statistique sur la naissance et les progrès de la presse périodique dans les deux mondes*, Paris, Didot, 1866, p. 609).

⁵¹ *Le Fantasque*, 17 décembre 1842. Font aussi partie de la liste des 144 noms : N. Aubin, P. Chauveau, Ed. Glackemeyer, F.-R. Angers, W. H. Rowen.

premier jour de l'an 1843⁵²», signé P. Petitclair, porte précisément sur le rôle pacificateur de Bagot⁵³. La dimension polyphonique du journal est nette : nombreuses lettres de lecteurs, variété des signatures, invitations de sociétés diverses, feuilletons et aussi présence récurrente du théâtre (plusieurs pièces y sont reproduites, dont, en première page et par livraisons successives les 15, 19, 22, 26 et 29 décembre 1842, *La Donation* de Pierre Petitclair, placée sous l'en-tête « Littérature canadienne »). Cette polyphonie contribue, au moins autant que l'exercice de la parole dans les sociétés de « jeunes gens », à la théâtralisation de l'espace public⁵⁴.

Quant au *Castor, journal politique, littéraire, des arts, de l'agriculture et du commerce*, propriété de Napoléon Aubin et de

⁵² *L'Artisan*, 2 janvier 1843, p. 1 ; *Le Canadien*, 4 janvier 1843, p. 2 ; *Le Journal de Québec*, 10 janvier 1843, p. 2. La feuille volante, en principe remise aux abonnés au Jour de l'An, n'a pas été retrouvée. L'adresse aux destinataires subit de légères modifications selon les journaux : les « lecteurs » de *L'Artisan* deviennent des « souscripteurs » dans *Le Canadien* et des « abonnés » dans *Le Journal de Québec*. Sur les étrennes, voir Micheline Cambron, « Pauvreté et utopie : l'accommodement poétique selon le Petit Gazetier du journal *Le Canadien* », dans Michel Biron et Pierre Popovic (dir.), *Écrire la pauvreté, Actes du VI^e Colloque international de sociocritique, Université de Montréal, septembre 1993*, Toronto, Éditions du GREF, 1996, p. 301-317.

⁵³ Le timbre n'est pas donné, mais comme ces étrennes sont signées Pierre Petitclair, compositeur dont plusieurs pièces musicales sont parues dans *Le Ménestrel*, la mélodie est vraisemblablement de lui. Le texte est reproduit, sous le titre « Le règne du juste », privé de la strophe de demande d'obole du petit gazetier qui le terminait originellement, dans *Le répertoire national* de Huston, t. II, p. 306-307.

⁵⁴ Yvan Lamonde relève combien la presse est vue par la jeunesse comme ce que Joseph Doutre qualifie de « seul théâtre » qu'elle peut alors atteindre (Lamonde, *Gens de parole*, p. 31-33). Sur cette théâtralisation par l'intermédiaire des journaux, voir Louise Frappier, « Un théâtre de papier : critique et parole dramatique dans *Le Fantastique* (1837-1846) », dans Marie-Ève Thériault et Alain Vaillant (dir.), *Presse, nations et mondialisation au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde, 2010, p. [263]-275. Soulignons que le premier article de la *Revue canadienne* naissante est aussi une courte pièce, « Le Jour de l'An ou Les petits cadeaux entretiennent l'amitié » (p. 1-3). Sur le théâtre de la presse, voir aussi Corinne Saminadayar-Perrin, *Les discours du journal : rhétorique et médias au XIX^e siècle (1836-1885)*, Université de Saint-Étienne, 2007, 269 p., en particulier « L'éloquence en spectacle », p. 43-68.

W. H. Rowen⁵⁵, bihebdomadaire lui aussi, il se présente comme un journal plus politique que culturel, défendant « la conservation de la nationalité française en ce pays » et promouvant la discussion « par la voix populaire ». L'une des mesures qu'il appuie est « une bonne loi de l'enseignement primaire⁵⁶ ». Il recèle une masse exceptionnelle d'informations sur la vie associative de Québec, entre autres, un calendrier des « assemblées de sociétés ». Le journal mourra après le second grand incendie de Québec, en juin 1845.

Il me semble qu'il faut voir dans ces tentatives répétées le désir de prendre le relais, d'une manière originale, de la déclaration de principe d'Étienne Parent, qui écrivait au moment de la renaissance du journal *Le Canadien*, en 1831, que, « de toutes les presses, la presse périodique est celle qui convient le mieux au peuple, c'est de fait la seule bibliothèque du peuple », et affirmait : « [L]e savoir est une puissance. Chaque nouveau lecteur ajoute à la force populaire⁵⁷. » La succession des journaux à bas prix à Québec témoigne du désir continu de créer une communauté de lecteurs qui soit plus étendue et plus diverse de manière à favoriser la discussion démocratique. Les enjeux de l'instruction sont aussi littéraires. Dans la livraison du *Castor* du 11 juillet 1844, un texte explique le lent développement de la littérature nationale par le manque de lecteurs :

⁵⁵ Imprimeur du *Fantasque* à partir du 23 mars 1839 (Tremblay, À la recherche de Napoléon Aubin, p. [75]), William Henry Rowen fait partie des membres fondateurs de la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques (*Ibid.*, p. 140). Selon Darveau, Rowen était membre de la troupe des Amateurs typographes dirigée par Aubin : « Les noms des Savard, des Bélanger, des Bédard, des Rowen, des Vézina, des Sauvageau, des Chartrain, des Jacques, etc., etc., sont encore vivaces dans la mémoire de ceux qui furent témoins de leurs triomphes scéniques » (Louis-Michel Darveau, *Nos hommes de lettres*, Montréal, 1873, A. A. Stevenson, p. 8). Il fut en outre l'imprimeur des statuts de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec et de ceux de la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques. Il sera en 1852 l'imprimeur du premier *Catalogue de la bibliothèque de l'Institut Canadien*.

⁵⁶ Les extraits cités sont tirés de « De l'objet de ce journal », *Le Castor*, 7 novembre 1843, p. 2.

⁵⁷ « Adresse au public canadien », *Le Canadien*, 7 mai 1831, p. 1.

Il est évident que jusqu'à présent, nous n'avons que très-peu [*sic*] de choses à montrer à celui qui voudrait juger de notre pays, de nos mœurs, de nos progrès sans venir habiter quelques années parmi nous. La cause de cette espèce de disette bibliographique peut s'expliquer autrement que par une disette d'auteurs; jusqu'à présent, il faut le dire, on a manqué de lecteurs; la population lettrée n'a pas été assez considérable pour fournir un public et celui qui aurait mis au jour une œuvre d'imagination n'en eût pas été quitte pour ses frais d'impression: les sarcasmes seraient venus s'ajouter à l'amertume de ses déboires. Désormais, il n'en sera plus ainsi: les établissements d'éducation qui florissent [*sic*] dans toutes les parties du pays versent chaque année dans la société une population nouvelle et nombreuse [...]. Voilà l'ère nouvelle que la génération qui prend la place de celle qui passe doit surtout comprendre et faire naître; voilà l'œuvre à laquelle chacun de nous doit prêter la main, les uns par le travail, les autres par l'encouragement.

Cette analyse se termine par l'évocation de deux projets en cours: celui de François-Xavier Garneau, qui rédige alors son *Histoire du Canada*, et celui de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, qui lance une souscription pour son *Essai sur la littérature française* dont l'appel à souscriptions, déposé, entre autres, chez «l'éditeur, M^r Aubin» apparaît sur la même page (figure 3). D'où il faut conclure que, si les journaux à bas prix accroissent le nombre de leurs lecteurs, ils constituent aussi une étape importante vers la réalisation de travaux intellectuels et littéraires d'envergure.

La brève histoire des journaux à bas prix que nous venons d'esquisser met aussi en relief le caractère égalitaire de cette communauté de lecteurs. Les fondateurs de ces journaux sont jeunes, et plusieurs sont autodidactes. Ils publient d'abord pour leurs pairs, ce qui leur paraît utile, voire nécessaire au progrès de l'esprit. Aux lecteurs de juger et de transmettre.

SOUS LE PATRONAGE
DE
L'Association de la Bibliothèque de Québec.

Essais

Sur l'Etat de la Littérature en France

Depuis la révolution de 1789.

CET ouvrage comprendra la lecture donnée par Mr. CHAUFFAU dans le mois de Juin dernier qui sera considérablement augmentée, et la lecture que ce Monsieur se propose de donner dans le mois de Septembre prochain.

Il y sera ajouté une table alphabétique des auteurs nommés dans le cours de l'ouvrage, avec une courte notice biographique et bibliographique sur chacun d'eux, et des extraits contenant l'opinion des critiques les plus éminents tels que LAHARPE, CHENIER, PALISSOT, MAD. de STAEL, CHATEAUBRIAND, MAD D'ARRANTES, VILLEMAIN, SAINT MARC GIRARDIN, FELLER et ses continuateurs, la Biographie Universelle, CHARLES NODIER, SAINTE BEUVE, JULES JASIN CORMENIN, etc etc.

L'ouvrage formera un beau volume in 8o. ou grand in 12o, d'au moins 300 pages imprimé sur caractères neufs, et sera prêt à être livré vers la fin d'Octobre.

Le prix sera d'UNE PIASTRE pour les souscripteurs.

On souscrit chez l'éditeur, Mr. AUBIN, bureau du *Castor*, Rue Couillard 14, et des listes de souscription sont aussi déposées aux endroits suivants :

Au Salon de Lecture de l'Association de la Bibliothèque de Québec, au bureau du Journal de Québec, à la librairie de Mr. Fréchette rue Lamontagne, à celle de Messrs Cory & Cie, rue Buade et à la *Librairie Ecclésiastique*, rue Ste. Famille.

AGENTS. *Montreal*, E. R. Fabre Ecr. libraire.
 Trois Riv. D. B. Myrand, Ecr. Dép.-Régist.
 Bytown et le Haut Canada, Ed. Masse Ecr.
Québec 11 Juillet 1844.

FIGURE 3 – Publicité de la souscription pour le livre de Chauveau, *Le Castor*, 11 juillet 1844.

Des «jeunes gens» en écrivains...

Ces périodiques invitent aussi leurs lecteurs à écrire. Ceux qui le font, dès le milieu des années trente, ont de l'ambition : écrire des étrennes sur une musique originale (Angers et Aubin, 1836⁵⁸) (figure 4), revendiquer la traduction d'un poème (Angers, 1837⁵⁹), faire paraître le premier roman de mœurs (de Gaspé, 1837⁶⁰), publier la première pièce de théâtre écrite par un Canadien de naissance (Petitclair, 1837⁶¹). Ils seront plus ambitieux encore dans les années 1840 : première tragédie (*Le jeune Latour*, Gérin-Lajoie, 1844⁶²) ; première histoire du Canada depuis sa fondation, écrite d'un point de vue canadien, et en plusieurs tomes (*Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, Garneau, 1845-1848) ; édition du premier répertoire d'œuvres canadiennes publiées dans les journaux, livré « au jugement de ceux qui voudront en faire l'étude », en quatre volumes (*Le répertoire national*, Huston, 1848-1850⁶³).

⁵⁸ « Hommage du Petit Gazetier à Messieurs les abonnés du *Canadien*, le premier jour de l'année 1836 », chant patriotique du Canada, paroles de M. F. R. A. [François-Réal Angers] et musique de M. N. [Napoléon] Aubin, feuille volante. Source (avec titre erroné, mais reproduction du fac-similé de la feuille volante) : Maria Calderici-Bryce, « La politique de l'édition musicale au Canada avant 1867 », *Les Cahiers de l'Association pour l'avancement de la recherche en musique au Québec*, n° 6, 1985, p. 2-13.

⁵⁹ Angers signe le 14 avril une correspondance dans laquelle il se déclare l'auteur de la traduction du poème de Moore, « Canadian Boat Song », parue dans le même journal le 12 avril. « Correspondance », *Le Télégraphe*, 14 avril 1837.

⁶⁰ Annonce de la publication du « [r]oman historique *L'Influence d'un livre* », qui « paraîtra au commencement de MAI prochain », *Ibid.*

⁶¹ « Comédie. Prospectus », [Appel à souscriptions pour « Qui trop embrasse mal étreint »], *Le Canadien*, 7 novembre 1836.

⁶² La pièce est d'abord jouée au collège de Nicolet en juillet 1844, puis publiée quasi simultanément dans trois périodiques en septembre 1844. Voir Isabelle Décarie et Louise Frappier, « La tragédie du *Jeune Latour* dans *Le Canadien* : interférences textuelles et politiques », *Études françaises*, vol. 36, n° 3 (2000), p. 27-45.

⁶³ Remarquons que cette première édition est imprimée par Napoléon Aubin, rédacteur du *Télégraphe*, du *Fantasque* et du *Castor*.

sont traversées par un postulat : l'importance de l'instruction. Les romans de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau et d'Antoine Gérin-Lajoie ont souvent été abordés comme des romans d'apprentissage dans lesquels la formation des jeunes gens se trouve thématifiée et donnée comme un trait du parcours romanesque des personnages. Mais la question des savoirs y joue un rôle autrement plus considérable. Pensons aux discussions sur la propagation du choléra dans le premier et aux enseignements pratiques sur l'agriculture, l'industrie, la bibliothéconomie du second⁶⁵. La question de l'éducation, dont la présence médiatique massive a été relevée et analysée pour la décennie 1830 dans l'ouvrage de Jean-Pierre Proulx⁶⁶, ne se réduit donc pas à des débats théoriques, la littérature y prend part aussi. Deux exemples me paraissent particulièrement éloquents.

Dans le roman de Joseph Doutre, *Les fiancés de 1812*⁶⁷, qui paraît en 1844, les personnages féminins sont importants. Ils se distinguent par leur éducation, et une partie de leur charme tient à leur savoir. Ithona, la jeune Amérindienne qui a sauvé la vie du héros, Alphonse, est confiée par un Alphonse indifférent à une maison d'éducation; son instruction est déterminante puisque, grâce à elle, Alphonse « plie enfin invinciblement sous les charmes agrestes de cette fleur des bois⁶⁸ ». Louise, l'héroïne, se tire quant à elle d'un fort mauvais pas parce qu'elle parle « l'anglais avec beaucoup de facilité. Elle [a] reçu son

⁶⁵ Les débats mis dans la bouche des personnages par Chauveau sont étonnamment proches de ceux que l'histoire de la médecine nous a restitués. Voir Denis Goulet et André Paradis, *Trois siècles d'histoire médicale au Québec: chronologie des institutions et des pratiques (1639-1939)*, Montréal, VLB éditeur, 1992. Sur les savoirs dans le roman de Gérin-Lajoie, voir Micheline Cambron, « Les bibliothèques d'Antoine Gérin-Lajoie », *Études françaises*, vol. 28, n° 4 (1993), p. 135-150.

⁶⁶ Voir, en particulier, le chapitre « Les méthodes d'enseignement », qui fait fond sur une riche documentation, soit plus de cent articles publiés dans les périodiques francophones, sans compter les autres documents (Proulx et al., *La genèse de l'école publique et de la démocratie scolaire au Québec*, p. 305-352).

⁶⁷ Joseph Doutre, *Les fiancés de 1812: essai de littérature canadienne*, Montréal, Louis Perrault, imprimeur, 1844. Édition en fac-similé par Réédition-Québec, 1969.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 266.

éducation en partie de dames anglaises qui avaient établi à Montréal une académie très renommée⁶⁹ ». Retenons de ces exemples que les femmes ne perdent pas leur temps lorsqu'elles s'instruisent : elles développent des armes de séduction, mais aussi de défense fort utiles⁷⁰.

Les effets de l'éducation ne sont pas moins déterminants dans le roman *La terre paternelle* de Patrice Lacombe, publié anonymement sous la rubrique « Études de mœurs » de *L'Album littéraire et musical de la Revue canadienne* en février 1846. Le narrateur intervient, dès les premières pages, pour regretter que seule la fille de la famille Chauvin sache lire, écrire et compter :

Les parents, par une coupable indifférence, avaient entièrement négligé l'éducation de leurs garçons [...] tout avait été fait pour le cœur, rien pour l'esprit. Marguerite là-dessus avait l'avantage sur ses frères. On l'avait envoyée passer quelque temps dans un pensionnat où le germe des plus heureuses dispositions s'était développé en elle ; aussi c'était à elle qu'était dévolu, chaque soir, après le souper, le soin de faire la lecture en famille ; les petites transactions, les états de recette et de dépense, les lettres à écrire et les réponses à faire, tout cela était de son ressort et lui passait par les mains, et elle s'en acquittait à merveille⁷¹.

Ce jugement possède un poids considérable dans un si court roman. Lacombe fait de Marguerite le seul personnage qui lit et auquel, donc, peut s'identifier le lecteur. Dans la scène de la donation, celle-ci pouffe d'ailleurs, comme le lecteur, devant le ridicule du « cochon raisonnable » :

– Tenez, s'écria-t-il, je m'en vais vous mettre d'accord ; vous, père Chauvin, vous exigez un cochon gras ; vous, le fils, vous trouvez que c'est trop fort ; hé bien, mettons :

⁶⁹ *Ibid.*, p. 187.

⁷⁰ Sur l'instruction dispensée aux femmes par des laïques, voir Andrée Dufour, « Les premières enseignantes laïques au Québec : le cas de Montréal, 1825-1835 », *Histoire de l'éducation*, n° 109 (2006), [En ligne], [<http://histoire-education.revues.org/1326>] (11 mars 2017).

⁷¹ Patrice Lacombe, *La terre paternelle*, Montréal, BQ, 1993, p. 29.

- Un cochon raisonnable.
 - C'est cela, c'est cela, dirent ensemble tous les assistants.
- En même temps, un éclat de rire, mais étouffé presque aussitôt, fit tourner tous les yeux du côté de Marguerite qui, depuis longtemps, faisait tous ses efforts pour se contenir.
- Le notaire la regarda, en fronçant légèrement les sourcils :
- Mam'selle, dit-il, pourrais-je savoir le sujet de...?
 - Chut! Marguerite, dit le père⁷².

On peut croire que, si elle avait eu à parapher le contrat de donation (ce qu'elle ne fait pas, alors qu'elle est la seule à savoir signer), elle eût pu intervenir et dénoncer l'abus de procédure et la transformation du lien filial qui en résultait, de sorte que la catastrophe eût peut-être été évitée à la famille Chauvin.

Rappelons, par ailleurs, l'importance de l'instruction dans *L'influence d'un livre*, démontrée par l'absurde par l'intermédiaire de l'ignorance de Charles Amand, convaincu que sa fortune tient à un livre et envieux de ceux qui sont instruits. De même, le destin des personnages des *Révélation du crime* de François-Réal Angers est expliqué à l'aide d'une argumentation antinomique qui fait de la prison une école du crime⁷³. Enfin, la maîtrise de la langue et du raisonnement acquise au couvent par les personnages de la pièce *La donation* de Pierre Petitclair assure le triomphe des jeunes filles⁷⁴. Dans ces œuvres importantes des décennies 1830 et 1840, l'évolution de la diégèse tient aux bons ou aux mauvais savoirs acquis dans ou hors l'école. En somme, l'instruction est dotée dans les textes littéraires de vertus pratiques, finesse du langage et du raisonnement, débrouillardise, qui infléchissent l'issue de la diégèse. Les énoncés qui concernent les pratiques associées aux savoirs jouissent d'une forte performativité, c'est-à-dire qu'ils réalisent dans la fiction ce qu'ils énoncent.

⁷² *Ibid.*, p. 48-49.

⁷³ *Les révélations du crime ou Cambray et ses complices: chroniques canadiennes de 1834*, présentation et bibliographie par Gilles Dorion, Montréal, Éditions Nota bene, 2003 [1837].

⁷⁴ Pierre Petitclair, *La donation*. James Huston la reproduit sans modification majeure dans *Le répertoire national*, t. II, p. 234-270.

... et en professeurs

Les « jeunes gens » écrivent, ils donnent du poids à leurs essais en les publiant, en les inscrivant dans l'espace public. Ils s'enseignent ainsi les uns aux autres.

C'est précisément la constitution d'un espace public véritable qui est au cœur du projet de LeTourneur et de sa *Revue canadienne*, fondée en décembre 1844. Les collaborateurs canadiens qui nous sont connus⁷⁵ sont souvent très jeunes: Antoine Gérin-Lajoie, Hector Fabre, Alphonse Poitras, Guillaume Lévesque, entre autres. Les textes ont le plus souvent une portée didactique (même si cela peut être assaisonné d'humour). Et la dimension instructive se trouve réfléchie, dans les dix premiers numéros, par une chronique régulière, signée M.⁷⁶, qui porte sur l'éducation, discute des méthodes, des outils, des principes et même du rôle des parents. L'accès au savoir et la maîtrise du jugement sont ici primordiaux. La rubrique « Histoire de la semaine » relate ce qui mérite, dans la vie montréalaise de la semaine, d'être raconté et soumis au jugement éventuellement moqueur du chroniqueur (possiblement Hector Fabre) et des lecteurs. La façon dont la revue se présente dans l'espace public témoigne d'ailleurs de ce désir d'instruire: par son « Prospectus » et par la dédicace inaugurale à la Société des amis⁷⁷; par la page

⁷⁵ Les textes des journaux et des revues ne sont pas toujours signés (les poèmes font exception et le sont presque toujours), il y a des pseudonymes. Dans le premier numéro de la *Revue canadienne*, seuls le « Prospectus » (LeTourneur) et le texte de réception de Guillaume Lévesque à la Société des amis sont signés (Archives du CRILCQ, Université de Montréal).

⁷⁶ Possiblement, le juge Mondelet, qui donne une conférence sur l'éducation durant cette période (*Revue canadienne*, 15 février 1845).

⁷⁷ Cette dédicace de Louis-Octave LeTourneur a été reliée, non paginée, en ouverture du premier volume de la revue. Elle explicite ses objectifs: « Il est beau de nous voir réunis tous ensemble par les liens de la plus étroite amitié, tendant vers le grand but de notre perfectionnement moral et intellectuel, et portant tous dans nos cœurs les mêmes espérances pour le bonheur futur de notre commune patrie; peut-être pourrons-nous la servir un jour. Amassons donc les trésors de l'intelligence, ils nous rendront capables de lui être utiles. »

couverture de l'*Album littéraire et musical de la Revue canadienne*, qui porte, dès le premier numéro du volume 2, les quatre mots d'ordre: honneur, éducation, industrie, patrie⁷⁸; par l'incorporation d'un public féminin, explicitée dans la sollicitation des annonceurs: l'«Avis au commerce», placé sur la 4^e de couverture, affirme: «Toutes les dames le lisent et ce sont les dames qui font les achats pour les besoins de la famille⁷⁹» (figures 5 et 6).

Le désir d'inscrire les savoirs dans un espace public élargi, qui s'en trouverait ainsi enrichi et affermi, mais aussi de faire œuvre en enseignant à tous était déjà lisible dans les deux projets que *Le Castor* évoquait en juillet 1844: l'*Histoire du Canada* de Garneau et l'*Essai sur la littérature française* de Chauveau, qui ne se réalisera pas⁸⁰. L'«ère nouvelle» dont ces projets témoignent est bien celle que «la génération qui prend la place de celle qui passe doit surtout comprendre et faire naître⁸¹». Cette génération, c'est donc celle qui va de Garneau à Chauveau et aussi celle de celui qui tient la plume – Aubin, ou Huston, encore à Québec –, celle des jeunes gens de la Société des amis et de l'Institut canadien naissants. L'«œuvre» à laquelle tous doivent participer, selon le mot du *Castor*, repose sur leur jugement. Ce mot est cardinal dans l'œuvre de Garneau⁸². Le

⁷⁸ La couverture de papier coloré des numéros ne figure pas dans les exemplaires reliés, malheureusement, ni dans les numérisations. Nous perdons ainsi l'image de marque de la *Revue* et de l'*Album* ainsi que les publicités qui se trouvent sur ces quatre pages.

⁷⁹ 4^e de couverture, l'*Album littéraire et musical de la Revue canadienne*, juillet 1846 (Archives du CRILCQ, Université de Montréal).

⁸⁰ Sur cet ouvrage, voir Lucie Robert, «Germaine de Staël, aux origines de l'histoire littéraire au Québec», dans Martin Doré et Doris Jakubec (dir.), *Deux littératures francophones en dialogue: du Québec et de la Suisse romande*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 221-232, particulièrement les pages 223-226. Ce texte est cité dans l'article de Lucie Robert, qui paraît dans le présent numéro, «Les correspondances de Chauveau au *Courrier des États-Unis*, 1841-1849».

⁸¹ *Le Castor*, 11 juillet 1844.

⁸² Micheline Cambron, «Le mystère François-Xavier Garneau: à la recherche du mythe», dans Benoît Melançon et Pierre Popovic (dir.), *Miscellanées en l'honneur de Gilles Marcotte*, Montréal, Éditions Fides, 1995, p. 345-356.

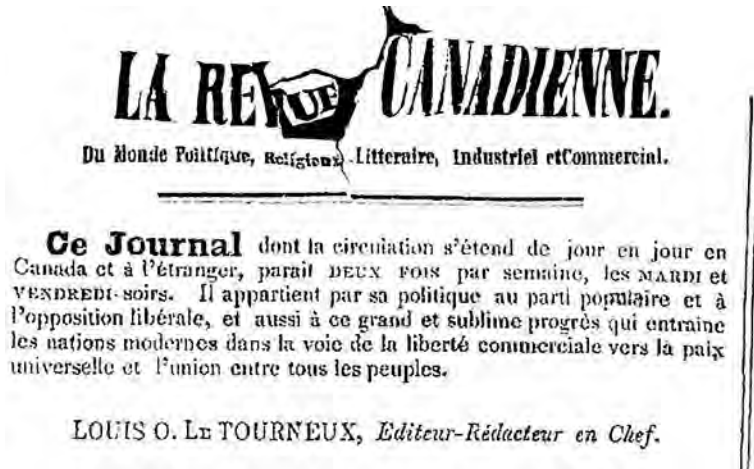


FIGURE 5 – Définition de la *Revue canadienne*, 2^e de couverture, *Album littéraire et musical de la Revue canadienne*, janvier 1847.

JOURNAL D'ANNONCES DES DAMES.

AVIS AU COMMERCE.

ON nous a engagé à mettre sur le couvert de notre ALBUM des annonces, qui intéressent les Dames et les familles, tels que les grands Hôtels, les mémoires et les magasins le plus en vogue dans la Capitale. Nous nous empressons de nous rendre à ce désir, dans l'intérêt du commerce Canadien.

Les marchands doivent comprendre que par sa nature même, notre Album offre au commerce la plus grande voie de publicité, car c'est un fait connu que cette publication mensuelle a déjà plus de circulation dans ce pays qu'aucune feuille quelconque. Il n'y a pas une famille où l'ALBUM ne pénètre d'une manière ou d'une autre. Vous le rencontrez dans tous les salons. Toutes les Dames le lisent et ce sont les Dames qui font les achats pour les besoins de la famille.

Ainsi désormais les annonces de l'ALBUM de la Revue Canadienne sont indispensables à toutes les industries qui se rattachent de près ou de loin, aux besoins généraux de la famille, mais surtout à la toilette des Dames et à la vie élégante, telles que les magasins de nouveautés, modistes lingères, Fournisseurs, magasins de dentelles, gants, musique, livres, chapoux, robes, bijoux, fourrures, tapis, toiles cirées, &c., &c. Les annonces sont reçues aux Bureaux de la *Revue Canadienne*, No. 15, Rue St. Vincent. Prix des annonces de l'Album : 25 centimes par année pour un quart de 12 lignes, d'une seule colonne, à double pour deux colonnes, et ainsi de suite.

FIGURE 6 – « Avis au commerce », 4^e de couverture, *Album littéraire et musical de la Revue canadienne*, juillet 1846.

projet de Chauveau est de même nature: « [I] a exercé son jugement », affirme le rédacteur⁸³. Remarquons qu'ici le savoir n'est pas rapporté à des autorités, mais à l'exercice du jugement de celui qui écrit. Un savoir démocratique, en somme. Nous sommes au plus près des idéaux qui marquaient le désir de regroupement et

⁸³ *Le Castor*, 11 juillet 1844.

d'instruction mutuelle des «jeunes gens». Sans doute ces idéaux sont-ils en partie puisés dans les œuvres philosophiques et politiques françaises de la période⁸⁴. Mais ils trouvent probablement aussi leur source dans la fréquentation d'écoles inspirées par les méthodes d'enseignement mutuel ou la fréquentation de ceux qui furent marqués par ces pratiques pédagogiques, dont le sens politique est ravivé par les nombreux débats sur l'éducation auxquels ont participé et participent les «jeunes gens», dont certains sont déjà moins jeunes.

Une vision mutualiste et démocratique de l'éducation

L'ensemble des remarques qui précèdent gagnerait à être placé de manière plus explicite en relation avec les valeurs de l'enseignement mutuel, enseignement dont il faut rappeler qu'il sera graduellement écarté au même moment en France, même si, à l'origine, Guizot en était un farouche partisan, au profit d'un enseignement simultané dans lequel le maître retrouve la place centrale⁸⁵. Mais, en l'état, il me semble avoir démontré que les années 1840 sont, dans la foulée des années 1830, durant lesquelles l'éducation est l'une des plus vives préoccupations qui traversent le discours culturel, marquées par une conception mutualiste et démocratique de l'éducation, terme qui renvoie non seulement à un enseignement primaire populaire, mais aussi au perfectionnement des jeunes (et des moins jeunes) gens.

Concluons rapidement en indiquant quelques hypothèses qui paraissent devoir être examinées sur la base de ce bilan.

⁸⁴ On peut penser à Guizot, bien sûr, mais aussi à la conviction en l'éducation qui se trouvera cristallisée, à peine plus tardivement, dans le discours de Victor Hugo du 11 novembre 1848 («Discours à l'Assemblée nationale [1848-1871]», *Assemblée nationale*, 11 novembre 1848, [En ligne], [http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/victor_hugo/discours_fichiers/seance_11novembre1848.asp] (3 mars 2018)). Je remercie Mathilde Cambron-Goulet de m'avoir rappelé l'importance de ce texte cardinal.

⁸⁵ Voir Nique, *Comment l'école devint une affaire d'État (1815-1840)*, et Jouan, «Enseignement mutuel et enseignement simultané».

La première est la dimension performative qui traverse tant les discours sur l'éducation que ceux sur la littérature: l'instruction apparaît comme un facteur de changement social, un vecteur de réduction des écarts sociaux, un outil de maîtrise du monde, par la lecture, l'écriture et l'enseignement. Il faudrait lire, relire les textes de ces « jeunes gens » pour en dégager non seulement l'*ethos* utopique, mais aussi une conception du langage qui place la discussion au cœur des changements sociaux. Cela a, bien sûr, des effets sur la définition de la littérature qui a alors cours, mais aussi sur la dimension démocratique qui l'imprègne.

La seconde est plus hardie et me vient de la lecture des *Réformistes* d'Éric Bédard⁸⁶. Je crois qu'il faut faire l'hypothèse que l'épisode de l'éviction de James Huston de la présidence de l'Institut canadien n'est pas seulement lié à une rupture politique, mais tient aussi à la minorisation des jeunes gens, qui sont autodidactes ou sont des « étudiants de première génération », comme on dit aujourd'hui, ceux dont le salut intellectuel est venu de l'école primaire en quelque sorte. Bédard a raison de faire remarquer que les « réformistes » sont allés dans les collèges, mais j'ajouterai qu'ils viennent majoritairement de familles dans lesquelles l'accès à l'éducation était « naturel », allait de soi. Il faudrait examiner de plus près la trajectoire intellectuelle des jeunes gens, dont il me semble qu'ils forment de fait deux groupes: l'un pour lequel l'instruction est un donné, l'autre pour lequel l'instruction est un acquis. La polarisation des forces qui marque le Québec des années 1845-1850 se caractérise au moins autant par la tension entre des rapports différenciés au savoir et à l'éducation, que par une fracture de nature politique partisane.

Enfin, le repli sur la culture qui marquerait, selon Dumont, le mouvement des esprits durant le régime de l'Union, gagnerait sans doute à être abordé du point de vue des autodidactes, comme

⁸⁶ Éric Bédard, *Les réformistes: une génération canadienne-française au milieu du XIX^e siècle*, Boréal compact, 2012. Bédard insiste sur les débats autour de la question de l'éducation, à de nombreux moments de son argumentation.

Garneau et Huston, qui sont, de fait, les deux seuls⁸⁷ qui, avec le dramaturge Pierre Petitclair, issu de l'enseignement mutuel, produiront une œuvre d'envergure et « enseigneront » à leurs descendants en les invitant à exercer leur jugement.

⁸⁷ Rappelons que le projet intellectuel original et ambitieux de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau ne verra pas le jour. Quant au *Répertoire* de Huston, il s'agit d'un travail exceptionnel, qui repose sur des recherches documentaires, un protocole d'édition explicité et une maîtrise typographique remarquable. Voir Cambron, « "Place aux textes !" : littérature québécoise et injonctions de lecture ».

La trajectoire de Joseph-Guillaume Barthe (1816-1893) : un romantisme déphasé

Marie-Frédérique Desbiens
Fonds de recherche du Québec – Société et culture

Jonathan Livernois
Université Laval

Résumé

La trajectoire de Joseph-Guillaume Barthe (1816-1893), encore peu étudiée à ce jour, traverse tout le XIX^e siècle et est étroitement liée au mouvement romantique dont elle permet d'éclairer les contours et les mutations. La lecture à la croisée de l'analyse textuelle et de l'histoire intellectuelle qui est ici offerte permet d'en retracer l'évolution, en tirant le fil du parcours littéraire et politique de Barthe, de son appel à la littérature signé sous le pseudonyme de Marie-Louise dans *Le Populaire*, en mai 1837, à ses *Souvenirs d'un demi-siècle* parus en 1885, en passant par son journal de prison (1840) et *Le Canada reconquis par la France* (1855). On constatera un réel déphasage dans la perspective de l'homme de lettres après les rébellions de 1837-1838, comme si le romantisme libéral de Barthe, valorisé dans les années 1830, distinct du romantisme conservateur qui se mettait déjà en place dans les années 1840 et qui allait devenir la norme dans les années 1860 sous la gouverne d'Henri-Raymond Casgrain, était devenu une tare dont il fallait se défaire. D'où le passage de Barthe à la trappe de l'histoire littéraire qu'explique aussi cet article.

Abstract

The trajectory of Joseph-Guillaume Barthe (1816-1893), from Le Populaire in May 1837 to Souvenirs d'un demi-siècle (1885), crosses the whole of the 19th century. Barthe's Liberal romanticism, valued in the 1830s, was very different from the conservative romanticism which was already taking place in the 1840s and which would become the norm in the 1860s with Henri-Raymond Casgrain. This article showcases the gap between these views about literature and the reason why Barthe is now forgotten in most literary history textbooks in French Canada.

Dans l'*Histoire de la littérature québécoise* (2007) de Michel Biron, de François Dumont et d'Élisabeth Nardout-Lafarge, Joseph-Guillaume Barthe se retrouve au cœur d'une sorte de paradoxe interprétatif, révélateur de sa fortune littéraire : tout en remarquant qu'il est l'auteur le plus cité du deuxième tome du *Répertoire national* de James Huston en 1848, ce qui n'est certes pas anodin, les trois commentateurs le présentent simplement comme un « auteur de bluettes moralisatrices », de « laborieux poèmes patriotiques » ainsi que du *Canada reconquis par la France*, « plaidoyer visant à stimuler l'intérêt des Français pour le Canada¹ ». Le jugement n'est pas inusité, loin s'en faut, surtout si l'on constate du même coup que Barthe n'est pas évoqué dans les principaux essais et manuels d'histoire littéraire du xx^e siècle, ceux de Camille Roy, de Samuel Baillargeon, des Sœurs de Sainte-Anne, de Roger Duhamel, de Berthelot Brunet, de Pierre de Grandpré. Et, lorsqu'il est mentionné par la suite dans certains ouvrages de référence, il y est le plus souvent déconsidéré : la notice du *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*, par exemple, évoque les « faiblesses d'écriture » du *Canada reconquis* et « les défauts de construction et

¹ Michel Biron, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge, *Histoire de la littérature québécoise*, Montréal, Éditions du Boréal, 2007, p. 85.

de style²» des mémoires tandis que, dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, Jean-Guy Nadeau dit du premier qu'il « était fort mal écrit, parfois même incompréhensible³ ».

Entre *Le répertoire* de Huston, où Barthe se taille la part du lion, et l'histoire littéraire d'aujourd'hui, portant sur l'écrivain un jugement qui, dans le meilleur cas, est plutôt nuancé, un virage s'est apparemment produit. La fortune de l'homme n'est plus du tout la même, et on peut parier que ce retournement est advenu assez tôt, dès la seconde moitié du XIX^e siècle. En effet, il semble bien que la trajectoire de Barthe n'ait pas abouti ou se soit enlisée quelque part en chemin, au courant des années 1840-1850. L'étude détaillée du parcours de Barthe et de son rejet (relatif) par le champ littéraire alors en formation⁴ permettra, ici, de saisir les raisons qui pourraient expliquer ce renversement et d'éclairer ce qui se noue et se dénoue culturellement pendant cette décennie, entre la parution de son poème « Aux exilés politiques canadiens » (1838) et celle du *Canada reconquis par la France* (1855), ouvrage ambitieux sur l'état du pays, généralement mal reçu par la critique. On verra en outre si l'analyse de cette trajectoire, qui traverse tout le siècle, permet de mieux comprendre la mise à mal d'un certain romantisme. En effet, tout se passe comme si le romantisme libéral de Barthe, valorisé dans les années 1830 et structuré, notamment, autour de la figure de l'homme de lettres

² Réginald Hamel, John Hare et Paul Wyczynski (dir.), « BARTHE, Joseph-Guillaume », *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*, Montréal, Éditions Fides, 1989, p. 67-68, [En ligne], [http://services.banq.qc.ca/sdx/dalfan/document.xsp?id=0069&qid=sdx_q0] (29 septembre 2016).

³ Jean-Guy Nadeau, « Barthe, Joseph-Guillaume », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 12, Québec, Université Laval; Toronto, University of Toronto, 1990, [En ligne], [http://www.biographi.ca/fr/bio/barthe_joseph_guillaume_12F.html] (29 septembre 2016).

⁴ Sur cette autonomisation relative et distincte de celle qui anime le champ littéraire français, voir l'étude de Denis Saint-Jacques et d'Alain Viala, « À propos du champ littéraire : histoire, géographie, histoire littéraire », dans Bernard Lahire (dir.), *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu : dettes et critiques*, Paris, La Découverte, 2001, p. 69-70.

qui est également homme d'État, était devenu une tare dont il fallait se défaire.

L'entrée de Barthe en littérature

Sans nous attacher longuement au début du parcours de Barthe, que nous avons déjà étudié ailleurs⁵, il faut revenir sur les points saillants de son entrée dans le champ littéraire qui en font rapidement une étoile montante, afin de pouvoir mieux mesurer ensuite son déclin, son décalage avec l'évolution du siècle ; bref, le passage de son statut de « vedette » à celui de marginal, voire d'oublié, justement.

La scolarité et la voie professionnelle de Barthe sont typiques de celles des hommes de lettres bas-canadiens de l'époque. Il naît en 1816 et a donc 20 ans au moment des rébellions. Plus jeune que Thomas Chevalier de Lorimier, par exemple, qui est né en 1803, il se rapproche davantage des James Huston, Louis-Antoine Dessaulles et Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, nés autour de 1820. En cela, il représente une sorte de pivot entre la génération des patriotes et celle des rouges, groupés notamment autour de l'Institut canadien de Montréal, fondé en 1844, et surtout pendant les années 1860, tandis que l'Institut se radicalise. Très tôt, Barthe s'adonne à la politique et à la littérature. En 1837, il est l'un des orateurs à l'assemblée de contestation de Saint-Maurice⁶ et s'engage dans l'aile radicale du Parti patriote. C'est à la même époque qu'il commence à écrire de la poésie dans les journaux et pose les jalons d'une pensée qu'il va développer et conserver, de manière étonnamment cohérente et structurée, jusqu'à son dernier écrit, soit le premier tome de ses mémoires qui paraît en 1885 sous le titre *Souvenirs d'un demi-siècle*.

⁵ Marie-Frédérique Desbiens, « Romantisme et patriotisme au Canada français : le journal de prison de Joseph-Guillaume Barthe (1839) », dans Marie-Andrée Beaudet, Luc Bonenfant et Isabelle Daunais (dir.), *Les oubliés du romantisme*, Québec, Éditions Nota bene, 2004, p. 185-201.

⁶ « Assemblée anti-coercitive du Comté de St. Maurice », *La Minerve*, 31 juillet 1837, p. 2.

Le 10 mai 1837, en première page du *Populaire* de Montréal, journal anti-papineauiste qui cherche à favoriser le développement d'une littérature nationale, on peut lire une sorte d'appel à la littérature des femmes, que Barthe signe sous le pseudonyme de Marie-Louise (prénom de sa mère). Inspirée par la nouvelle saison printanière et ses résonances poétiques, Marie-Louise écrit :

Prouvons aux jeunes Poètes Canadiens qu'ils n'ont pas exclusivement le monopole de la littérature, que nous autres aussi, Demoiselles, avons nos rêves d'or, nos caprices poétiques; nous à qui les muses mêmes [*sic*] ont légué leur langage, les grâces, leurs charmes [...] Notre âme est poétique par essence⁷.

Barthe, dont le « travestissement » s'explique en bonne partie par le contexte sociopolitique de l'époque⁸, incite ainsi les jeunes filles à occuper l'espace public du journal pour faire entendre leur voix. Le 23 octobre de la même année (alors que l'assemblée des six comtés se déroule à Saint-Charles), toujours dans *Le Populaire* et toujours sous le pseudonyme de Marie-Louise, Barthe signe un éloquent article dans lequel on découvre ses principaux chantres littéraires :

Victor Hugo, De Lavigne, De Lamartine, Barthélemy, et Béranger, auxquels avait préludé la *Trinité poétique* qu'immola la terreur, ont enchanté la France, leur Patrie. Mais Gilbert, André-Chénier et Malfilâtre, comme trois étoiles, avaient brillé

⁷ Marie-Louise [Joseph-Guillaume Barthe], « Monsieur l'Éditeur... », *Le Populaire*, 10 mai 1837, p. 1.

⁸ « Pour revenir à Barthe, il était sans doute plus facile et plus acceptable pour lui d'assumer le choix de lutter pour l'émancipation du Canada sur le terrain du littéraire par le biais d'une posture féminine. Défendre la patrie en écrivant des vers et qui plus est dans un journal que l'on dit opposé à Papineau est certainement moins controversé pour une femme que pour un homme et plus encore pour quelqu'un comme Barthe qui a participé en tant qu'orateur à des assemblées de protestation populaire au cours de l'été 1837 » (Mylène Bédard, *Écrire en temps d'insurrection: pratiques épistolaires et usages de la presse chez les femmes patriotes [1830-1840]*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2016, p. 310).

eux aussi à l'horizon d'un grand siècle... mais à leur couchant ces trois étoiles étaient de couleur sang⁹!

L'horizon y est clairement romantique, analogue à celui de la décennie 1830 en France, tandis que « la figure du Poète conducteur des sociétés [se dessine] partout dans les écrits du temps¹⁰ », même si la réalité de la politique n'ira pas de soi pour tous.

Le 26 décembre 1838, cette fois dans *Le Fantastique* de Napoléon Aubin, Barthe fait paraître une ode, « Aux exilés politiques canadiens », publiée sur deux pages. Contrairement à la chanson d'Antoine Gérin-Lajoie, où le « Canadien errant » (1842) devient le symbole anonyme de tous les patriotes déportés et qui réactualise le grand motif romantique de l'exil¹¹, Barthe est on ne peut plus explicite dans son poème. Il donne les noms des huit déportés aux Bermudes, partis du Pied-du-Courant le 2 juillet 1838 pour revenir aux États-Unis en novembre de la même année, à la suite du désaveu par les autorités britanniques de l'ordonnance de lord Durham :

Salut! concitoyens, foutez la terre amie,/Foutez le sol sacré de la patrie/Sur la plage lointaine, où le crime gémit,/Où le repentir pleure..... un généreux proscrit/Un Nelson, un Gauvin, un Masson, un Bouchette,/Noms de héros chantés sur la mâle trompette,/DesRivières, Goddu, Marchessault & Viger,/Dont les fronts plébéïens, ceints du noble olivier,/Devaient courber plus tard sous le faix de la gloire,/Pouvaient-ils dans la honte expier leur valeur?/L'égide de l'honneur/Protégeait leur mémoire!...

La direction du *Fantastique* prend soin d'ajouter, à la suite du poème :

Nous n'avons fait que notre devoir de journaliste impartial en prêtant nos pages à un jeune littérateur déjà favorablement

⁹ Marie-Louise [Joseph-Guillaume Barthe], « L'Anacréon français », *Le Populaire*, 23 octobre 1837, p. 1.

¹⁰ Voir Paul Bénichou, *Les mages romantiques*, dans *Romantismes français II*, Paris, Gallimard, 2004, p. 1051-1078, p. 997, coll. « Quarto ».

¹¹ Micheline Cambron, « Du "Canadien errant" au "Salut aux exilés" : l'entrecroisement de l'histoire et de la fiction », *Études françaises*, vol. 27, n° 1 (1991), p. 85.

accueilli par le public canadien. C'est la seule considération qui nous a fait accorder une place à la pièce de vers de Mr. Barthe dont nous ne prétendons point, pour cela, partager les opinions ni la manière de voir.

Précaution judicieuse, mais inutile puisque ce poème va valoir à Aubin un emprisonnement de 53 jours¹². Barthe sera aussi incarcéré de janvier à avril 1839, période pendant laquelle il va composer son journal de prison, publié en première page de *L'Aurore des Canadas*, les 13 et 17 mars 1840.

Le Journal¹³ de prison : nationalisme politique et littéraire

Ce texte, longtemps négligé par la critique, révèle encore une fois les allégeances romantiques de Barthe, lequel vise à se poser en homme d'État et en homme de lettres, posture romantique par excellence évoquée plus haut, que la prison lui permettra en quelque sorte de consolider. C'est d'ailleurs ce que lui aurait prédit le juge Joseph-Rémi Vallières de Saint-Réal, à qui Barthe demanda conseil, la veille de son emprisonnement. Il faut relire à ce propos ce passage des mémoires de Barthe, qui prend soin de rappeler, par ami et souvenir interposés (près de 50 ans plus tard), ce qu'était sa véritable vocation :

¹² Serge Gagnon, «Aubin, Napoléon», *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 11, Québec, Université Laval; Toronto, University of Toronto, 1982, [En ligne], [http://www.biographi.ca/fr/bio/aubin_napoleon_11F.html] (10 mars 2017).

¹³ Bien qu'il ne soit pas défini comme tel lors de sa publication originale ou de sa republication par Aubin, cet écrit de Barthe peut être considéré comme son journal intime de prison. Nos travaux antérieurs ont montré qu'il comporte plusieurs caractéristiques l'apparentant aux autres écrits personnels de patriotes, par exemple les *Notes d'un condamné politique* de F.-X. Prieur ou le *Journal d'un patriote exilé en Australie* de F.-M. Lepailleur, corpus auquel il se trouve intégré tant dans notre article «Romantisme et patriotisme au Canada français», dans Beaudet *et al.*, *Les oubliés du romantisme*, p. 185-201, que dans notre ouvrage *Le premier romantisme au Canada : entre engagement littéraire et politique* (Éditions Nota bene, 2018).

Mon cher, vous êtes un enfant prédestiné, me dit M. Vallières, voici des vers qui pouvaient vous mener à l'hôpital, ils vous jettent en prison; acceptez à cœur-joie le magnifique malheur qui vous arrive, car vos ennemis vont faire de vous un homme d'état [*sic*], à l'âge où d'ordinaire on ne fait que sortir de sa coque. Et puis vous voyez que vous n'y serez pas longtemps, juste le temps de demander et d'obtenir votre *habeas corpus* [...]. Ainsi, ajouta-t-il aussitôt, hâtez-vous de vous rendre en prison, allez recevoir votre baptême de patriote et de martyr politique. O quelle bonne fortune pour vous, jeune étourdi, enfant gâté de la fortune, qui, avant un mois, allez sortir triomphant avec tous les honneurs de la guerre et à votre âge! répétait-il avec emphase. Tenez, voici des livres qui vous serviront pendant votre séjour en prison; il mettait la main sur les six volumes des *Ephémérides politiques, littéraires et religieuses*, que j'ai encore là sous mes yeux en traçant ces lignes. Allons, hâtez-vous d'aller prendre votre logement à l'hôtel de la Reine, dit-il avec un sourire de père. Ces livres sont annotés de ma main, et j'en ajouterai d'autres au besoin¹⁴.

Mais en ira-t-il ainsi de la destinée de Barthe? Si, selon la notice du *Dictionnaire biographique du Canada*, son séjour en prison ne représente qu'« un désagrément de bien courte durée [...] en comparaison de la notoriété et de la gloire qu'il va en tirer sa vie durant¹⁵ », les traces de l'époque à ce propos se font bien discrètes. Chose certaine, « Un séjour dans une prison » synthétise parfaitement le passage d'un nationalisme politique, revendicateur, patriote, vers le nationalisme culturel d'après 1837-1838, bien résumé par Maurice Lemire :

À défaut d'indépendance politique, il serait donc possible d'affirmer l'indépendance culturelle par la littérature et les arts. Ainsi le nationalisme, jusqu'alors identifié à la politique, pourrait se

¹⁴ Joseph-Guillaume Barthe, *Souvenirs d'un demi-siècle ou Mémoires pour servir à l'histoire contemporaine*, Montréal, J. Chapleau & fils, imprimeurs, 1885, p. 397.

¹⁵ Jean-Guy Nadeau, « Barthe, Joseph-Guillaume », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 12, Québec, Université Laval; Toronto, University of Toronto, 1990, [En ligne], [http://www.biographi.ca/fr/bio/barthe_joseph_guillaume_12_F.html] (1^{er} novembre 2016).

concevoir comme une force entièrement autonome qui reposerait sur un consensus général de la population. Les nouveaux rapports de force qui s'établissent à partir de 1840 entre le peuple et le pouvoir politique ne ressemblent en rien à ceux qui existaient entre la Chambre d'assemblée et le Conseil exécutif. Le nouveau nationalisme n'a plus pour objectif la prise du pouvoir politique, mais une sorte de consolidation de l'identité nationale. En ce sens, il s'apparenterait au nationalisme traditionnel par rapport à un nationalisme de type moderne, comme celui qui avait prévalu avant 1840. L'action nationale, comme on l'appellera plus tard, est une sorte d'introversion qui porte sur une auto-analyse pour parvenir à une plus grande conscience de sa spécificité par rapport aux autres peuples. Elle a l'avantage de dissocier le nationalisme de la politique, de le soustraire à toute forme d'engagement immédiat pour l'inscrire dans l'ordre du discours plutôt que dans celui de l'action. Pas étonnant dans ce cas qu'il manifeste de profondes affinités avec la littérature. Faire de la littérature pourrait même être la forme par excellence de l'action nationale¹⁶.

Le changement devient presque un phénomène observable au cœur même d'« Un séjour dans une prison », qui part de la politique et se termine sur le terrain de la littérature : « Je désirerais que ma patrie offrit plus de ressources à la carrière littéraire que je regrette dans la sincérité de mon âme, de voir fermée à une foule innombrable de talents qui brûlent de s'y distinguer¹⁷. » Ce sera possible, mais ce sera sans lui, même si Barthe incarne (trop précisément?) le point de bascule.

Ainsi, il est loisible de suivre l'évolution du regard critique sur son œuvre, alors que le romantisme change progressivement de camp, passant du libéralisme au conservatisme et empruntant ainsi une trajectoire inverse à celle du romantisme français. En effet, le

¹⁶ Maurice Lemire, *La littérature québécoise en projet*, Montréal, Éditions Fides, 1993, p. 185-186.

¹⁷ Joseph-Guillaume Barthe, « Un séjour dans une prison », *L'Aurore des Canadas*, 17 mars 1840, p. 1.

courant français, né au cœur du conservatisme, se déploie, dans la seconde moitié de la décennie 1820, dans les milieux libéraux, sous la plume d'écrivains déjà ou devenus progressistes. Laurent-Olivier David en 1861 et Henri-Raymond Casgrain en 1866 ne parlent pas de Barthe dans leurs conférences sur la littérature canadienne; en 1866, Hector Fabre, qui rappelle que *Le répertoire national* a «voué à l'immortalité une foule de méchants vers qui se seraient contentés de l'oubli», ne revient que sur *Le Canada reconquis par la France*: « Cette œuvre éloquente a coûté à son auteur une grande dépense de talent. [...] Il y a dans le *Canada reconquis* de belles et amples idées, une verve, une imagination exubérante, des passages éloquents. Mais les côtés excessifs ont effacé les bons côtés et mis l'ouvrage à la merci d'un railleur¹⁸. » Michel Darveau évoque à peine son nom dans *Nos hommes de lettres* en 1873. Dans l'*Histoire de la littérature canadienne* d'Edmond Lareau qui paraît un an plus tard, Barthe n'est assurément pas (ou plus) le héraut de la littérature du pays. Lareau écrit, à propos de la poésie de Barthe: « Je voudrais trouver l'accent poétique, je n'aperçois que le clinquant littéraire. Plusieurs de ses poésies se rapportent aux événements politiques d'alors; l'auteur appartenait à cette phalange de jeunes patriotes qui, avides de liberté, soupiraient dans l'attente de jours meilleurs. » À propos de son *Canada reconquis par la France*, il ajoute: « On voit que l'écrivain mêlait sa cause à celle du pays. [...] [I]l y a chez lui comme une passion qui le porte à phraser et à poser, il y a du redondant et du boursoufflé. [...] L'oreille est flattée par les sons, mais l'esprit cherche le sens avant de le découvrir. » Son « grand sérieux mélancolique¹⁹ » ne passe guère. Toutefois, en 1884, trente ans après *Le Canada reconquis par la France*, Alphonse Lusignan s'indigne: « Il s'agit d'un homme envers qui ses compatriotes ont été injustes, et qui ne fait

¹⁸ Hector Fabre, «On Canadian Literature», *Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec. Session of 1865-6*, Quebec, Middleton & Dawson, at the Gazette General Printing Establishment, 1866, p. 97.

¹⁹ Edmond Lareau, *Histoire de la littérature canadienne*, Montréal, Lowell, 1874, p. 69 et 179.

que commencer, à l'heure où les brumes de l'âge s'épaississent, à émerger d'une obscurité de commande, à laquelle l'ingratitude et le respect humain le plus pusillanime ont tenu la main pendant un quart de siècle.» Il ajoute: «Ce qu'il a entrepris il y a trente ans en faveur de son pays, s'exécute: les destinées qu'il a entrevues s'accomplissent, et l'équité se fait aujourd'hui avec la lumière sur son livre, digne de rester²⁰.» Par-delà le talent littéraire de Barthe, qu'on pouvait ou non reconnaître, il y avait assurément chez lui une conception nette de la littérature, une vision romantique qui a été déclassée. La perspective romantique libérale a-t-elle finalement été battue en brèche pendant les années 1840 et 1850? Le cas de Barthe permet de mettre le doigt sur une ligne de partage. L'avant et l'après, peut-être, de ce que décrivait Réjean Beaudoin dans *Naissance d'une littérature: essai sur le messianisme et les débuts de la littérature canadienne-française (1850-1890)*:

Pourtant, l'image de l'abbé Casgrain posant en «père des lettres canadiennes», ainsi que le répètent les manuels dont le prototype resta longtemps celui de Mgr Camille Roy, est trop candide. Ce que cache cette «posture», c'est peut-être l'imposture, justement, c'est-à-dire le fait que ce sont plutôt les tenants laïques du versant universaliste et libéral de l'idée nationale qui ont été les premiers promoteurs de la littérature canadienne-française de 1840 à 1850, avant d'être neutralisés par le climat de censure et de quasi-unanimité idéologique que l'ultramontanisme va réussir à instaurer à partir de 1860. La littérature aura ainsi servi le combat du clergé contre la petite bourgeoisie héritière des idées de Papineau. Une fois les rouges maîtrisés, marginalisés ou réduits au silence, l'Église se retourne rapidement pour hâter la formation d'une institution littéraire sur des principes plus conformes à son romantisme à elle, c'est-à-dire au messianisme national²¹.

²⁰ Alphonse Lusignan, *Coups d'œil et coups de plume*, Ottawa, Des Ateliers du «Free press», 1884, p. 186.

²¹ Réjean Beaudoin, *Naissance d'une littérature: essai sur le messianisme et les débuts de la littérature canadienne-française (1850-1890)*, Montréal, Éditions du Boréal, 1989, p. 62.

Dans cette perspective, il convient de creuser davantage la trajectoire des années 1840 et 1850, où tout semble se jouer pour Barthe et la conception du romantisme à laquelle il adhère. De son importante intégration dans *Le répertoire national* à la réception plutôt négative du *Canada reconquis par la France*, publié en 1855, il se passe des bouleversements qui concernent toute la littérature canadienne.

«L'échec» du *Canada reconquis par la France*

Homme de lettres et homme d'État, on l'a vu, Barthe est élu député antiunioniste de Yamaska en 1841, puis battu par le réformiste Léon Rousseau en 1844. Il se présentera à nouveau dans le même comté, en 1851, comme candidat rouge, et sera cette fois défait par le bleu Pierre Benjamin-Dumoulin.

Dans *Les réformistes*, Éric Bédard inscrit Barthe dans l'orbite de ces hommes politiques, tout en le repoussant un peu en périphérie. Cette association paraît ambiguë : le fait que Barthe partage quelques idées avec ce groupe ne fait pas le poids face à ses attaques violentes et répétées contre Louis-Hippolyte LaFontaine, que Bédard qualifie un peu mollement de «brouille²²». Dans *Le Canada reconquis par la France*, en 1855, Barthe s'en donne d'ailleurs à cœur joie : LaFontaine a ourdi une «sourde conspiration pour élever sa dynastie (c'est M. Chauveau qui a dit le mot) sur les ruines de Papineau» ; il n'est pas un homme d'esprit, mais un homme d'affaires, un administrateur, avec un «sang-froid de saumon». Dans une perspective littéraire, remarquons que Barthe en vient à faire de LaFontaine un type romanesque, où la lourdeur de l'esprit est associée à celle du corps :

Il y avait dans le barreau de Montréal un avocat encore jeune, vieilli avant l'âge, à force d'intrigues cousues de fil blanc, qui jusqu'alors ne l'avaient pas mené à grand-chose ; mais qui était déterminé à percer... Bourreau de travail, machinateur sérieux et calculé, haineux, vindicatif et envieux tout à la fois,

²² Éric Bédard, *Les réformistes : une génération canadienne-française au milieu du XIX^e siècle*, Montréal, Éditions du Boréal, 2009, p. 19.

il dissimulait son âme malsaine sous des dehors de gravité et de patriotisme discret qui imposaient aux chauvins qu'il tenait sous sa fascination. Au physique, gros corps poussif et un peu trapu, lourd de démarche, mais assez bien de physionomie, malgré son obésité. Tête largement développée, pensées étroites, mémoire prodigieuse, idées courtes; œil assez perçant, regard sans portée; procureur jusque dans la politique, avec pas plus d'étendue dans les sentiments que dans l'esprit...

Dans *Le Canada reconquis par la France*, comme dans les œuvres précédentes de Barthe, par ailleurs, la forme allie constamment histoire et subjectivité, frise la fiction. Barthe ne parle-t-il pas, lui-même, du « côté romanesque de notre histoire²³ »? Quoi qu'il en soit, devant l'inimitié entre les deux hommes, on ne sera pas surpris d'apprendre que LaFontaine a subrepticement conduit Barthe à démissionner de son poste de greffier à la Cour d'appel du Bas-Canada, en 1850, poste auquel il avait été nommé par Viger quatre ans plus tôt. Cela fera dire à Gustave Papineau, le jeune fils de l'autre, que Barthe est une « conscience pure et forte » au « milieu de la tourbe de gens tarés qui déshonorent aujourd'hui le Canada²⁴ ».

La mission que Barthe se donnera dès cette année-là, et que d'aucuns railleront, consistera à aller établir des liens entre l'Institut canadien de Montréal et l'Institut de France. Deux ans plus tard, il reviendra au pays, précédé par *Le Canada reconquis par la France*. Ouvrage peu lu, encore moins dans le but de retrouver des traits littéraires, romantiques, lesquels marquent pourtant la continuité des convictions d'un homme qui ne perd pas le Nord.

L'ouvrage est publié la même année que *l'Esquisse sur le Canada considéré sous le point de vue économiste* de Joseph-Charles Taché et *Le Canada, ses institutions, ressources, produits, manufactures* d'Hector-Louis Langevin. Ces œuvres, dans le contexte de l'Exposition universelle de Paris et de l'arrivée de *La Capricieuse* au Québec,

²³ Joseph-Guillaume Barthe, *Le Canada reconquis par la France*, Paris, Ledoyen libraire, 1855, p. 186, 176, 175 et 235.

²⁴ Gustave Papineau, « Le dernier coup d'État », *L'Avenir*, 20 novembre 1850.

ont été écrites pour faire connaître le Canada aux Européens, et tout particulièrement aux Français. Il s'agit également de favoriser l'immigration de Français vers le Canada. La première partie du livre de Barthe se veut un « [c]oup d'œil historique et politique sur le Canada depuis la Conquête », tandis que la seconde partie offre un « [c]oup d'œil sur l'aspect topographique, industriel, littéraire, géologique, etc. du Bas-Canada ». Tout au long de l'ouvrage – dès l'introduction et l'avertissement même –, on retrouve des préoccupations fondamentales pour Barthe et l'approfondissement de son nationalisme littéraire. Il s'en dégage, notamment, trois caractéristiques, étroitement liées aux idéaux du romantisme libéral, toujours défendu et revendiqué dans les années 1850 par l'auteur. Tout d'abord, on y constate la supériorité des choses de l'esprit, de la pensée sur les considérations matérielles et industrielles, comparativement à ce que l'on trouve dans les ouvrages de Taché et de Langevin, mais qui n'est pas sans faire penser aux propos d'un Rameau de Saint-Père, dans *La France aux colonies*, quatre plus tard. Ce dernier texte a été relayé notamment par Laurent-Olivier David dans son « Essai sur la littérature nationale », présenté le 1^{er} octobre 1861 au Cabinet de lecture paroissial.

Chez Barthe, la question de la langue, de la littérature et de la culture nationale est primordiale. Elle a partie liée avec les principaux idéaux romantiques de l'éducation universelle et de la liberté de la presse, décrite alors comme la « bibliothèque du peuple ». L'objectif du voyage en France est ainsi explicitement résumé : « Le temps est passé où un peuple doit être la propriété d'un autre peuple. Mais ce que je voulais, c'était l'honneur, la perpétuité de la langue, de la littérature et du nom français dans le Nouveau-Monde²⁵ ». Ce qu'il faut, pour Barthe, c'est se rattacher à cette « France, avec ses corps savants, avec sa cohorte de littérateurs, avec sa pléiade d'artistes, avec son cortège de lumières, avec ses sources vives d'instruction,

²⁵ Barthe, *Le Canada reconquis par la France*, p. xvi.

son mouvement d'idées incessants²⁶». Cette perspective du « flux culturel » est d'ailleurs très importante dans la vision de Barthe.

Une autre caractéristique essentielle de la pensée de Barthe, qui se répercute dans *Le Canada reconquis*, est celle du rapport à l'histoire. Barthe revient, à la manière de François-Xavier Garneau, sur la résistance du peuple bas-canadien, peuple de vainqueurs et non de vaincus, il va sans dire. Et, dans cette histoire de résistance et de terreur (le terme est de lui), les rébellions représentent un point culminant, un événement structurant. Barthe dresse un bref « tableau de nos deux révolutions » (il est intéressant de noter ici le point de vue moderne sur les rébellions, que les historiens ont longtemps fondues en *une* rébellion), il en dresse un bref portrait donc, même si elles mériteraient « une étude à part dont du reste [il a] tous les matériaux dans [ses] cartons²⁷ ». C'est d'ailleurs son poème « Aux exilés politiques canadiens », dédié « [a]ux douze martyrs de 1838 », cité plus haut, qui vient traduire, dans l'ouvrage, « l'inspiration qui s'échappa de [son] âme au pied de cet échafaud²⁸ ». Si le passé occupe une place fondamentale dans le livre comme dans la pensée de Barthe, le présent y est également bien... présent. L'auteur est à la fine pointe de l'actualité: il ouvre sur l'importance de la presse, lieu où s'arrime naturellement politique et littérature, comme le synthétise l'extrait suivant :

Au point de vue politique et littéraire, nous sommes représentés par quinze journaux périodiques. [...] C'est dans ces feuilles que les conceptions littéraires et les inspirations poétiques de nos littérateurs et de nos poètes se font jour, et que nos annales historiques se conjuguent au jour le jour²⁹.

Barthe donne ensuite une « [n]omenclature de nos hommes d'élite dans tous les genres », dont les quatre historiens suivants :

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.*, p. 162.

²⁸ *Ibid.*, p. 163.

²⁹ *Ibid.*, p. 264.

(François-Xavier) Garneau, (Maximilien) Bibaud, l'abbé (Jacques) Paquin, le docteur (Jacques) La Brie; et des publicistes: (Jacques) Viger, (Pierre) Duvalvet, le docteur La Brie encore (sur l'éducation politique de la jeunesse). Les sciences exactes et positives sont, quant à elles, représentées par (François-Joseph) Perrault en agriculture, Bibaud en calcul, (Jean-Baptiste) Meilleur en langues et chimie, (Jean-Baptiste, dit Jean-Philippe) Boucher-Belleville en grammaire, (Barthélemy) Faribault en critique, (Amable) Berthelot en art et enseignement, (Joseph) Bouchette en topographie. Et dans le genre littéraire, il mentionne (Pierre-Joseph-Olivier) Chauveau, (Joseph) Doutre, (Philippe Aubert) de Gaspé (fils), (François-Réal) Angers. Il ajoute que *Le répertoire* de Huston prouve que « nous n'avons pas manqué d'avoir, nous aussi, nos amants des neuf Sœurs, nos courtisans des Muses, nos adorateurs de l'Hélicon³⁰ ». Enfin, il rappelle la tribune de l'Institut canadien, « là où le talent indigène a le plus éclaté³¹ ». Ce portrait culturel et littéraire fait montre d'une grande acuité, surtout que Barthe, comme il l'écrit lui-même, l'ébauche « de mémoire », « point de documents dans les mains³² ».

La troisième caractéristique capitale, dans l'ouvrage et la production de Barthe, est l'importance de la génération, de la jeunesse avec qui l'écrivain se dit être « en communauté d'idées et d'affections » et « à qui il appartient encore par les liens du cœur et de la pensée » (plus que par l'âge en effet), comme il l'exprime clairement dès le début de son ouvrage. C'est à cette « génération de l'avenir au Canada » qu'il souhaite « élargir encore la carrière du succès³³ », comme il le réclamait déjà sous la plume de Marie-Louise et dans son journal de prison. C'est cette génération qui s'oppose d'ailleurs à LaFontaine: « Elle le prit au beau milieu de ses triomphes administratifs anti-libéraux. Elle déchiqueta ses actes dans le journal

³⁰ *Ibid.*, p. 272.

³¹ *Ibid.*, p. 273.

³² *Ibid.*, p. 271.

³³ *Ibid.*, p. III-IV.

L'Avenir en rallumant dans le pays le foyer de patriotisme que la majorité de M. Lafontaine y éteignait d'un souffle hébété³⁴ ».

Ces grands traits ou caractéristiques s'incarnent parfaitement dans des institutions nouvelles, à commencer par l'Institut canadien de Montréal, fondé en 1844, mais aussi par la bibliothèque du Parlement-Uni, à Montréal. C'est en réalité sa perte que déplore surtout Barthe dans son ouvrage : l'incendie du 25 avril 1849 du parlement de Montréal et de sa bibliothèque, allumé par des manifestants révoltés contre le *Rebellion Bill*, a quelque chose de résolument catastrophique pour la jeunesse canadienne. Garneau le dira sans ambages : c'est « notre désastre d'Alexandrie³⁵ ». Ce ne sont pas que les 23 000 ouvrages de la bibliothèque parlementaire qui sont partis en fumée, on a presque l'impression, à lire Barthe, que c'est cet événement précis qui a bloqué, pour longtemps, le développement de la littérature. L'usage de l'imparfait est fort révélateur :

La première bibliothèque du Nouveau-Monde, celle qui devait alimenter chez nous le goût de la littérature et des sciences, et être la fontaine vive où nous pouvions puiser des forces de résistance à la manie anglomane qui voulait se substituer à l'inébranlable attachement des Canadiens à leur idiôme [*sic*]; cette riche collection de chefs-d'œuvre, dans tous les genres, fut réduite en cendres pendant une nuit néfaste³⁶.

³⁴ *Ibid.*, p. 196.

³⁵ Cité par Gilles Gallichan, « L'incendie de la bibliothèque du parlement en 1849 », dans Gaston Deschênes (dir.), *Une capitale éphémère : Montréal et les événements tragiques de 1849*, Québec, Éditions du Septentrion, 1999, p. 97.

³⁶ Barthe, *Le Canada reconquis par la France*, p. xxviii. Il est intéressant de noter qu'Antoine Gérin-Lajoie, qui partageait la conviction de Barthe que la littérature peut changer les choses, accordait lui aussi une grande importance à l'incendie de cette bibliothèque. Le chapitre « Incendie de l'Hôtel du Parlement » de son roman *Jean Rivard, économiste*, publié dans *Le Foyer canadien* en 1864, rappelle d'ailleurs qu'« un magnifique ameublement, des tableaux remarquables, une riche et précieuse bibliothèque furent impitoyablement détruits. Jamais le pays n'avait été témoin d'un pareil acte de vandalisme » (Antoine Gérin-Lajoie, *Jean Rivard, le défricheur* suivi de *Jean Rivard, économiste*, postface, chronologie et bibliographie de Yannick Roy, Montréal, Éditions du Boréal, 2008, p. 459).

C'est encore le romantique libéral qui parle, dans la mesure où la littérature et son développement ne sont pas à l'écart du politique mais, bien au contraire, remis au cœur de ces luttes entre les Canadiens, les autorités coloniales et les loyaux. L'incendie de la bibliothèque est en droite ligne avec l'interdiction du français à l'Assemblée, souligne Barthe. C'est le point d'orgue, éclatant, d'une mise à mort. Dans une hypotypose, Barthe oppose rien de moins que la barbarie anglaise à la noblesse d'âme des Canadiens : « Les vandales dansèrent comme des bacchantes échevelées au milieu d'une orgie autour de ce noble édifice en flammes, pendant que nous étions réduits à assister, le cœur serré et l'œil morne, à cette fête de saturnales où des hurleurs en guenilles faisaient, un feu de joie de ce qui avait été notre orgueil et notre espérance³⁷ ! » La littérature n'est pas ici le refuge d'un nationalisme conservateur du type « nos lois-notre langue-nos traditions » ; en brûlant, la bibliothèque représente quelque chose comme la fin d'un univers discursif et politique où la parole de Barthe avait une cohérence, un sens certain. La littérature, le romantisme prendront un autre chemin. Justement, ce n'est peut-être pas un hasard si l'abbé Casgrain définit, dans cette période 1840, ce qui a bien plutôt les traits d'une borne liminaire :

On n'a pas assez remarqué la coïncidence de ce progrès littéraire avec l'ère de liberté qui succédait, à la même époque, au régime oligarchique dont le despotisme avait amené les sanglantes journées de 1837 et 1838, et d'où sont sorties toutes nos libertés constitutionnelles. L'ébranlement imprimé alors aux intelligences avait été merveilleusement secondé par ces conquêtes politiques. La génération nouvelle, plongée dans cette atmosphère féconde, éblouie par les séduisantes perspectives de l'avenir, s'élançait avec amour dans l'étude, afin d'être prête un jour à remplir toutes les carrières que ce règne d'indépendance nationale ouvrait à ses légitimes ambitions³⁸.

³⁷ Barthe, *Le Canada reconquis par la France*, p. xxviii.

³⁸ Henri-Raymond Casgrain, « Le mouvement littéraire au Canada », dans *Œuvres*, t. I : *Légendes canadiennes et variétés*, Montréal, Éditions Beauchemin, 1896, p. 354-355.

La fin de l'un sera le début de l'autre; le romantisme de l'un cède le pas au romantisme de l'autre. Si tant est que l'on puisse parler de romantisme dans le deuxième cas, comme le note Micheline Cambron: «Le romantisme de Casgrain est un romantisme de façade, un mince placage d'épithètes auquel manque l'âme même du romantisme, c'est-à-dire l'ancrage dans une conception vectorielle de l'histoire où le présent serait le point du temps à partir duquel le progrès – et par ricochet toute la temporalité – prendrait son sens³⁹.»

Comment expliquer cette fin qui est également un début? La borne que représente l'incendie de la bibliothèque du Parlement, sans doute plus symbolique qu'effective, vient s'ajouter à celle, sociopolitique, qu'a bien cernée Cambron pour l'année 1845:

Aussi faut-il apprécier l'impact du retour des exilés sur le récit commun de 1844-1845. Sans le lest des patriotes exilés pour les ancrer dans le présent, privé de la situation pragmatique qui l'inscrivait dans l'histoire, le récit de l'exil va se transformer radicalement. Si radicalement en fait que le mouvement romantique n'y survivra pas⁴⁰.

Après avoir voulu agir comme poète-éclaireur, après avoir fait son ode aux exilés politiques, Barthe ne semble plus battre la mesure littéraire, comme le donne à penser la réception du *Canada reconquis par la France*. Il n'empêche qu'il est nommé rédacteur en chef du *Canadien* à partir de juin 1857⁴¹. Baroud d'honneur? Jean-Guy Nadeau, dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, rappelle le contexte:

³⁹ Micheline Cambron, «Apothéose et fin du récit romantique au Québec», dans Maurice Lemire (dir.), *Le romantisme au Canada*, Québec, Nuit blanche éditeur, 1993, p. 174.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 170.

⁴¹ À ce propos, Micheline Cambron affirme que, sous la gouverne de Barthe, «*Le Canadien* retrouve tout son lustre: poésie, feuilleton, lettres de lecteurs, nouvelles plus variées se côtoient dans une édition augmentée à huit pages. Le journal sera même quotidien, de mai à novembre 1857» (Bernard Andrès, Pierre Hébert et Alex Gagnon (dir.), *Atlas littéraire du Québec*, Montréal, Éditions Fides, à paraître en mars 2020).

Il s'installe ensuite à Québec pour prendre avec François-Magloire Derome la rédaction du *Canadien*. C'est là son dernier poste important, qu'il va occuper jusqu'en août 1862. Quatre ans plus tard, on le retrouve au *Drapeau de Lévis*, où il succède à Louis-Honoré Fréchette, puis au *Journal de Lévis*. Finalement, vers 1870, il retourne habiter à Montréal. On n'entend plus parler de lui que de temps à autre, à l'occasion de banquets ou de rassemblements à caractère patriotique, auxquels il assiste à titre d'invité d'honneur⁴².

Haro sur le romantisme

Pour discréditer la posture romantique d'homme de lettres et d'homme d'État de Barthe et sa perspective sur la littérature, on peut justement lui opposer des critiques d'ordre littéraire, analogues à celles évoquées plus tôt. Il faut punir Barthe par où il aurait péché. Alphonse Lusignan, trente ans plus tard, ne s'y trompe pas :

Ce n'est pas au projet impossible, au rêve irréalisable, ni aux buts, ni aux moyens de M. Barthe, que la critique s'est attaquée, va-t-on me dire. C'est au livre, à sa forme enthousiaste, à son style trop jeune, où la personnalité de l'auteur se trouve peut-être un peu trop accusée. [...] En face de la grandeur de l'œuvre il fallait oublier ces minces détails. Quant [*sic*] on pose le faite d'une maison, songe-t-on à reprocher au voisin de bon secours l'habit qu'il endosse pour travailler avec vous⁴³ ?

Il y a évocation d'une certaine faiblesse du style, reprise élégamment à propos des *Mémoires*, à la même époque, chez les amis de *La Patrie* : « Inutile de parler du style de l'ouvrage ; la valeur de M. Barthe comme écrivain est connue depuis longtemps ; et du reste son œuvre est de celles où la forme littéraire est assez secondaire⁴⁴. » Mais, que ce style soit pauvre ou non ne change rien aux ambitions littéraires de l'homme. Cela donne néanmoins une

⁴² Nadeau, « Barthe, Joseph-Guillaume ».

⁴³ Lusignan, *Coups d'œil et coups de plume*, p. 188.

⁴⁴ « Souvenirs d'un demi-siècle », *La Patrie*, 13 avril 1885, p. 1.

excellente prise à la critique au moment où paraît *Le Canada reconquis par la France*.

Plus précisément, c'est à sa forme romantique, à cet alliage entre objectivité historique et subjectivité des sentiments, si chère à Barthe et qui imprègne toute son œuvre, que s'en prend É[mile] de F[enouillet] pendant des mois, de juillet à novembre 1855, dans *Le Journal de Québec* de Joseph Cauchon, le réformiste allié de LaFontaine et ennemi de Papineau. Fenouillet, journaliste français arrivé l'année précédente, ancien collaborateur de *L'Univers* de Veuillot, puis professeur à l'École normale Laval, attaque certes les idées de Barthe, mais aussi et surtout la forme de l'ouvrage. À commencer par la préface de l'éditeur, Enri de Carondel, dont il doute même de l'existence. En exergue de chacune des interventions de Fenouillet, on trouve cette déclinaison du « moi haïssable » pascalien : « Voulez-vous qu'on dise du bien de vous ? N'en dites point. » Dans le texte du 4 septembre, c'est ce péché du romantisme qui est nommément attaqué, sauvé seulement par le génie des plus grands : « On pardonne volontiers à Châteaubriand [*sic*] et à Lamartine, de parler si souvent et si complaisamment d'eux-mêmes ; le génie a ses faiblesses, il est vrai, mais il a ses hautes et glorieuses excuses. Malheureusement, M. Barthe ne connaît que la première de ces deux choses : les faiblesses de l'égoïsme, sans avoir en propre, rien qui les vienne excuser. » En outre, Fenouillet qualifie le texte de « roman », façon sans doute de mettre en doute sa véracité et de prouver « la diffusion des plus énormes erreurs historiques ».

Conclusion

Au fil des décennies 1840 et 1850, Joseph-Guillaume Barthe est clairement entré en rupture avec son époque. Il est passé dans une sorte de phase de « désenchantement », de décentrement. Le romantisme déphasé qu'il a continué de pratiquer a entraîné sa perte et l'oubli par l'histoire littéraire qui s'en est suivi.

Plus largement, à travers sa trajectoire, c'est toute la métamorphose du mouvement et du champ littéraire en construction que nous

pouvons saisir. Métamorphose qui, de la première à la seconde moitié du XIX^e siècle, mène la littérature d'une conception libérale et bien ancrée dans l'actualité vers la conception conservatrice et passéiste de Casgrain, nourrie par d'autres idéaux romantiques dont les premiers germes religieux pointaient déjà à la veille de l'Union, sous l'impulsion de la tournée américaine de M^{gr} Forbin-Janson et des prédications de l'abbé Joseph-Sabin Raymond, inspirées notamment par la pensée catholique d'un Chateaubriand ou d'un Lacordaire. Ainsi que l'indiquent, d'ailleurs, Marc André Bernier et Marie Lise Laquerre,

[é]crits aux confins d'une culture classique expirante et d'un projet ultramontain appelé bientôt à triompher, les *Entretiens* de Raymond représentent, en ce sens, un témoin irremplaçable pour éclairer la genèse complexe présidant à la mutation décisive du climat intellectuel qui survient au Québec au cours du deuxième tiers du XIX^e siècle, alors que le centre de gravité de la culture des élites va se déplacer du libéralisme caractéristique de la génération des Patriotes vers un conservatisme chrétien d'inspiration contre-révolutionnaire⁴⁵.

Avec Barthe, c'est le point de bascule, pourrions-nous dire, que l'on touche.

Il reste sans doute à faire cette histoire littéraire en contrepoint, celle des décalés de la littérature canadienne. Il reste aussi encore à éclairer ces conceptions qui, au XIX^e siècle, ont souvent servi de contrepied et qui, pourtant, annonçaient d'autres voies pour la littérature, comme celle des rouges, qu'il faudrait impérativement mieux saisir. Leurs parcours comme leurs œuvres sont de formidables révélateurs des changements de paradigmes qui modifient progressivement, mais radicalement, l'univers sociopolitique et culturel québécois tout entier.

⁴⁵ Marc André Bernier et Marie Lise Laquerre, *Entretiens sur l'éloquence et la littérature de Joseph-Sabin Raymond*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 19.

Antoine Gérin-Lajoie : une jeunesse romantique et un idéal politique au cours des difficiles années de l'Union

Gilles Gallichan

Historien et bibliothécaire retraité

Résumé

Cet article met en relief les premières années de la carrière d'Antoine Gérin-Lajoie et les premiers pas de son engagement social et national. Né en 1824, il fut témoin, sans être acteur, des grandes années patriotes et des insurrections de 1837-1838. Sa formation scolaire s'accompagne d'éveils culturels et d'élan littéraires qui le placent parmi les auteurs du courant romantique québécois. L'itinéraire du jeune Gérin-Lajoie, dans la décennie 1840, illustre les espoirs et les difficultés de sa génération. Il cherche brièvement fortune aux États-Unis, puis il revient au pays, préférant servir ses concitoyens par le journalisme et l'écriture. Son idéal politique est déchiré par la rupture entre L.-H. LaFontaine, qui tente de composer avec les contraintes et les injustices de l'Union, et L.-J. Papineau, revenu d'exil, qui condamne le régime colonial et se tourne vers l'annexionnisme. Gérin-Lajoie trouve dans la fonction publique, plus que dans le journalisme, un moyen de gagner sa vie et de fonder une famille. Son œuvre littéraire, tant du côté de la poésie et du roman que de l'histoire, lui permet cependant de travailler au relèvement national. Homme de lettres et de réflexion, il figure, avec d'autres Canadiens de son époque (Étienne Parent, F.-X. Garneau, P.-J.-O. Chauveau, etc.), parmi ceux qui, malgré le long hiver colonial de l'Union, ont travaillé à maintenir l'existence du Canada français et qui ont souhaité son épanouissement.

Abstract

This article highlights the first years of Antoine Gérin-Lajoie's career. His itinerary in the 1840s illustrates the hopes and difficulties of his generation. His political ideal was torn apart by the break between L.-H. LaFontaine and L.-J. Papineau. As a man of letters, he figures, with other Canadians of his time (Étienne Parent, F.-X. Garneau, P.-J.-O. Chauveau, etc.), among those who, despite the Union, worked to maintain and enrich the existence of French Canada.

Antoine Gérin-Lajoie (1824-1882) fut un brillant journaliste, écrivain et fonctionnaire, apprécié par ses contemporains et qui demeure un auteur important du XIX^e siècle québécois¹. Il appartient à la génération qui a atteint l'âge adulte pendant la décennie 1840. Les événements de ces années cruciales dans l'histoire du Québec ont marqué son itinéraire professionnel, ses choix politiques, ses sentiments nationaux et sa vision du pays. On les retrouve, sous plusieurs aspects, intégrés à son œuvre. Il a d'ailleurs consacré à cette décennie un essai historique, qu'il qualifiait de « mémoires » et qu'il considérait comme son témoignage personnel, quoiqu'impartial, de cette époque². Pendant ces années, sa formation et sa carrière ont

¹ Sur Antoine Gérin-Lajoie et son époque, nous devons beaucoup aux recherches de René Dionne, qui a publié, en 1978, la biographie la plus complète du personnage et qui demeure, à ce jour, un point de départ important pour toute étude sur l'homme et son temps (René Dionne, *Antoine Gérin-Lajoie, homme de lettres*, Sherbrooke, Éditions Naaman, 1978). La bibliographie de cet ouvrage constitue une référence générale de base sur le personnage. On consultera aussi Henri-Raymond Casgrain, *A. Gérin-Lajoie d'après ses mémoires*, Montréal, Éditions Beauchemin, 1912 et le tome II de ses *Œuvres complètes*, Montréal, Beauchemin & Valois, 1885, p. 431-542. On peut aussi consulter Jean-Charles Falardeau, « Gérin-Lajoie, Antoine », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 11, Québec, Université Laval; Toronto, University of Toronto, 2003, [En ligne], [http://www.biographi.ca/fr/bio/gerin_lajoie_antoin_11F.html] (15 janvier 2018). Selon les spécialistes, cette dernière biographie n'apporte pas de nouveaux éléments aux connaissances sur Gérin-Lajoie.

² Antoine Gérin-Lajoie, *Dix ans au Canada de 1840 à 1850 : histoire de l'établissement du gouvernement responsable*, Québec, L.-J. Demers, 1888-1891, p. 9-10.

été soumises à des contraintes partagées par les jeunes Canadiens qui ont succédé à la cohorte des insurgés de 1837 et qui ont subi les conséquences politiques, culturelles et sociales de l'Union de 1840³. Un regard sur son parcours d'enfance et de jeunesse nous révèle une part de sa personnalité et de ses aspirations. Mais, c'est le contexte politique de l'époque qui l'a façonné en freinant ses ambitions, tout en forgeant ses idéaux et en l'orientant vers des chemins plus réalistes.

Antoine Gérin-Lajoie est né en 1824, à Yamachiche. Il a donc été contemporain des événements de 1837-1838, tout en étant trop jeune pour y participer. Fils de cultivateur, élève brillant, rêveur et ambitieux, il fait partie des privilégiés qui, à cette époque, ont eu la chance de fréquenter un collègue et d'améliorer leur statut social et économique. Or le contexte politique de l'Union, le difficile « hiver colonial » des années 1840, selon le mot de l'historien Louis-Georges Harvey, a constitué une entrave à l'élan de ceux qui débutaient dans la vie à ce moment charnière de l'histoire. En même temps, cette décennie a aussi représenté un laboratoire de « possibles » pour l'émergence des lettres, de la presse, du monde associatif, un changement dans le discours politique et l'amorce de certaines réformes structurelles devenues urgentes. Antoine Gérin-Lajoie est l'exemple du jeune homme intelligent ayant eu la chance de recevoir une bonne éducation et capable de faire fructifier le bagage de culture que l'on avait mis à sa portée. À travers l'itinéraire de sa jeunesse et le début de sa carrière, on peut comprendre le contexte de son époque et voir en lui un témoin de son temps.

³ Sur les conséquences de l'Union au Canada français, le chercheur trouvera une très abondante bibliographie depuis les ouvrages pionniers de Louis-Philippe Turcotte, *Le Canada sous l'Union, 1841-1867*, t. I et II, Québec, Imprimerie du *Canadien*, 1871-1872, ou Laurent-Olivier David, *L'Union des deux Canadas, 1841-1867*, Montréal, É. Sénécal, 1898, jusqu'aux travaux plus récents d'Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées, 1760-1896*, Montréal, Éditions Fides, 2000, p. 283-358 et d'Éric Bédard, *Survivance : histoire et mémoire du XIX^e siècle canadien-français*, Montréal, Éditions du Boréal, 2017, en particulier les chapitres 1 et 2, p. 9-46.

L'enfance et la formation d'un futur écrivain

Antoine Gérin-Lajoie est l'arrière-petit-fils d'un sergent de marine, Jean Jarrin dit Lajoie, venu en Nouvelle-France vers 1750 pour défendre la colonie contre l'invasion britannique et qui s'est établi dans la vallée du lac Saint-Pierre pour y prendre racine après la Conquête. Cet ancêtre eut trois fils, dont l'un, André, a repris la terre familiale. Il fut le père d'Antoine Gérin, qui épousa Marie-Amable Gélinas. Le couple s'est établi à Yamachiche, sur un nouveau lot du village. Par la mort prématurée d'un premier enfant, leur fils Antoine Gérin-Lajoie est devenu l'aîné d'une famille de 16 enfants. Le jeune Antoine a grandi dans un milieu stable et stimulant. Ses parents lui ont transmis des valeurs fondamentales, dont celles de l'amour de la terre et de la patrie⁴.

Antoine est perçu comme un enfant tranquille, de caractère facile et hypersensible⁵. Comme une partie des jeunes enfants canadiens de son âge, Antoine Gérin-Lajoie profite, dans les années 1820, d'un réveil collectif et d'un premier essor, encore timide, de l'instruction publique. L'année de sa naissance, en 1824, un comité spécial de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada recommande l'adoption d'une loi scolaire⁶. Cette réforme favorise la création d'écoles dans les paroisses et villages de la province. Quelques années plus tard, celles-ci deviennent des écoles de syndics avec l'adoption de la loi de 1829⁷. Ces

⁴ Falardeau, « Gérin-Lajoie, Antoine »; Louvigny de Montigny, *Antoine Gérin-Lajoie*, Toronto, Ryerson Press, 1925, p. 2-3. La grande émotivité qui caractérisait Gérin-Lajoie lui viendrait de sa mère selon son biographe (Dionne, *Antoine Gérin-Lajoie, homme de lettres*, p. 30-31).

⁵ [Léon Gérin], *Antoine Gérin-Lajoie: la résurrection d'un patriote canadien*, Montréal, Éditions du Devoir, 1925, p. 10.

⁶ *Rapport du comité spécial de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada nommé pour s'enquérir de l'état actuel de l'éducation dans la province du Bas-Canada. Ordonné le 2^e février 1824, par la Chambre d'assemblée du Bas-Canada qu'il soit imprimé*, Québec, T. Cary, 1824, [En ligne], [<http://eco.canadiana.ca/view/oocihm.21171/3?r=0&cs=1>] (15 janvier 2018).

⁷ Jean-Pierre Proulx, *La genèse de l'école publique et la démocratie scolaire au Québec: les écoles de syndics 1814-1838*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014. Le

lois ont connu des difficultés d'application, des limites et des lacunes, mais sans cette volonté politique de mise en valeur de l'éducation au cours des années 1820 et 1830, bien des petites écoles rurales n'auraient pas existé. Le jeune Gérin-Lajoie fait donc ses premières classes à l'école de son village et il reçoit quelques éléments de latin auprès d'un maître à l'école, dite supérieure, de Yamachiche. Il apprend vite et bien et se fait la réputation d'un enfant surdoué⁸.

Celui qui, le premier, aura le mérite de « découvrir » son talent est Sévère-Nicolas Dumoulin, le curé de son village depuis 1825. Le curé Dumoulin est un ancien missionnaire à la Rivière-Rouge⁹ et un pasteur actif. Il profite de toutes les occasions pour organiser, dans sa paroisse, des manifestations religieuses ou patriotiques qui ont pu marquer l'imagination du jeune Antoine. L'abbé Dumoulin, qui a questionné l'enfant et évalué ses aptitudes, convainc les parents d'Antoine de l'envoyer faire son cours classique à Nicolet; il paiera de ses deniers un trimestre de pension par année au Séminaire.

À l'été 1837, Antoine a 13 ans au moment où le Bas-Canada entre en insurrection contre le gouvernement colonial anglais. Il est possible qu'il ait eu connaissance de la grande assemblée patriote qui s'est tenue à Yamachiche le 26 juillet 1837 et qui avait rassemblé des milliers de personnes¹⁰. Du moins, des proches parmi les adultes

village de Yamachiche a pu avoir très tôt des instituteurs et institutrices grâce au curé Charles Écuyer (1758-1820), ancien sulpicien, très sensible à la question de l'éducation. Voir Dionne, *Antoine Gérin-Lajoie, homme de lettres*, p. 41-42.

⁸ Casgrain, *A. Gérin-Lajoie d'après ses mémoires*, p. 24.

⁹ Albert Tessier, « Un curé missionnaire, l'abbé S.-N. Dumoulin (1793-1853) », *Les Cahiers des Dix*, n° 16 (1951), p. 117-131. Dumoulin avait un frère député à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada. Pierre-Benjamin Dumoulin (c1799-1856) a été député de Trois-Rivières de 1827 à 1832, puis de 1851 à 1854. Il n'est pas impossible que Gérin-Lajoie l'ait connu et ait appris de lui des éléments de sa culture politique.

¹⁰ « 26 juillet 1837. Assemblée de Yamachiche (Saint-Maurice) », dans Union des écrivains québécois, *Assemblées publiques, résolutions et déclarations de 1837-1838*, textes recueillis et présentés par Jean-Paul Bernard, Montréal, VLB éditeur, 1988, p. 156-160; Éric Bédard, *Les réformistes: une génération canadienne-française au milieu du XIX^e siècle*, Montréal, Boréal, 2009, p. 78. On évalue à 8 000 personnes

de sa famille y ont assurément assisté et ont pu en discuter devant lui, l'éveillant aux événements qui marquaient alors le pays. C'est donc dans un climat politique très lourd qu'en septembre 1837, Antoine Gérin-Lajoie commence son cours classique en classe de syntaxe au séminaire de Nicolet.

Le directeur du Séminaire était alors Joseph-Onésime Leprohon (1789-1844), également curé de la paroisse de Nicolet, et le supérieur et procureur était l'abbé Jean Raimbault (1770-1841), un émigré de la Révolution française, qui a profondément marqué l'établissement d'un sceau de culture française d'Ancien Régime. À leur suite, le Séminaire aura un nouveau directeur, l'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland (1805-1865), lui-même un ancien de Nicolet et qui fut secrétaire de M^{gr} Plessis. Il est nommé préfet des études (1841-1843), directeur (1843-1848), puis supérieur de l'établissement (1848-1850). On sait qu'il écrira, après F.-X. Garneau, un cours d'histoire du Canada¹¹. Ferland a certainement marqué la formation intellectuelle de Gérin-Lajoie, qui deviendra son premier biographe en 1865. Il écrira à son sujet :

Sans rompre complètement avec les traditions du passé, il sut les mettre en harmonie avec les besoins du moment ; il mit en honneur les études historiques et en particulier celles du Canada. Il trouvait mille moyens d'exciter l'émulation des élèves : il en appelait à leur patriotisme, à leur honneur, cordes sensibles qui manquent rarement de vibrer dans le cœur de ces jeunes hommes chez lesquels les nobles sentiments de la nature ne sont pas encore émoussés¹².

la foule qui assista à cette assemblée. Voir André Desaulniers, « Grande assemblée des patriotes à Yamachiche en 1837 », *Histoire d'Yamachiche*, n° 9 (juin 2013), [En ligne], [<http://yamachiche.ca/histoire/histoire-yamachiche-juin2013.pdf>] (15 janvier 2016).

¹¹ Jean-Baptiste-Antoine Ferland, *Cours d'histoire du Canada : première partie : 1534-1663*, Québec, Augustin Côté, 1861 ; *seconde partie : 1663-1759*, Québec, Augustin Côté, 1865.

¹² Antoine Gérin-Lajoie, « L'abbé J.-B.-A. Ferland », *Le Foyer canadien : recueil littéraire et historique*, t. III, Québec, Bureaux du *Foyer canadien*, 1865, p. xxx.

Il est important de rappeler que Gérin-Lajoie est étudiant au collège lorsque les deux Canadas sont réunis et que les recommandations du rapport Durham semblent sceller le destin du Canada français. Le *Vae Victis* semble le sort qui attend les Canadiens¹³, mais dans quelques rares milieux, l'espérance n'est pas éteinte. Grâce à leur dynamisme, les leçons de l'abbé Ferland et le climat propice aux études qui régnait au séminaire de Nicolet ont pu protéger un peu Antoine Gérin-Lajoie de la morosité générale qui régnait alors dans le pays. L'abbé Ferland s'intéresse à l'éducation civique de ses élèves, et c'est grâce à lui que le jeune Gérin-Lajoie s'initie, dès ce moment-là, à l'actualité politique nationale :

Durant les récréations du soir, les élèves qui voulaient entendre parler des événements du jour se rendaient à sa chambre; et là, après leur avoir fait connaître en peu de mots les nouvelles rapportées par les derniers journaux, il prenait occasion de remonter plus haut et de rattacher à ces nouvelles les principaux événements de l'histoire moderne. C'était pour les élèves un petit cours familial d'histoire et de politique¹⁴.

Après avoir précisé, dans son éloge, que l'abbé Ferland, en commentant l'actualité, se situait bien au-dessus d'un quelconque esprit de parti, il ajoutait : « Un grand nombre d'écoliers suivaient ces leçons avec avidité et plusieurs en retirèrent des avantages incontestables¹⁵. »

Il assiste et participe aussi à l'effervescence religieuse qui accompagne la visite de M^{gr} de Forbin-Janson au Bas-Canada. L'évêque de Nancy est reçu avec enthousiasme au séminaire de Nicolet, en février 1841¹⁶, et la retraite qu'il prêche à Trois-Rivières attire des

¹³ Étienne Parent, rédacteur au *Canadien* de Québec, avait lui-même, à cette époque, désespéré de l'avenir national des Canadiens et cédé au pessimisme qui habitait les esprits entre 1839 et 1841. À Montréal, dans *L'Aurore des Canadas*, Joseph-Guillaume Barthe parlait des « inquiétantes destinées » qui pesaient sur l'avenir des Canadiens (*L'Aurore des Canadas*, 30 octobre 1841, p. 2).

¹⁴ Gérin-Lajoie, « L'abbé J.-B.-A. Ferland », p. xxxi.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ J.-A. Douville, *Histoire du Collège-Séminaire de Nicolet 1803-1903*, t. I: 1803-1860, Montréal, Éditions Beauchemin, 1903, p. 256.

foules nombreuses de toute la région¹⁷. Il n'est pas interdit de croire que l'atmosphère religieuse qui marque cette époque ait pu toucher l'âme émotive de l'étudiant qu'était Antoine Gérin-Lajoie¹⁸.

Avec la sensibilité qui est la sienne, le jeune homme est attiré par la poésie. Dès l'âge de 15 ans, il compose ses premiers poèmes. Les classes de versification et des belles-lettres lui font découvrir les règles d'écriture, et il plonge dans le *Cours de littérature* de Jean-François de La Harpe (1739-1803), l'incontournable manuel de l'époque. Il consacre ses congés et ses loisirs à lire des vers. L'auteur favori de sa jeunesse est Jacques Delille (1738-1813), un poète classique de forme, mais prérromantique d'esprit. En découvrant le récit de l'agonie du vieux poète aveugle, expirant dans les bras de sa compagne, Gérin-Lajoie avoue qu'il éclata en sanglots¹⁹. Il ajoute : « Je passais une grande partie de mes récréations à rêver sous les arbres ou au bord des ruisseaux. J'adorais la nature et un des plus beaux spectacles pour moi était de voir coucher le soleil²⁰. »

Pourtant, chez lui, la contemplation n'exclut pas l'action. Sa sensibilité n'est pas seulement méditative et abstraite, mais incarnée dans les destinées de ses compatriotes. En 1842, il écrit en hommage aux patriotes exilés de 1837-1838 sa fameuse complainte « Un Canadien errant », qui est publiée dans *Le Charivari canadien* en 1844²¹ et qui

¹⁷ N.-E. Dionne, *M^{gr} de Forbin-Janson, sa vie, son œuvre en Canada*, Québec, Laffamme & Proulx, 1910, p. 95-96.

¹⁸ À propos du rôle de la religion dans la sentimentalité des élèves de collèges au tournant du xx^e siècle, les historiennes Christine Hudon et Louise Bienvenue ont écrit : « Les élèves sont en effet mis en contact avec une religion émotive, aux inflexions doloristes, susceptible d'exacerber la sentimentalité juvénile » (Hudon et Bienvenue, *Le collège classique pour garçons : études historiques sur une institution québécoise disparue*, Montréal, Éditions Fides, 2014, p. 269).

¹⁹ Casgrain, A. *Gérin-Lajoie*, p. 25-26.

²⁰ *Ibid.*

²¹ Ce journal illustré, publié de mai à octobre 1844 et imprimé à Montréal, reprochait au cabinet de Denis-Benjamin Viger sa politique de compromis avec l'administration coloniale (André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours*, t. I : 1764-1859, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1973, p. 137).

va connaître un immense succès²². Il a alors 18 ans, et le poème nous révèle un garçon éveillé, maîtrisant les règles de la versification et conscient des infortunes de son pays :

Si tu vois mon pays,
Mon pays malheureux,
Va, dis à mes amis
Que je me souviens d'eux.

Il évoque aussi la nostalgie d'un temps supposé héroïque qui lui a échappé, lorsque l'exilé s'adresse à ses souvenirs : « Ô jours, si pleins d'appas/Vous êtes disparus ».

Pendant l'année 1842, celle où il écrivit « Un Canadien errant », le 24 novembre, encouragé par l'abbé Ferland, il fonde, au Séminaire, une société littéraire réunissant les élèves les plus avancés du programme. Il s'agissait d'une sorte d'académie, placée sous le vocable de saint Alphonse de Liguori et fondée « sur le modèle des sociétés de discussion établies dans les grandes villes. Les membres se réunissaient une fois la semaine et passaient une heure ensemble à entendre la lecture d'un essai et à discuter une question d'histoire ou de littérature²³ ». Le nombre des membres actifs de cette association était de 17 à l'origine et a, par la suite, varié de 15 à 40 membres²⁴. C'était une sorte de laboratoire pour développer les talents oratoires et littéraires des élèves. On y appréciait les débats, et les séances étaient l'occasion d'exercices littéraires. Dans la première année d'existence de l'Académie, Antoine Gérin-Lajoie présenta une ode sur la bataille de Châteauguay, une « épître » sur l'histoire du Canada et un discours en vers sur la Résurrection du Christ²⁵.

En 1843, avec son ami et cousin Raphaël Bellemare, comme lui étudiant, il fonde un premier journal à Nicolet, *Le Moniteur*. Le journal a compté 15 numéros parus entre le 15 décembre 1843 et

²² Casgrain, A. *Gérin-Lajoie*, p. 28-29.

²³ Gérin-Lajoie, « L'abbé J.-B.-A. Ferland », p. xxxii.

²⁴ Douville, *Histoire du Collège*, p. 299.

²⁵ *Ibid.*, p. 300.

le 25 mai 1844. Le but de cette feuille, reproduite, semble-t-il, à la main, est « d'amuser sans être futile, d'être plus sérieux que badin, de donner le goût pour l'étude, d'inspirer l'amour du travail, d'exposer les principes de la politesse et d'encourager les entreprises utiles²⁶ ». On sent que ce garçon qui se dit lecteur contemplatif, aimant rêver sous les arbres, est aussi un hyperactif, un « pétillard », pour utiliser une de ses propres expressions, qui veut agir pour stimuler les lettres et les arts comme un engagement qui s'inscrit dans la conscience de la patrie malheureuse et menacée.

L'année suivante, il termine son cours classique et frappe un grand coup en écrivant une tragédie en vers, inspirée de l'histoire acadienne, *Le jeune Latour*. Il y développe l'idée de loyauté et de fidélité à la France. À certains égards, la pièce tient de la tradition classique, mais elle est déjà marquée par l'influence du courant romantique²⁷. La pièce est montée et jouée par l'Académie du Séminaire à la fin de l'année collégiale et connaît un beau succès. Elle est publiée en septembre 1844 dans le journal montréalais de Joseph-Guillaume Barthe, *L'Aurore des Canadas* et, à Québec, dans *Le Canadien* d'Étienne Parent, ainsi que dans *La Gazette de Québec*. Dans le contexte social et politique de cette époque, la pièce prend un sens symbolique; elle apparaît comme une allégorie fantasmée du destin national, traçant la voie vers la réconciliation après les déchirements internes et les batailles héroïques²⁸. Quelques années

²⁶ Beaulieu et Hamelin, *La presse québécoise*, p. 130; Archives du Séminaire de Québec, manuscrit 136, cité par Claude Lessard, *Le Séminaire de Nicolet 1803-1969*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1980, p. 416.

²⁷ Maurice Lemire, « Le jeune Latour », dans Maurice Lemire, *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, t. 1: *Des origines à 1900*, Montréal, Éditions Fides, 1978, p. 415-417; Micheline Cambron, « Apo théose et fin du récit romantique au Québec », dans Maurice Lemire (dir.), *Le romantisme au Canada*, Québec, Nuit blanche éditeur, 1993, p. 155-156, 162-163. L'auteur remercie Micheline Cambron pour ses précisions et ses conseils.

²⁸ Isabelle Décarie et Louise Frappier, « La tragédie du *Jeune Latour* dans *Le Canadien*: interférences textuelles et politiques », *Études françaises*, vol. 36, n° 3 (2000), p. 27-45.

plus tard, en 1848, elle est retenue par James Huston dans son anthologie littéraire du Canada français, *Le répertoire national*. La réputation littéraire du jeune auteur est dès lors reconnue.

Ceux qui ont connu Gérin-Lajoie à cette époque soulignent son talent et décrivent un jeune homme solitaire, mais aussi animé par l'enthousiasme de la jeunesse. Joseph-Guillaume Barthe, son aîné de huit ans, parle de lui en ces termes :

Il y avait alors au collège de Nicolet, parmi les rhétoriciens, un de ces êtres timides et concentrés qui semblaient avoir peur de se révéler au contact de ses condisciples et en fuyait l'occasion. Toujours replié sur lui-même, rêveur et méditatif, à l'âge où les autres sont toute pétulance et dissipation. On ne connaissait de lui que sa modestie et ses aptitudes. [...] Son caractère était mélancolique sans être sombre. [...] Deux feux sacrés couvaient dans cette âme voilée aux yeux des profanes, celui du patriotisme et de la poésie, à l'âge où d'ordinaire on ne connaît que celui de l'effervescence de la jeunesse²⁹.

Gérin-Lajoie admettait lui-même que sa personnalité était partagée entre un côté contemplatif et un autre empressé et entreprenant : « Il y a toujours eu deux hommes en moi », l'un plus taciturne cherche à ne pas déranger, à ne pas bousculer quoi que ce soit ; l'autre est « plein d'énergie, d'enthousiasme, d'ambition, désirant les honneurs, les dangers, la gloire du monde³⁰ ». Cette dichotomie de sa personnalité correspond bien à l'esprit du temps qui fut le sien. Comment changer le monde et s'engager dans la bataille politique quand le prix à payer risque d'être l'échec et les reculs collectifs et, sur le plan personnel, l'opprobre et l'exil ? Ne vaut-il pas mieux brider les élans de sa jeunesse, accepter l'ordre des choses, travailler

²⁹ Joseph-Guillaume Barthe, *Souvenirs d'un demi-siècle ou Mémoires pour servir à l'histoire contemporaine*, Montréal, J. Chapleau & fils, 1885, p. 199-201. Voir aussi le témoignage de Placide Lépine (pseudonyme de H.-R. Casgrain) dans *Les Guêpes canadiennes*, compilées et annotées par Aug. Laperrière, Ottawa, A. Bureau, 1881, p. 233.

³⁰ Casgrain, A. *Gérin-Lajoie*, p. 82, et cité dans Bédard, *Les réformistes*, p. 245.

à sauver l'essentiel ou alors se donner à l'Église et à ses œuvres de miséricorde?

Le goût du départ et le choc des réalités

À la fin de son cours classique, Gérin-Lajoie a à peine 20 ans, et ses voies d'avenir sont encore bien obscures. Il est tenté par une formation en droit dans un bureau d'avocats à Montréal, mais il hésite à entrer dans cette profession encombrée, où les compromis se conjuguent avec les compromissions et où l'idéal de la justice ne s'accorde pas toujours avec les méandres du droit³¹. Il connaît un passage à vide d'atermoiements et de tergiversations. Il se dit « bercé d'espérances chimériques » et voudrait consacrer ses talents et ses ambitions à son pays. Il rêve de la France, où il aimerait faire une carrière dans le monde des lettres et de la politique. Il reviendrait ensuite au Bas-Canada, riche d'une culture et d'une expérience à mettre au service des siens en fondant à Montréal ou à Québec un journal français; il prendrait alors une part active à la politique « en ne travaillant toujours que pour l'honneur et la gloire », écrira-t-il dans ses souvenirs³².

Un ami, Guillaume Vassal, lui propose de tenter sa chance du côté des États-Unis. Il décide donc de l'accompagner avec 15 \$ en poche, espérant trouver là-bas un travail, peut-être en donnant des cours privés de français, et gagner suffisamment d'argent pour s'embarquer vers l'Europe de ses rêves. Le mythe fondateur des États-Unis l'a touché. En arrivant en terre étatsunienne, il écrit: « Nous touchions la terre classique de la liberté³³! » Gérin-Lajoie quitte le Bas-Canada le 13 août 1844, mais son séjour américain est une amère déception. À bout de ressources, il doit revenir dans son

³¹ Dans son roman *Jean Rivard* qu'il écrira plus tard et qui est largement inspiré de sa propre expérience, Gérin-Lajoie écrira une critique de la profession d'avocat, qu'il mettra dans la bouche du curé (Antoine Gérin-Lajoie, *Jean Rivard, le défricheur, [récit de la vie réelle]*, suivi de *Jean Rivard économiste*, Montréal, Hurtubise HMH, 1976, p. 6-11).

³² Casgrain, A. *Gérin-Lajoie*, p. 32.

³³ *Ibid.*, p. 39.

village le 30 août de la même année. En deux semaines, ses rêves de conquête se sont évanouis, et le jeune homme voit s'érousser ses nobles ambitions³⁴.

En avril 1845, il décroche un premier emploi de réviseur au journal *La Minerve*, de Montréal, où Ludger Duvernay l'engage au petit salaire de 2 \$ par semaine³⁵. Avec ce misérable salaire, il survit plus qu'il ne vit et il est confronté aux difficultés de la vie quotidienne. Comme le Marius des *Misérables*, il connaît alors des jours maigres et une existence qui distille l'ambition et l'espérance. Le Bas-Canada de l'époque offre peu de promesses pour un jeune homme qui ne se destine ni à la terre ni à la vie religieuse. Pourtant, Montréal, devenue la capitale de l'Union depuis 1843, s'anime sur les plans social et culturel.

Malgré ses difficultés financières, Gérin-Lajoie multiplie les activités et s'engage pour servir son milieu. Dès 1844, il participe à la fondation de l'Institut canadien de Montréal. Il en est le premier secrétaire et est élu président en 1845-1846. Il donne à l'Institut le premier des essais publics qui y est présenté, le 16 janvier 1845: «Discours sur l'utilité des lettres». D'autres suivent: sur le commerce, en janvier 1847, un hommage posthume à Joseph-Rémi Vallières de Saint-Réal, le mois suivant et, en mai, une conférence sur les bibliothèques publiques. En même temps, il est actif au sein de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dont il est le secrétaire en 1845³⁶.

Il améliore son statut à *La Minerve* et devient chroniqueur parlementaire en 1846. Mais il délaisse un peu le journalisme pour faire ses études de droit³⁷, malgré ses réserves initiales sur la

³⁴ Il fera en 1851 un séjour plus long aux États-Unis, à Buffalo, pour parfaire ses connaissances de l'anglais et sa compréhension de la société américaine.

³⁵ Il deviendra ensuite rédacteur, et son salaire augmentera lentement jusqu'à 5 \$ par semaine.

³⁶ Casgrain, A. *Gérin-Lajoie*, p. 67; Falardeau, «Gérin-Lajoie, Antoine».

³⁷ Il entreprend sa formation juridique, sa «cléricature» selon l'expression de l'époque, chez l'avocat Lafrenaye.

profession juridique. Il est admis au Barreau en 1848, mais ne pratiquera jamais vraiment le droit. Il apprécie la doctrine, mais non la plaidoirie. Il mesure plus que jamais l'écart entre le droit et la justice et se désole de la moralité élastique de ses contemporains. En fait, sa formation juridique lui ouvrira les portes de la fonction publique, lui assurant un revenu stable et la possibilité de s'établir³⁸.

Son idéal de carrière, il l'exprimera plus tard dans la création de son *Jean Rivard*, colonisateur, entrepreneur et visionnaire patriote. Si Gérin-Lajoie s'émouvait tout jeune sur les poésies de Jacques Delille, ses goûts ont évolué, et il a découvert les nouveaux modèles que sont François-René de Chateaubriand, Alphonse de Lamartine et Victor Hugo. Tous trois ont en commun d'avoir brillé sur la scène littéraire et d'avoir également mené des combats politiques. Son personnage de Jean Rivard, devenu économiste dans le second volet du roman, fera aussi une courte incursion en politique, toujours pour le service de l'intérêt supérieur de ses concitoyens.

Ruptures politiques

Gérin-Lajoie ne sent pas en lui la vocation politique, mais il ne demeurera pas entièrement en marge de l'action. Il ne sera pas député ni même candidat, mais il sera un temps militant. Dès la fin de ses études, il soutient l'action de Louis-Hippolyte LaFontaine et d'Augustin-Norbert Morin et le parti que l'on appelle bientôt les réformistes³⁹. En 1845, il applaudit en vers et en prose à l'amnistie des patriotes exilés et il célèbre le retour au pays du héros de sa jeunesse, Louis-Joseph Papineau. Dès janvier 1845, il écrit un poème, «Salut

³⁸ Casgrain, A. *Gérin-Lajoie*, p. 85 ; Falardeau, « Gérin-Lajoie, Antoine ».

³⁹ Dès 1840, dans son *Manifeste aux électeurs de Terrebonne*, LaFontaine utilisait le terme « réformiste » pour désigner l'alliance électorale qu'il souhaitait avec les partisans de Robert Baldwin dans le Haut-Canada. Le terme s'est bientôt imposé pour désigner le parti qui s'est formé autour de cette alliance. Voir Yvan Lamonde et Claude Corbo (dir.), *Le rouge et le bleu : une anthologie de la pensée politique au Québec de la Conquête à la Révolution tranquille*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999, p. 144-148.

aux exilés», à l'occasion du retour des patriotes amnistiés⁴⁰. Le texte est publié dans la *Revue canadienne*, et James Huston le retiendra également dans son *Répertoire national*. C'est une réponse à la complainte du «Canadien errant». L'œuvre s'inscrit dans une première traduction littéraire et poétique de l'histoire récente et de l'horizon politique des années 1840⁴¹. Gérin-Lajoie y appelle de ses vœux un nouveau printemps national qui serait marqué au coin de l'unité :

Retire-toi d'ici, discorde ténébreuse,
Assez longtemps ton fiel empoisonna nos jours ;
Mais accours, toi, plutôt, ô paix délicieuse,
Viens unir tous les cœurs, les unir pour toujours.

Comme journaliste, il constate l'enlissement de l'Union sous l'administration du gouverneur Metcalfe et se permet une critique poétique des maigres bénéfices de l'administration de Denis-Benjamin Viger. Pour Gérin-Lajoie, le Canada vit un «hiver sombre» et de «noirs frimas [...] couvrent nos montagnes⁴²». Lorsque les élections générales sont déclenchées en 1847, il pousse L.-J. Papineau à se présenter dans la circonscription de Saint-Maurice. Le 5 décembre 1847, il organise une assemblée des électeurs du comté dans son village de Yamachiche et soutient des résolutions sollicitant Papineau. Contre les prévisions des chefs du parti, Papineau accepta l'offre des citoyens et électeurs de Saint-Maurice⁴³.

⁴⁰ Antoine Gérin-Lajoie, «Salut aux exilés», dans Yolande Gris et Jeanne d'Arc Lortie (dir.), *Les textes poétiques du Canada français 1606-1867*, t. 4: 1838-1849, Montréal, Éditions Fides, 1991, p. 674-677.

⁴¹ Sur cette question, voir Micheline Cambron, «Du *Canadien errant* au *Salut aux exilés*: l'entrecroisement de l'histoire et de la fiction», *Études françaises*, vol. 27, n° 1 (printemps 1991), p. 75-86.

⁴² Gérin-Lajoie, «Salut aux exilés».

⁴³ Casgrain, A. *Gérin-Lajoie*, p. 79-80; sur le retour politique de Louis-Joseph Papineau, voir Jacques Monet, «La rentrée en scène de Papineau, novembre 1847-mai 1848», dans *La première révolution tranquille: le nationalisme canadien-français (1837-1850)*, Montréal, Éditions Fides, 1981, p. 349-364; Louis-Joseph Papineau, «Adresse aux électeurs des comtés de Saint-Maurice et de Huntingdon, 20 décembre 1847», dans *Cette fatale union: adresses, discours et*

Mais, dans son enthousiasme, Gérin-Lajoie a mal évalué la fracture qui se dessine rapidement entre les réformistes modérés et le groupe le plus engagé qui se solidarise avec Papineau. L'année 1848 sera celle d'un douloureux divorce politique entre les libéraux et les réformistes :

J'avais toujours admiré les talents oratoires de M. Papineau, je ressentais une espèce de vénération pour ce vieil athlète politique, et rien ne me brisa le cœur comme la nécessité de m'éloigner de lui. Mais il n'y avait pas à balancer, il fallait ou se déclarer ouvertement contre M. Papineau, ou désertier le parti de LaFontaine-Morin, qui se composait de la presque totalité des Canadiens français, et sous la bannière duquel j'avais marché et combattu depuis ma sortie du collège. Dans cette alternative, je ne pouvais pas hésiter un instant, et je ne cachai pas mes sentiments⁴⁴.

En effet, il brûle ses vaisseaux. Abandonnant Papineau, il rédige, en 1848, un pamphlet contre celui qu'il saluait naguère en héros⁴⁵.

Il conservera un souvenir désabusé de cette fragmentation politique des partis qui, selon lui, fragilise la cause nationale. Il l'évoquera dans ses œuvres futures. Son *alter ego*, Jean Rivard, vivra les déceptions de la vie parlementaire et constatera que seule l'union des énergies et des opinions peut sauver le peuple et racheter la patrie. Le personnage est coïncé par les tactiques de la partisanerie, laquelle rend la vie difficile à un esprit qui se veut libre, honnête et indépendant⁴⁶.

manifestes 1847-1848, introduction et notes de Georges Aubin, Montréal, Lux Éditeur, 2003, p. 15-32.

⁴⁴ Casgrain, A. *Gérin-Lajoie*, p. 82-83.

⁴⁵ Bédard, *Les réformistes*, p. 244. Il s'agit vraisemblablement de la brochure « Résumé impartial de la discussion Papineau-Nelson sur les événements de Saint-Denis 1837 », Montréal, s. é., novembre 1848, 16 p.

⁴⁶ Gérin-Lajoie a essentiellement développé la carrière politique de son personnage dans la première version du roman paru dans *Le Foyer canadien*, en 1862. Cet épisode sera retranché dans les éditions subséquentes de l'œuvre. Pour une édition qui intègre en annexe ces chapitres, on consultera l'édition publiée par Yannick Roy, A. Gérin-Lajoie, *Jean Rivard, le défricheur*, suivi de *Jean Rivard, économiste*, Montréal, Boréal compact, 2008, p. 419-[464].

La protection de Morin et de LaFontaine lui vaudra un poste de fonctionnaire. Le journalisme lui donnait une tribune, mais la fonction publique lui offre une stabilité financière et la chance de s'établir enfin dans la vie. Après avoir occupé un poste de copiste au ministère des Travaux publics, de « trésorier payeur », puis de traducteur, il est nommé bibliothécaire parlementaire en 1856. On a déjà considéré la bibliothèque du Parlement comme un asile pour les intellectuels de l'époque⁴⁷. Casgrain écrira à ce propos : « La vie d'employé [de l'État], en lui ôtant les soucis du lendemain, devait le rendre à cette liberté d'esprit qui était pour lui la source de tant de jouissances. [...] Les loisirs qu'elle lui laissait lui permettaient de donner libre carrière à ses idées spéculatives et à s'abandonner tout entier à son amour de l'étude⁴⁸ ».

Même si ses engagements politiques lui permettent, à la fin des années 1840, d'obtenir un poste stable qui lui donne suffisamment de loisirs pour se consacrer à l'étude et à la littérature, Gérin-Lajoie reste un homme désabusé de la politique partisane. Il voit dans cette évolution une déchéance du politique. On trahit souvent l'honneur et l'intérêt supérieur de la patrie au profit des honneurs et de l'ambition personnelle. Il se désole de la corruption et des « vices », il veut faire de sa vie une sorte d'apostolat, il songe même un moment à devenir frère enseignant, puis il y renonce pour servir les siens autrement, par les lettres et l'éducation. « Il me semble voir sous un jour plus frappant, le néant des choses humaines, écrit-il, la frivolité de tout ce qui rattache les hommes à la terre, la folie de l'ambition, de la cupidité⁴⁹ ».

⁴⁷ Alain Lacombe, *Errol Bouchette: un intellectuel 1862-1912*, Montréal, Éditions Fides, 1997, p. 48.

⁴⁸ Casgrain, *A. Gérin-Lajoie*, p. 85.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 97.

Bâtir l'idéal

Il a toujours voulu travailler au « bonheur du peuple⁵⁰ », c'était, là aussi, le principe fondateur de l'Institut canadien : « Rendre le peuple meilleur ». À la fin de la décennie, il se consacre à un travail d'éducation populaire sur le droit et sur les institutions politiques⁵¹. En décembre 1850, il écrit :

J'ai employé mes heures de loisir, depuis quelque temps, à rédiger un petit ouvrage qui contient les éléments de notre droit public et que j'ai intitulé : *Catéchisme politique*. Je fais imprimer cette brochure par M. Louis Perrault. J'ignore comment elle sera reçue du public. Elle ne peut froisser les sentiments de personne. Dans tous les cas, je suis sans inquiétude, ne comptant pas sur cette publication pour améliorer ma position sous le rapport pécuniaire ni sous le rapport purement social⁵².

Gérin-Lajoie s'adresse à la jeunesse de son temps pour lui donner un outil servant à décoder le monde dans lequel elle vit et agit :

Rendu à quinze ou vingt ans, le jeune homme lit et écoute avec une singulière avidité tout ce qui a rapport aux affaires de son pays ; les assemblées publiques, la lecture des journaux intéressent sa curiosité. Mais malheureusement, l'absence de connaissances préliminaires et fondamentales rend longtemps cette curiosité presque infructueuse [*sic*], et il faut souvent l'expérience attentive de plusieurs années pour bien comprendre ce que la lecture d'un ouvrage élémentaire eût fait saisir en quelques instants. Puisse ce travail suppléer un peu à cette lacune⁵³ !

La décennie suivante sera celle de son installation dans la vie. Il a fini de survivre à peine comme journaliste ou d'attendre des clients comme avocat. Le statut de fonctionnaire répond mieux

⁵⁰ *Ibid.*, p. 86.

⁵¹ Antoine Gérin-Lajoie, *Catéchisme politique ou Éléments [*sic*] du droit public et constitutionnel du Canada, mis à la portée du peuple; avec un appendice...*, Montréal, L. Perrault, 1851.

⁵² Casgrain, A. *Gérin-Lajoie*, p. 99.

⁵³ Gérin-Lajoie, *Catéchisme politique*, p. iii-iv.

à son tempérament, et le poste de bibliothécaire parlementaire de la Législature lui convient parfaitement⁵⁴. Deux ans plus tard, à 34 ans, il épouse Joséphine Parent, fille de son ami et mentor Étienne Parent. Désormais, il se rangera dans le confort d'une vie plus bourgeoise.

La décennie 1840 demeure fondamentale à ses yeux et a permis une certaine évolution de la démocratie parlementaire. À la demande de plusieurs députés, il rédige son essai d'histoire récente, *Dix ans au Canada*, qui ne sera publié qu'après sa mort. À propos de ce livre et de son titre, Henri-Raymond Casgrain écrivait :

Cette décade, on le sait, a fait époque dans nos annales. C'est durant cette période que s'est livrée la plus grande lutte de notre histoire moderne, la lutte pour la conquête du gouvernement responsable dont nous jouissons et dont l'établissement définitif a été le signal du progrès et du développement immenses dont nous sommes les heureux témoins⁵⁵.

Pour l'auteur, ce livre, basé sur des sources publiques, était destiné à devenir un outil de référence pratique pour les « jeunes gens qui désirent prendre une part active aux affaires publiques⁵⁶ », dans le but non de servir les intérêts d'un parti, mais seulement « ceux de la justice et de la vérité⁵⁷ ».

Son roman, *Jean Rivard*, publié en feuilleton en 1862, idéalise le citoyen qu'il aurait rêvé d'être⁵⁸. Camille Roy, pour sa part, le

⁵⁴ À plusieurs reprises, Gérin-Lajoie parle de son goût pour la vie rurale et sa simplicité, mais les nécessités de la vie quotidienne, son besoin permanent de connaissances et de relations sociales, lui font préférer un poste comme celui de greffier, ou mieux, de bibliothécaire. Voir Casgrain, *A. Gérin-Lajoie*, p. 92, 102-103, 114-115.

⁵⁵ H.-Raymond Casgrain, « Avertissement », dans Gérin-Lajoie, *Dix ans au Canada*, p. 7.

⁵⁶ Gérin-Lajoie, *Dix ans au Canada*, p. 10.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 9.

⁵⁸ Il fait naître son héros, comme lui, en 1824, dans une paroisse imaginaire, mais qu'il situe sur la rive nord du Saint-Laurent dans la vallée du lac Saint-Pierre. Rivard était le patronyme de sa grand-mère paternelle. Jean Rivard était

qualifiera d'ouvrage d'économie sociale. L'œuvre d'Antoine Gérin-Lajoie révèle l'ambition d'un homme généreux qui cherche par tous les moyens une voie de salut national, un programme énergique et optimiste malgré l'adversité. Et dans ce but, il cherche dans l'éducation et dans l'affranchissement du peuple ce qui peut préfigurer un avenir qui chante.

Il faudrait analyser cette psychologie du malheur et de l'espoir, comme celle de la « rédemption » du Canada français et les comparer aux œuvres de ceux qui, comme Gérin-Lajoie, sont nés dans les premières années 1820. Ces auteurs sont arrivés à l'âge adulte avec la lourde hypothèque de l'Union des Canadas et de la nouvelle politique coloniale de l'Angleterre, qui voyait alors le Canada français comme un obstacle au développement de son empire en Amérique du Nord. On pense à P.-J.-O. Chauveau, à Stanislas Drapeau, à Maximilien Bibaud, à Joseph-Charles Taché, à James Huston, à Thomas-Jean-Jacques Loranger, et bien d'autres. En étudiant de façon synoptique leurs trajectoires et leurs travaux, on pourrait peut-être aborder les années 1840 à la lumière de divers points de vue et voir qu'au-delà de leurs divergences idéologiques, ceux-là ont cherché une solution réaliste aux problèmes individuels et collectifs qui s'imposaient à leur génération.

Le défi était à la fois de refaire les forces d'une nation vaincue et de faire comprendre au conquérant que les conclusions de lord Durham, dans son célèbre rapport, desservaient les intérêts supérieurs de la métropole. Pour plusieurs acteurs politiques de cette période, de Louis-Hippolyte LaFontaine à Étienne-Pascal Taché, loin de nuire à l'Empire britannique en Amérique, l'existence d'un

« [...] un jeune homme sans fortune, né dans une condition modeste, qui sut s'élever par son mérite, à l'indépendance de fortune et aux premiers honneurs de son pays » (*Jean Rivard, le défricheur*, p. 1). Voir aussi Micheline Cambron, « Lecture et non-lecture de *Jean Rivard* d'Antoine Gérin-Lajoie », dans Martine-Emmanuelle Lapointe et Karine Cellard (dir.), *Transmission et héritages de la littérature québécoise*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2011, p. 113-141.

Canada français était sa meilleure garantie de se maintenir contre l'impérialisme américain. À leurs yeux, le discours national devait désormais se justifier par une acceptation de l'ordre colonial. Le loyalisme permettait d'obtenir des titres, de figurer dans les cercles du pouvoir, de réformer les institutions et, ainsi, malgré un profond désenchantement, de tracer quelques sentiers pour l'avenir.



Sur le romantisme littéraire canadien entre les années 1830 et 1860 : une étude comparative des discours sur la littérature de Joseph-Sabin Raymond et d'Henri-Raymond Casgrain

Liliana Rizzuto
Université Laval

Résumé

Le présent article propose une analyse du discours sur la littérature de Joseph-Sabin Raymond et d'Henri-Raymond Casgrain, deux des représentants les plus éminents du romantisme littéraire canadien de 1830 à 1860. Leurs points de vue différents, flagrants notamment dans les textes qu'ils publient respectivement dans le *Foyer canadien* au cours de l'année 1866, offrent l'occasion d'une comparaison éclairante sur deux définitions concurrentes de la littérature canadienne pendant la période : la première plus classique, abreuvée à même les traités d'éloquence antiques et le romantisme catholique français ; la seconde plus moderne, résolument nationaliste, plus conservatrice également, quoique toujours aussi romantique, même s'il ne s'agit peut-être que d'un « romantisme de façade », ainsi que le suggère, entre autres, Micheline Cambron.

Abstract

This article analyzes the discourse on literature by Joseph-Sabin Raymond and Henri-Raymond Casgrain, two of the most eminent representatives of Canadian literary romanticism from 1830 to 1860. Their different points of view offer the opportunity for an enlightening comparison on

two competing definitions of Canadian literature during the period: the first approach, influenced by Roman rhetoric and French Catholic romanticism; the second, more modern, nationalist, conservative, still romantic, even if it is a “romantic façade” (Micheline Cambron).

Après les rébellions de 1837-1838 et l'adoption de l'Acte d'Union en 1840, une période d'accalmie prolongée remplace l'effervescence des conflits armés. Selon les tenants de l'École littéraire de Québec, Henri-Raymond Casgrain en tête, c'est le moment de prendre un peu de recul. Pour citer l'incipit de son fameux article «Le mouvement littéraire en Canada» (1866): «Après deux siècles de luttes incessantes, de combats sans relâche, des jours plus calmes sont venus, et ont offert aux esprits ce recueillement indispensable au développement de la pensée¹.»

Sans plus d'ambages, le texte de l'abbé tire un trait sur tout un pan de l'histoire nationale, cette époque incertaine qui, depuis trop longtemps déjà, restreint et retarde l'essor d'une culture proprement canadienne-française. Son propos, romantique par bien des aspects, touche aux grandes topiques du siècle (l'histoire, la religion, le patriotisme, le progrès), mais il rejette également toute prise de position idéologique des littéraires, toute notion d'engagement ou de lutte à finir. La paix sociale devient une condition nécessaire à cette ère de prospérité qu'il voit s'affirmer pour la jeunesse canadienne depuis les travaux pionniers de Garneau et de Crémazie, considérés «à la fois comme ses ancêtres et ses contemporains²». Pour l'ecclésiastique né en 1831, tout commence avec eux, les premiers écrivains nationaux du pays, et il y a finalement peu à dire sur ce qui précède l'*Histoire du Canada* (1845-1852) et «Le vieux soldat canadien» (1855), avant le dénouement politique qui leur donne, comme à l'ensemble du

¹ Henri-Raymond Casgrain, «Le mouvement littéraire en Canada», dans *Le Foyer canadien: recueil littéraire et historique*, t. IV, Québec, Bureaux du Foyer canadien, 1866, p. 2. Désormais, les références à ce texte seront indiquées par le sigle *MLC*, suivi du folio.

² *MLC*, p. 3.

peuple, une cause nouvelle de célébration. Cette position de l'auteur, emblématique du mouvement des années 1860, s'impose comme le fondement du romantisme institutionnalisé décrit, entre autres, par David M. Hayne³ et Manon Brunet⁴. Ainsi que le spécifie cette dernière, plusieurs textes similaires paraissent en 1866, tous signés par des hommes moins âgés que Casgrain lui-même⁵, dont «L'homme de lettres: sa mission dans la société moderne» de Faucher de Saint-Maurice, «On Canadian Literature» d'Hector Fabre et «La poésie» de Félix-Gabriel Marchand⁶, qui confirment tous cette tendance du romantisme au Canada. Au cours de la même année, un autre article paru dans le *Foyer canadien* propose pourtant une perspective nettement différente. Le «Discours sur l'importance des études classiques⁷» de Joseph-Sabin Raymond traite, lui aussi, du développement d'une littérature nationale, pieuse et patriotique, cependant, plutôt que d'en souligner l'originalité ou la nouveauté apparente, il évoque la continuité de son histoire grâce au collège classique et à ses racines grecques, latines et françaises. Davantage représentative de ce que l'on a appelé le «préromantisme canadien⁸», l'allocution

³ David M. Hayne, «Sur les traces du préromantisme canadien», dans Paul Wyczynski, Bernard Julien et Jean Ménard (dir.), *Mouvement littéraire de Québec, 1860: bilan littéraire de l'année 1960*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1961, p. 7-27, coll. «Archives des lettres canadiennes», t. I.

⁴ Manon Brunet, «Mensonge et vérité romantiques: l'institutionnalisation du romantisme au XIX^e siècle québécois», dans Maurice Lemire (dir.), *Le romantisme au Canada*, Québec, Nuit blanche éditeur, 1993, p. 136-154.

⁵ Félix-Gabriel Marchand, Hector Fabre et Narcisse-Henri-Édouard Faucher de Saint-Maurice sont nés en 1832, en 1834 et en 1844 respectivement.

⁶ Voir Brunet, «Mensonge et vérité romantiques», p. 139. Mentionnons au passage que ces trois écrivains sont également de fréquents collaborateurs du *Foyer canadien*.

⁷ Joseph-Sabin Raymond, «Discours sur l'importance des études classiques», dans *Le Foyer canadien: recueil littéraire et historique*, t. IV, Québec, Bureaux du *Foyer canadien*, 1866, p. 95-120 et 137-164. Désormais, les références à ce texte seront indiquées par le sigle *DEC*, suivi du folio.

⁸ Manon Brunet préfère cette expression de Hayne à celle de Séraphin Marion, «le romantisme qui s'ignore», afin de désigner le romantisme au Canada avant 1860. Voir Brunet, «Mensonge et vérité romantiques», p. 136.

du professeur, de vingt et un ans l'aîné de Casgrain, exprime le point de vue d'une ancienne génération de gens de lettres, celle qui a placé Montalembert⁹ et Lamartine devant Garneau et Crémazie, vécu la grandeur des patriotes avant d'en commémorer la disparition et, surtout, avant d'en lire le compte rendu modulé par les derniers essais nationalistes.

Il est entendu que le romantisme canadien, avant et après la date charnière de 1840, ne peut être compris de manière monolithique, comme un ensemble cohérent, réglé et fortement ancré dans la tradition, à l'instar du classicisme dont il se distingue ainsi explicitement. Toute tentative de définition à partir de quelques textes, même les plus caractéristiques de la période, donnerait au mieux une vision incomplète d'un phénomène et d'un terme dont le sens et la portée ont largement fluctué tout au long du XIX^e siècle. Il reste que les articles d'Henri-Raymond Casgrain et de Joseph-Sabin Raymond, tels que rassemblés dans le dernier recueil du *Foyer canadien*, offrent une vitrine unique sur le processus d'autonomisation des lettres canadiennes et, notamment, sur les dissensions qui participent alors de la construction du champ. Le mouvement littéraire connaît son heure de gloire vers 1860, autour de Casgrain et de ses consorts de Québec, toutefois l'œuvre de Raymond rappelle que les considérations qui animent le groupe existaient déjà au cours des années 1830, dans ses propres écrits et dans ceux de ses jeunes pairs, dont Joseph-Guillaume Barthe, Louis-Auguste Olivier¹⁰ et le précoce Pierre-Joseph-Olivier Chauveau¹¹. En examinant de plus

⁹ Voir Robert Sylvain, «Le premier disciple canadien de Montalembert: l'abbé Joseph-Sabin Raymond (avec une lettre inédite)», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 17, n° 1 (juin 1963), p. 93-103.

¹⁰ Olivier est notamment connu pour son article «Essai sur la littérature du Canada», paru dans la *Revue canadienne* en 1845, dans lequel il défend l'importance de donner une «couleur locale» et un «caractère propre à notre littérature». À ce propos, voir Vincent Masse, «L'Amérindien "d'un autre âge" dans la littérature québécoise au XIX^e siècle», *Tangence*, n° 90 (été 2009), p. 107-133.

¹¹ Raymond est né en 1810, Barthe et Olivier, en 1816 et Chauveau, en 1820. Malgré son jeune âge, ce dernier participe lui aussi à l'essor du romantisme au

près les textes de Casgrain et de Raymond, ce sont en fait deux écoles de pensée, deux définitions concurrentes de la littérature qui se révèlent : la première plus classique, nourrie à même les traités d'éloquence antiques et le romantisme catholique français, celui du *Génie du christianisme* (1802) de Chateaubriand, mais aussi de l'*Avenir* (1830-1831) de Lamennais ; la seconde plus moderne, résolument nationaliste et plus conservatrice également, quoique toujours romantique, même s'il ne s'agit plus peut-être que d'un « romantisme de façade¹² », ainsi que le suggère Micheline Cambron.

De nombreux chercheurs ont tenté d'expliquer le bouleversement de la *doxa* romantique au Canada entre les années 1830 et 1860, d'aucuns parlant d'un changement de régime historique¹³, de la fin d'un récit¹⁴, ou d'un processus d'institutionnalisation qui remplace le jeune romantisme par un romantisme officiel et national¹⁵. Dans leurs études respectives, plusieurs ont tenu compte de l'influence de la parole prononcée par Casgrain, d'autres encore de la pensée de Raymond, mais aucun des deux auteurs ensemble, observant dans les mots de l'un ce qui peut rester d'impensé ou d'imprécis dans ceux de l'autre. Le présent article propose de se recentrer sur l'argumentation développée par les deux hommes et de voir dans leurs écrits jusqu'à quel point le romantisme canadien change et se transforme d'une génération à l'autre ; comment leurs textes, pourtant publiés dans le même périodique et conçus

cours des années 1830, signant notamment les poèmes « L'insurrection » (1838) et « Adieux à Sir John Colborne » (1839) dans le journal *Le Canadien*. Voir, entre autres, Lucie Robert, « Autour de "L'insurrection" (1838) du jeune Chauveau », dans Bernard Andrès et Marc André Bernier (dir.), *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2002, p. 327-346.

¹² Micheline Cambron, « Apo théose et fin du récit romantique au Québec », dans Lemire (dir.), *Le romantisme au Canada*, p. 155-175.

¹³ Marie-Frédérique Desbiens, *La plume pour épée : le premier romantisme canadien (1830-1860)*, thèse de doctorat (littératures française et québécoise), Québec, Université Laval, 2005.

¹⁴ Cambron, « Apo théose et fin du récit romantique au Québec », p. 155-175.

¹⁵ Brunet, « Mensonge et vérité romantiques », p. 136-154.

pour le même auditoire, parviennent à présenter des positions si distinctes sur le plan de l'articulation rhétorique, et néanmoins complémentaires sur le fond, sur la défense de ce projet qu'ils pro-meuvent pareillement au nom de la communauté canadienne. À côté de ces deux écrits, il y a encore une série d'œuvres connexes, dont une en particulier remontant aux premiers essais littéraires de Joseph-Sabin Raymond, ses *Entretiens sur l'éloquence et la littérature* (1832-1834)¹⁶, qui montrent bien non seulement la stabilité du discours du professeur, mais aussi les mutations qu'il subit à la suite du relâchement des tensions soulignées par Casgrain. Grâce à ces sources diverses, trois points de comparaison seront examinés : le rapport au temps historique, la pensée religieuse et sociale, et le message adressé à la jeunesse.

Le présent romantique et le rapport au passé national

Anciens élèves du cours classique, tous deux ecclésiastiques, conférenciers et collaborateurs assidus des journaux, Casgrain et Raymond fréquentent les mêmes cercles et se connaissent déjà depuis un certain temps lorsque paraissent leurs articles dans les pages du *Foyer canadien*. Les hommes de lettres entretiennent d'ailleurs une brève correspondance vers la fin de l'année 1865, après que l'abbé a remarqué les derniers discours de son aîné et lui a envoyé ses félicitations pour un texte d'éloge sur l'encyclique *Quanta cura*, paru dans la *Revue canadienne*¹⁷. À l'époque, Casgrain ne bénéficie pas encore de la renommée sociale qui s'attache à son nom et au mouvement dont on lui attribue la paternité symbolique. Auteur de deux

¹⁶ Joseph-Sabin Raymond, *Entretiens sur l'éloquence et la littérature*, édition critique de Marc André Bernier et de Marie Lise Laquerre, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012.

¹⁷ Voir la lettre datée du 4 décembre 1865, Archives du Séminaire de Saint-Hyacinthe, Fonds du Séminaire, Correspondance des Supérieurs, ASE7/13, n° 22, citée par Manon Brunet, dans «Les réseaux gaumistes constitutifs du réseau littéraire québécois du XIXe siècle», *Globe: revue internationale d'études québécoises*, vol. 7, n° 1 (2004), p. 168-169.

ouvrages, *Légendes canadiennes* (1861) et *Histoire de la mère Marie de l'Incarnation* (1864)¹⁸, il se consacre à l'édition du *Foyer canadien* (1863-1866), une revue de littérature qu'il fonde avec quelques amis suivant leur défection commune d'une publication périodique similaire, les *Soirées canadiennes* (1861-1865). Sa toute première collaboration avec l'équipe refondue se concrétise, en 1866, avec la sortie du dernier et plus notable tome de la série dont il signe trois textes : la biographie « F.X. Garneau », la bibliographie « Œuvres de Champlain » et, bien sûr, l'article liminaire « Le mouvement littéraire en Canada ». En outre, étant donné son rôle prépondérant au sein de la revue à ce moment, l'abbé sélectionne et ordonne probablement lui-même les textes qui forment l'ultime mouture du recueil, incluant l'article de Raymond, lequel réalise aussi sa première et, dans son cas, unique collaboration avec le périodique.

En accord avec la mission du *Foyer canadien*, « recueil historique et littéraire » dédié à la production indigène du pays, les deux auteurs proposent des réflexions originales sur l'histoire récente des lettres canadiennes, qu'ils expliquent et commentent chacun à leur manière. Les choses ont changé au cours des dernières années, et pour le mieux, de cela ils sont absolument convaincus. Néanmoins, leur rapport au temps diffère sur quelques aspects majeurs, principalement en ce qui concerne les grands combats qui seraient, ou non, finalement derrière eux. Alors que l'aîné veut mettre en garde les lecteurs contre les périls qui les guettent et rappeler de cette façon les meilleurs moyens de s'en prémunir, son cadet se concentre sur les occasions offertes par la quiétude actuelle et la sensibilité nouvelle des littérateurs pour le passé national.

En fait, malgré son attitude cavalière au sujet des « deux siècles de luttes incessantes », le jugement de Casgrain rejoint pour l'essentiel celui de la majorité de ses contemporains, comme lui peu encline à considérer la possibilité d'une révolution encore à venir. Reconnue

¹⁸ En 1862, il publie également une biographie, intitulée *Le chevalier Falardeau*, sous le pseudonyme d'Eugène de Rives.

pour sa tendance outrancière au conservatisme, au repli sur soi et sur les traditions qui, paradoxalement, sont celles que ses collègues et lui-même contribuent à établir, la position de l'écrivain porte à son extrême l'engouement existant pour la commémoration de l'histoire. Non sans raison donc, on a dit que se perd chez lui le sentiment d'urgence romantique, le « présent romantique » dont parle Cambron, c'est-à-dire la volonté et la capacité, surtout, d'être de son temps. Sans doute, l'auteur n'est pas un homme d'action et « il lui manquera toujours l'ancrage dans le présent qu'incarnaient encore en 1844-1845 les patriotes exilés¹⁹ ». Il demeure que le critique signe une œuvre unanimement qualifiée de « programmatique » et, en l'occurrence, initiatrice d'un mouvement dont il devient personnellement l'animateur énergique. Il y a dans son texte les marqueurs de l'impulsion qu'il observe dans les lettres canadiennes, des qualités novatrices, voire engagées, dont on serait en peine de ne pas signaler la correspondance avec les idéaux romantiques de l'époque.

Dès les premières pages de l'article, la posture de Casgrain convoque, en effet, l'assurance des grands manifestes du siècle, n'ayant de cesse de préciser que les circonstances sont différentes, que la conjoncture se prête désormais, et de manière idéale, aux légitimes ambitions littéraires des Canadiens. Les indices temporels abondent, et l'auteur insiste sur une coupure nette entre le temps d'avant, « l'époque de l'expansion physique », et maintenant, « l'époque de l'expansion intellectuelle » :

Si nous avons tardé longtemps à diriger notre attention vers la culture des lettres, c'est qu'après de faibles commencements, des guerres interminables, au lendemain des désastres de la conquête, nous avons tant de précieuses choses à sauver du naufrage ! notre foi, notre langue, nos lois, toutes nos libertés, la patrie tout entière. Il y a lieu même de s'étonner des progrès qui ont été faits, malgré tant d'obstacles²⁰.

¹⁹ Cambron, « Apothéose et fin du récit romantique au Québec », p. 171.

²⁰ *MLC*, p. 24.

Heureusement, les progrès se sont maintenus :

L'éducation s'est répandue rapidement : les sources intellectuelles ont été versées à flots sur la génération présente, tandis que l'horizon politique s'élargissait devant elle et donnait libre cours à toutes ses généreuses aspirations; et aujourd'hui l'on peut compter parmi nous toute une pléiade d'hommes lettrés, animés d'un noble enthousiasme, et qui s'occupent, avec ardeur, à exploiter nos vieilles chroniques et à célébrer nos gloires nationales²¹.

L'ecclésiastique a des mots durs pour évoquer les événements entourant la Conquête. Préférant éviter de nommer précisément les épreuves, les sacrifices et les revirements divers qui composent cette période chaotique, il multiplie les images et les adjectifs suggestifs, opposant le « naufrage » du temps jadis aux « flots » des « sources intellectuelles » qui baignent actuellement la jeunesse. En dépit de l'antinomie postulée cependant, passé et présent tendent à se confondre au fur et à mesure qu'avance la démonstration. D'une phrase à l'autre, la conception du passé se module afin de suivre l'argumentation de l'auteur et révéler la marche du progrès qui explique et résout le problème du retard culturel du pays. Plus loin dans le texte, le souvenir des événements désastreux s'efface encore davantage au profit des récits fabuleux des ancêtres, symboles annonciateurs de la grandeur de la nation. Pour Casgrain, il ne s'agit que d'un juste retour du balancier; après tout, l'étude des temps anciens n'équivaut pas à fuir le présent, mais à l'actualiser, de façon à donner au peuple ce qui lui a toujours fait défaut, sa propre histoire.

Dans son rappel des contrariétés d'antan, la critique évoque également la génération des patriotes, à laquelle il réserve le même traitement téléologique. Éternel optimiste, l'abbé va d'ailleurs jusqu'à lui reconnaître le mérite d'avoir mené les « conquêtes politiques » nécessaires à l'« indépendance nationale²² ». C'est connu, Casgrain

²¹ *MLC*, p. 2.

²² Voici le passage en question: «L'ébranlement imprimé alors aux intelligences avait été merveilleusement secondé par ces conquêtes politiques. La génération

aime à réécrire l'histoire, en particulier dans ses premiers textes²³, et celui-ci ne fait pas exception. En l'occurrence, il ressort de sa lecture révisionniste des événements une volonté persistante de polir et de légitimer ce pan encore trop récent du passé canadien. Le simple fait d'éviter les mots d'échec et de défaite, pour parler plutôt de « l'horizon politique qui s'élargissait », paraît spécialement révélateur de sa position, tout comme sa manière de lier la triste fin des insurgés à l'explication de l'*Histoire* de François-Xavier Garneau, une œuvre « lumineuse » selon lui :

Ce livre était une révélation pour nous. Cette clarté lumineuse qui se levait tout à coup sur un sol vierge [...], les monuments et les souvenirs, nous ravissait d'étonnement autant que d'admiration.

Que de fois ne nous sommes-nous pas dits [*sic*], à l'aspect des larges perspectives qui s'ouvraient devant nous : – cette terre si belle, si luxuriante, est celle que nous foulons sous nos pieds, c'est le sol de la patrie ! Avec quel noble orgueil, nous écoutons les divers chants de cette brillante épopée²⁴ !

Le passé ne semble plus si sombre une fois illuminé. Sous ce nouvel éclairage, même le réel apparaît plus beau, plus riche si, du moins, l'écrivain, comme Garneau lui-même, parvient à faire ressortir ces qualités en dépit des événements eux-mêmes. « Les pieds ici, les yeux ailleurs », disait Hugo à propos du poète romantique. Pour Casgrain, il ne faut retenir de ces épisodes que ce qui convient à l'appréciation du présent, ce qui permet de voir la bravoure par-delà la défaite et, en priorité, la force inébranlable d'un peuple toujours vivant. C'est le rôle de la littérature et de l'histoire, comme genre littéraire, de rendre légitimes et signifiants les moments les

nouvelle, plongée dans cette atmosphère féconde [...] s'élançait avec amour dans l'étude, afin d'être prête, un jour, à remplir toutes les carrières que ce règne d'indépendance nationale ouvrait à ses légitimes ambitions. » *MLC*, p. 2-3.

²³ Maurice Lemire, « Henri-Raymond Casgrain, historien », *Voix et images*, n° 65 (hiver 1997), p. 261-275.

²⁴ *MLC*, p. 4.

plus incompréhensibles et apparemment injustifiés du passé. Pour Joseph-Sabin Raymond, toutefois, n'en déplaît à Garneau, la leçon de l'Histoire peut parfois se révéler beaucoup moins « lumineuse ».

Comme l'ont mentionné avec raison les nombreux lecteurs de l'œuvre du professeur de rhétorique, de Galarneau²⁵ à Provost²⁶ et jusqu'à Bernier et Laquerre²⁷, ses propos ne changent guère, entre les années 1830 et 1860, en ce qui concerne sa conception de la littérature. Sans être anhistorique, son discours semble en fait quelque peu imperméable au passage du temps, en ce sens qu'il ne cherche pas tant à caractériser le présent par opposition au passé qu'à réfléchir aux perspectives d'avenir et à la préparation de ce futur, qu'il perçoit aussi plein de promesses. S'il est néanmoins une différence entre ses premiers écrits et le texte qui paraît dans le *Foyer canadien* à côté de celui de Casgrain, c'est que la littérature seulement souhaitée et idéalement théorisée devient progressivement la littérature présente ou, à tout le moins, possible ici même au Canada. Un exemple de cette posture se retrouve dans l'un de ses premiers ouvrages de jeunesse, *Entretiens sur l'éloquence et la littérature* (1832-1834).

Volume resté longtemps inédit, mais dont le message rejoint nombre de ses publications ultérieures, les *Entretiens sur l'éloquence et la littérature* comprennent deux textes construits à la manière des *Dialogues sur l'éloquence* (1718) de Fénelon. Les interlocuteurs y discutent longuement de l'époque actuelle et des années troubles qui semblent devoir se poursuivre. Si, dans son texte, Casgrain parlait d'« obstacles » à l'avènement de la littérature, Raymond, lui, parle du « délire » qui la rend nécessaire. Le deviseur D, en

²⁵ Claude Galarneau, « L'abbé Joseph-Sabin Raymond et les grands romantiques français (1834-1857) », *Rapports annuels de la Société historique du Canada*, vol. 42, n° 1 (1963), p. 81-88.

²⁶ Guy Provost, « Conception de la littérature chez Joseph-Sabin Raymond », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 32, n° 4 (mars 1979), p. 585-602.

²⁷ Marc André Bernier et Marie Lise Laquerre, « Préface. Aux origines d'une esthétique de l'exaltation », dans Raymond, *Entretiens sur l'éloquence et la littérature*, p. 5-21.

particulier, souligne le rôle important des lettres dans la résolution de ce conflit :

Aux jours que nos yeux viennent de voir s'écouler, le délire a troublé aussi la société, qui a méconnu les lois du régulateur suprême; pour peine de son crime, l'ordre, la tranquillité lui furent ravies [...]. Poètes, écrivains, il est temps: touchez la harpe, dites en accents harmonieux la beauté de la religion et vos sons calmeront le délire [...] et l'ordre et la paix et le bonheur aimeront encore à visiter la terre²⁸.

La personne qui lui succède renchérit de plus belle :

Je le dis sans détour: le temps de la décadence est terminé, nous sommes à une époque de régénération [...], une régénération sociale faite par la religion: oui, une réaction puissante s'opère dans le monde social, forte du génie, de la science et du zèle de ceux qui travaillent à l'opérer. Et cette réaction, c'est aux lettres qu'on la doit [...]²⁹.

D'emblée, la parole « réactionnaire » de Raymond contraste singulièrement avec celle de son homologue, et même avec celle de son texte plus tardif, écrit 30 ans plus tard. À cette époque, l'œuvre du jeune écrivain montre son adhésion aux thèses du renouveau religieux français³⁰ et, notamment, à la théorie du sens commun de Lamennais. Selon ses propres observations, il n'y a de vérité qu'universelle, et la paix, le bonheur, même le talent dépendent entièrement de l'intervention du divin. La pensée du progrès dont parle Casgrain n'entre donc nullement dans cette équation. Il n'est pas question d'une insuffisance de ressources ou d'éducation, et encore moins des « obstacles » posés par la Conquête ou les remous sociaux et politiques qui s'en suivent. Ce qui manquait, et ce qui manque toujours au rayonnement des lettres canadiennes, ce sont les lumières de la religion ainsi qu'une soumission complète aux

²⁸ Raymond, *Entretiens sur l'éloquence et la littérature*, p. 91.

²⁹ *Ibid.*, p. 91.

³⁰ Provost, « Conception de la littérature », p. 587.

règles de l'Église. Qu'est-ce que le délire, en effet, sinon une perception erronée de la réalité et l'incapacité à différencier le vrai du faux, voire à se bercer volontairement d'idées fausses, mais plaisantes?

Dans son « Discours sur l'importance des études classiques », publié en 1866 dans le *Foyer canadien*, l'auteur reste campé sur ses positions et continue de professer sa confiance dans le « zèle » des hommes de bien. Vingt-cinq ans après l'Acte d'Union, il ne parle plus de « réaction » ni de « régénération », mais croit toujours à la nécessité d'un changement fondamental, à l'image de ce que proposaient les insurgés de 1837-1838. S'adressant aux élèves du séminaire de Saint-Hyacinthe dont il est le supérieur, Raymond évoque lui aussi les patriotes et souligne tout ce que la patrie doit à ces derniers, particulièrement à son beau-frère, Augustin-Norbert Morin, alors présent dans l'auditoire :

[S]i comme vous l'avez souvent entendu répéter : les exemples sont plus puissants que les leçons, je n'ai pas besoin d'insister davantage pour vous faire voir ce que de vastes connaissances, fruits d'une continuelle étude peuvent apporter à un citoyen pour l'illustration de son nom et l'importance de ses services à l'égard de la patrie ; vous en avez une éclatante manifestation au milieu de vous³¹.

La retranscription de l'allocution prononcée en juin 1865 ne permet pas de savoir si Morin s'est levé ou si les gens rassemblés ont autrement reconnu l'importance de l'homme qui se trouvait parmi eux, ancien rédacteur des anciennes 92 résolutions. Sans doute peut-on affirmer que la présence du patriote a été soulignée et a donné une autre résonance aux assertions de son parent, soudainement moins théoriques et plus actuelles. Pour Raymond, au reste, la jeunesse

³¹ Une note dans le *Foyer canadien* précise qu'il s'agit d'une « allusion à l'honorable A. N. Morin, présent à ces exercices littéraires ». Il est à noter que Morin décède en juillet 1865, à l'âge de 61 ans, peu après la tenue de la cérémonie (*DEC*, p. 159).

du pays ne doit pas seulement célébrer les accomplissements de ses prédécesseurs, mais s'en inspirer.

Croit-on que si les collègues canadiens avaient manqué, la patrie serait ce qu'elle est aujourd'hui; que si ceux qui en ont défendu si heureusement les intérêts n'avaient eu qu'une éducation bornée puisée à des institutions inférieures, leur parole eut eu la même force, leur action la même habileté, leur patriotisme le même dévouement? Eh bien! la nationalité canadienne, elle a encore des dangers à courir, des questions vitales pour elle à discuter, de fortes luttes à soutenir. Elle vaincra si elle a des athlètes munis d'armes trempées à une solide éducation: qu'on me permette de le dire, les collègues [*sic*] sont les arsenaux de la patrie³².

Il y a une fierté et une déférence dans les paroles de Raymond qui font défaut à Casgrain dès qu'il se remémore la grandeur des patriotes. Le cadet veut lancer un «mouvement», une action citoyenne et engagée, mais c'est son aîné qui en pose les bases concrètes. Alors que le premier tente d'aiguiller une génération qu'il considère comme étant arrivée à un moment charnière de son histoire, à cette «époque de la littérature» qui lui permettra de recueillir les fruits du labeur de ses ancêtres, le second cherche plutôt à préparer une nouvelle armée de jeunes intellectuels qui, elle, ajoutera des pages à cette histoire.

De l'Église et de la société

Pour l'homme de lettres qui a connu les rébellions des années 1830, la paix actuelle reste toute relative. Il faut encore se préparer au combat, à la défense et à l'illustration de l'identité canadienne-française et, en premier lieu, de ce qui doit la définir au plus haut point: sa religion. Dans un autre texte intitulé «De l'Église et de l'État» (1866) publié dans la *Revue canadienne*, Raymond déclare comme Lamennais, «point d'ordre social possible sans la religion³³». Sur ce

³² *DEC*, p. 159.

³³ Joseph-Sabin Raymond, «De l'Église et de l'État», *Revue canadienne*, n° 1 (janvier 1866), p. 46.

sujet au moins, Casgrain est entièrement d'accord, même si pour lui la littérature nationale ne peut exister sans exprimer aussi, et même nécessairement, cette caractéristique du peuple canadien.

La conception des lettres du dernier apparaît nettement plus matérialiste que celle de son aîné. En fait, bien que l'abbé renie lui-même cette influence, son approche n'est pas sans rappeler celle du réalisme français et de sa fameuse théorie du reflet. Le passage du «Mouvement littéraire en Canada» concernant la littérature comme miroir est bien connu, et fort long d'ailleurs, mais il mérite d'être cité dans toute son étendue déclamatoire :

Si, comme il est incontestable, la littérature est le reflet des mœurs, du caractère, des aptitudes, du génie d'une nation, si elle garde aussi l'empreinte des lieux d'où elle surgit, la nôtre sera grave, méditative, spiritualiste, religieuse, en même temps elle sera largement découpée comme nos vastes fleuves, mystérieuse comme les échos de nos immenses et impénétrables forêts, mélancolique comme nos pâles soirs d'automne, chaste et pure comme le manteau virginal de nos longs hivers.

Mais surtout elle sera essentiellement croyante, religieuse; elle sera sa forme caractéristique, son expression; sinon elle ne vivra pas, elle se tuera elle-même. C'est sa seule condition d'être [...] ³⁴.

À nouveau, il répète plus loin: «[S]a voie est tracée d'avance: elle sera le miroir fidèle de notre petit peuple³⁵.» Malgré l'influence lamennaisienne palpable ici, tout comme chez Raymond, Casgrain n'évoque pas le réenchantement du monde ni la beauté ou le génie du christianisme. Il n'y a pas le même mysticisme dans son écriture que dans celle de son homologue. La multiplication des comparaisons, enchaînées sommairement, pèse lourdement sur le lyrisme des mots employés et on peine à ressentir le mystère, la mélancolie, la pureté du paysage décrit. L'auteur, qui se montre généralement si prompt à faire entendre ses impressions personnelles, fait preuve

³⁴ *MLC*, p. 26.

³⁵ *MLC*, p. 26.

d'une objectivité étonnante par rapport à la majesté des lieux, présentés en fonction de leur grandeur pour les fleuves et les forêts, ou de leur couleur pour les soirées d'automne et les hivers.

Casgrain ne rend pas compte d'une littérature inspirée et inspirante, mais bien d'une littérature fidèle, qui traduit avec justesse la familiarité du réel. La différence entre l'opinion de son aîné et la sienne, remarquable sur ce point, est illustrée notamment dans un passage du « Discours sur l'importance des études classiques » mentionnant la pensée de Louis de Bonald et sa célèbre phrase : « La littérature est l'expression de la société ».

[R]ien de plus juste que ce mot d'un noble génie. Mais ne peut-on pas dire aussi que la société en s'imprégnant de l'esprit des écrits qui sont lus partout avec avidité, met bientôt en pratique les principes et les sentiments qu'elle puise de toutes parts, et qu'elle se modèle sur les types que l'art lui a présentés, en sorte qu'elle devient pour ainsi dire, la réalisation de la littérature³⁶.

Il y a dans cet extrait trop court d'une pensée développée sur plusieurs pages l'idée d'une relation dynamique entre la littérature et la société, « filles et compagnes » de l'Église, en plus d'une préoccupation toute chrétienne pour l'âme des fidèles. L'auteur veut une littérature qui soit avant tout une forme d'apologétique, qui élève les esprits et éloigne de l'impéritie. Il ne s'agit pas seulement de brosser le tableau des mœurs du peuple canadien, avec tous ses torts et ses travers, mais, plus significativement, de travailler à son émancipation sociale et morale. C'est bien là le mot d'ordre du romantisme, le premier romantisme de Lamartine et de Hugo, même si l'homme de lettres se montre lui-même très critique d'un livre comme *Les misérables*³⁷, trop réaliste peut-être, trop romanesque sans doute.

La rhétorique « émotionnaliste » de Raymond, pour reprendre l'expression de Bernier et de Laquerre, l'amène à valoriser une poésie à fleur de peau, subjective et intime, l'œuvre d'un écrivain peu

³⁶ DEC, p. 115-116.

³⁷ DEC, p. 119.

tenté par la gloire et sachant allier « la profondeur des pensées, l'éclat des images et la force de l'émotion³⁸ ». Il exige de belles phrases, de beaux sentiments, pas un simple reflet de la société. Ce n'est pas non plus ce que désire Casgrain, bien sûr, pourtant lorsque ce dernier évoque le réalisme moderne, pour mieux le fustiger, il insiste sur l'idée que la littérature canadienne doit « faire aimer le bien » en évoquant les faits et le passé si cher aux Canadiens. Contrastant singulièrement avec l'enchaînement de plates comparaisons mentionné plus haut, ce passage de l'article déploie une hypotypose évocatrice, davantage caractéristique de l'écriture de l'abbé :

Heureusement que, jusqu'à ce jour, notre littérature a compris sa mission, celle de favoriser les saines doctrines, de faire aimer, admirer le beau, connaître le vrai, de moraliser le peuple en ouvrant son âme à tous les nobles sentiments, en murmurant à son oreille, avec les noms chers à ses souvenirs, les actions qui les ont rendus dignes de vivre, en couronnant leurs vertus de son auréole, en montrant du doigt les sentiers qui mènent à son immortalité³⁹.

Si la première partie de cette phrase reprend l'essentiel du message de Raymond, qui est celui du jeune romantisme, la seconde partie, mentionnant les sentiers de la gloire, ramène le discours à des considérations historiques et nationales. Malgré tout, ce murmure à l'oreille du peuple personnalise la discussion, la rend plus humaine, plus sensible. Casgrain touche à l'éloquence chaque fois qu'il s'exprime sur le pays, ses souvenirs, son « immortalité ». De fait, la gloire et l'admiration reviennent de manière récurrente dans la réflexion de l'écrivain, non pas spécifiquement à propos de l'Église, mais encore à propos de Garneau, de Crémazie, de la jeunesse canadienne. À travers eux, c'est la nation entière qu'il célèbre et encense avec émotion.

Alors que Raymond, à l'instar de Chateaubriand, révère les enseignements de Louis de Bonald, auteur et politicien

³⁸ Voir Bernier et Laquerre, « Préface », p. 17-18.

³⁹ *MLC*, p. 26-27.



contre-révolutionnaire, Casgrain, lui, suit la pensée de François-Edme Rameau de Saint-Père, historien et sociologue français né plus de 30 ans après 1789. Prenant exemple sur celui qui, depuis quelques années déjà, avait constaté l'«entière ignorance» dans laquelle le peuple canadien avait été «abandonné en 1760», il cite longuement un extrait de *La France aux colonies* (1859) :

«Il ne nous semble point être dans la destinée [*sic*] du Canada», dit avec beaucoup de justesse M. Rameau, «d'être une nation industrielle ou commerciale [...]. [I]l appartient au Canada de s'approprier avec désintéressement et une noble fierté le côté intellectuel, scientifique et artistique du mouvement américain, en s'adonnant avec préférence au culte du sentiment, de la pensée et du beau⁴⁰».

Il ajoute ensuite :

Tel est aussi le partage réservé à la France américaine [...]. Et, certes, nous n'avons pas à nous en plaindre; car c'est en quelque sorte la meilleure part de l'Évangile, celle de la poétique Marie, par opposition à celle de Marthe l'affairée. L'infériorité du nombre et de la fortune n'empêche nullement de conquérir cette situation, qui tôt ou tard devient toujours la première⁴¹.

Soucieux de justifier ses propos en convoquant l'avis d'un expert, Casgrain fournit des explications «scientifiques» concernant la réussite prochaine du mouvement littéraire canadien. Les pensées rationnelle et religieuse travaillent ainsi de concert pour tracer la droite ligne vers la conquête des lettres nationales, celle qui doit conduire au rayonnement de la race, ici comme à l'étranger. Pour cela, la littérature n'a pas à changer le peuple, à l'émanciper ou à l'affranchir autrement d'un quelconque joug, elle doit simplement le révéler à lui-même, lui donner les moyens de ses ambitions afin qu'il prenne enfin sa place aux côtés des grandes nations.

⁴⁰ Cette citation est tirée de l'œuvre de François-Edme Rameau de Saint-Père, *La France aux colonies*, Paris, A. Jouby libraire-éditeur, 1859, p. 266.

⁴¹ *MLC*, p. 28.



Un message à la jeunesse

Au-delà de leur divergence de points de vue, de leurs rapports au temps, à l'Église et à la société canadienne qui se rejoignent et s'entrechoquent par moments, Casgrain et Raymond se préoccupent tous deux de la jeunesse canadienne, de son avenir, de son éducation. Déjà devenus des hommes d'un certain âge, ils veulent conscientiser les jeunes hommes aux études ou récemment diplômés à l'importance de la lecture, de l'écriture et de la poursuite de l'avancement moral et intellectuel sous toutes ses formes. La connaissance de l'histoire, en tout premier lieu, doit être leur priorité, car, comme le souligne Raymond, elle n'est « pas seulement la connaissance du passé, elle est encore, jusqu'à un certain point, celle de l'avenir⁴² ». Ce futur prospère que l'un et l'autre garantissent aux générations suivantes diffère sur plusieurs points, pour toutes les raisons déjà mentionnées, et cela, même si leurs deux visions convergent finalement sur l'essentiel. C'est la rhétorique du message, fondamentalement, qui révèle des antinomies patentes entre les deux écrivains.

Malgré le militantisme latent du discours de Raymond, *a priori* plus susceptible d'encourager l'esprit d'initiative chez ses pupilles, l'ancien professeur se montre de fait assez prudent dans ses propos concernant l'avenir de la relève canadienne. Spécifiquement, il veut dissuader tout comportement arriviste et faire comprendre aux jeunes qu'ils doivent entrer dans la vie active sans attente quant à leur gloire ou à leur renommée personnelle. En cette occasion solennelle de la cérémonie de remise des prix annuels au séminaire de Saint-Hyacinthe, il rappelle aux étudiants qu'ils ont été formés afin de servir Dieu, et donc la patrie :

Apprenez à servir la patrie avec dévouement et générosité, non par une ambition égoïste qui cherche l'honneur pour soi [...]. Servez la patrie pour elle-même, parce qu'étant votre mère, elle réclame avec droit les services dévoués de ses enfants, parce que

⁴² DEC, p. 109.

l'amour pour elle est une vertu morale inspirée par la raison et le plus noble instinct du cœur [...] ⁴³.

Cette entité abstraite, idéale et maternelle, évoquée par Raymond, impose des obligations bien différentes que celle que mentionne Casgrain dans son propre texte. Les Canadiens sont les enfants de la Patrie, ses humbles serviteurs, et leur affection pour elle relève de l'attachement émotif. Il n'y a pas de pareille gratitude chez Casgrain, car la Patrie, elle est ce que le peuple canadien en fait, son produit, l'expression concrète de ce que ses membres peuvent accomplir s'ils travaillent ensemble vers la réalisation d'un but commun. La notion de service public, absente dans «Le mouvement littéraire en Canada», donne au discours du recteur une gravité qui responsabilise les jeunes auxquels il s'adresse directement : «[A]pprenez à servir la patrie», «servez la patrie, répète-t-il, c'est à vous que revient cette tâche».

L'attente sociétale réactualisée dans l'enceinte du collège ne signifie pas pour autant que les étudiants doivent s'empresse de se lancer dans des carrières ou des initiatives citoyennes pour lesquelles ils n'ont pas les aptitudes nécessaires, ou qui ne répondent pas à un besoin réel. Aussi Raymond préconise-t-il le discernement à ceux qui voudraient embrasser le métier des lettres ; trop nombreux sont déjà ceux qui le font mal et mal à propos :

On entend trop souvent une parole qui n'est qu'une vaine déclamation, sans aucune dignité, blessant même les règles élémentaires de la langue dont on se sert. Que d'écrits communiqués aux feuilles périodiques qui ne sont que l'expression de l'ignorance et de l'impéritie de leurs auteurs ? Notre gloire nationale peut souffrir de cette parole orale ou écrite si peu digne d'attention et si peu propre à une influence salutaire. [...] Étudiez, remplissez vos esprits de connaissances, pénétrez-vous de la sagesse et du goût des bons modèles, et vous pourrez ensuite bien parler et bien écrire ⁴⁴.

⁴³ *DEC*, p. 99.

⁴⁴ *DEC*, p. 149.

Ces considérations classiques sur l'éloquence et la justesse de la parole n'étonnent guère de la part d'un maître de rhétorique. La critique concernant les écrits journalistiques, plus pointue, trahit toutefois une pensée conservatrice qui contraste avec le libéralisme social de l'auteur. Bien sûr, ce sont autant de considérations qui n'apparaissent à aucun endroit dans le discours de l'abbé Casgrain. Raymond n'est pas non plus un homme d'action, mais peut-être, sur cet aspect, l'est-il encore moins que son cadet. Il parle des collègues comme des « arsenaux de la patrie », mais recommande aux collégiens une retenue qui les éloigne du débat public et les prémunit contre tous ces essais et erreurs qui parsèment bien souvent les premières publications d'écrivains. En outre, il leur conseille de concentrer leurs efforts sur l'étude des modèles et de la grammaire. L'originalité et l'innovation restent importantes, mais pas au mépris des règles les plus élémentaires de l'harmonie et de la bonne compréhension.

Raymond s'intéresse d'abord aux qualités morales de la littérature, à sa justesse, à sa beauté. Il conçoit la jeune génération comme la gardienne d'un certain ordre social, celui qui a été établi par les prédécesseurs et le cours classique. Un tel respect des traditions ne rejoint pas son collègue. Sur ce point, Casgrain ne se satisfait d'aucune règle ni d'aucun modèle. Par son propre exemple, il montre qu'il vaut mieux provoquer les choses et donner soi-même l'impulsion de départ à un projet dont on ne sait pas s'il se réalisera un jour, que d'attendre qu'il se concrétise pour en discuter ensuite. C'est également le message qu'il veut transmettre à la jeunesse canadienne :

Ah! S'il nous était donné de nous adresser à la jeune génération qui voit l'avenir souriant lui tendre les bras, nous lui dirions avec l'accent de l'émotion : – Vous avez devant vous une des plus magnifiques carrières qu'il soit donné à des hommes d'ambitionner. Vous avez dans l'âme et sous les yeux toutes les sources d'inspiration. Vous pouvez, si vous savez exploiter ces ressources inépuisables, créer des œuvres d'intelligence qui s'imposeront à l'admiration. D'une main saisissant les trésors du passé, de l'autre ceux de l'avenir, et les réunissant aux richesses du présent,

vous élèverez un édifice qui sera, avec la religion, le plus ferme rempart de la nationalité canadienne⁴⁵.

L'auteur envisage le mouvement littéraire canadien avec une confiance immodérée. L'« avenir souriant » tend les bras à la jeunesse canadienne, et cette dernière ne doit pas craindre l'incorrection stylistique ni les erreurs factuelles. Au contraire, elle n'a qu'à parler avec son cœur, avec ce qu'elle a « dans l'âme et sous les yeux ». Le Canada possède cet avantage d'être un pays jeune : il n'y a pas de canons, pas de règles à suivre, et son patrimoine littéraire, c'est lui qui l'invente.

Deux points de vue non pas contraires, mais contrastés

Il y aurait encore tant à dire sur ces deux textes, sur le romantisme toujours plein de classicisme chez Raymond et tendant déjà vers une certaine forme de réalisme chez Casgrain, sur leurs opinions concernant la critique littéraire, la fiction, le roman. Sans surprise, dans l'ensemble, les positions des deux hommes paraissent très similaires. Les articles qu'ils publient respectivement dans le *Foyer canadien* en 1866 promeuvent avec un même enthousiasme l'avancement des lettres nationales, un art sain et éloquent, portant fièrement les couleurs locales. Bien que divergentes sur certaines questions, leurs pensées se complètent et coexistent, littéralement, dans les pages de l'une des revues littéraires les plus estimées de l'époque sans que leur proximité ne pose problème ni n'attire spécialement l'attention des lecteurs. Sauf erreur, il n'y a pas de controverse ni même de désaccord entre les deux écrivains, d'autant que Casgrain, en tant que membre de la direction du périodique, a vraisemblablement pu lire et approuver le « Discours » de son collègue avant sa publication. Malgré tout, l'argumentation déployée par chacun révèle des différences marquantes qui valent d'être relevées.

En ce qui a trait à leur rapport au temps d'abord, les deux auteurs s'entendent pour proposer une vision optimiste de l'avenir. Dans

⁴⁵ *MLC*, p. 30.

l'expectative de grandes choses à venir, contrastant avec le chaos du passé, ils commentent l'histoire sur un mode téléologique. Dans les deux cas, l'articulation entre politique et littérature se défait, et les écrits polémiques et revendicateurs d'autrefois paraissent réinterprétés à la lumière d'une orthodoxie nouvelle : Garneau devient notre historien national, Crémazie, notre poète national et Augustin-Norbert Morin, un exemple de l'excellente formation dispensée dans le cours classique. Pourtant, la paix sociale acquise dont parle Casgrain peine à se matérialiser dans les textes de son aîné, même en 1866. À l'inverse du bon abbé, Raymond n'a pas la prétention de connaître l'histoire du pays ni la lente marche du progrès qui permet à son collègue d'annoncer l'avènement du mouvement littéraire en Canada. Il a cependant vécu les révoltes patriotes et sait la précarité qui menace l'identité canadienne-française. Raymond ne se fait pas d'illusion sur « les conquêtes politiques » réalisées par ses contemporains ni, d'ailleurs, sur celles à venir. De son point de vue, le passé n'est pas une manne sacrée, un répertoire presque intarissable d'histoires et de héros méconnus, ainsi que semble le croire Casgrain. La génération présente ne peut se satisfaire des récits de nos glorieuses épopées ; il faut encore qu'elle s'en inspire, qu'elle s'en imprègne, car l'histoire doit lui servir de leçon, et pas seulement à redorer le blason du peuple canadien.

Outre le rapport au temps, la religion devient également un point de discorde. De Raymond à Casgrain, et de 1830 à 1866, il y a en effet une mutation importante du lien entre religion et littérature. À de nombreux endroits dans les textes, le mysticisme de l'aîné contraste avec le pragmatisme du cadet, l'attachement au surnaturel s'opposant à la primauté du réel, et la théorie de l'inspiration à celle du reflet. Pour l'historien, la littérature doit être pieuse pour être nationale, simplement parce qu'il s'agit de l'une des spécificités de la population. Il n'y a aucune transcendance ni aucune fonction morale de la littérature qui la détermine dans ce sens, seulement un état de faits, qui, du reste, s'explique « rationnellement » par le positionnement géopolitique du pays, encerclé par

l'élément anglo-américain. Pour reprendre à nouveau les mots de Micheline Cambron, l'abbé « fait de la littérature une sorte de reflet de la "nature" nationale, un effet identitaire d'où toute distance est évacuée⁴⁶ ». Ainsi, la religion est partout présente, mais sert finalement peu l'argumentation du « Mouvement littéraire en Canada », à l'inverse du « Discours sur l'importance des études classiques ». Le thème du sacerdoce de l'écrivain romantique, présent dès les premiers textes de Raymond, parcourt bien l'ensemble de son discours sur la littérature. L'éducateur brosse le portrait d'un art bienfaisant, religieux non pas parce qu'il est canadien, mais parce qu'il puise sa source dans la beauté du christianisme. Plus qu'une « expression de la société », cette littérature veut être une école, contribuer à l'édification du peuple, lui proposer des modèles à célébrer, à imiter.

Enfin, l'un des plus importants points de comparaison entre les deux conceptions de la littérature canadienne touche la jeunesse et les recommandations qui lui sont faites par les deux hommes. Ces derniers se rejoignent sur la nécessité des études classiques, qui visent la formation de jeunes gens capables de formuler un discours raisonné et éloquent. Pour le choix de leur carrière, toutefois, l'un prêche la prudence, l'autre l'audace. Joseph-Sabin Raymond ne valorise pas la publicité au même titre que son collègue, n'en témoigne que la somme de ses textes restés inédits, voire sa préférence pour les conférences et les discours, plutôt que pour la publication d'ouvrages sous forme de livres. Il collabore aussi très peu aux journaux, dont il se montre fort critique. Henri-Raymond Casgrain, lui, ne se contente pas de diffuser ses textes, sous toutes les formes possibles, semble-t-il, mais il engage chacune de ses accointances dotées de quelque talent littéraire à faire de même. Des écrivains

⁴⁶ Micheline Cambron, « L'asymétrie épistolaire : de l'usage de la correspondance à la conception littéraire chez Octave Crémazie et Henri-Raymond Casgrain », dans Benoît Melançon et Pierre Popovic (dir.), *Les facultés des lettres: recherches récentes sur l'épistolaire français et québécois*, Montréal, Centre universitaire pour la socio-poétique de l'épistolaire et des correspondances, Université de Montréal, 1993, p. 73.

comme Crémazie⁴⁷, puis Laure Conan⁴⁸ ont bien connu l'insistance de l'homme de lettres sur ce point. Selon lui, la littérature n'est pas sacrée, mais utilitaire. Elle documente l'histoire et l'avancement intellectuel des peuples, les fait connaître aux autres, les révèle à eux-mêmes. La religion n'est pas absente de ce paradigme, mais c'est la Patrie qui est célébrée d'abord, l'Église ensuite.

Romantiques, Raymond et Casgrain le sont tous les deux, même si c'est de façon différente. De 1830 à 1866, le romantisme littéraire canadien change parce que la littérature tant souhaitée commence à prendre forme, à s'autonomiser, à devenir un objet valorisé en soi. La religion n'est pas bien loin, mais la Patrie, la Nation la surpassent peu à peu dans l'ordre des priorités. Il ne suffit plus d'être un écrivain chrétien, il faut encore être un écrivain canadien, et publier, publier beaucoup, en sachant que la publicité sera mal vue par certains. Le rapport au passé, en particulier, reste problématique. Entre ceux qui ont connu les insurrections armées et ceux qui les amalgament aux « deux siècles de luttes incessantes », le fossé se creuse. Néanmoins, il n'y a pas rupture de dialogue ; des dialogues de sourds, des angles morts, des contradictions sur lesquelles on préfère ne pas insister, certes, mais aucune rupture, seulement une transition, d'une génération à une autre.

⁴⁷ Voir, notamment, Cambron, « L'asymétrie épistolaire », p. 72-93.

⁴⁸ Voir, notamment, Nicole Bourbonnais, « Introduction », dans Laure Conan, *Angéline de Montbrun*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007, p. 7-119. Il faut mentionner toutefois que Raymond, comme directeur spirituel de Laure Conan au début des années 1870-1880, l'encourage lui aussi à publier son premier roman, *Angéline de Montbrun* (1884). Au contraire de Casgrain cependant, il ne possède pas les contacts ou les ressources nécessaires pour lui assurer un contrat d'édition.



Les correspondances de Chauveau au *Courrier des États-Unis*, 1841-1849

Lucie Robert
Université du Québec à Montréal et CRILCQ

Résumé

De 1841 à 1849, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau (qui signe encore « P. C. », initiales de Pierre Chauveau) agit comme correspondant canadien du *Courrier des États-Unis*, que dirige alors à New York le journaliste français Théodore-Frédéric Gaillardet. Il y commente la vie politique canadienne et connaît ainsi une certaine notoriété puisque ses articles sont régulièrement reproduits et commentés dans la presse canadienne. Ces correspondances, parmi les premières du journalisme canadien, révèlent la manière dont le jeune Chauveau subsume l'angoisse suscitée par les rébellions ainsi que des traces d'un romantisme politique que sa carrière ultérieure saura éteindre, mais qui permet alors de mieux saisir la genèse de son roman *Charles Guérin*.

Abstract

From 1841 to 1849, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau (who still signs "P. C.", initials of Pierre Chauveau) acts as the Canadian correspondent of the Courrier des États-Unis, then directed in New York by the French journalist Théodore-Frédéric Gaillardet. He comments on Canadian politics and is well known because his articles are regularly reproduced and commented on in the Canadian newspapers. These correspondences, among the first in Canadian journalism, reveal the way in which the young Chauveau subsumes the anguish provoked by the

rebellions as well as traces of a political romanticism that his later career will extinguish, but which then makes it possible to better understand the genesis of his novel Charles Guérin.

Le jeudi 20 mai 1841 paraît dans *Le Courrier des États-Unis* une «Correspondance canadienne» signée des initiales «P. C.». C'est Étienne Parent qui aurait recommandé à Frédéric Gaillardet, le directeur du journal, la candidature de Pierre Chauveau qui, alors âgé de 21 ans, est encore un étudiant en droit qui termine sa formation par une année de cléricature chez George Okill Stuart, dont l'étude est une des plus réputées à Québec. En 1841, la signature «P. C.» est déjà connue des lecteurs du *Canadien*. Chauveau y a fait paraître sous ces initiales quelques poèmes et articles, parmi lesquels «L'insurrection», le 6 avril 1838, les «Adieux à Sir John Colborne», le 23 octobre 1839, et «L'Union des Canadas ou La fête des banquiers», le 5 avril 1841, trois poèmes qui révèlent un écrivain prometteur, mais aussi un jeune homme inquiet de l'avenir d'un pays et d'une communauté malmenés par les récents événements politiques qu'ont été les rébellions de 1837 et 1838 et l'Union des Canadas. J'insiste sur la signature, car signer «P. C.» n'est pas la même chose que signer «P.-J.-O. Chauveau» ou «Pierre-Joseph-Olivier Chauveau», ce que la même personne fera après 1850. «P. C.» est un homme jeune, romantique, parfois effronté et certainement très ambitieux. P.-J.-O. Chauveau, comme il signera plus tard, à l'anglaise, est un homme politique d'âge mûr, conservateur et déjà ministre¹. Ces correspondances, parmi les premières du journalisme canadien, sont une des voies de sa venue à l'écriture. S'y exerce une

¹ Sur ces premiers écrits de Chauveau et sur l'usage de la signature «P. C.», voir mes articles antérieurs : «Autour de "L'insurrection" du jeune Pierre Chauveau», dans Bernard Andrès et Marc André Bernier (dir.), *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*, Paris, L'Harmattan; Québec, Presses de l'Université Laval, 2002, p. 327-345, ainsi que «"Étranger à son temps et à lui-même." : l'écrivain et ses signatures», *Voix et images*, n° 88 (automne 2004), p. 31-46.

plume habile et délurée, qui expérimente la description comme le dialogue et qui trouvera son principal débouché dans un des romans les plus intéressants du XIX^e siècle, *Charles Guérin* (1852). S'y révèle en même temps la manière dont le jeune Chauveau subsume l'angoisse suscitée par la tourmente politique qui a marqué son adolescence ainsi que les traces d'un romantisme politique que sa carrière ultérieure saura éteindre.

***Le Courrier des États-Unis* sous Frédéric Gaillardet**

Journal de la communauté française de New York, *Le Courrier des États-Unis*, fondé en 1828, est alors publié sous une nouvelle direction, celle de Théodore-Frédéric Gaillardet (1808-1883), journaliste et écrivain français connu à Paris comme auteur dramatique et célèbre pour le procès qu'il avait intenté quelques années plus tôt (1832) à Alexandre Dumas père, prétendant être l'auteur d'une première version de *La tour de Nesle*, procès qu'il avait alors perdu. Projetant d'écrire un livre sur les États-Unis, à la manière de Tocqueville, Gaillardet débarque à la Nouvelle-Orléans en 1837, visite Cuba et le Texas, remonte le Mississippi jusqu'au Kentucky et publie ses reportages dans *La Presse* et le *Journal des débats*². Au cours de ce voyage, il découvre avec étonnement la forte présence française sur le continent. De retour à New York, il achète *Le Courrier des États-Unis*, qui connaît alors d'importantes difficultés financières.

Le 31 décembre 1839, Gaillardet fait connaître son programme au lectorat du *Courrier*. Le journal continuera de publier des correspondances venues de France, mais il ajoutera désormais des correspondances en provenance d'autres endroits de l'Amérique. Il informera les Français de New York de la situation politique et

² A. Krebs, « Gaillardet (Théodore-Frédéric) », *Dictionnaire de biographie française*, t. xv, Paris, Librairie Letouzey et Ané, 1982, p. 108. Le livre annoncé paraît après la mort de l'auteur en 1883, sous le titre *L'aristocratie en Amérique*, Paris, E. Dentu, éditeur, Librairie de la Société des Gens de Lettres. Sur la page de titre, la signature désigne Gaillardet comme « ancien rédacteur en chef du *Courrier des États-Unis* ».

culturelle de la France, soutiendra la langue et les mœurs françaises sur le continent américain, intégrera au lectorat du *Courrier* les Canadiens, les Créoles de la Louisiane et ceux des Caraïbes, fera connaître la francophonie du continent américain aux Français de New York. L'objectif de Gaillardet est « de relier et d'unir entre elles, par la pensée, chacune des communautés Françaises de l'Amérique [...] »³. Aussi, et à la différence de ses prédécesseurs, Gaillardet consacre la majorité des premières pages de son journal à l'actualité étatsunienne et il entreprend de recruter des correspondants de toutes les régions francophones d'Amérique. Dans les années qui suivent, il va aussi voyager dans cette Amérique, dans cette communauté française, pour vendre son journal. On le retrouve à l'hiver 1842, à Cuba, au printemps à la Louisiane, puis à Pittsburgh et dans la vallée du Mississippi et de l'Ohio. À l'été 1843, il est reçu au Canada, qu'il visite depuis Québec jusqu'à Kingston, avant de poursuivre, au printemps 1844, vers l'ouest et le sud des États-Unis. Gaillardet donne ainsi un solide coup de barre au *Courrier des États-Unis*, qui battait de l'aile quand il en a pris possession. À l'automne 1839, le journal comptait 600 abonnés et, au printemps 1840, il en compte 2 200⁴. Le journal est devenu trihebdomadaire, paraissant le mardi, le jeudi et le samedi, et il s'est doté d'un supplément intitulé *La Semaine littéraire*. Gaillardet dirige le journal jusqu'en 1848, quand, à la faveur de la nouvelle république, il croit pouvoir reprendre sa carrière en France. Il vend alors le journal à Paul Arpin, un journaliste de la Nouvelle-Orléans, mais il reste un correspondant fidèle du journal.

³ *Le Courrier des États-Unis*, 16 janvier 1840. Toutes les citations respectent l'orthographe et la syntaxe de l'époque, qui peut varier selon les locuteurs. Les renseignements sur *Le Courrier des États-Unis* proviennent d'Anthony Grolleau-Fricard, *Le Courrier des États-Unis : entre France, États-Unis et Canada (1828-1851)*, thèse de doctorat (histoire), Paris-I Panthéon-Sorbonne, 2009 et d'Yvan Lamonde, « Le Bas-Canada et *Le Courrier des États-Unis* de New York (1828-1840) », *Les Cahiers des Dix*, n° 56 (2002), p. 217-233.

⁴ Grolleau-Fricard, *Le Courrier des États-Unis : entre France, États-Unis et Canada (1828-1851)*, p. 13.

L'idée d'établir un réseau de correspondants n'est pas propre au *Courrier des États-Unis*. Depuis longtemps, les journaux canadiens publient ces articles qui informent les lecteurs de la vie et de la politique européenne⁵. La pratique la plus courante est celle du repiquage, avec ou sans autorisation, d'articles issus de la presse européenne. L'état de la circulation de la poste ne permet pas de rendre compte de l'événement au moment où il se produit. Il faut plusieurs jours, voire quelques semaines, avant que la malle-poste ne parvienne de Paris à New York, puis de New York à Montréal, par exemple, ayant le plus souvent transité par Londres et Liverpool. Même sur le continent américain, le bateau met plusieurs jours à descendre la rivière Hudson entre Montréal et New York. La correspondance cherche à combler cette distance : elle a pour mission d'informer, mais elle a aussi celle de commenter l'événement après coup. Elle se présente généralement sous la forme d'une lettre datée et signée, adressée au directeur du journal, et elle s'apparente souvent au reportage parlementaire bien qu'elle soit aussi déjà une forme de feuilleton composé de longs essais multiformes publiés à intervalles à peu près réguliers, tirant profit d'une certaine liberté de ton propre à la forme-lettre⁶. La plupart des correspondances des années 1840 ne sont pas signées, mais celles qui le sont engagent, plus que les autres, la fidélité du lectorat par l'unité de ton et de point de vue que cette signature impose.

En 1840, les correspondances ne sont pas nouvelles non plus au *Courrier des États-Unis*. En l'absence de la fonction de

⁵ Pierre-Louis Lapointe, « La nouvelle européenne et la presse québécoise d'expression française (1866-1871) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. xxviii, n° 4 (mars 1975), p. 517-537.

⁶ Guillaume Pinson (dir.), « La lettre et la presse : poétique de l'intime et culture médiatique », *Médias 19*, 2012 [En ligne]. Voir, en particulier, l'article d'Éloïse Pontbriand, « Chroniques parlementaires, chroniques alimentaires : le cas des "Lettres de Bordeaux" d'Émile Zola », et celui de José-Luis Diaz, « Presse et épistolaire au XIX^e siècle : la scansion des *Lettres parisiennes* de Mme de Girardin (1836-1843) », *Médias 19*, 2012, [En ligne], [<http://www.medias19.org/index.php?id=275>] (5 octobre 2018).

journaliste-reporter, profession qui n'existe pas à cette époque, l'information est soit empruntée aux autres journaux (couper-coller, repiquer, avec ou sans entente légale⁷), soit transmise par les correspondants, dont les lettres forment depuis le début du journal le cœur ou le noyau du système d'information. Avec l'arrivée de Gaillardet, soutient Anthony Grolleau-Fricard, «les correspondances occupent une place centrale dans *Le Courrier des États-Unis*⁸». Dans sa thèse, celui-ci en a compté 70 en 1840 et 113 en 1841. Il note : «Le nombre de correspondances oscille d'une année sur l'autre. Il atteint son plus bas en 1847 avec 61 correspondances⁹.» Le nombre de ces correspondances augmente encore sous la direction de Paul Arpin et, en 1850, on en compte 134. Le nombre de rédacteurs de correspondances (les correspondants) augmente lui aussi. Il est de 12 en 1841, de 15 en 1847, de 24 en 1844, puis à la baisse entre 1848 et 1850. Ceux-ci sont «plus ou moins réguliers, [ils] écrivent leurs chroniques depuis Paris ou depuis d'autres lieux du continent américain [et] viennent apporter leurs témoignages sur la vie locale, mais aussi sur des événements importants auxquels ils assistent ou encore participent¹⁰». En 1840, seulement trois des seize correspondants écrivent plus de cinq articles. En 1841, la proportion sera de la moitié (soit 7) avant de retomber au quart en 1845.

Le Courrier des États-Unis est diffusé au Bas-Canada depuis sa fondation. On connaît au moins deux de ses agents en 1833 : Hector Bossange à Montréal et Samuel Neilson à Québec. Entre 1831 et 1837, *Le Courrier des États-Unis* est le journal américain le plus fréquemment cité dans la presse canadienne, et c'est aussi

⁷ Will Slauter, «Le paragraphe mobile : circulation et transformation des informations dans le monde atlantique du XVIII^e siècle», *Annales. Histoire, Sciences sociales*, vol. XLVII (2012), p. 363-389 ; Ryan Cordell, «Reprinting, Circulation, and the Network Author in Antebellum Newspapers», *American Literary History*, vol. XXVII, n° 3 (2015), p. 417-445.

⁸ Grolleau-Fricard, *Le Courrier des États-Unis : entre France, États-Unis et Canada (1828-1851)*, p. 156.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*, p. 159.

visiblement lui qui fournit celle-ci en informations étatsuniennes. Il est difficile cependant de juger de son importance dans la transmission des nouvelles européennes puisque les articles repiqués citent plutôt la source originale que le véhicule de transmission. En revanche, l'actualité bas-canadienne est peu relayée au *Courrier des États-Unis*, comme l'a montré Yvan Lamonde¹¹, qui note que, jusqu'en 1840, elle y figure d'abord pour des événements de nature exceptionnelle (dont les deux rébellions) et, surtout, qu'elle y figure par des articles empruntés à la presse loyaliste, par exemple *L'Ami du peuple, de l'ordre et des lois*, journal sulpicien, ou, encore plus souvent, de la presse anglophone, qui peint les Canadiens comme des malfaiteurs, qui échappent à l'autorité britannique. Sous la direction de Gaillardet, lui-même plutôt antibritannique, l'actualité canadienne prend de l'importance en même temps que les journaux de langue française auxquels il emprunte l'information. L'actualité canadienne occupera jusqu'à 13,79 % des unes¹² du journal sous son directorat. Après son départ, la situation revient à ce qu'elle était avant son arrivée, et il n'y a presque plus de premières pages consacrées au Canada après 1850.

Pierre Chauveau au *Courrier des États-Unis*

Le 14 août 1840, Chauveau avait publié anonymement – quoique l'anonymat à Québec et dans *Le Canadien* soit une chose bien relative –, une série de neuf questions satiriques portant sur le projet d'union des Canadas¹³, questions dont il reconnaîtra ultérieurement la paternité dans une note de son ouvrage sur *François-Xavier Garneau*¹⁴. Dans ces questions, qui sont en réalité des propositions

¹¹ Lamonde, «Le Bas-Canada et *Le Courrier des États-Unis* de New York (1828-1840)».

¹² Grolleau-Fricard, *Le Courrier des États-Unis : entre France, États-Unis et Canada (1828-1851)*, p. 489.

¹³ L'article paraît sous la forme d'une lettre à l'éditeur, surtitrée «Aide-toi! Et le ciel t'aidera!», dans *Le Canadien*, 14 août 1840, p. 1.

¹⁴ Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, *François-Xavier Garneau, sa vie et ses œuvres*,

déguisées puisqu'elles sont toutes formulées sous la forme « Au lieu de [...] ne vaudrait-il pas mieux [...]? », Chauveau recommande de préparer les élections avec soin, de continuer à rédiger des pétitions destinées au gouvernement impérial pour réclamer une représentation juste et proportionnelle aux deux provinces et d'exiger des juges et des magistrats compétents. Comme Étienne Parent, il demande que les Canadiens réfutent le discours francophobe des Britanniques :

[...] ne vaudrait-il pas mieux nous énorgueillir des vertus que nous avons [...], moins mépriser tout ce que font nos compatriotes, tenir un peu plus à notre langue, ne pas rougir de la parler devant ceux qui en parlent une autre, et surtout ne pas nous afficher exclusivement en anglais comme on le voit sur toutes nos enseignes¹⁵?

Puis il dégage un programme fondé sur l'association financière qui permettrait « d'exploiter la vaste récolte commerciale et industrielle » du pays, sur le développement d'un enseignement secondaire destiné à « orner notre pays de bons et braves marchands, gros et gras, et d'industriels actifs, riches et éclairés » et sur la création d'une association visant à « procurer des secours à ceux de nos jeunes gens qui désirent s'établir dans les townships de l'une ou de l'autre province¹⁶ ». Ainsi, ce n'est pas la question coloniale qui prime alors aux yeux de Chauveau, mais bien le développement économique et l'occupation du territoire. Ce sont là les idées qu'il défendra dans les pages du *Courrier des États-Unis*.

L'Union des Canadas est proclamée six mois plus tard, le 10 février 1841. Le 2 avril, paraît à la une du *Canadien* l'« Adresse aux électeurs du comté de Terrebonne » de Louis-Hippolyte LaFontaine.

Montréal, Beauchemin et Valois, 1883, p. LII, note. L'exemplaire mis en ligne dans la collection numérique de BANQ porte une indication manuscrite qui attribue l'article à P. Chauveau. Voir [En ligne], [<http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3455229>] (5 octobre 2018).

¹⁵ *Le Canadien*, 14 août 1840, p. 1.

¹⁶ *Ibid.*

Chauveau se rappellera ces années « qui virent s'accomplir l'Union législative du Haut et du Bas-Canada [comme] une époque cruelle dans notre histoire », une époque « qui fut difficile à traverser pour les cœurs généreux, pour les esprits imbus d'idées patriotiques », une époque dont il écrira qu'elle fut celle d'une « seconde conquête¹⁷ ». Il mettra quelque temps à accepter l'Union des Canadas et à se rallier à l'« Adresse aux électeurs du comté de Terrebonne » de LaFontaine. Entre-temps, il fait partie de cette cohorte de jeunes gens qui, écrira-t-il, « cherchait les moyens de conserver ou plutôt de raviver le patriotisme¹⁸ ». Ses correspondances au *Courrier des États-Unis* témoignent de cet effort. Laurent-Olivier David a-t-il bonne mémoire lorsqu'il rappelle que « [l]es Canadiens-Français saluèrent avec joie des accents patriotiques qui les transportaient, et virent dans le jeune Chauveau un homme de l'avenir, un soldat brillant de la cause nationale¹⁹ » ?

Le 20 mai 1841 paraît ainsi la première « Correspondance canadienne » de « P. C. » dans *Le Courrier des États-Unis*. Cinq autres paraîtront la même année, le plus souvent à la une. L'auteur rédige une chronique parlementaire où il ne cache pas ses opinions, commentant avec un humour souvent caustique les tribulations des divers gouverneurs, lord Sydenham (Poulett Thompson), sir Charles Bagot, lord Metcalfe, et dénonçant le rôle des banquiers dans la formation de l'Union. Il prend le temps de retracer l'histoire récente du Canada-Uni, remontant au mouvement patriote et aux résolutions Russell (donc en 1834), et d'expliquer la configuration des partis politiques en présence. Il s'adresse explicitement aux Français des États-Unis, à ce « vous récemment venu de l'arrière-pays de France » (29 juin 1841), et il conserve un ton ironique pour décrire le « Breton d'Amérique, qui se croit un Jupiter exilé et qui lance

¹⁷ Chauveau, *François-Xavier Garneau, sa vie et ses œuvres*, p. v.

¹⁸ *Ibid.*, p. viii.

¹⁹ Laurent-Olivier David, *L'Honorable P.-J.-O. Chauveau*, Montréal, Typographie Geo.-É. Desbarats, 1872, p. 9.

l'injure la plus triviale, comme la seule foudre qui lui reste» (29 juin 1841). Le gouvernement est décrit comme un théâtre et l'activité politique comme une comédie: «Quoiqu'il en soit, au moment où je vous écris, le rideau doit être tiré et les acteurs en scène. Nous ne connaissons que ceux du premier acte» (29 juin 1841). Il énonce son programme: «J'espère, à l'avenir, selon les sujets que me jeteront les événemens, donner de toutes les phases des affaires canadiennes des esquisses consciencieuses pour lesquelles je réclame votre indulgence et surtout celle de mes compatriotes» (29 juin 1841), ajoutant aussitôt, mais de manière plus ponctuelle: «Espérant avoir à vous signaler quelque démarche importante de notre corps législatif, j'ai retardé pendant plusieurs jours l'envoi de ma correspondance mensuelle; mais, voyant que j'attendais en pure perte, j'ai pris mon parti. Jusqu'à présent, la chambre n'a rien fait» (29 juin 1841). Ce motif du «rien à dire» revient plusieurs fois au cours des correspondances. Le 28 septembre 1844, par exemple, Chauveau écrit: «Je n'ai pas besoin de m'excuser auprès de vous de mon long silence.» C'est que, ajoute-t-il, il n'avait rien à dire que répéter les chroniques précédentes sur les querelles entre Denis-Benjamin Viger et la presse libérale.

En 1842 paraissent trois correspondances. Elles sont rédigées de la même manière, poursuivant l'énoncé des «misérables vexations» (1^{er} avril 1842), ce qu'il appellera aussi la «longue trame des sottises iniquités» (16 décembre 1845), que le gouvernement britannique impose aux Canadiens, tout en expliquant au passage à ses lecteurs ce qu'est une «bordée» de neige et ce qu'est la «poudrerie». Il prend le temps de cartographier la presse canadienne, décrivant les journaux selon leurs orientations politiques. Ainsi, *La Gazette de Québec*

représente le *juste milieu*, dont M. Nelson s'est trouvé le chef toutes les fois qu'il n'a pas été à l'extrême-droite ou à l'extrême-gauche. [...] Le *Fantasque*, dont le genre est la satire, et qui l'exerce toujours contre le parti du plus fort [...], parle à peu près le langage de l'*extrême-gauche* [et] le *Canadien* peut

être considéré comme représentant le *centre-gauche*. Quant au *Herald*, il fait partie des journaux anti-français. (8 octobre 1842)

Il y a donc six chroniques en 1841, trois en 1842, deux en 1843, quatre autres en 1844. Plus de la moitié des chroniques sont ainsi publiées dans les trois premières années. Elles sont reproduites et commentées dans les journaux canadiens : parfois dans *Le Canadien*, régulièrement dans *Le Castor* et même dans *L'Avenir*. *L'Aurore des Canadas* les commente aussi, mais sous un autre mode, plus polémique, voire plus pervers, ne les citant pas vraiment ou les citant de travers. La dixième correspondance, datée du 1^{er} juin 1843, est titrée « De l'état présent et de l'avenir du Canada ». C'est la première à porter un titre. La suivante sera intitulée « Situation présente du Canada ». Ces deux chroniques sont les plus fréquemment reproduites dans les journaux canadiens, qui n'ont pourtant pas négligé les copier-coller depuis le début et qui n'ont pas négligé non plus de déployer des polémiques, au point où Chauveau, signant toujours « P. C. », prend parfois la peine de répliquer, mais seulement dans les journaux canadiens²⁰. Car les correspondances ont du succès, du moins du côté canadien de la frontière. On y sent, en effet, monter dramatiquement la tension dans le parlement canadien, où les conflits sont de plus en plus manifestes. À propos de la discussion relative au siège du gouvernement, Chauveau parlera d'« une crise des plus délirantes », créée par « des aristocrates au petit-pied » (23 novembre 1843). Le 28 septembre 1844, il laisse entrevoir la possibilité d'une campagne électorale : « [I]l faudra toujours bien, dans les premiers mois de 1845, se trouver en face du pays, en face d'une élection générale ».

Pourtant, le 30 septembre 1844, soit deux jours après avoir annoncé cette hypothétique campagne électorale, mais, on l'a vu,

²⁰ Antoine Gérin-Lajoie reproduit plusieurs extraits de chroniques sur l'Union, datées de décembre 1841, de juin 1843, de novembre 1843, de décembre 1843 et d'avril 1844. Voir *Dix ans au Canada, de 1840 à 1850: histoire de l'établissement du gouvernement responsable*, Québec, Typographie de L. J. Demers & Frères, 1888.

pour « les premiers mois de 1845 », soit bien plus tard, Chauveau publie son adresse « [a]ux libres et indépendants électeurs du comté de Québec ». « Inaugurant sa campagne, le 1^{er} octobre, devant l'église Saint-Roch, à Québec, [il] dévoile un programme en trois points: le gouvernement responsable, le progrès de l'instruction et celui de l'industrie. Il résume ses projets en une phrase: "Le plus grand bien du plus grand nombre"²¹. » Le 23 octobre, *Le Canadien* publie le résultat du scrutin. Chauveau l'emporte, ayant obtenu 1 543 voix contre son adversaire, John Neilson, qui doit se contenter de 458 voix. Il l'emporte dans cinq des huit quartiers (Saint-Roch, Haute-Ville, Beauport, Sainte-Foy, L'Ancienne-Lorette); les résultats sont égaux dans Saint-Dunstan, alors que Neilson l'emporte dans deux quartiers (Saint-Ambroise et Charlesbourg). Le 25 octobre paraissent ses remerciements « [a]ux libres et indépendants électeurs du comté de Québec ». Chauveau restera député du comté de Québec jusqu'en juillet 1855 et, au Parlement, il appuiera généralement les réformistes de Louis-Hippolyte LaFontaine et de Robert Baldwin. C'est en français qu'il prononce son premier discours. Arthur Beuchesne écrit: « Le jeune Pierre-Joseph-Olivier Chauveau se leva alors pour dire qu'il devait se hâter de parler tandis que la présidence était occupée par une personne capable de comprendre sa langue maternelle²². »

La quinzième chronique, datée du 23 novembre (et publiée le 3 décembre), celle qui suit ces élections, revient vaguement sur l'événement. Chauveau abuse sans doute de la crédulité de ses lecteurs en parlant de ces « élections provinciales, que personne ne prévoyait comme aussi prochaines, lors de l'envoi de ma dernière lettre, mais qui étaient déjà décrétées » alors que, au moment de la publication de son texte, il préparait déjà sa campagne électorale. Il

²¹ Pierre Poulin et Jean Hamelin, « Chauveau, Pierre-Joseph-Olivier », *Dictionnaire biographique du Canada*, version révisée en ligne, [http://www.biographi.ca/fr/bio/chauveau_pierre_joseph_olivier_11F.html] (5 octobre 2018).

²² Arthur Beuchesne, « Pierre Chauveau », *La Revue moderne*, vol. III, n° 3 (15 janvier 1922), p. 24.

ajoute encore cependant : « *L'union* des Canadas est une monstruosité ». Il faudra six mois avant que ne paraisse la chronique suivante. Forcément, une fois membre de ce Parlement qu'il n'a eu de cesse de dénoncer, participant d'un gouvernement qui tente tant bien que mal de rétablir un semblant de paix sociale, « P. C. » est tenu à une certaine réserve. Les correspondances qui paraissent après son élection seront donc toujours des chroniques parlementaires, et l'auteur évite la discussion des projets de loi en débats, commentant davantage la fracture qui, chez les Canadiens, opposera le clan Papineau-Viger au parti gouvernemental.

Suivront quand même, en 1845, trois belles chroniques portant sur les incendies de Québec : celle du 1^{er} juin, visiblement écrite dans l'urgence, raconte l'incendie du quartier Saint-Roch et appelle à l'aide internationale. Elle est précédée d'une note de la rédaction qui annonce une souscription pour les habitants de Québec et elle se termine par une autre note de la rédaction expliquant que le journal met à la disposition de qui veut le voir, un plan de la ville de Québec « sur lequel est indiquée toute la partie qui a été incendiée ». La correspondance du 30 juin décrit l'incendie du faubourg Saint-Jean à la Haute-Ville. *Le Courrier des États-Unis* commence par reproduire un article du *Canadien*, qu'il fait suivre de la lettre de Chauveau. Le 15 octobre, nous avons droit au bilan. L'article ne paraît pas à la une. Chauveau rappelle l'ampleur de la catastrophe et insiste sur la générosité de l'Angleterre (il aimerait que la France en fasse autant). Suit, de manière un peu inattendue, l'annonce de la parution de *l'Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau, dont il fait un compte rendu assez rapide : « [L']*Histoire du Canada* ne doit pas être indifférente à vos hommes d'État, qui paraissent prendre à cœur la colonisation de l'Algérie et de la Guyane française. Si M. Garneau se maintient, dans ses quatre volumes, à la hauteur de son début, il aura écrit la première histoire complète de son pays ». Et il ne peut s'empêcher de noter : « M. Garneau a cependant choisi un mauvais moment pour lancer son livre. Les sinistres de cet été ont plongé la population entière dans une stupeur très peu

favorable à l'appréciation d'une œuvre semblable.» La rédaction du *Courrier des États-Unis* répond :

Notre correspondant s'est chargé de réparer le silence involontaire que nous avons gardé, jusqu'ici, sur cet ouvrage dont nous n'avons pas parlé encore, parce que, faute de tems, nous n'avons pas pu le lire avec l'attention nécessaire pour lui rendre toute la justice dont il est digne. Mais nous le connaissons déjà assez pour ne pas hésiter à nous associer aux éloges que lui adresse un homme mieux placé que nous pour en apprécier tous les mérites.

Puis Chauveau poursuit sa chronique en revenant sur les affaires parlementaires à propos de « [d]eux événemens qui, dans tout autre tems, auraient excité la plus vive sensation, [mais qui] sont passés presque inaperçus », soit l'élection de Denis-Benjamin Viger, dans le comté de Trois-Rivières, et celle d'André Taschereau, dans le comté de Dorchester, l'un et l'autre servant de paravent au « grand événement qui domine aujourd'hui toutes les préoccupations de nos hommes politiques. Après huit ans d'absence, Louis-Joseph Papineau est de retour dans son pays ». De ce dernier événement cependant, Chauveau ne parle pas et l'on peut constater avec lui que « [c]e peu de mots donne beaucoup à penser ». On sent venir l'heure du bilan : « De 1837 à 1845, il s'est passé bien des choses », note-t-il le 23 octobre 1845, sans préciser davantage.

En 1846, il ne paraît aucune correspondance de « P. C. ». C'est cette année-là que les premiers chapitres du roman *Charles Guérin* paraissent anonymement dans l'*Album littéraire et musical de la Revue canadienne*. C'est aussi dans ces années que le nombre de correspondances publiées par le journal commence à diminuer. Il y aura encore une correspondance le 29 juin 1847 (datée du 21 juin) et le 18 mars 1848, dans laquelle *Le Courrier des États-Unis* annonce la formation du nouveau gouvernement Baldwin-LaFontaine. Le même jour paraît l'annonce de la révolution de février 1848, à Paris. Aucun autre article ne paraîtra sur le Bas-Canada jusqu'au départ de Frédéric Gaillardet. L'avant-dernière lettre de Chauveau, publiée le 28 décembre 1848, soit dix-huit mois après la précédente, sous

la nouvelle direction de Paul Arpin, est précédée d'une note de la rédaction : « L'arrivée moins fréquente des steamers va nous permettre de suivre de nouveau avec attention le développement de faits que les événements Européens avaient nécessairement rejeté quelque peu dans l'ombre. » Dans sa lettre, Chauveau commence par s'adresser à Arpin : « Je n'ignore pas que votre feuille, pleine du récit des évènements qui bouleversent à l'heure présente le monde européen, ne peut abandonner qu'un très petit espace à nos démêlés coloniaux, aussi ne serai-je pas moins sobre que par le passé de détails et de discussions. »

La dernière correspondance est datée du 25 juillet 1849 et fait état des partis politiques au moment où se réunit l'Assemblée législative à Kingston. On constate que les enjeux ont changé : pour Chauveau, l'opposition principale est désormais entre « le parti de la *connexion* britannique, et celui de l'*annexion* aux États-Unis ». En novembre, il refusera de signer le manifeste antiannexionniste : « Si les annexionnistes allaient avoir le dessus, nous nous serions placés dans une situation compromettante²³ », aurait-il déclaré à son collègue Louis-Joseph Massue. Néanmoins, sa position est claire et elle s'oppose à celle du *Courrier des États-Unis*, dont le nouveau directeur, Paul Arpin, favorise l'annexion du Bas-Canada aux États-Unis.

Opter pour la carrière politique

Peut-être les divergences politiques entre le républicain Arpin et le désormais conservateur Chauveau ont-elle été la cause d'une mésentente qui aurait conduit Chauveau à interrompre ses correspondances. Peut-être s'agit-il simplement du fait qu'Arpin ne s'intéressait pas à la cause des Canadiens, mais seulement aux effets que les désordres au Canada pourraient avoir sur les États-Unis, comme ceux qu'aurait entraînés un changement de régime, par exemple. Toutefois, il est difficile de croire qu'un correspondant repoussé par

²³ Cité par Pierre Poulin et Jean Hamelin, « Chauveau, Pierre-Joseph-Olivier ».

la direction du journal pour désaccord politique se soit arrêté aux bureaux du *Courrier des États-Unis*, en mai 1850, pour le simple plaisir de rencontrer en personne son directeur, dont il écrira :

M. Arpin fut des trois [personnes que je rencontrai] celui que me plut d'avantage; pour la franchise, et la bonhomie de ses manières. C'est un grand et gros homme noir un peu moins qu'un nègre: une barbe à la Eugène Sue; et des yeux noirs de la plus grande vivacité. Manières cordiales, et physionomie ouverte, presque comme un Canadien: quelque chose dans le genre d'Étienne Parent quoiqu'un peu plus *verni*²⁴.

Pour expliquer ce silence, il faut sans doute plutôt revenir au fil des événements. En effet, en janvier 1848, Chauveau a été réélu, sans opposition, député du comté de Québec à la troisième législature du Canada-Uni. Le 29 mai 1849, soit deux mois avant sa dernière lettre, il a déposé à l'Assemblée législative son rapport sur l'émigration aux États-Unis. Il était président du comité spécial chargé de faire enquête. Enfin, en novembre 1851, il est nommé solliciteur général du Bas-Canada, dans le gouvernement Hincks-Morin. Il aura donc montré la loyauté et l'assiduité nécessaires pour obtenir ces fonctions, lesquelles sont difficilement compatibles avec la correspondance parlementaire. La raison politique se conjugue ici aux raisons financières et personnelles, car Chauveau n'est pas riche et il a une famille à nourrir. La lettre du 29 mai 1849 est aussi, à ma connaissance, le dernier texte que Chauveau signera « P. C. ». En 1850, la trajectoire de Chauveau, à l'enseigne de cette double figure caractéristique du romantisme français, à la fois homme d'État et écrivain, sur le modèle des carrières de Lamartine et de Victor Hugo, est devenue impossible. Là où Lamartine et Hugo ont finalement opté pour la littérature, Chauveau opte pour la politique. Un autre personnage apparaît, celui de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, destiné à une longue

²⁴ Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, *Sept jours aux États-Unis, 1850*, Québec, Éditions Nota bene, 2003, p. 117.

carrière, à une plus longue carrière que celle de « P. C. », il faut bien l'admettre.

Ainsi, entre le 20 mai 1841 et le 25 juillet 1849, Chauveau aura publié 25 correspondances au *Courrier des États-Unis*. La moitié de ces correspondances ont paru au cours des trois premières années. Il serait excessif de prétendre que cette collaboration fut régulière jusqu'en 1850. Entre 1844, date de la première élection de Chauveau, et 1850, date de sa nomination au poste de solliciteur général du Bas-Canada, la plupart des correspondances portent sur des sujets autres que la vie parlementaire. Elles présentent un caractère moins critique et surtout moins personnel que les précédentes. Au cours de ces années, il aura été toutefois le seul correspondant canadien du journal et, selon Anthony Grolleau-Fricard, il aura été le plus régulier des correspondants. Après lui, il n'y en aura pas d'autres. *Le Courrier des États-Unis* est alors un des rares, sinon le seul journal non canadien à diffuser une information en français de première main sur le Bas-Canada et il le fait sous la plume unique de Chauveau. Cependant, on n'exagérera pas l'influence qu'ont pu exercer ces correspondances sur le lectorat européen, considérant le fait qu'aucune bibliothèque européenne ne possède de collection complète du *Courrier* même si, en principe, plusieurs y étaient abonnées. Néanmoins, ces écrits ont en leur temps fait contrepoids à l'information véhiculée par les journaux britanniques à un moment crucial de l'histoire du Bas-Canada.

Quelle que soit la manière de comparer, force est également de constater que les correspondances de Chauveau sont les premières de ce type²⁵. Il y a là l'inauguration d'une pratique, qui emprunte,

²⁵ Sur la correspondance comme genre littéraire à cette époque, on lira Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques (dir.), *La vie littéraire au Québec*, t. III : *Un peuple sans histoire ni littérature*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1996, p. 331-339. On distinguera ici la « correspondance » de la « chronique » : le correspondant n'est pas l'échotier, le causeur ou le flâneur que décrit Marie-Ève Thériault dans *La littérature au quotidien : poétiques journalistiques au XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 2007.

bien entendu, aux modèles étrangers²⁶, mais qui les naturalise rapidement. Rien de tel avant, ni dans les journaux canadiens, qui ne comptent guère de correspondants étrangers sur une base régulière, ni dans les journaux étrangers, qui ne comptent guère de correspondants canadiens sauf peut-être, pour un bref moment, en 1831-1832, quand Philippe-Ignace-François Aubert de Gaspé repique des articles de *La Minerve* au profit de *L'Abeille* de la Nouvelle-Orléans et, en 1834, quand Napoléon Aubin envoie onze lettres de la Nouvelle-Orléans à *La Minerve*²⁷. Chauveau a précisément fait ses classes avec Aubin, qu'il a fréquenté à Québec, et il a sans doute conscience du fait que ses correspondances l'inscrivent au cœur d'un système qui est déjà de l'ordre de la « mondialisation médiatique²⁸ », selon l'expression de Guillaume Pinson, où l'information circule dans un faisceau d'échanges croisés dans l'espace de la francophonie nord-américaine, mais aussi dans un mouvement transatlantique qui ouvre vers la France et la Grande-Bretagne. Chauveau, qui fréquente la bibliothèque de la Chambre d'assemblée depuis l'âge de treize ans²⁹ et qui témoigne tout au long de sa carrière d'une solide culture, littéraire et politique, la première surtout restant exceptionnelle pour l'époque, a certainement tiré un immense profit de sa lecture des journaux, et son projet d'écrire un *Essai sur la littérature française depuis 1789*, ouvrage qui ne parut jamais cependant, montre cette ambitieuse ouverture à la France³⁰.

²⁶ Marie-Ève Thérenty et Alain Vaillant, *Presse, nation et mondialisation au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2019, 512 p.

²⁷ Lamonde, « Le Bas-Canada et *Le Courrier des États-Unis* de New York (1828-1840) », p. 221.

²⁸ Guillaume Pinson, *La culture médiatique francophone en Europe et en Amérique du Nord: de 1760 à la veille de la Seconde Guerre mondiale*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2016, p. 72.

²⁹ C'est, du moins, ce que laisse entendre Étienne Parent, dans le compte rendu des exercices philosophiques et littéraires, menés par les élèves de la classe de Chauveau au Petit Séminaire de Québec, qu'il publie dans *Le Canadien*, 16 août 1833, p. 2-3.

³⁰ Sur ce projet d'ouvrage, voir mon étude, « Germaine de Staël, aux origines de l'histoire littéraire au Québec », dans Martin Doré et Doris Jakubec (dir.), *Deux*

De ce point de vue, les correspondances de Chauveau au *Courrier des États-Unis* forment les assises de sa carrière politique. C'est, en effet, de cette reconnaissance *extérieure* au pays que Chauveau, malgré son jeune âge, tire sa notoriété. Car *Le Courrier des États-Unis* conserve un important réseau de distribution sur l'ensemble du continent nord-américain, ce qui permet à la plume de Chauveau de se faire connaître dans un espace francophone élargi. De même, *Le Courrier* est bien distribué au Canada, où il est lu et commenté, de sorte que les correspondances de Chauveau, maintes fois repiquées et débattues dans les journaux canadiens, atteignent tout autant, comme par diffraction, le lectorat canadien. Elles vont forger la réputation de leur auteur à *l'intérieur* du pays et l'étendre bien au-delà de la ville de Québec. Dans les commentaires de la rédaction du *Courrier*, on saisit que le correspondant prend de la valeur. Le 28 septembre 1844, Gaillardet annonce la souscription en vue de la publication de *l'Essai sur la littérature française depuis 1789*, en soulignant que « P. Chauveau, quoique jeune encore, s'est placé du premier coup à la tête des hommes les plus remarquables du Canada, comme écrivain, comme observateur et comme légiste ». Encore en 1852, mentionnant la parution de la quatrième livraison du roman *Charles Guérin*, *Le Courrier des États-Unis* rappellera qu'il est l'« œuvre d'un des hommes politiques les plus distingués du Canada » (18 novembre 1852). Le jeune poète romantique inquiet s'est effacé entre-temps.

littératures francophones en dialogue: du Québec et de la Suisse romande, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 221-232.



Silences entrecoupés, bourdonnements et papillonnage : au-delà du mutisme apparent de l'histoire littéraire des femmes (1840-1860)

Julie Roy
Bibliothèque et Archives Canada

Résumé

La liste des femmes qui ont participé à la vie littéraire au XIX^e siècle s'est considérablement allongée au cours des dernières années. En dépit de la relecture des textes littéraires les plus connus selon de nouvelles perspectives et la découverte de nouveaux corpus, les années 1840 et 1850 demeurent encore peu fréquentées par les chercheurs. Cet article offre une exploration de ces deux décennies par le relais d'un échantillonnage de textes parus dans la presse périodique, dont *La Ruche littéraire*, et par l'observation de l'apport des premiers journaux de couventines à la création d'un *habitus* littéraire chez les filles.

Abstract

The list of women who participated in literary life during the 19th century has grown significantly in recent years. Despite the new perspectives through which we read the best-known texts and the discovery of new corpus, the 1840s and 1850s have received little consideration from researchers. This article offers an exploration of these two decades by presenting a sampling of texts published in the periodical press during that period, including La Ruche littéraire, and by observing the contribution of the first "journaux de couventines" to the creation of a literary habitus for the girls.

Des recherches récentes réalisées sur diverses périodes du XIX^e siècle ont permis de revoir peu à peu la liste des femmes qui ont participé à la vie littéraire et se sont fait apprécier de leurs contemporains. La publication du roman *Angéline de Montbrun*, de Laure Conan, au début des années 1880, même s'il continue d'être un marqueur important de l'histoire littéraire des femmes, n'est plus l'unique jalon permettant de définir un avant et un après. Dans les années 1810 et 1820, plusieurs lettres à l'éditeur et poésies anonymes et pseudonymes ont été publiées dans la *Gazette des Trois-Rivières* et le *Spectateur canadien*, notamment¹. Odile Cherrier *alias* Anaïs, la première femme dont on connaît la véritable identité, a fait paraître des traductions et des poésies dans *Le Populaire* à la fin des années 1830 et figure dans *Le répertoire national* de James Huston publié en 1848². Un roman comme *Les fiancés d'outre-tombe* de Clara Chagnon, paru en feuilleton dans la *Revue canadienne* en 1869 et recensé par Edmond Lareau dans son *Histoire de la littérature canadienne*³, ou encore les nombreuses poésies d'Élise B. Larivière, publiées dans divers journaux à partir de la fin des années 1860⁴, permettent de multiplier les voix, de nuancer le discours et de mieux comprendre les enjeux qui ont modelé l'apport des femmes à la vie littéraire au cours de ce

¹ Pour une analyse du débat entre Adélaïde et l'Hermitte, voir Julie Roy, « La lettre au journal entre réalité et fiction: Adélaïde contre l'Hermitte dans la *Gazette des Trois-Rivières* en 1819 », dans Nova Doyon et Julie Roy (dir.), *Le littéraire à l'œuvre dans les périodiques québécois du XIX^e siècle*, Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ), Université de Montréal, 2005, p. 37-54, coll. « Nouveaux cahiers de recherche ».

² Huston reproduit « Une scène à St. Domingue », une traduction d'un récit paru dans un journal américain.

³ Voir Julie Roy, « Laure Conan et les "Fiancés d'outre-tombe" de Mlle Chagnon: une filiation littéraire inédite », dans Hélène Jacques, Karim Larose et Sylvano Santini (dir.), *Sens communs: expérience et transmission dans la littérature québécoise*, Montréal, Éditions Nota bene, 2007, p. 259-282, coll. « Convergences ».

⁴ Voir Julie Roy, « De Catherine-Françoise de Céloron à Élise B. Larivière: la sociabilité comme creuset et faire-valoir de l'activité épistolaire et littéraire des femmes au XIX^e siècle », dans Marie-Andrée Beaudet et Mylène Bédard (dir.), *Relire le XIX^e siècle québécois à travers ses discours épistolaires*, Montréal, Éditions Nota bene, 2016, p. 39-61, coll. « Romantismes ».

siècle. C'est sans compter la mise au jour d'œuvres littéraires restées manuscrites et de correspondance qui ouvrent les perspectives en donnant sa juste place à l'écriture dite privée dans un contexte où la publication, au sens moderne du terme, n'est pas l'unique moyen de reconnaissance pour les femmes qui écrivent, comme en témoignent les poésies d'une Louise-Amélie Panet Berczy, redécouvertes dans des albums, et ses journaux personnels⁵.

Fruits de recherches souvent laborieuses et de dépouillements minutieux dans les fonds d'archives et dans la presse, les corpus qui permettent de reconstituer la vie littéraire des femmes au XIX^e siècle demeurent difficiles à établir. Dans ce siècle encore malgré tout peu fréquenté, les décennies 1840 et 1850 constituent toujours d'ailleurs une sorte de point aveugle. Cet article a d'abord constitué une sorte de défi à relever face au quasi-néant et a fini par se transformer en un premier défrichage. S'il n'a encore nullement la prétention d'être exhaustif, ce recensement des textes des années 1840 et 1850 permet de valider certaines intuitions et d'ouvrir quelques pistes de réflexion.

La presse semblait offrir les meilleures chances de débusquer quelques textes dispersés, dont ceux déjà recensés par le collectif *La vie littéraire au Québec*. Je m'attarderai plus particulièrement au journal *La Ruche littéraire* qui, à l'instar de certains journaux parus précédemment, s'est efforcé de donner une place plus grande aux femmes et au féminin dans ses pages. Parmi les textes conservés dans la sphère privée, il existe également une pratique émergente qui a retenu notre attention et qui offre une étroite parenté avec la presse : les journaux littéraires de couventines. Il s'agira donc

⁵ Ma thèse explorait justement cet aspect : *Stratégies épistolaires et écritures féminines : les Canadiennes à la conquête des lettres (1639-1839)*, thèse de doctorat (études littéraires), Montréal, Université du Québec à Montréal, 2002, [En ligne], [<http://archipel.uqam.ca/id/eprint/9887>]. Voir, également, Julie Roy, « Des réseaux en convergence : les espaces de la sociabilité littéraire au féminin au tournant du XIX^e siècle », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 7, n° 1 (2004), p. 79-105.

d'explorer les conditions particulières d'énonciation qui se mettent en place au cours des décennies 1840 et 1850 et les mutations de l'imaginaire littéraire qui s'opèrent pour les femmes et permettront l'émergence de vocations littéraires au cours des décennies subséquentes.

La presse des années 1840

Avec la publication remarquée de trois poésies et de trois récits dans *Le Populaire* en 1837-1838, on se serait attendu à ce que la plus illustre des femmes de lettres de la première moitié du XIX^e siècle, Odile Cherrier, devienne l'une des auteures phares de sa génération et poursuive sa carrière littéraire grâce au soutien des éditeurs du *Populaire*, Joseph-Guillaume Barthe et Hyacinthe Leblanc de Marconnay, et de ses frères qui œuvraient alors dans le monde de la presse. L'éclatement des rébellions et le changement d'allégeance politique du *Populaire* semblent toutefois avoir eu raison de sa carrière littéraire, qu'elle laisse subitement en plan au début de l'année 1838. Odile Cherrier deviendra malgré tout une sorte de modèle d'acceptabilité pour celles qui suivront ses traces au début des années 1840. Tirant profit de son apprentissage de la bienséance et de l'art épistolaire, Odile Cherrier a bien retenu ses leçons de savoir-vivre lorsqu'elle écrit aux éditeurs du *Populaire* pour s'excuser de prendre la plume. Dans *L'Aurore des Canadas*, Améla et Albine copieront d'ailleurs toutes deux, mot pour mot, une phrase clé de la lettre d'introduction d'Anaïs dans laquelle elle demandait aux éditeurs du *Populaire* de bien vouloir publier son premier essai de littérature : « Je réclame avant tout cette bienveillance que vous avez pour tous les commençans [*sic*] et que réclame toujours, avec beaucoup plus d'espoir, le sexe auquel je me fais gloire d'appartenir⁶. »

⁶ Albine, « Mr. L'éditeur », *L'Aurore des Canadas*, 28 janvier 1840, p. 1-2. La lettre envoyée par Anaïs se lisait comme suit : « Il est certain que l'élève doit perdre à côté d'une semblable *institutrice* et c'est cette appréhension qui me porte d'avance à solliciter toute l'indulgence du public. Je ne me crois pas encore assez

Jeunesse, inexpérience et demande de bienveillance, voilà trois éléments essentiels qui caractériseront la posture des femmes dans la presse au tournant des années 1840. Ces caractéristiques se retrouvent également chez Améla, qui rédige et fait paraître des textes qui se situent résolument dans le registre romantique qu'avait suivi Anaïs. L'absence de l'être cher, forte thématique de la correspondance féminine fictive, marque également le discours. De l'absence du frère bien aimé, envoyé au collège, pour Anaïs⁷ (et qui rappelle l'importance du couple frère et sœur de la littérature romantique des années 1820 en France), l'absent devient l'amoureux exilé de force par les autorités coloniales après les rébellions. Les trois textes⁸ d'Améla publiés en 1839-1840 décrivent la perte de l'être cher et sont destinés à attendrir le cœur certes, mais ils présentent également un enjeu politique. Cet amoureux, Pierre Damour, mort en exil des fièvres jaunes, était en effet bien connu pour avoir été l'un des grands agitateurs patriotes à Montréal, lui qui avait été dénoncé le 27 août 1837 par *Le Populaire* avant de gagner la Louisiane quelques mois plus tard. Le quatrième texte d'Améla intitulé « Mes souvenirs ou Améla sur la tombe de sa mère », paru le 23 octobre 1840, vient mettre un terme à ses élans poétiques.

Dans un tout autre registre, « Albine », de Montréal, demande aux éditeurs de *L'Aurore des Canadas* de faire paraître un court texte qu'elle a rédigé et qu'elle juge pouvoir être utile à ses amies. Ce texte

forte pour me permettre de donner quelque chose de ma propre imagination ; mais comme ma maxime est d'avoir un début, en quelque matière que ce soit, je réclame de vous cette bienveillance que vous avez pour tous vos commençans et que réclame toujours, avec beaucoup plus d'espoir, le sexe auquel je me fais gloire d'appartenir. », *Le Populaire*, 25 octobre 1837, p. 1.

⁷ « L'amitié (À mon frère) », *Le Populaire*, 12 février 1838, p. 1.

⁸ Améla, « Stances sur la mort de Pierre G. Damour, médecin », *L'Aurore des Canadas*, 11 octobre 1839, p. 1 ; « Stances », *L'Aurore des Canadas*, 12 novembre 1839, p. 1 ; « Qui s'intéresse à ma mélancolie ? », *L'Aurore des Canadas*, 6 décembre 1839, p. 1 ; « Mes souvenirs ou Améla sur la tombe de sa mère », *L'Aurore des Canadas*, 23 octobre 1840, p. 1.

hybride est publié le 28 janvier 1840 et rappelle les lettres d'opinion parues sous pseudonymes féminins au cours des années 1820 et 1830 dans la presse québécoise. En toute naïveté, Albine mentionne à l'éditeur avoir traduit un texte signé «*An old Maid*» paru dans un journal anglais, au lieu de se concentrer sur sa leçon de musique. Elle ne publie pas ici une traduction comme l'avait fait Anaïs avec «*Rosalie Berton*» et «*Une scène à St Domingue*⁹». Cette mise en scène sert plutôt d'élément déclencheur puisque lorsqu'arrive son professeur de musique, celui-ci reste perplexe devant la traduction qu'elle lui propose de lire. Il la qualifie de «passable» et «moins que bonne» et suggère à sa jeune élève de laisser tomber la difficile technique de la traduction, qu'elle ne saurait maîtriser par ailleurs, pour se contenter de partager son opinion à propos des idées évoquées dans l'article. L'intention du texte d'Albine demeure ambiguë, mais ce dernier comporte plusieurs éléments d'intérêt permettant de saisir divers aspects de la posture de la collaboratrice de la presse pendant cette période et les diverses étapes menant de l'inspiration à la publication. Sur le plan de l'énonciation, le professeur n'est qu'un accessoire qui autorise Albine à prendre la parole. Le paratexte éditorial, qui consiste en une lettre aux éditeurs de *L'Aurore des Canadas*, lui permet de demander à nouveau l'autorisation de partager cette opinion, cette fois avec le public de la presse. En définitive, Albine, qui croit que ses amies qui se laissent facilement séduire par les jeunes hommes pourraient tirer grand profit de la lecture de ce texte, passe plus de temps à justifier sa prise de parole dans la presse qu'à la prendre réellement. Ce texte agit comme une sorte de métaphore des difficultés qu'éprouvent les femmes à prendre la parole publiquement.

Si l'on élimine les poésies «*À une étoile tombante*» et «*À l'oiseau blanc*» signées Josephpte, parues dans la *Revue canadienne* en 1845, et qui, on le sait maintenant, sont de Pierre-Joseph-Olivier

⁹ Anaïs, «*Rosalie Berton*. Trad. du *Lady's Books* de Philadelphie», *Le Populaire*, 25 octobre 1837, p. 1-2 et «*Horrible tragédie: une scène à St-Domingue*. Traduit de l'anglais», *Le Populaire*, 17 janvier 1838, p. 1-2.

Chauveau¹⁰, on doit attendre la toute fin de la décennie 1840 pour voir à nouveau quelques signatures féminines dans la presse. Ce sont encore deux poésies ayant pour thème la souffrance des femmes face à l'exil de leurs proches, qui paraissent le 31 octobre 1848 sous la plume de Betsy D. dans *L'Aurore des Canadas*. Intitulés « Le départ d'un amant. À Joseph Lartie » et « Le départ d'un amant. Pour Joseph Lartie », les deux poèmes s'adressent à Joseph Lartie, qui répondra en vers la semaine suivante¹¹. Ces textes rappellent les poésies d'Améla sur la mort de Pierre Damour¹². On le voit, la mort et l'exil des patriotes ont fortement marqué les esprits. Or, le sort des femmes qui restent et pleurent les absents est une thématique importante de la littérature épistolaire et de la correspondance intime qu'on voit ici transposé dans le discours poétique.

On trouve encore une poésie de Sophie B., de Les Cèdres en banlieue de Montréal, intitulée « La voix d'une mère ». Le texte paraît le 28 mars 1849 dans *L'Avenir*, un journal fondé par des membres de l'Institut canadien¹³. Ces conseils d'une mère à sa fille semblent presque venir expliquer l'absence des femmes dans la presse francophone au cours de la décennie 1840 :

¹⁰ « À une étoile tombante », *Revue canadienne*, 29 mars 1845, p. 113 ; « À l'oiseau blanc », *Revue canadienne*, 12 avril 1845, p. 137. Voir Lucie Robert, « “Étranger à son temps et à lui-même” : l'écrivain et ses signatures », *Voix et Images*, vol. 30, n° 1 (2004), p. 31-46.

¹¹ Betsy D., « Le départ d'un amant. À Joseph Lartie » et « Le départ d'un amant. Pour Joseph Lartie », *L'Aurore des Canadas*, 31 octobre 1848, p. 1 ; Lartie, « Pour Betsy. Romance », *L'Aurore des Canadas*, 7 novembre 1848, p. 1.

¹² Il est possible que Barthe soit le cerveau derrière Améla et Betsy D. Après avoir quitté *Le Populaire* pour des raisons idéologiques, il était devenu le rédacteur de *L'Aurore des Canadas*. Barthe avait notamment fait paraître un poème sur les exilés dans *Le Fantastique* de Napoléon Aubin, ce qui lui valut de se retrouver en prison. Notons aussi que Pierre Damour est un cousin d'Odile et d'André-Romuald Cherrier.

¹³ Parmi les fondateurs, on trouve Jean-Baptiste-Éric Dorion, Joseph Papin, Rodolphe Laflamme, Joseph Doutre, Charles Daoust, Wilfrid Dorion, Louis Labrèche-Viger et Charles Laberge. Voir Michel Lefebvre, « Le journal *L'Avenir* (1847-1852) », *Mémoires du livre*, vol. 3, n° 1 (automne 2011), [En ligne], [<http://id.erudit.org/iderudit/1007574ar>] (16 décembre 2019).

Laisse à l'homme la gloire,
 Les triomphes, le bruit,
 Pour nous, *aimer et croire*
 Au bonheur nous conduit.
 Coule une vie obscure
 Que le devoir remplit;
 L'onde à l'ombre est plus pure,
 Rien ne trouble son lit¹⁴.

Un peu ironique sous la plume d'une femme qui s'adresse à la presse, il rappelle néanmoins le poème « [Si tout votre avenir se fonde¹⁵] » que Louise-Amélie Panet Berczy avait offert à la jeune Marianne Stuart pour son album à l'été 1841 et qui visait à la mettre en garde contre les illusions de la gloire. Louise-Amélie Panet Berczy, on le sait, refusera de publier ses œuvres, pourtant appréciées de plusieurs lettrés. La décennie 1840 semble ainsi se terminer comme elle a commencé, les femmes restant marginales dans la presse de cette période. Même les lettres d'opinion qui ont marqué les années 1810-1820 semblent avoir été délaissées comme forme d'intervention publique au profit d'un certain repli dans la sphère privée.

La presse des années 1850

Dans *La Minerve* du 7 octobre 1852, journal dirigé par Ludger Duvernay, on trouve un poème de Caroline Desbois, de Laprairie, intitulé « Malheur¹⁶ ». Ce poème aborde le difficile passage de l'enfance à l'âge adulte et la douloureuse perte des illusions qui en résulte; une thématique qui était déjà présente dans plusieurs textes signés sous pseudonymes féminins depuis les débuts de la presse. C'est encore avec un texte rappelant les conséquences des rébellions qu'une

¹⁴ Sophie B., « La voix d'une mère », *L'Avenir*, 28 mars 1849, p. 1.

¹⁵ Louise-Amélie Panet, « [Si tout votre avenir se fonde] », collection Baby, Archives de l'Université de Montréal, P58, boîte 95, pièces diverses, Q1/162, été 1841.

¹⁶ Caroline Desbois, « Malheur », *La Minerve*, 7 octobre 1852, p. 2. « À peine touchons-nous au terme de l'enfance; Que déjà sous les pleurs et les chagrins amers; L'âme se courbe ainsi que l'arbrisseau se penche, Au souffle des hivers ».

voix féminine se fait entendre sous le pseudonyme de Virginie L* à la fin de la décennie. Intitulé « Épitaphe pour le Monument consacré aux Victimes de 1837-1838 », ce texte paraît d'abord dans *La Patrie* du 14 février 1858¹⁷. Ce journal montréalais (à ne pas confondre avec *La Patrie* d'Honoré Beaugrand) avait été fondé pour appuyer la coalition libérale-conservatrice de 1854, alors que l'érection d'un monument consacré aux patriotes soulevait toutes les passions. Les dissensions entre les libéraux de l'Institut canadien et le clergé conservateur étaient vives quant à l'inscription qui devait y être apposée. Le texte de Virginie L* est patriotique, mais il s'éloigne des querelles politiques pour leur préférer la compassion à l'égard de ces hommes qui ont sacrifié leur vie pour la patrie et pour leurs familles.

En clôture de la décennie 1850, on trouve encore dans le *Journal de l'instruction publique* un texte qui aurait bien pu passer inaperçu. Au mois de novembre 1858, le rédacteur, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, y publie le poème « L'été de la Saint-Martin¹⁸ ». En note, il indique que « [c]ette charmante description est empruntée à l'album d'une dame canadienne qui, à notre grand regret, ne veut pas même permettre que nous indiquions ses initiales¹⁹ ». Ce poème, on l'apprendra dans le numéro du mois de mai 1862²⁰, est en fait un extrait du long poème « Les saisons du Bas-Canada » qu'elle avait offert à Jacques Viger pour son album *Souvenirs canadiens* en 1838²¹. Écrit vingt ans plus tôt, il s'inscrit dans la veine

¹⁷ Virginie L*, « Épitaphe pour le Monument consacré aux Victimes de 1837-1838 », *La Patrie*, 14 février 1858, p. 2.

¹⁸ Ce poème a été édité par Roger Le Moine, dans Louise-Amélie Panet, *Quelques traits particuliers aux saisons du Bas Canada et aux mœurs de l'habitant de ses campagnes il y a quelque quarante ans*, Orléans, Éditions David, 2000, coll. « Voix retrouvées ».

¹⁹ *Journal de l'instruction publique*, Montréal, vol. 2, n° 11 (novembre 1858), p. 198.

²⁰ *Journal de l'instruction publique*, Montréal, vol. 6, n° 2 (mai 1862), p. 102.

²¹ Grâce à une note de Chauveau laissée dans l'album en date du 27 juin 1856, on peut supposer que l'album dont il parle alors est celui aujourd'hui connu sous le nom d'*Album Jacques Viger: Souvenirs canadiens*.

romantique du début du XIX^e siècle, mais annonce également cette idée d'une littérature « canadienne » qui s'épanouira dans les années 1860.

Le bourdonnement des abeilles de *La Ruche littéraire*

Le journal *La Ruche littéraire*, publié à Montréal à partir du mois de mars 1853, détonne dans le paysage médiatique de ces deux décennies à plusieurs titres. En apparence moins politique que la plupart des journaux de la période, il mise sur l'ouverture à la littérature européenne et américaine et fait montre d'un intérêt soutenu pour le lectorat féminin. Si d'autres journaux, surtout à partir des années 1860, s'adressent aux familles et donc aux mères de famille, *La Ruche littéraire* va déjà nettement plus loin. L'éditeur Georges-Hippolyte Cherrier (le frère d'Odile Cherrier, qui sera d'ailleurs agente de *La Ruche littéraire*) et son rédacteur, Henri-Émile Chevalier, ont pour objectif de créer un journal qui fera rayonner la littérature canadienne. Dès le second numéro, ils souhaitent porter une attention particulière à leurs lectrices :

Afin de nous gagner le patronage des dames, – patrons auxquels soit dit en passant nous tenons infiniment, – nous joindrons fréquemment à nos *Tablettes éditoriales*, un article de MODES, dû à la plume d'une Parisienne bien connue pour l'élégance de sa toilette, et la coquetterie de son style²².

Même les romans et chroniques choisis par *La Ruche* proviennent d'auteurs connues en Europe et aux États-Unis. On trouve évidemment plusieurs textes de femmes de lettres françaises dans la presse québécoise (surtout des poètes du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle), mais *La Ruche* fait une large place aux auteures contemporaines. Le roman d'Harriet Beecher Stowe, *Uncle Tom's Cabin*, paru aux États-Unis en 1852 et qui connaît un succès populaire sans précédent, en est un bon exemple. La traduction d'Émile de la

²² *La Ruche littéraire illustrée*, vol. 1, n° 2 (mars 1853), p. 44.

Bédollière, parue à Paris sous le titre *La case du père Tom* au début de l'année suivante, sera au cœur de *La Ruche* pendant plusieurs mois, témoignant à la fois de l'ouverture de Chevalier à l'écriture des femmes, de son goût pour la production contemporaine, mais aussi de la solidité de son réseau qui lui permet d'y avoir accès rapidement²³. *La Ruche* publie également des textes destinés à parfaire les connaissances des femmes, comme la chronique d'agronomie intitulée « De l'éducation agricole des femmes » de Frédéric Ossaye²⁴. Chevalier s'engage même auprès de ses lectrices à tenir compte de leurs suggestions²⁵.

Mais le rédacteur souhaite bien plus de la part de ses lectrices :

Cependant nous ne serions pas fâchés non plus qu'elles ne s'en tinsent pas uniquement à des avis et qu'elles nous fissent l'honneur de nous adresser de ces délicieuses bluettes, dont elles seules possèdent le secret. Dans les publications anglaises, nous voyons, fréquemment, figurer le nom d'une charmante Miss ou d'une ravissante Mrs; pourquoi donc n'en serait-il pas de même dans les publications françaises? Est-ce que, d'aventure, nos dames ou demoiselles auraient plus profonde aversion de l'encre que leurs rivales d'Amérique ou de la Grande-Bretagne? Il est vrai qu'un doigt blanc, maculé de noir, peut dégoûter le vulgaire: mais l'homme de génie, remarquant le cachet de sa nature, s'incline et maudit le savon chargé d'effacer ce signe de l'intelligence, une femme auteur, c'est un trésor pour le public²⁶.

²³ Pour une histoire de sa traduction française, voir Claire Parfait, « Un succès américain en France: *La case de l'oncle Tom* », *E-rea*, 7,2, 2010, [En ligne], [http://erevues.org/981] (16 décembre 2019).

²⁴ *La Ruche littéraire illustrée*, vol. 1, n° 4 (mai 1853), p. 210.

²⁵ « Plusieurs femmes d'esprit, et elles sont nombreuses en Canada, ont daigné nous écrire pour nous indiquer le genre de littérature qui leur paraît le plus propre à assurer la réussite de notre œuvre; nous remercions bien sincèrement ces dames de la part qu'elles veulent prendre à nos succès futurs, et nous leur promettons fidèle observance à des conseils dictés avec le désintéressement habituel du beau sexe » (*La Ruche littéraire et illustrée*, vol. 1, n° 4 [mai 1853], p. 230).

²⁶ « Tablettes éditoriales », *La Ruche littéraire illustrée*, vol. 1, n° 4 (mai 1853), p. 230.

La lectrice attentive aura remarqué que la section contenant les remerciements aux dames canadiennes pour leurs conseils littéraires est intitulée « Piège-à-Dames » et que l'éloge de ce « trésor pour le public » qu'est « une femme auteur » reconduit les éternels lieux communs de la supériorité littéraire des femmes et a pour titre « Perfide apologie du beau sexe ». Le rédacteur, malgré ses penchants favorables à l'écriture des femmes, est néanmoins conscient des dangers qui guettent celles qui se lancent en littérature. C'est pourquoi il joue la carte du double discours. En avril 1853, Chevalier recommande chaudement la lecture du *Snow Drop*, un journal pour enfants produit à Montréal par Elizabeth Lanesford Cushing et Harriet Vaughan Cheney entre avril 1847 et juin 1853. On remarque le ton fleur bleue et la surenchère de clichés :

C'est une de ces rares et délicieuses productions qui font doucement rêver et inondent le cœur des plus tendres sensations. Aussi ne saurions-nous trop remercier Mesdames Cushing et Cheney du plaisir qu'elles nous ont procuré en nous envoyant un échantillon de la dernière corbeille de fleurs qu'elles viennent exposer à l'admiration publique. Nos jeunes amies, à qui elle est spécialement dédiée, y trouveront de suaves primevères, des fruits savoureux et comme nous butineront [*sic*] au sein de ces fraîches primeurs avec une allégresse, qui comme nous également, les fera soupirer pour une nouvelle apparition du *Snow Drop*²⁷.

Ce texte rappelle les discours des éditeurs sur l'écriture des femmes. On n'a qu'à relire les textes de Hyacinthe Leblanc de Marconnay et de Joseph-Guillaume Barthe à propos des écrits de Marie-Louise et d'Anaïs parus dans *Le Populaire* 20 ans plus tôt pour s'en convaincre.

Quant à la chronique de mode promise aux lectrices dans le premier numéro de *La Ruche*, elle sera tenue par Rosalie M***, une soi-disant « Française » qui ne manque pas de vivacité :

Soyez satisfait, riez complaisamment dans votre barbe, vous m'avez clouée à mon pupitre, j'ai la sottise de répondre à votre

²⁷ *La Ruche littéraire illustrée*, vol. 1, n° 3 (avril 1853), p. 172.

inqualifiable demande. Mais.... j'aurai ma revanche. Vous vous souviendrez du mauvais tour que vous me jouez! Ah! vous vous figurez qu'il ne s'agissait que de dire « ma chère, je veux un article de modes parisiennes et je compte sur vous » pour être servi! Eh bien, monsieur le mal-appris, je refuse, moi, de vous obéir, à moins que vous ne me fassiez le serment solennel de publier, mensuellement, dans la *Ruche Littéraire*, un article de modes canadiennes²⁸.

Même si *La Ruche* ne fera paraître qu'une seule chronique de « modes montréalaises », Rosalie M*** signera néanmoins onze chroniques entre juin 1853 et septembre 1854. Lorsque les lettres de Rosalie M*** tardent à arriver, Chevalier publie des chroniques de Julie de Marguerittes²⁹ et de la vicomtesse de Renneville³⁰, deux chroniqueuses connues en France et aux États-Unis.

Dans le numéro de mai 1854, le journal annonce encore la venue d'une nouvelle collaboratrice : « Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que *La Ruche* s'est acquis la précieuse collaboration de Mme Manoël de Grandfort³¹ ». Suivra une longue biographie de l'auteure, sous la rubrique « Célébrités contemporaines », ainsi que la reproduction, en note, d'un compte rendu de son passage comme conférencière à l'Institut canadien de Montréal et la remise d'une coupe d'argent sur laquelle était inscrit : « Hommage au génie de la femme³² ».

²⁸ Rosalie M***, « Modes », *La Ruche littéraire illustrée*, vol. 1, n° 5 (juin 1853), p. 298.

²⁹ « M^{me} la baronne de Marguerittes et M. Arpin ancien rédacteur-en-chef du *Courrier des États-Unis*, se sont engagés à nous donner chaque mois des Chroniques ou Revues de New-York. Cette brillante collaboration va placer la *Ruche* à la hauteur des publications littéraires les plus estimées », *La Ruche littéraire illustrée*, vol. 1, n° 5 (juin 1853), p. 297. Julie de Marguerittes est une Italienne, mariée à un baron français, exilée à New York, coéditrice du journal *The Verdict* et auteure polygraphe.

³⁰ Pseudonyme d'Olympe Vallée, M^{me} Paul Descubes de Lascaux est une chroniqueuse de mode française prolifique.

³¹ *La Ruche littéraire et politique*, vol. 3, n° 4 (mai 1854), p. 2.

³² H. E. C., « Marie-Antoinette Barsalou (M^{me} Manoël de Grandfort) », *La Ruche littéraire et politique*, vol. 3, n° 5 (juin 1854), p. 297-302.

C'est toutefois dans ses « Tablettes éditoriales » que Chevalier laisse entrevoir ce qui se trame dans la salle de rédaction et ses échanges avec de nouvelles collaboratrices venues des quatre coins de l'Amérique. Le « Rêve d'une esclave » de M^{me} Elvira de la Nouvelle-Orléans est refusé pour des raisons éthiques, le texte de M^{me} Octavie ne peut être publié car il contient trop d'erreurs grammaticales. Quant au texte de M^{lle} L. D. de Trois-Rivières, il ne sera pas publié, malgré ses qualités, puisque le journal n'accepte aucune communication sans nom d'auteur. En juin 1853, on apprend encore que Chevalier a reçu le poème « Rêves d'amour » de Malvina D*** de Québec : « [C]ette suave aspiration d'un cœur sensible, – la première dont une de nos aimables Canadiennes ait daigné nous honorer [...] »³³. Ce premier poème, publié dans la livraison de juillet, met en scène un jeune homme dénonçant l'inconstance de sa bien-aimée. Chevalier invite alors les dames de Québec à suivre l'exemple de Malvina D*** : « Puisse la contagion exercer des ravages parmi le beau sexe de Québec »³⁴.

S'il y eut, semble-t-il, peu de « contagion » parmi les Québécoises, Malvina D*** sera bien davantage qu'une collaboratrice momentanée. En novembre 1853, elle adresse à *La Ruche* un texte intitulé « Gazouillement »³⁵. Il s'agit du récit de la rencontre fortuite d'une jeune femme qui, après avoir écarté la vie religieuse de ses aspirations et décidé que le mariage ne lui convenait pas, avait choisi le célibat. Malgré ses convictions, elle raconte à la narratrice le piège tendu par un jeune homme à qui elle avait ouvert son cœur. Après qu'elle eut cédé à ses avances, ce dernier l'avait lâchement abandonnée, et la jeune femme brisée vivait maintenant retirée du monde à la campagne. La narratrice, qui s'était assoupie, se réveille

³³ « Tablettes éditoriales », *La Ruche littéraire illustrée*, vol. 1, n° 5 (juin 1853), p. 297. « Rêves d'amour » paraît en juillet 1853, dans *La Ruche littéraire illustrée*, vol. 1, n° 6, p. 3.

³⁴ *La Ruche littéraire illustrée*, vol. 1, n° 6 (juillet 1853), p. 3.

³⁵ Malvina D***, « Gazouillement », *La Ruche littéraire et politique*, vol. 2, n° 4 (novembre 1853), p. 578.

ne sachant plus si la rencontre avait eu lieu ou s'il s'agissait d'un rêve. Dans les deux cas, cela devait certainement lui servir d'avertissement pour son propre avenir.

Un autre texte de Malvina D***, «De Québec à la chute de Montmorency³⁶», est publié en mai 1854. Sous le prétexte d'une excursion sur la côte de Beauport, le lieu touristique le plus prisé de la banlieue de Québec, le récit met en scène les échanges entre Alfred et son ami Ernest, un Français récemment installé à Québec. Les paysages sont grandioses, et Alfred ne peut s'empêcher de provoquer Ernest: «[D]ites-moi si [...] en perdant cette contrée, la France n'a pas perdu le plus beau joyau de sa couronne?», annonçant du coup le programme sous-jacent. La randonnée terminée, les deux hommes s'arrêtent dans une maison au pied des chutes Montmorency, avant de prendre le chemin du retour. C'est là que se produit la rencontre inopinée avec Marie. Débute alors la seconde partie du récit: l'histoire d'amour entre Alfred et Marie et de leur plan de mariage contrecarré par la volonté des parents de la jeune fille de la voir épouser un Anglais pour l'avancement de la famille. Succombant à la folie le soir même de ses noces, Marie sera internée à l'asile de Beauport. Elle s'en échappe ce jour-là, comme elle le faisait régulièrement, pour revoir l'endroit où Alfred et elle s'étaient promis fidélité. Au-delà du toast à la France qui souligne les regrets d'Alfred pour l'ancienne mère patrie, il est question ici encore, de manière transposée, des souffrances endurées par les femmes qui paient le prix des jeux politiques dont elles sont les innocentes victimes.

Quant au quatrième texte envoyé par Malvina D*** et intitulé «Promenade en bateau», il semble avoir fait les frais de la fermeture du journal en décembre 1854. Malvina D*** est non seulement le seul pseudonyme de permanence observé au cours des décennies 1840-1850, mais lorsque les noms des collaborateurs principaux apparaissent en page titre de *La Ruche littéraire* à partir du

³⁶ Malvina D***, «De Québec à la chute de Montmorency», *La Ruche littéraire et politique*, vol. 3, n° 4 (mai 1854), p. 220-226.

mois de mars 1854, le nom de Malvina D*** est inscrit bien en vue parmi ceux de collaborateurs connus comme Victor Baron, J. Gentil, Auger Delbreaux, Félix Vogeli et... Rosalie M***. C'est une première dans l'histoire de la presse québécoise que de voir ainsi affichés des noms de femmes comme collaboratrices régulières. Il faudra attendre *L'album de la Minerve* en 1872 pour voir à nouveau des noms de femmes figurer parmi les membres réguliers de la rédaction d'un journal. Lors de la réouverture de *La Ruche littéraire* au printemps 1859, Virginie B*** signe un poème intitulé « Croquis³⁷ » dans lequel elle décrit ce qu'elle voit de sa fenêtre. Ce sera le dernier texte original signé sous pseudonyme féminin dans *La Ruche littéraire*.

Cette poignée de textes que nous venons de présenter ne révolutionne certainement pas l'histoire littéraire des femmes pour ce qui est du nombre. Nous sommes également en droit de nous demander qui se cachaient sous plusieurs de ces pseudonymes. Comme l'indiquent les éditeurs de *La Revue canadienne* lorsqu'ils acceptent de publier les deux poèmes de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau signés Josephite en 1845 : « Nous ne publions jamais un article sans en connaître l'auteur, mais nous faisons volontiers une exception en faveur des dames³⁸. » Émile Chevalier semble plus pointilleux à ce propos (rappelons-nous qu'il refuse de publier le texte de M^{lle} L. D. de Trois-Rivières parce qu'elle avait omis de s'identifier), mais il respectait néanmoins la volonté des collaborateurs de garder leur identité à l'abri des regards du public. On ne saura sans doute jamais qui se cachait derrière le pseudonyme de Malvina D*** ou de Virginie B***. On ne doit toutefois pas oublier qu'il est possible que des femmes aient utilisé l'anonymat, les initiales ou d'autres subterfuges, comme l'adoption d'un pseudonyme masculin, pour faire publier leurs œuvres sans

³⁷ « Croquis. À M..., le 15 mars 1859 », *La Ruche littéraire*, vol. 5, n° 2 (avril 1859), p. 50.

³⁸ *Revue canadienne*, 29 mars 1845, p. 113.

compromettre leur réputation. Nous avons observé l'utilisation de plusieurs de ces stratégies visant à mettre sa réputation personnelle à l'abri lors des décennies subséquentes. Le refus de Louise-Amélie Panet Berczy de laisser publier ses œuvres sous son propre nom nous rappelle cette pudeur, tout comme le récit que fait Azélie Papineau de ses démarches pour faire publier quelques chroniques musicales dans la *Revue canadienne* en 1868³⁹. Elle n'en est pas à ses premières armes, et les prières qu'elle adresse à Dieu pour lui enlever ce goût de l'écriture « par n'importe quels moyens » sont typiques d'un certain discours touchant les travaux intellectuels, notamment dans les couvents où certaines religieuses déployaient leurs talents dans les matières scientifiques. Mais, dans le présent cas, ce ne sont pas tant les savoirs trop poussés qui éloignent de Dieu que les conséquences de la publication sur le fragile édifice de la réputation et de l'humilité féminine.

Les couvents comme lieu d'émulation

Si la crainte de la critique et la gloire de la presse semblent en avoir rebuté plusieurs, il faut sans doute regarder ailleurs pour trouver des traces de la vie littéraire des femmes au cours des décennies 1840-1850. Les couvents ont toujours été des espaces propices à l'activité intellectuelle et artistique des femmes, particulièrement au cours de ces deux décennies :

Il se faisait alors une grande réaction dans le pays à propos de l'introduction de l'instruction supérieure dans les maisons religieuses. Les supérieurs ecclésiastiques étaient à la tête de ce mouvement : notre communauté ne demeura pas en arrière. Elle

³⁹ « Quelle affaire que d'écrire dans un journal : mon petit mystère m'a causé plus d'embarras et de peine que de plaisir [...]. Comme par le passé, je demande à Dieu de m'ôter cette envie d'écrire si elle ne doit pas concourir à sa gloire et à mon salut : qu'il m'en dégoûte par n'importe quels moyens ! Et si je continue, je ferai passer cela par les mains de mon mari. » Voir Mylène Bédard, *Écrire en temps d'insurrections : pratiques épistolaires et usages de la presse chez les femmes patriotes (1830-1840)*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2016, p. 285.

envoya une des meilleures élèves qui désiraient entrer au noviciat terminer son éducation dans un institut des plus renommés des États-Unis⁴⁰.

On assiste, en effet, à la multiplication des maisons religieuses vouées à l'enseignement, à l'établissement d'écoles sur un plus vaste territoire et à la mise en place de programmes scolaires enrichis. Les religieuses encouragent les élèves à développer leurs habiletés littéraires : « Les discussions historiques, les joutes littéraires créaient l'émulation parmi les élèves. La maîtresse donnait l'initiative, encourageait les bonnes volontés, mais elle demandait un travail personnel et le Cahier d'Honneur de ces années conserve des pages d'un mérite réel⁴¹. » On assiste également à l'ouverture des séances d'examens de fin d'année au public. L'historienne des Ursulines considère d'ailleurs cet élément comme suffisamment remarquable pour y consacrer une longue description⁴². Bien que l'on trouve parfois des comptes rendus des séances d'examens et des visites de dignitaires dans la presse dès les années 1770, les articles qui y sont consacrés deviennent monnaie courante à partir du milieu du XIX^e siècle seulement⁴³. Le *Journal de l'instruction publique*, destiné principalement aux enseignants et visant à faire la promotion de l'éducation, publié à partir de 1857, sera un fervent promoteur de ces comptes rendus. C'est ainsi que de jeunes couventines voient leurs noms imprimés dans la presse comme récipiendaires de prix et, parfois, comme récitantes ou même auteurs de textes lus lors des séances de fin d'année. Repris dans divers journaux, ces comptes

⁴⁰ *Les Ursulines des Trois-Rivières depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, tome 2, Trois-Rivières, P. V. Ayotte libraire-éditeur, 1892, p. 383.

⁴¹ *Les Ursulines des Trois-Rivières depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, tome 3, Montréal, A. P. Pigeon imprimeur, 1898, p. 127.

⁴² Mère Sainte-Marie, *Les Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, tome 4, Québec, C. Darveau, 1866, p. 732-733.

⁴³ Le premier texte signé par des femmes identifiées dans la presse francophone est un compliment des jeunes élèves de l'Hôpital général de Québec adressé à lord et lady Carleton et paru dans la *Gazette de Québec* en 1774.

rendus contribuent à célébrer les talents littéraires féminins et à rendre la jeune fille instruite et lettrée non seulement acceptable, mais recherchée.

L'Annuaire et Le Papillon littéraire

Les journaux de couventines sont créés par les communautés religieuses enseignantes pour susciter l'émulation parmi leurs élèves. Ils nous permettent aujourd'hui non seulement d'accéder à un corpus de textes écrits par des auteures identifiables, mais d'étudier un phénomène sans précédent : des jeunes filles, en compagnie de leurs enseignantes, créent un périodique sous forme manuscrite à l'image de ceux qui circulent dans leurs familles, mais desquels les femmes semblent quasi absentes. Le premier exemple connu de ce type de « publication » émane des Ursulines de Trois-Rivières, en décembre 1845, sous le titre *L'Annuaire*. L'épigraphe de *L'Annuaire*, tirée apparemment d'une phrase de Voltaire : « La perfection marche lentement : il lui faut la main du temps », donne à lire qu'il s'agit bel et bien d'un champ de pratique vers la perfection morale certes, mais également littéraire. *L'Annuaire* comprend les compositions d'élèves recopiées par les plus douées en calligraphie ainsi que quelques dessins visant à illustrer ou à enjoliver le propos : « Le premier article intitulé Ma patrie est de Flavie Gervais⁴⁴. La copiste est Bernardine Gagnon ; son écriture est remarquablement belle et les dessins, réussis, sont de Mary Ann O'Neil⁴⁵. » Le journal comprend des morceaux d'histoire, de courts récits et de la poésie en français et en anglais puisque « [l]'anglais y était enseigné sur le même pied que le français⁴⁶ ». On y trouve également des annonces d'activités qui animent le couvent, des comptes rendus

⁴⁴ Flavie Gervais (1823-1875) deviendra mère de Saint-Olivier chez les Ursulines de Trois-Rivières.

⁴⁵ *Histoire des Ursulines des Trois-Rivières depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, tome 3, p. 64.

⁴⁶ *Ibid.*, tome 3, p. 59.

de fêtes, de retraites et de visites officielles, des annonces plus triviales comme les heures d'ouverture de la bibliothèque ou l'arrivée imminente de nouveaux livres, de fournitures de dessin et de couture.

Dix ans plus tard, un autre journal de couventines voit le jour chez les Ursulines de Québec. Le premier numéro du *Papillon littéraire* paraît en décembre 1855. Les membres de la toute nouvelle société littéraire de Sainte-Ursule sont invitées à y proposer poésies, récits, biographies, comptes rendus, lettres, analyses littéraires et traductions, qu'elles disposent dans un cahier qui prend la forme d'un journal périodique manuscrit et dans lequel les noms des auteurs sont bien en vue. Les productions sont lues et commentées par le chapelain des Ursulines, Louis-Georges Lemoine, qui, en tant que premier public et instigateur du projet, permet aux élèves de s'initier à la critique. Le « Bulletin politique » que le chapelain rédige pour chacun des numéros vise à informer les couventines des grands événements qui secouent la scène politique internationale⁴⁷. On est d'ailleurs étonné de l'importance accordée à l'histoire et aux grands événements de l'actualité politique dans les pages du *Papillon littéraire*, des textes qui côtoient les œuvres d'histoire religieuse, de piété et de morale. Contrairement aux attentes bercées par les préjugés, les poésies légères ne composent pas l'essentiel de ce journal.

Les couventines doivent également prendre en compte un public qui dépasse le cercle restreint de la petite société littéraire

⁴⁷ Le chapelain Louis-Georges Lemoine avait fait part de ses loisirs de jeune collégien aux couventines. Ces loisirs consistaient à recréer une chambre d'assemblée où chaque élève jouait le rôle d'un député. Il les avait invitées à trouver une façon équivalente, mais plus adaptée à une jeune fille, de contrer l'oisiveté. Les journaux qui voient le jour dans les collèges masculins visent sans doute les mêmes objectifs, mais se dotent de moyens différents. En effet, les journaux de collège sont souvent imprimés, et les collégiens ont la possibilité de collaborer aux entreprises de presse établies. Voir Léon Debien, « Les journaux de collège au XIX^e siècle », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 5, n° 2 (printemps 2005), p. 345-395.

puisque toutes les élèves du couvent sont invitées à assister aux séances pendant lesquelles le journal est lu tandis que les parents, amis et dignitaires sont invités à le feuilleter lors de leurs visites. *Le Papillon littéraire* sera un outil privilégié de la formation littéraire des couventines jusqu'en 1864⁴⁸. Chaque année, une douzaine de jeunes filles des classes supérieures ont ainsi composé, lu, relu, corrigé, transcrit et mis en pages *Le Papillon littéraire*. Pensée et conçue comme un véritable périodique, cette publication n'est pas qu'un loisir sans conséquence, mais bien un véritable lieu d'appropriation et de légitimation de la pratique littéraire publique.

Conclusion

Le nombre restreint de textes signés sous pseudonymes féminins recensés dans la presse ne révolutionne certes pas l'image de la participation des femmes à la vie littéraire au cours des décennies 1840-1850. On constate néanmoins certains changements, qui témoignent d'une forme de transition dans les pratiques jusque-là observées. Contrairement à la majorité des textes parus dans la presse avant 1840, qui entretenaient un certain dialogue avec la figure d'autorité de l'éditeur, soit par une lettre d'accompagnement ou une série de justificatifs, les poésies, qui constituent désormais le genre le plus prisé, ne semblent plus s'encombrer de ces lettres cherchant à obtenir la bienveillance des éditeurs et du public. Ces lettres à l'éditeur continuent sans doute à servir de vecteur pour rejoindre la rédaction des journaux, mais elles tendent à être éliminées du paratexte éditorial, laissant sous-entendre que cette mise en scène n'est plus nécessaire. C'est une transformation importante des pratiques éditoriales qui modifiera du même coup l'imaginaire entourant la création littéraire des femmes et qui témoigne de son acceptabilité croissante.

⁴⁸ Après une pause de quatre années, la société littéraire se restructure pour devenir le « Cercle littéraire de Sainte-Angèle ». En 1868, *Le Papillon littéraire* devient alors *L'Écho du cloître*, jusqu'à l'arrêt définitif en 1891.

Les injonctions quant aux genres, aux sujets et aux types de littérature auxquels les femmes pouvaient s'adonner ont certainement eu une influence sur le choix de prendre la parole ou non publiquement et surtout sur les conditions dans lesquelles elles ont pris cette parole. Difficile à distance et par manque de témoignages directs de décider si le peu de textes écrits par des femmes est le résultat d'un rejet de la part des éditeurs ou la conséquence d'une forme d'autocensure exercée par les femmes elles-mêmes. Les limites sont d'ailleurs généralement bien exposées par les éditeurs qui accueillent les textes signés par des femmes. On les détecte aisément dans la peine qu'ils se donnent à encenser les qualités dites féminines des œuvres qu'ils prennent le soin de publier. C'était évident dans les propos de Hyacinthe Leblanc de Marconnay au sujet des écrits de Marie-Louise et d'Odile Cherrier dans *Le Populaire*. Ça l'est encore dans *La Ruche littéraire* lorsqu'Émile Chevalier fait abondamment appel aux stéréotypes pour définir ce que devrait être l'écriture féminine. Néanmoins, si la plupart des textes publiés sous pseudonymes féminins au cours de ces deux décennies se plient à ces modèles, d'autres y échappent.

Quant à l'influence des journaux de couventines sur la participation des femmes à la presse, elle se révèle, bien sûr, difficilement quantifiable. La mise en place de sociétés littéraires et la création de journaux comme *L'Annuaire* et *Le Papillon littéraire* ont toutefois sans aucun doute contribué à développer chez les jeunes filles les dispositions nécessaires à la pratique de l'activité littéraire. Ce ne sont évidemment pas toutes les jeunes filles initiées à la littérature dans les couvents qui deviendront auteures ou journalistes par la suite, mais il est certain que cette forme de préparation au travail littéraire et journalistique a contribué à la création d'un *habitus* et influencé l'imaginaire entourant la femme de lettres et la femme journaliste⁴⁹.

⁴⁹ Voir Julie Roy et Chantal Savoie, « De la couventine à la débutante : signature féminine et mise en scène de soi dans la presse au XIX^e siècle », Actes du colloque international « La lettre et la presse : poétique de l'intime et culture médiatique »,

Elle a aussi inévitablement contribué à définir les conditions et les modalités qui allaient autoriser l'émergence de pratiques d'écriture publiques, mais surtout à rendre acceptable cette forme d'investissement personnel dans les travaux littéraires. Avant de se faire connaître sous le nom de Laure Conan, Félicité Angers, alors jeune couventine, a fait ses premières armes dans *Le Papillon littéraire* dans les années 1860. Plusieurs jeunes filles éduquées dans les couvents des Ursulines au cours de ces deux décennies ont contribué à la vie littéraire et culturelle de leur temps.

Ces deux décennies sont également marquées par la parution du *Répertoire national ou Recueil de littérature canadienne* de James Huston, qui constitue la première compilation de textes littéraires canadiens. Dans la publicité visant à faire connaître cette nouvelle parution, on peut lire les noms de quelques auteurs dont celui d'Anaïs, auteure de la nouvelle « Une scène à Saint-Domingue⁵⁰ ». On doit également noter que la majorité des textes féminins recensés pendant cette période sont réédités, soit dans le même journal à une date ultérieure ou par des journaux concurrents. Le poème « La voix d'une mère » de Sophie B. est publié à nouveau dans *L'Écho des campagnes* du 19 avril 1849⁵¹, et le poème « Malheurs » de Caroline Desbois est repris dans *L'Ère nouvelle* du 15 décembre 1852⁵². « L'épithaphe⁵³ », de Virginie L***, sera reprise, quant à elle, dans *La Patrie* du 20 février 1858, puis rééditée dans *La Guêpe*, le 3 mai 1859, et dans *Le Littérateur canadien* du 3 juillet 1860. Ce phénomène a sans doute contribué à faire connaître ces textes à un plus large public et à donner une plus

Québec, mai 2010, *Médias 19*, [En ligne], [http://www.medias19.org/index.php?id=318] (16 décembre 2019).

⁵⁰ James Huston, *Le répertoire national*, tome 2, Montréal, Imprimerie de Lovell et Gibson, 1848, p. 114-118.

⁵¹ *L'Écho des campagnes*, 19 avril 1849, p. 1.

⁵² *L'Ère nouvelle*, 15 décembre 1852, p. 1.

⁵³ *La Patrie*, 20 février 1858, p. 333; *La Guêpe*, 3 mai 1859, p. 1 et dans *Le Littérateur canadien* (L***), 3 juillet 1860, p. 5.

grande visibilité à la littérature produite par des Canadiennes ou assumée telle.

La création d'un *habitus* littéraire qui permettra aux Canadiennes de prendre leur place sur la scène publique semble s'être nourrie à la pratique littéraire des couvents, tout autant qu'aux représentations collectives qui, graduellement, s'inscrivent dans l'espace public. Comme l'indique Jérôme Meizoz, l'auteur, en dépit de sa quête d'originalité, puise obligatoirement « à un répertoire présent dans la mémoire des pratiques littéraires⁵⁴ » pour se construire une « posture ». Qu'ils proviennent de femmes réelles ou de femmes fictives, de la presse ou des couvents, ou même d'exemples de femmes de lettres étrangères, ces divers modèles ont contribué à baliser la conquête de la sphère littéraire et journalistique qu'amorceront les femmes au cours des décennies suivantes. Comme le note Daniel Mativat au sujet de cette période de l'histoire littéraire, « [l]'écrivain des années 1850-1860 commence à découvrir la spécificité de l'activité littéraire et, même si on ne peut encore parler de conscience professionnelle et de recherche d'une véritable autonomie, il ne fait pas de doute que les mentalités sont en train de changer⁵⁵ ». Bien que tout ne soit pas encore en place pour propulser les femmes vers la pratique littéraire publique, la période 1840-1860 a permis aux femmes de faire graduellement leur place et de préparer l'éclosion qui marquera les années 1860 à 1880 et dont le point culminant est très certainement la consécration de Félicité Angers. Lorsqu'elle entreprend une carrière littéraire à la fin des années 1870 sous le nom de Laure Conan, elle n'est pas aussi seule que l'histoire littéraire veut bien le laisser croire. Elle a, à ses côtés, des devancières et des contemporaines bien réelles, qui consacrent leurs loisirs à l'écriture, participent à des concours et publient dans les journaux.

⁵⁴ Jérôme Meizoz, *Postures littéraires: mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Slatkine, 2007, p. 25.

⁵⁵ Daniel Mativat, *Le métier d'écrivain au Québec (1840-1900): pionniers, nègres ou épiciers des lettres?*, Montréal, Éditions Tryptique, 1996, p. 258.

Comptes rendus

Valérie Lapointe-Gagnon. *Panser le Canada: une histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton*, Montréal, Éditions du Boréal, 2018, 413 p.

Dans son livre *Trudeau et la fin d'un rêve canadien* paru en 1991, le politologue Guy Laforest déplorait que le livre sur l'histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton restait à écrire. Il aura fallu attendre près d'une trentaine d'années avant que le souhait du politologue ne se réalise, mais l'attente en aura valu la peine. Le dernier livre de l'historienne de l'université de l'Alberta, Valérie Lapointe-Gagnon, vient en effet combler cette lacune en nous plongeant directement dans l'univers fascinant des travaux de la commission Laurendeau-Dunton.

Ce que l'on pourrait nommer les « grandes lignes » de l'histoire de cette commission sont, somme toute, assez connues. Devant la montée en puissance d'un nationalisme de gauche et indépendantiste au Québec, André Laurendeau, alors éditorialiste au journal *Le Devoir*, avait demandé en 1962 la mise sur pied d'une commission royale d'enquête, ce qui fut accordé lorsque les libéraux de Lester B. Pearson formèrent le gouvernement fédéral. Cette commission, composée d'une dizaine d'intellectuels bilingues assistés par tous les spécialistes de renom que pouvait compter le Canada, sillonne le pays d'un océan à l'autre pendant plusieurs années pour trouver une solution au « mal canadien ». Les commissaires furent consternés de constater l'état d'incompréhension mutuelle des Canadiens, qui tenait surtout à leurs conceptions contrastées des enjeux du moment. Annonçant avec éclat en 1965, dans un rapport préliminaire, un « état de crise ayant sa source dans le Québec », la Commission publiera quelque six volumes d'un rapport final portant sur de nombreux sujets (langues officielles, éducation, monde du travail, apport culturel des autres groupes ethniques, capitale

fédérale et milieu associatif), mais évitant l'essentiel, c'est-à-dire les enjeux constitutionnels et politiques. L'historiographie a souvent eu tendance à considérer qu'étant donné les profondes transformations qui se produisirent dans la société à l'époque de la Commission et la mort tragique d'André Laurendeau en 1968, les commissaires ne jugèrent plus nécessaire de publier de recommandations en matière politique et constitutionnelle. L'ouvrage de Valérie Lapointe-Gagnon nous permet de comprendre que les choses, comme souvent, sont plus complexes.

La grande vertu de l'ouvrage de Lapointe-Gagnon est de nous donner accès aux travaux de la Commission de l'intérieur, de nous faire connaître ses commissaires et leurs perspectives sur le « mal canadien », de nous permettre de comprendre son mode de fonctionnement et, surtout, de nous plonger au cœur des débats d'idées qui la traversent de part en part. L'une des thèses qu'avance l'historienne, qu'elle n'impose d'ailleurs pas au lecteur, mais qui s'impose en quelque sorte à celui-ci tant la démonstration est nuancée et convaincante, est que la commission Laurendeau-Dunton a ouvert une petite fenêtre permettant de repenser le Canada dans le sens d'un partenariat entre deux peuples égaux. Si on a déjà défendu ailleurs l'idée qu'une « fenêtre » s'ouvre alors (Lapointe-Gagnon emploie plutôt la notion de *kairos*, au sens d'« opportunité »), l'auteur montre de manière parfaitement convaincante qu'à la vérité, la fenêtre était plus petite qu'on a pu le penser jusqu'ici. Beaucoup plus petite.

Lapointe-Gagnon indique en effet, dans une langue claire, agréable et entièrement dénuée de jargon, que les commissaires ont, dès le départ, une vision du pays à laquelle ils ne dérogeront pas véritablement pendant toute la durée des travaux. D'un côté, il y a ceux pour qui la Commission doit s'intéresser aux enjeux politiques et constitutionnels et qui voient le Canada essentiellement comme un partenariat entre peuples égaux. C'est le cas notamment d'André Laurendeau et de Paul Lacoste. Dans l'autre camp, on trouve principalement Frank Scott et Jean-Louis Gagnon, qui sont allergiques à

toute discussion de nature politique et ne veulent pas entendre parler de modifications constitutionnelles. Mis à part Gertrude Laing, la seule femme commissaire (très admirée par Lapointe-Gagnon), qui s'ouvre de manière sincère et touchante à la réalité québécoise et qui finit par se ranger dans le camp de Laurendeau, à peu près tous les autres membres se retrouvent en 1971, à la fin des travaux, à défendre exactement la même position que celle qu'ils défendaient en 1962, moment où la Commission a vu le jour.

Si «fenêtre» il y eut, soutient Lapointe-Gagnon, ce fut pendant une brève période où Scott et Gagnon, entre autres, à la fois effrayés et ébranlés dans leurs convictions par des indépendantistes québécois venus noyauter les rencontres avec les commissaires à Québec et à Chicoutimi, acceptèrent l'idée que la Commission pût s'intéresser aux enjeux de nature constitutionnelle. C'est donc grâce à cette frousse que Laurendeau réussit à faire accepter aux commissaires récalcitrants la publication de l'annonce, dans les fameuses pages bleues du premier volume du rapport final, que la Commission finirait bel et bien par faire des recommandations de nature politique. Or très rapidement après la parution de ce rapport, les deux camps se reformèrent et un dialogue de sourds s'installa à nouveau, «dialogue» que l'historienne nous fait découvrir dans le détail à l'aide d'archives, de journaux intimes et de lettres personnelles. Quand Jean-Louis Gagnon remplace André Laurendeau, en 1968, les jeux sont faits, même si les commissaires multiplient les rencontres (ils se rencontrèrent, en fait, plus de 80 fois pendant des périodes de plusieurs jours).

Lapointe-Gagnon ne présente pas les événements de façon chronologique, ce qui peut sembler un choix surprenant, mais qui est dans l'ensemble judicieux et n'enlève rien au plaisir de la lecture. Il permet à l'auteure de traiter à fond certains sujets de manière relativement indépendante, notamment d'offrir une excellente réflexion sur la question du rapport entre la recherche en sciences humaines et la réflexion politique (superbe chapitre 6), ou alors de s'attarder un peu plus longuement aux réflexions personnelles de l'un ou l'autre

des commissaires. Ce choix sera en particulier apprécié des professeurs et des enseignants, qui pourront présenter à leurs étudiantes et étudiants des extraits du livre, qui demeureront compréhensibles même sans avoir lu l'ouvrage en entier. Toutefois, celui qui lira tout l'ouvrage ne devra pas être surpris de rencontrer à quelques reprises des redites. Citons l'exemple du commissaire Cormier qui a fréquenté l'École des sciences sociales du père Lévesque (p. 84 et 123), celui de Gagnon qui était un journaliste proche du Parti libéral (p. 113 et 122), de Frank Scott qui était l'un des fondateurs du CCF, et ainsi de suite. Mais on pardonnera aisément ces répétitions qu'entraîne le mode de présentation par thèmes.

L'aspect le plus intéressant de ce livre réside sans doute dans le fait qu'il offre une réflexion d'une grande profondeur sur le rapport entre l'intellectuel et la cité. Il est plutôt rare qu'un pays confie à dix éminents intellectuels, sans parler des centaines de spécialistes formant l'équipe de recherche, la tâche de « penser et panser » le pays, pour reprendre l'excellent titre de ce livre. On comprend à la lecture de l'ouvrage que la Commission a consisté en deux choses. D'abord, elle a été une sorte de terrain de jeu pour des intellectuels qui ont eu foi dans la capacité des sciences humaines non seulement d'appréhender le réel, mais de le modifier. On imagine ces commissaires qui croyaient qu'il suffirait de bien comprendre un sujet pour que les solutions s'imposent en quelque sorte à tout esprit rationnel. Mais les débats au sein de la Commission, et surtout les multiples blocages, montrent aussi, et peut-être surtout, que l'on s'illusionne fortement si l'on pense que la raison peut être roi et maître en ce qui a trait aux choses qui relèvent de la cité. À bien y penser, ce sont plutôt les affects en amont qui semblent influencer les commissaires. Les centaines d'études préparées par l'équipe de recherche, à coût de millions de dollars, n'ébranleront pas le commissaire ukrainien Rudnycky, qui sera avant tout préoccupé par les droits des Ukrainiens, ne feront pas dévier le commissaire acadien Cormier de sa préoccupation principale pour les droits des minorités, Laurendeau, de l'idée

que le Québec doit être le foyer national des Canadiens français ou Scott, que la centralisation serait le meilleur moyen d'assurer une certaine justice sociale au Canada. Même si l'idée ne se retrouve pas dans le livre de l'historienne Lapointe-Gagnon, on peut se permettre le parallèle suivant : la Commission anticipe en quelque sorte ce que deviendra le monde universitaire, un vaste dialogue de sourds où chacun se réclamant de la science campe en définitive sur ses propres positions.

Notons, en terminant, que l'ouvrage est beaucoup plus riche que le bref portrait que nous avons esquissé ici. Il permet de comprendre l'ampleur des travaux menés par la Commission, les nombreuses (et surprenantes) antennes internationales des équipes de recherche, l'émergence de certains concepts clés retenus dans les rapports finaux (comme le concept de « majorité généreuse », si cher à Laurendeau) ou alors la pression qui est mise sur le gouvernement pendant toute la période que dure la Commission par ceux qui la critiquent. On l'aura aisément compris, le livre de Valérie Lapointe-Gagnon, paru il y a à peine quelques mois, s'inscrit déjà comme un incontournable de l'histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton et son auteure, comme l'une des historiennes les plus prometteuses de sa génération.

— François Charbonneau
École d'études politiques, Université d'Ottawa

Pierre Anctil. *Histoire des Juifs du Québec*, Montréal, Éditions du Boréal, 2017, 504 p.

L'histoire des Juifs du Québec s'est (re)constituée au rythme de vagues migratoires qui se sont succédé pendant quelques siècles et dont les contextes de départ et d'arrivée étaient bien divers. En conséquence, l'expérience de la communauté juive, voire des communautés juives vivant dans cette province est complexe et multiple, tant sur le plan des pratiques institutionnelles, militantes, sociales, religieuses, langagières qu'artistiques. Bien que cette hétérogénéité rende plus difficile l'écriture d'une histoire globale de la

présence juive dans cette province, en publiant *Histoire des Juifs du Québec*, Pierre Anctil a tenté de relever le défi de réunir l'ensemble des connaissances sur le sujet afin de contribuer à l'historiographie francophone et de nous proposer cette imposante synthèse. À quand remonte la présence des premiers Juifs sur ce territoire qui allait devenir le Québec? Qui étaient-ils et d'où venaient-ils? Guidé par ces questionnements, Pierre Anctil commence son étude en 1627, année où la présence juive en Nouvelle-France est formellement interdite, et ne la clôt qu'au tournant des années 2010. S'intéressant aux populations juives du Québec sur une période de près de 400 ans, l'historien montre comment cette communauté plurielle s'est constituée au fil des migrations et en quoi son histoire est indissociable de l'expérience prémigratoire. Pour chaque vague abordée, Anctil décrit les contextes sociopolitiques d'origine et d'arrivée, tout en établissant des liens entre les deux, ce qui constitue l'une des forces de cet ouvrage. Cette approche permet à la fois de saisir les conditions de départ et les modalités d'établissement des communautés à l'étude. Il répète cet exercice dans les cinq premiers chapitres afin de dégager l'expérience propre à chaque sous-groupe et de cerner les dynamiques parfois complexes entre les différents groupes qui forment la communauté juive d'aujourd'hui.

Dans son premier chapitre, qui couvre la longue période allant de 1627 à 1900, Anctil s'intéresse aux premières présences juives du Québec. Cherchant d'abord à prouver qu'elles remontent potentiellement à l'époque où les Juifs étaient interdits sur le territoire, il présente ensuite les premières familles qui s'y sont illustrées ainsi que la mise en place de congrégations et d'institutions sociales qui y ont été fondées. Sa démonstration permet aux lecteurs de saisir que, déjà au XIX^e siècle, la communauté juive, principalement établie à Montréal, ne pouvait pas être abordée comme un tout et que les membres, en fonction de leur origine et de leur culture, n'entrevoient pas nécessairement leur avenir et leurs institutions de la même manière. Déjà hétérogène, la communauté allait encore se diversifier avec l'arrivée de milliers de Juifs est-européens

au Canada. En effet, la communauté juive, qui ne comptait que quelques centaines d'individus dans les années 1870, rassemble près de 28 000 personnes en 1911.

Dans le troisième chapitre, «La grande migration, 1900-1919», l'auteur explique comment leur établissement à Montréal a été marqué par l'émergence d'une vie culturelle yiddish, d'une culture militante, notamment en ce qui concerne le syndicalisme, et la mise en place d'institutions religieuses et sociales. Anctil, qui, rappelons-le, est un spécialiste de la communauté juive d'origine est-européenne et maîtrise le yiddish, nous offre une section particulièrement riche et révélatrice du dynamisme de la communauté juive au début du dernier siècle. Rappelant à son lectorat qu'il y a un ralentissement considérable des flux migratoires juifs d'origine est-européenne, ce chapitre porte davantage sur les conditions de vie et d'établissement de ces populations dans le contexte montréalais de l'entre-deux-guerres. Anctil indique comment l'expérience des populations juives se distingue de l'expérience vécue par les autres groupes issus de l'immigration récente, sans tomber dans le piège de l'essentialisation. Abordant comme principaux thèmes les conditions économiques, la vie culturelle et artistique foisonnante en langue yiddish, la question scolaire complexe et l'antisémitisme des francophones, il montre, particulièrement pour ce qui est des domaines de l'économie et de l'éducation, que les parcours et les manières d'entrevoir l'avenir communautaire ne peuvent pas être abordés de manière homogène.

Bien que le chapitre suivant porte sur les années 1939-1945, Anctil commence son exposé beaucoup plus tôt afin de présenter la renaissance du Congrès juif canadien et la montée du nazisme dans les années 1930. S'intéressant à la fois aux contextes canadien et européen, il aborde tout autant la participation du Canada au conflit que les réactions suscitées par la Shoah dans différents milieux. Ce chapitre apparaît particulièrement utile puisqu'il aide à déconstruire le mythe tenace de l'hospitalité canadienne alors que l'auteur mentionne le refus du gouvernement canadien d'accueillir

des réfugiés juifs ainsi que l'attitude négative de nombreux parlementaires à Ottawa et à Québec. En plus des terribles bouleversements provoqués par la Seconde Guerre mondiale et la Shoah, la vie juive canadienne et mondiale se voit transformée par la création de l'État d'Israël et la consolidation du bloc de l'Est. Un autre phénomène aura des conséquences considérables sur la communauté juive québécoise : des milliers de survivants de la Shoah viendront s'installer au Canada à la fin des années 1940 et plusieurs choisiront Montréal comme lieu d'établissement. Comme l'illustre Anctil dans le cinquième chapitre, l'arrivée des survivants va entraîner des changements dans la communauté. Ces changements ne seront pas que démographiques, tel que l'explique l'auteur, le profil de la communauté se transformera à la faveur de la centralisation de l'imposant réseau d'institutions communautaires et de la création d'écoles à tendance orthodoxe.

Il ressort des chapitres 2 à 5 qu'au courant de la première moitié du vingtième siècle, trois grandes vagues de migrants originaires d'Europe de l'Est se sont établies à Montréal et ont eu chaque fois comme effet de reconfigurer le profil de la communauté. L'arrivée de milliers de Juifs d'Afrique du Nord à partir de 1956 aura une portée similaire et mènera à l'émergence d'un réseau communautaire juif de langue française. Dans le sixième chapitre, Anctil aborde brièvement les conditions de départ, d'arrivée et d'établissement de la communauté sépharade, principalement originaire d'Afrique du Nord. À la grande différence de leurs coreligionnaires installés au Québec, les Juifs marocains sont majoritairement francophones et manifestent un fort attachement à la langue et à la culture françaises, en plus de pratiquer un judaïsme différent à bien des égards. Bien que le demi-chapitre concernant ce groupe soit intéressant et que l'auteur reconnaisse l'apport des sépharades à la société québécoise, il est dommage que leur inclusion dans le récit se réalise par une constante comparaison avec les autres Juifs du Québec. Leur histoire est riche et une importante littérature historique à leur sujet est disponible, il est donc légitime de critiquer la faible place qui leur est

accordée dans cet ouvrage. Dans le même chapitre, Anctil rappelle que, même si la présence hassidique s'accroît dans les années 1960 et 1970, la formation de la communauté débute au moment du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. Cette section est importante dans la mesure où les stéréotypes qui concernent les Juifs hassidiques et leur stigmatisation étant courants dans la société québécoise, le fait de mieux connaître leur histoire peut contribuer à déconstruire les préjugés qui persistent à leur égard.

Dans le dernier chapitre, Pierre Anctil se questionne sur ce qu'est l'identité juive contemporaine en montrant que, d'une personne à une autre et d'un sous-groupe à un autre, elle peut être perçue et vécue différemment. Ne croyant pas que l'on puisse en donner une définition précise, il fournit des clés de réflexion en mentionnant les piliers suivants : « l'orthodoxie, la mémoire de la Shoah et l'adhésion politique à Israël » (p. 402). Une part importante de ce chapitre est consacrée à différentes personnalités juives dont les activités ont considérablement bénéficié à la société québécoise, que ce soit dans le domaine des arts, des sciences, de la philanthropie, de l'architecture et de l'engagement politique, ce qui participe au renversement des perceptions de nombreux Québécois d'origine canadienne-française, qui croient que les membres de la communauté juive auraient tendance à vivre reclus.

Cette synthèse enrichit l'historiographie des communautés juives du Québec, mais certaines critiques doivent lui être adressées. D'abord, notons la faiblesse de la démonstration tendant à prouver qu'il y avait une réelle présence juive en Nouvelle-France. Ensuite, il est important de souligner l'espace disproportionné consacré aux différents groupes qui composent la communauté juive montréalaise alors que de nombreuses dimensions de l'histoire des Juifs originaires d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient auraient dû être présentées. En dernier lieu, une importante critique doit être faite en ce qui concerne le recours au lexique colonialiste dont use Anctil quand il parle, par exemple, de « découverte » de l'Amérique, terme désuet et qui contribue à nier la présence des populations

autochtones, ou d'«indépendance» d'Israël alors que cet État est une construction.

— *Christine Chevalier-Caron*
Université du Québec à Montréal

Daniel Poitras. *Expérience du temps et historiographie au XX^e siècle: Michel de Certeau, François Furet et Fernand Dumont*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2018, 350 p.

Peu fréquentée au Québec, l'histoire croisée comme pratique de recherche «met en rapport, souvent à l'échelle nationale, des formations sociales, culturelles et politiques, dont on suppose qu'elles entretiennent des relations¹». Distincte de l'histoire comparée et définie dans l'article programmatique de Werner et de Zimmermann au début des années 2000, cette dernière constitue la pierre angulaire de l'étude que propose Daniel Poitras de trois pratiques historiennes, soit celles des Français Michel de Certeau et François Furet et du Québécois Fernand Dumont. Tiré d'une thèse de doctorat déposée à l'Université de Montréal en 2013, l'ouvrage *Expérience du temps et historiographie au XX^e siècle* propose de retracer, dans différents textes signés par les trois historiens, les usages de la grammaire des temps historiques. En ce sens, ce sont les expériences du temps et leurs sémantiques qui font l'objet de croisements. Il s'agit ainsi, à l'aide de démonstrations, d'explorer un moment où l'on retrouverait une «brèche du temps» (p. 273) entre deux régimes d'historicité. Puisque l'approche de Poitras s'appuie sur une multitude de discours, d'événements biographiques, de prises de position devant certaines idéologies politiques ou religieuses pour retracer ces brèches, il serait malavisé de faire ici un résumé exhaustif des parcours des trois historiens qu'expose l'ouvrage. Le mouvement d'ensemble et la méthodologie

¹ Michael Werner et Bénédicte Zimmermann, «Penser l'histoire croisée: entre empirie et réflexivité», *Annales. Histoire, Sciences sociales*, n° 1 (2003), p. 8.

sont certainement, à la lecture de l'étude, les éléments les plus pertinents du travail du chercheur.

La démarche, à la fois diachronique et synchronique, s'arrête plus précisément sur la période s'échelonnant de 1925 à 1975 et porte une attention particulière aux institutions et aux courants idéologiques ayant marqué les parcours de ces grands intellectuels que sont de Certeau, Furet et Dumont. Débusquant à l'aide de coupes synchroniques les endroits où l'on peut « déceler des expériences du temps partagées », le chercheur a recours à « quatre niveaux d'analyse » (p. 273-274), soit la biographie, le lieu d'attente, le régime d'historicité et l'historiographie. Ainsi, l'appartenance des trois historiens à une même génération intellectuelle, écrit Daniel Poitras, permet de « naviguer entre différents itinéraires, différentes phases du régime d'historicité, différentes collectivités (la France et le Québec) et différents registres (mondain et scientifique) » (p. 9). Bien que l'entreprise soit prometteuse pour le renouvellement des approches historiennes en proposant notamment un dépassement de l'approche comparatiste et en arrimant la notion de régime d'historicité d'Hartog à la démarche, le critère générationnel reste en plan et le fréquent recours au registre « mondain » a de quoi surprendre par sa forte connotation et son sens anachronique.

Or il faut souligner l'invention théorique dont fait preuve Poitras en proposant deux outils inédits, le « lieu d'attente » et le « transfert d'attente ». Dans un premier temps, « [p]uisque les expériences du temps se développent dans le monde social » (p. 14), Poitras propose la notion de lieu d'attente

pour déterminer ces espaces (physiques, virtuels ou symboliques) auxquels participent les contemporains et qui influencent, réorientent ou transforment leur articulation du passé, du présent et du futur. Il peut s'agir d'un parti politique, d'une revue d'idées, d'une école scientifique, d'un *think tank*, d'un mouvement social, etc. Le lieu d'attente [lui] servira ainsi de dispositif de médiation entre l'expérience du temps du contemporain et

le régime d'historicité. Le lieu d'attente, à cet égard, révèle des appropriations locales (mais pas nécessairement individuelles) du régime d'historicité au sein d'une formation historique nationale, par exemple celles des groupes socialistes ou catholiques en France et au Québec. (p. 14)

Nœuds de discours se distinguant, d'après l'auteur, des réseaux et des sociabilités, les lieux d'attente prennent la forme, dans l'ouvrage, de regroupements divers (école des Annales, Commissariat général du Plan, faculté universitaire, Front populaire, Vatican II...) et de revues d'idées (*Combat*, *Cité libre*, *Christus*, *Esprit*, *France-Observateur*, *Nouvel Observateur*, *Socialisme 64*...). Joignant le personnel au social, le discours individuel aux régimes d'historicité, ces espaces dynamiques où sont négociés le passé, le présent et le futur sont cependant vastes, et leur définition obscurcit le propos. Voulant à tout prix se distinguer d'autres approches (l'analyse de discours au premier titre), la notion est difficilement exportable à l'extérieur du travail de Poitras, en plus de faire résonner d'autres syntagmes connexes (l'horizon d'attente de Jauss ou le lieu de mémoire de Nora, par exemple) aux définitions éloignées. Centrale au travail du chercheur, l'idée d'attente renvoie principalement à une expérience du temps et à une projection dans celui-ci ainsi qu'à la médiation d'une expérience du temps. Cependant, cette conjonction des temps pourrait être plus limpide. Le deuxième concept, celui de transfert d'attente, repose sur

l'action de réorienter, modifier, saboter ou réinvestir une attente antérieure en fonction de situations présentes. L'étude à ras les textes des transferts d'attente [permet] de jeter un nouvel éclairage sur le renversement des années 1960, notamment en cernant la mécanique de l'attente qui amène plusieurs contemporains à rejeter des finalités d'autant plus fermement qu'elles ont été couvées dans une autre phase du régime d'historicité. (p. 20)

Touchant aux idéologies et aux institutions, le transfert d'attente touche également à ce qui, dans le « récit de soi » (p. 155) que

font les trois historiens à l'étude, se modifie ou perdure des deux côtés d'une borne temporelle donnée.

Si Poitras met à distance l'analyse de discours et l'approche foucauldienne, il n'en demeure pas moins que la complexité des objets – de ces « témoignages » – convoqués inviterait à des analyses textuelles plus en finesse. Cette attention accrue aux textes permettrait d'éviter le risque de la paraphrase et de mettre en évidence les effets de rhétorique évidents de certains écrits étudiés. Dans le même ordre d'idées, si l'on se réjouit d'une réflexion ne se cantonnant pas uniquement à un historien ou à un ensemble national, la construction de l'ouvrage principalement par périodes (chacune d'entre elles est divisée par auteur étudié ou nation) obscurcit trop souvent le propos et flirte parfois avec un biographisme donnant l'impression d'une généralisation de l'ensemble. Ce qui fait la force de l'ouvrage *Expérience du temps et historiographie au XX^e siècle* réside sans aucun doute dans la volonté de parcourir librement les œuvres des trois historiens afin d'en faire ressortir les expériences du temps individuelles, leurs rapports aux idéologies et aux institutions (famille, religion, État, etc.) ainsi que leur arrimage aux régimes d'historicité dans la perspective de « transformations transnationales » (p. 275), voire « francophones » ou « occidentales » (p. 15).

— Marie-Hélène Constant
Université Laval et CRILCQ

Adrien Rannaud. *De l'amour et de l'audace: femmes et roman au Québec dans les années 1930*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Nouvelles études québécoises », 2018, 328 p.

Depuis quelques années, la décennie 1930 fait l'objet de nombreux travaux visant à mettre au jour la transformation des pratiques littéraires au Québec. Ces études visent à redonner une visibilité à des œuvres qui ont été dévaluées parce qu'elles s'éloignaient des codes de la *doxa* littéraire, que ce soit sur les plans thématique ou formel,

à une époque où les textes devaient encore répondre à des impératifs de moralité. Dans son ouvrage, Adrien Rannaud choisit de s'attacher à des figures doublement minorisées dans les années 1930, les romancières, en inscrivant son étude dans la lignée des travaux de Christine Planté sur l'imaginaire générique. Le chercheur s'appuie en effet sur la notion de « genre des genres » voulant que, dans un système littéraire, les genres littéraires soient valorisés ou non en fonction des genres sexuels. En fondant son argumentaire sur le fait que « l'imaginaire générique reposerait sur une association femme-roman-sentiment qui institutionnalise, voire essentialise un champ d'attente et une possible tradition quant à l'écriture des femmes » (p. 59), Rannaud entend examiner la manière dont les attentes du champ littéraire des années 1930 ont été intériorisées par les écrivaines qui se sont risquées à l'écriture d'œuvres romanesques. Deux motifs principaux – l'amour, « catalyseur et générateur de la littérature des femmes » (p. 13), et l'audace, qui se joue tant sur le plan de l'émancipation féminine que du travail formel dans les romans – servent ici de ligne directrice pour l'étude plus ciblée de la carrière et des œuvres romanesques de trois écrivaines de l'entre-deux-guerres : Jovette-Alice Bernier, Éva Sénécal et Michelle Le Normand.

Avant de s'attacher à ces figures, le chercheur brosse d'abord un « portrait de groupe » (p. 25) de la « génération littéraire » de femmes de lettres (p. 41) à laquelle il estime qu'appartiennent Bernier, Sénécal et Le Normand. Aux côtés de ces trois romancières, Rannaud place quatre autres écrivaines de la période : Eugénie Chenel, Lucie Clément, Laure Berthiaume-Denault et Laetitia Fillion. En recoupant les données relatives au milieu d'origine des autrices, à l'éducation qu'elles ont reçue, à leur état civil, aux différentes professions qu'elles ont exercées et aux réseaux où elles ont évolué pendant leur carrière d'écrivaines, Rannaud cherche d'abord à mettre en relief les conditions d'émergence d'une pratique romanesque autonome chez les femmes. À partir du corpus d'œuvres romanesques de ces sept écrivaines, Rannaud explore ensuite la typologie du roman

sentimental. Cette section, plus éclairante peut-être que la compilation des données biographiques des romancières, vise moins à catégoriser les œuvres qu'à réfléchir aux modalités du déplacement progressif de la forme du roman d'amour vers celle du roman psychologique au cours de la décennie.

Les trois chapitres suivants portent respectivement sur Jovette-Alice Bernier, Éva Sénécal et Michelle Le Normand. Dans une langue souple, bien qu'empruntant à l'occasion un ton didactique, Rannaud s'attache à scruter la carrière de ces romancières en trois temps : la fermentation du projet littéraire romanesque, la publication d'un premier roman et la fin de la carrière de romancière. Si cette structure a le mérite de permettre une comparaison aisée entre les écrivaines, sa rigidité donne parfois l'impression que celles-ci ont des trajectoires parfaitement similaires et masque quelque peu l'originalité de leur pensée et de leur proposition artistique. Toutefois, au lieu d'emprunter la voie attendue de l'étude des premières publications (poétiques ou médiatiques) des autrices, Rannaud choisit plutôt de passer par l'analyse du discours intime qu'on retrouve dans les correspondances de Bernier et de Sénécal, puis dans le journal intime de Le Normand, pour montrer comment ces écrivaines se sont dirigées vers le genre romanesque. Rannaud examine plus spécifiquement comment les romancières créent et endossent différents *ethos* (la disciple, l'amoureuse, la femme malade, la rebelle, notamment), qui se font et se défont en fonction de l'évolution des relations entre chaque romancière et un homme de lettres dont la notoriété est reconnue dans les années 1930. Les échanges épistoliers entre Louis Dantin et Bernier, puis entre Alfred DesRochers et Sénécal, sont ainsi présentés comme un laboratoire d'écriture pour Bernier et le premier lieu d'une affirmation de soi chez Sénécal, marquant son ambition de devenir la première femme de lettres du Canada français. Chez Le Normand, le journal intime joue de manière similaire le rôle de « médiateur à une certaine maïeutique de l'œuvre en gestation » (p. 233). Rannaud fait ainsi du discours intime le véritable creuset dans lequel Bernier, Sénécal et

Le Normand conçoivent leur roman à venir et négocient leur place dans le champ littéraire canadien-français.

Postulant que la lettre ou le journal intime permettent une double fictionnalisation de soi où les autrices se construisent à la fois comme *femmes* et comme *romancières* (p. 21), Rannaud tente ensuite d'établir un rapport entre l'autoreprésentation des écrivaines dans leur pratique de l'écriture intime et la représentation d'une subjectivité féminine dans leurs romans. Il procède alors à des analyses socio-poétiques du premier roman de chaque autrice (et de leur seconde œuvre romanesque, s'il y a lieu), en portant une attention particulière à l'incipit et à l'actualisation de la voix des sujets féminins dans l'œuvre. Rannaud relève ainsi les motifs de l'écriture romanesque qui étaient déjà présents dans les lettres ou dans le journal intime. Dans des analyses au fil du texte, il tisse notamment des liens entre l'utilisation de la première personne du singulier, le recours au monologue intérieur ou l'alternance entre la voix auctoriale et narrative dans les romans, et la posture de romancière endossée par les écrivaines dans leurs écrits intimes. Rannaud montre ainsi le rapport étroit entre les personnages de femmes mises en scène dans les œuvres et leurs autrices. En évitant l'écueil de l'explication biographique, le chercheur dévoile plutôt l'horizon d'attente qui conditionne à la fois la manière dont les romancières se situent elles-mêmes dans le champ littéraire et, incidemment, leur façon d'écrire. Chaque chapitre se termine finalement par l'examen de la fin de la carrière des romancières. Rannaud interroge alors les raisons qui poussent Bernier, Sénécal et Le Normand à délaisser le genre romanesque pour retourner aux genres médiatiques (Bernier), bifurquer vers la publication de recueils et l'exploration de la forme brève (Le Normand), voire quitter tout bonnement le milieu littéraire (Sénécal). Rannaud cherche des réponses à cet abandon du roman dans les critiques de première réception des œuvres. Bernier, Sénécal et Le Normand auraient, en quelque sorte, payé le prix de leur audace.

En faisant de l'audace la valeur cardinale de son ouvrage, Rannaud veut souligner la modernité des œuvres de ces trois

écrivaines. Alors qu'il avait reproché à Lucie Robert, Isabelle Boisclair et Christl Verduyn d'avoir « involontairement délaissé toute une production, pourtant majoritaire, placée sous le signe du conformisme à l'idéologie dominante » (p. 14) en se concentrant uniquement sur une recherche d'audace dans l'écriture des femmes et l'effet de rupture qui en résulte, Rannaud lui-même choisit explicitement ce même axe pour interroger la production romanesque féminine de la décennie 1930. Des sept romancières évoquées dans le premier chapitre, Jovette-Alice Bernier et Éva Sénécal s'imposent déjà comme des écrivaines hétérodoxes. Michelle Le Normand est, de son côté, bel et bien présentée comme une figure résolument plus conformiste que ses deux consœurs. L'ensemble de la démonstration du chercheur cherche toutefois à tirer cette romancière « prétendument régionaliste » (p. 220) du côté de la modernité littéraire, qui se situerait chez elle « dans une participation assumée du récit de soi [...] qui trouvera de formidables échos dès les années 1970 » (p. 290). Le récit construit par Rannaud est en ce sens résolument téléologique; son « *histoire des coups d'audace de la modernité* » (p. 303, l'auteur souligne) se fait difficilement sans tenter de l'apparier aux bouleversements de la Révolution tranquille qui se produiront quelque trente ans plus tard. Quant au motif de l'amour, il transparait aussi dans le rapport du chercheur à son objet d'étude. À la lecture de l'ouvrage de Rannaud, on ne peut que constater son affection particulière pour ces figures encore méconnues de l'histoire littéraire québécoise que sont Jovette-Alice Bernier, Éva Sénécal et Michelle Le Normand. S'il n'évite pas toujours l'écueil qui vient avec le désir de la réhabilitation d'écrivains oubliés, Rannaud offre tout de même une étude éclairante et pointue, qui rend justice à ces femmes qui ont essayé de se tailler une place dans le champ littéraire québécois des années 1930.

— Caroline Loranger
Université du Québec à Montréal

Catherine Foisy. *Au risque de la conversion: l'expérience québécoise de la mission au XX^e siècle (1945-1980)*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2017, 325 p.

En puisant abondamment et intelligemment dans des entrevues réalisées auprès d'une quarantaine de missionnaires ayant œuvré dans quatre instituts de fondation québécoise: Missionnaires de l'Immaculée-Conception, Missionnaires du Christ-Roi, Société des Missions-Étrangères du Québec, Missionnaires de Notre-Dame des Anges, l'auteure dresse un tableau saisissant de ce qu'a été l'expérience missionnaire québécoise entre 1945 et 1980.

La période est judicieusement choisie. Elle permet d'étudier l'évolution des environnements et des perspectives observée dans les années préconciliaires et les années postconciliaires. Le regard y est systématiquement croisé: entre ce qui est vécu en terre de mission et ce qui se passe au Québec, entre ce qu'apportent ces missionnaires aux «missionnés» et ce qu'ils en apprennent et en reçoivent d'interpellation, entre les perspectives encadrant l'exercice de l'action missionnaire et les itinéraires personnels vécus dans des expériences souvent radicales d'une altérité qui expose parfois «au risque de la conversion». À la faveur d'histoires de vie finement relatées et exploitées, l'auteure nous conduit ainsi à travers des univers et des problématiques québécoises et mondiales qui tiennent à la fois de l'anthropologie, de l'histoire, de la sociologie et de la missiologie.

Écrit et structuré avec une clarté et une précision d'horlogerie, l'ouvrage comprend deux parties, qui correspondent aux deux versants de la période étudiée. La première partie (1945-1968) rappelle le contexte sociologique et théologique charpenté et bien établi d'avant-concile; elle débouche sur l'esquisse des changements majeurs tracés par les perspectives et les décisions du concile et par leur conjonction avec les ruptures qui, ici même au Québec, ont caractérisé la Révolution tranquille. On y fait voir les effets combinés de l'évolution de la théologie de la mission, du renouveau de la vie et des pratiques des instituts, de la rencontre parfois

tumultueuse entre les itinéraires personnels vécus en mission et les secousses affectant l'Église et la société d'ici.

Cinq chapitres composent cette première partie. Le premier chapitre rappelle l'univers catholique en plein essor dans lequel s'est inscrite l'expérience missionnaire québécoise. On y recense les voies par lesquelles les candidats et candidates sont recrutés. On s'intéresse aux lieux d'éclosion de leur vocation, fortement marqués par les regroupements de l'Action catholique spécialisée. Le deuxième chapitre évoque comment s'y prenaient les instituts missionnaires pour faire connaître leur action et fait état des ressources dont ils disposaient à cette fin. On y présente les dispositifs de formation par lesquels passaient ces candidats et candidates, avec une attention particulière accordée au mouvement de professionnalisation qui a progressivement marqué cette préparation. Le troisième chapitre décrit les redéploiements entraînés par la fermeture de la Chine continentale aux missionnaires chrétiens. Fortement engagés en territoire chinois, les missionnaires d'ici sont alors allés vers la Chine insulaire et ailleurs en Asie, mais aussi vers de nouvelles zones porteuses de défis inédits : Antilles, Afrique, Océanie, Amérique latine. Le quatrième chapitre, particulièrement riche pour la compréhension de l'évolution des perspectives missiologiques elles-mêmes, s'emploie à décrire les positionnements partagés entre l'action traditionnelle de reproduction de l'Église d'ici et l'appui à la construction des églises locales, comme aussi entre les services de type pastoral et les services de proximité offerts aux sociétés d'accueil. Il fait aussi largement état des expériences de décentration de soi et d'accueil de l'autre que traduisent éloquemment les témoignages recueillis.

Tout aussi percutant et central dans la vision générale que projette l'ouvrage, le chapitre cinq décrit l'expérience, riche mais exigeante, parfois même tourmentée, vécue par les missionnaires revenant au Québec pendant les années de la Révolution tranquille (1959-1968), qui coïncidaient largement avec les années de bouillonnement conciliaire. Ruptures en terre de mission et en terre québécoise, remises en question et entreprises de mise à jour au

sein des instituts, eux-mêmes invités par le concile au renouvellement de leur charisme fondateur et à l'accueil du monde présent : les missionnaires d'ici, confrontés à des interpellations personnelles et communautaires dont ils mesurent eux-mêmes les difficultés et les « risques », sont amenés à voir autrement les choses de la vie et de la foi.

Prenant appui sur les données factuelles et contextuelles étayées dans la première partie, la seconde partie (1968-1980) se déploie selon une approche prospective, qui décrit à la fois la diversification des formes d'engagement et les convergences observables dans l'action missionnaire des instituts étudiés. Elle comprend trois chapitres : les sixième, septième et huitième chapitres.

Le sixième chapitre montre comment le concile a inspiré les pratiques des missionnaires québécois et porte particulièrement sur la façon dont les vues du concile ont été reçues en terre de mission : en Afrique, où se développe le retour postcolonial à l'authenticité culturelle ; en Amérique latine, où les croyants et les missionnaires sont tiraillés entre l'appui silencieux à l'ordre établi et l'action révolutionnaire ; en Asie, où le témoignage de vie conditionne toute prédication. Des défis communs d'inculturation traversent ainsi le dialogue des uns et des autres.

Le chapitre sept plonge résolument dans les opérations internes qui, en réponse à la demande expresse adressée par le concile à toutes les congrégations religieuses, ont été tenues dans chacun des quatre instituts missionnaires étudiés. En croisant l'étude des documents institutionnels produits pour la circonstance et les témoignages individuels recueillis, l'auteure repère les grandes lignes de renouveau qui affecteront l'intimité de la vie de foi, tout autant que le discernement exercé dans le choix des œuvres appelées à devenir désormais prioritaires. Elle montre que les préoccupations de justice sociale, retenues malgré les divergences observées, constitueront la principale orientation spirituelle et stratégique.

Le huitième chapitre présente l'essentiel de ce qu'on pourrait considérer comme une « lecture seconde » de la période étudiée.

L'auteure y soutient que les instituts missionnaires du Québec ont opté pour «une dynamique de l'audace». Rapprochement idéologique et théologique avec les perspectives de la libération, engagements à portée sociopolitique explicite, collaborations et partenariats avec des «coopérants» laïcs, action importante auprès des immigrants et des réfugiés au Québec même, positions critiques et prises de parole, collaboration entre instituts, notamment au sein de l'Entraide missionnaire, en vue du renforcement de l'action et de la présence : les missionnaires québécois se seraient ainsi engagés dans «un catholicisme québécois dont l'orientation politique est résolument de gauche» (p. 212). Cette affirmation percutante conclut le corps de l'ouvrage ; il sera instructif d'en observer la réception dans les milieux croyants et ailleurs.

Dans la conclusion de l'ouvrage, l'auteure évoque quelques éléments d'un possible chantier scientifique «vaste et prolifique». *Au risque de la conversion* fournit des motifs amplement suffisants pour en souhaiter vivement la mise en œuvre prochaine, notamment en ce qui a trait à la prospection dans des institutions de souche plus ancienne et de statut international, où l'action des missionnaires québécois a été particulièrement importante.

On ne peut que se réjouir de la parution de cet ouvrage vivant, bien construit, solidement documenté et manifestement porté par un souffle qui, en ces temps où de nombreux instituts religieux et missionnaires en sont à déposer leur bilan, nous change de bien des morosités. C'est un ouvrage éclairant à maints égards sur les années étudiées. Et qu'il soit empreint de sensibilité, d'empathie et d'humanité ne gâche rien, pas même la capacité de distance critique. C'est un bel ouvrage.

— Pierre Lucier
Chaire Fernand-Dumont sur la culture, INRS

Aurélie Lacassagne. *Perspectives créoles sur la culture et l'identité franco-ontariennes : essai sur une prise de parole*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2017, 199 p.

Cet essai sur une prise de parole franco-ontarienne est, comme le genre y invite, prise de parole, de position dans et sur un milieu culturel, dans lequel elle s'enracine, de manière rhizomique, comme l'écrira l'auteure. C'est la grande connaissance du milieu, de ses acteurs qui donne sa force au livre, sa cohérence, son style, en plus d'une réflexion théorique de qualité et toujours bien amenée. L'exercice est d'autant plus difficile qu'il doit tenir compte de son contexte et pourtant, c'est paradoxalement par cet ancrage que le propos porte, bien au-delà, et gagne à être entendu, discuté, surtout en ces temps-ci. Le texte est politique, réflexif, mais part du vécu de l'auteure, de son parcours. Celle-ci accompagne le lecteur à travers un texte fragmenté. Après s'être interrogée sur les différents concepts et théories, connus de celles et ceux qui s'intéressent aux pratiques culturelles en milieu minoritaire ou plus largement aux *cultural studies*, elle file la métaphore de la créolisation des cultures et des identités. En référence à Édouard Glissant, la notion est centrale dans la réflexion et traverse tout l'ouvrage.

Comme nous l'avons mentionné, le texte s'organise à partir du parcours personnel de l'auteure, de réflexions théoriques, mais bascule ensuite dans une forme de dialectique entre les conditions matérielles, historiques et la création d'un nouvel espace. Ce basculement opère en mettant en valeur les textes des plus jeunes, au regard du travail de leurs aînés en poésie comme au théâtre. On passe ainsi des premières lectures et découvertes, Robert Dickson et Patrice Desbiens, à celles de Jean Marc Dalpé ou encore de Daniel Aubin. Le ton est vif, parfois irrévérencieux et branché comme les textes que l'on (re) découvre sur le politique. Ce parcours permet au lecteur de profiter également des textes, mais aussi des analyses qui retracent l'évolution esthétique en lien avec les questions d'identité, de langue, la place accordée à l'Autre, les représentations des lieux

et des espaces du paysage culturel franco-ontarien avec leurs particularités, mais aussi leurs rapports avec d'autres espaces franco-américains. On retrouve ici des questionnements connus, mais ils sont mis en vis-à-vis, dans un essai qui, à bien des égards, ressemble à un recueil de textes, avec des passages politiques qui jouent de deux tonalités. Aux aspects plus critiques, lorsqu'il s'agit de l'influence du rapport Durham (1839), des politiques culturelles qui mettent en concurrence les communautés (anglophones, francophones, autochtones ou « ethno-culturelles », par exemple), s'ajoutent des accents plus revendicateurs, un engagement sur les plans individuel et collectif. C'est le cas lorsqu'il est question de définir la communauté comme culturelle, avant d'être politique, ethnique ou linguistique (p. 179) ou quand l'essayiste envisage le développement de la communauté au-delà de la question des droits linguistiques (p. 182), par exemple.

Mais c'est également un texte qui avance et prône un discours dans lequel le processus de créolisation des identités et des cultures s'oppose à une forme de dualisme ancré dans un *habitus* de la communauté franco-ontarienne. C'est là sans doute que se révèle la portée subversive de l'essai et des textes plus récents. L'auteure, à l'aide de la notion de créolisation des identités, va à l'encontre d'une conception plus restreinte de celles-ci; une vision que peut représenter, selon l'auteure, celle de métissage (plus « *biologisante* », p. 49). Plus fondamentale, l'opposition entre créolisation et dualisme apparaît comme décisive. Dans la foulée de l'organisation du festival Upfest (2015), l'auteure remarque que « [d] aucuns se sont plaints que des jeunes francophones mettent autant d'énergie et de temps pour organiser un événement où l'anglais prédominait (même si un bon tiers des artistes étaient francophones) » et dresse un parallèle avec la non-reconnaissance de ce nouveau discours émergeant depuis quinze ans (p. 174). La remise en question de cette dualité chez Aubin (p. 165) passe par une forme de radicalité :

je n'accepte pas
la dualité

que mes parents
m'ont inculquée

good and evil
french and english (*Néologirouettes*, p. 43)

Le refus du dualisme s'accompagne pour l'essayiste d'une critique, voire d'un rejet d'une forme de «schizophrénie linguistique» (p. 57-58). À travers tout l'essai, il y a en effet une volonté de mettre l'accent sur une transformation chronologique et discursive. En schématisant, on passe de la reconnaissance d'une parole, du balbutiement institutionnel à l'affirmation de conditions d'existence culturelles et identitaires thématiques dans un lexique particulier, celui du cri, du creux, de l'amphibien, de l'«in-between» (p. 136), du fait «d'être *pogné* entre» (p. 146), à un renversement axiologique du vide vers le plein, du négatif au positif. Il s'agit d'un indice qui marque l'émergence d'un discours, le moment d'un engagement et d'une projection dans l'avenir et dans un idéal. En filiation avec Shengor et dans la foulée d'un discours francodoxe, elle écrit : «[...] la francophonie comme "idéal" et non comme "idéologie" [...] parce qu'il s'agit bien d'une culture commune, d'un idéal commun, d'un respect commun entre les peuples et non d'une question linguistique» (p. 58).

C'est d'ailleurs là que s'arrête le schéma esquissé parce qu'une partie du lexique employé demeure très actuel et s'inscrit dans une certaine continuité avec le discours des devanciers. Quant à la question linguistique, elle me semble, elle aussi, demeurer importante, ne fût-ce que pour maintenir le caractère particulier de la prise de parole poétique, auquel l'essayiste accorde d'ailleurs une grande importance, par rapport à la communauté culturelle au sens large dans laquelle les phénomènes de représentations sociolinguistiques demeurent des facteurs puissants de détermination.

La projection dans l'avenir, qui est un appel à l'agir maintenant auquel participe véritablement l'essai, appelle cette distinction sur la fonction et la spécificité du discours littéraire : «Ce qui

forme l'identité collective, ce sont les divagations, les pérégrinations des poètes dans cet espace d'infinis où tout devient possible, où l'on parvient à sortir de l'exiguïté (du trou, du manque institutionnel, des trous de langue) pour rentrer dans le futur» (p. 37). Ce passage sur l'identité peut également s'appliquer à la culture, à la littérature. Les figures du poète, de l'écrivain comme du dramaturge sont au cœur du processus, tout comme les institutions de la vie culturelle d'ailleurs. Mais pas n'importe laquelle, on l'aura compris : celle d'une culture fondée sur l'identité-relation, sur le rhizome (et non la racine unique), une culture cosmopolite, appelée des vœux de l'auteur : « Il s'agira donc de trouver l'Autre qui est en nous, celui qui fait Relation. Il faudra faire imploser les dichotomies centre-périphérie ; dominant-dominé ; colonisateur-colonisé. Alors seulement, un monde, que j'appelle cosmopolite, pourra voir le jour » (p. 43). Reste à concilier, dans ce programme, la reconnaissance de l'Autre en nous et cette culture commune. Selon les interprétations du sens donné au terme « cosmopolite », un tel rapprochement pourrait aussi bien mener à une forme d'aporie. À chaque lecteur d'en juger.

— *Nicolas Nicaise*

*Stagiaire postdoctoral à l'Institut d'études acadiennes
Université de Moncton*

Julien Goyette. *Temps et culture : Fernand Dumont et la philosophie de l'histoire*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2017, 251 p.

Dans la mer des travaux sur Fernand Dumont, le livre de Julien Goyette apparaît comme un roc : il délimite un territoire et s'impose comme un repère incontournable. L'allégorie nautique est en fait bien invitante pour parler de ce livre, puisque c'est en véritable cartographe conceptuel, un œil sur ses cartes, l'autre sur les étoiles et la main sur son sextant, que Goyette nous fait cheminer dans l'œuvre touffue et hétéroclite de Dumont. Mais cette traversée ambitieuse se fait au prix d'un horizon, celui de la terre ferme, et confronte volontiers le lecteur (-historien) qui n'a pas le pied marin (théorique).

Si la portée d'une œuvre se mesure au nombre d'exégèses qu'elle suscite, celle de Dumont occupe une place à part au Québec. L'une de ses particularités est de receler une quantité impressionnante de développements conceptuels, qui ouvrent simultanément sur la philosophie (ou « anthropologie ») de l'histoire et sur le propre itinéraire de Dumont. D'un bout à l'autre de son œuvre, l'intellectuel de l'Université Laval pense et théorise à partir de son ancrage biographique et semble suggérer à tout moment à ses exégètes la trame et les outils pour interpréter sa vie et son œuvre. Face à ce Dumont clés en main qui tendait à transformer son parcours en récit quasi exemplaire de l'histoire collective québécoise (du drame du particulier à l'ironie d'un universel embrouillé), Goyette ne fait pas le pari de la violence externaliste ou celui de la démystification. Pudique sur son propre ancrage, il adopte la posture de l'herméneute et privilégie une approche compréhensive, quoique critique et qui échappe avec succès, doit-on ajouter, à l'instrumentalisation idéologique de Dumont pour un combat ou un autre. Encore a-t-il dû choisir entre le Dumont théorique et « universel » du *Lieu de l'homme* et le Dumont immergé dans l'histoire de la *Vigile du Québec*. En accordant toute son attention au premier, le commentateur s'est soustrait aux aléas du genre biographique et aux contraintes de la sociologie des intellectuels pour mieux étudier la « dimension universelle de [la] pensée [de Dumont] » et chercher à « refaire l'unité de son œuvre » (p. 6). Mais ce faisant, Goyette fait beaucoup plus que cataloguer les grands thèmes de la pensée dumontienne; il les actualise aussi grâce à sa propre sensibilité et en rejoue, subtilement, en filigrane, les polarités, les contradictions et même les espoirs et les utopies. Le premier chapitre est, à cet égard, le plus senti: l'auteur nous avoue quelques-unes des tensions, des attentes et des irritations qui ont animé son projet pendant ces longues années en compagnie de l'œuvre de Dumont.

Tout au long de l'ouvrage, Goyette se pose la question suivante: qu'est-ce qui a incité l'intellectuel de l'Université Laval à s'intéresser à l'histoire? C'est en y répondant qu'il répertorie les voies nombreuses qui ramenaient Dumont à l'histoire ou, plus

précisément, par lesquelles Dumont ramenait l'histoire à ses préoccupations. Déployant sa réflexion dans le temps long (de l'Antiquité à nos jours), utilisant des scènes historiques variées pour tester ses concepts et s'aventurant sur de nombreux terrains (les idéologies, la mémoire, l'épistémologie, l'historiographie, etc.), Dumont n'était peut-être pas un historien (quoique...), mais certainement le chercheur qui, toutes disciplines confondues, a le plus réfléchi à l'histoire (comme expérience et comme discipline) au Québec au ^{xx}e siècle. La pertinence d'une lecture historique ou, plus précisément, historiographico-philosophique (celle de Goyette) tombe ici à point : le commentateur propose des passerelles entre la théorie dumontienne et les enjeux qui animent les historiens. Le chapitre « L'épistémologie dumontienne de l'histoire » intéressera particulièrement ceux-ci : on y voit le sociologue de Laval commenter les *Annales* (et s'en inspirer), actualiser vivement les historiens français du ^{xix}e siècle et tracer des pistes porteuses pour comprendre le rapport de l'historien avec son présent et son futur. En exhumant ainsi le travail historiographique (moins connu) de Dumont, Goyette invite les historiens à davantage de réflexivité sur leur pratique.

S'il n'est pas toujours à propos de critiquer un livre pour les choix qu'il n'a pas faits ou les chemins qu'il n'a pas explorés, c'est souvent difficile d'y résister. Et ce livre s'y prête particulièrement bien. En fait, les conséquences du choix initial de l'auteur (l'œuvre plutôt que la vie) ressortent surtout dans la dernière partie du livre (« La mémoire – ou soi-même dans l'histoire »), où Goyette, ici plus que jamais notre contemporain, interprète Dumont en fonction de cette crise de l'histoire et de la culture que le sociologue de Laval a si bien anticipée et décrite. Les inquiétudes de Dumont quant à l'avenir de la mémoire, son rejet d'un certain récit du Progrès combiné à une actualisation tâtonnante et inquiète de la matrice de la modernité à l'ère du présentisme, Goyette les expose avec clarté et nous convainc que Dumont a encore beaucoup à dire aux tourmentés (ou nostalgiques?) de l'Histoire que nous sommes. Mais l'absence du contexte québécois au profit d'un contexte intellectuel aux

frontières indéfinies enlève à ce chapitre quelque chose comme une caisse de résonance aux idées dumontiennes telles qu'elles se sont déployées dans l'espace et dans le temps. Pour reprendre notre allégorie initiale, le lecteur n'atteint jamais la terre ferme, et ce, même lorsqu'il la sent poindre tout autour de lui, notamment lorsque Goyette parle de l'importance chez Dumont d'une démocratie qui permettrait à tous ceux qui en sont dépourvus de prendre enfin la parole.

Cet amarrage n'était pourtant pas la tâche du cartographe, qui nous plonge plutôt dans cette œuvre immense comme un guide méticuleux et, avec l'aisance du geste synthétique, ne s'embourbe pas dans ses dédales (nombreux et parfois frustrants). Grâce à l'érudition de l'exégète, ce geste déborde l'œuvre de Dumont et nous fait voir quelques-unes des grandes figures et théories de la pensée occidentale qui l'ont nourrie et avec lesquelles (Foucault, Ricoeur, Certeau, etc.) elle a parfois dialogué. Par sa cohérence même, ce travail en appelle en fait un autre qui plongerait Dumont dans les secousses collectives qu'il a vécues et qui l'ont inspiré, c'est la voie que j'ai esquissée dans mon propre livre. Une biographie intellectuelle, donc, qui serait aussi une biographie débordant sur les nombreux engagements de l'intellectuel. Un tel travail dépasserait la seule figure de Dumont et, quitte à aller à rebours de la reconstruction mémorielle qu'il a lui-même serinée, nous donnerait une marge de manœuvre critique pour jauger le déploiement d'un certain récit collectif dans la seconde moitié du xx^e siècle au Québec. Plus largement, ce travail aborderait de front certaines modalités d'expérience du temps propres au Québec ou, plus précisément, propres au Québec tel qu'il a été pensé et projeté à la confluence des situations locales et des courants transnationaux.

— Daniel Poitras
Institut d'histoire de l'Amérique française

Gérard Fabre. *Les fables canadiennes de Jules Verne: discord et concorde dans une autre Amérique*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. «Amérique française», 2018, 201 p.

Gérard Fabre est l'un des grands spécialistes – peut-être le grand spécialiste – des relations littéraires et intellectuelles entre la France et le Québec du XIX^e siècle à aujourd'hui (voir, notamment, *Entre Québec et Canada: le dilemme des écrivains français* [2012] et, en collaboration avec Stéphanie Angers, *Échanges intellectuels entre la France et le Québec, 1930-2000* [2004]); c'est dire que sa perspective est moins celle d'un vernien que celle d'un historien des échanges culturels, ce qui constitue une force considérable de son nouveau livre. Contrairement à la perspective plus globale adoptée dans ses autres travaux, Fabre s'intéresse ici au XIX^e siècle par l'intermédiaire de la figure centrale d'un auteur, sans doute le seul auteur « majeur » de son siècle à avoir consacré au Canada une partie importante de son œuvre, à savoir trois romans: *Le pays des fourrures* (1873), *Famille-sans-nom* (1889) et *Le volcan d'or* (1906). Notons aussi le personnage « québécois » (au sens de l'époque, celui d'habitant de la ville de Québec) de *Vingt mille lieues sous les mers*, l'aventureux harponneur Ned Land, auquel on pourra regretter que Gérard Fabre ne s'intéresse que peu. Pour l'analyste des discours et des représentations, Verne est un sujet d'observation parfait, car, « [t]out sens péjoratif écarté, l'écrivain se comporte comme une éponge » (p. 3). En effet, Verne est un formidable pourvoyeur et relayeur de représentations collectives, un avide lecteur de la presse, tant quotidienne que périodique, dont il nourrit constamment son œuvre, laquelle s'impose en quelque sorte comme une synthèse textuelle et discursive en ce qui a trait à l'imaginaire canadien qui circule alors en France comme en d'autres matières – géographiques, mais pas seulement. Le roman vernien se pose ainsi en outil de connaissance, et tel est le sens que Gérard Fabre donne au mot *fable*, celui de fiction qui crée du savoir :

À une époque où les voyages sont moins faciles que de nos jours, il n'en reste pas moins que l'exigence de connaissances de l'ailleurs est tout aussi aiguë. Fabuler, pour Verne, loin de signifier tromper et abuser ses lecteurs, consiste à les mettre sur la voie d'une autre connaissance, en adoptant des chemins narratifs de traverse, autrement dit des routes plus courtes ou plus longues menant à des savoirs auxquels les disciplines à prétention scientifique ne mènent pas. (p. 12)

L'ouvrage est constitué de cinq parties. La première situe le Canada dans l'ensemble de la production vernienne et trois autres (les parties II, IV et V) sont consacrées à chacun des romans canadiens des *Voyages extraordinaires*, constituant par le fait même une excellente entrée en matière pour qui s'intéresse au Canada de Verne. La très intéressante partie III s'intéresse, quant à elle, à la figure topique du « voyageur canadien » dans la littérature du XIX^e siècle, notamment chez Gabriel Ferry (*Le coureur des bois, ou Les chercheurs d'or*, 1850), Henri-Émile Chevalier (mentionnons, dans son abondante production, *La Huronne: scènes de la vie canadienne*, 1862, et *Les derniers Iroquois*, 1863), Gustave Aimard (*Les trappeurs de l'Arkansas*, 1858 ; *La belle rivière*, 1874), Louis Noir et Pierre Ferragut (*Le secret du trappeur*, 1874) et Louis Bousсенard (*Chasseurs canadiens*, 1892). Ici comme ailleurs dans l'étude, Fabre pose la très pertinente question qui préoccupait aussi Sylvain Venayre² : « Comment peut-on expliquer [...] que les écrits de Jules Verne soient davantage lisibles au XXI^e siècle que ceux de ses confrères et concurrents ? » (p. 9) Selon lui, la réponse, dans le corpus canadien, tiendrait à la plus grande conscience historique qu'aurait Verne du potentiel symbolique de ses personnages (p. 77) :

Force est de reconnaître que la tendance générale des concurrents de Verne a conduit à figer le genre en le réduisant à une poignée de clichés et stéréotypes. L'assèchement rapide de la source littéraire canadienne, constituée autour des personnages de « voyageur », de trappeur ou de coureur des bois, explique

² Voir Sylvain Venayre, *La gloire de l'aventure: genèse d'une mystique moderne*, Paris, Aubier, 2002, p. 40-45.

l'oubli actuel de ce genre populaire fondé sur une répétition compulsive de scènes d'action. Il faut néanmoins rappeler que cette veine américaine a touché un large public en France : elle a contribué à forger un imaginaire de l'aventure et de la nature canadiennes. (p. 103)

La lecture de cet extrait pourrait donner envie au lecteur d'aujourd'hui (surtout s'il est canadien) de se plonger dans cette production qui, bien qu'elle soit tombée dans l'oubli, a laissé une empreinte profonde dans l'imaginaire hexagonal du Canada, se manifestant notamment dans l'industrie touristique ; cette partie du livre de Gérard Fabre constituera alors une introduction parfaite. On pourrait toutefois soumettre à l'auteur qu'il surestime peut-être la survie des romans canadiens de Verne (et sans doute, parallèlement, qu'il sous-estime la survie fantomatique des œuvres susmentionnées), car, en effet, les trois romans figurent parmi les plus obscurs des *Voyages extraordinaires*. Toutefois, j'ai souvent eu l'occasion de constater que Verne est extrêmement influent même dans son obscurité (par exemple, le roman *Thunderball* d'Ian Fleming est une réécriture, voire un plagiat, du très peu lu *Face au drapeau*) ; cela tient au moins partiellement au fait que nombreux sont les lecteurs de l'ensemble de son œuvre, notamment parmi les écrivains. On voit où je veux en venir : si les romans canadiens de Verne ont mieux survécu que ceux de Chevalier ou de Ferry, cela tient peut-être moins à leurs qualités intrinsèques qu'au fait qu'ils sont signés Verne et intégrés aux *Voyages extraordinaires*. On observera de plus que, dans cette partie de l'étude, Gérard Fabre réalise une synthèse utile et convaincante du corpus français traitant du coureur des bois, mais néglige une source américaine capitale : l'*Astoria* de Washington Irving (1836), qui est omniprésent (parfois repris textuellement) dans *Le pays des fourrures*, Verne semblant apprécier au plus haut point sa valeur documentaire en ce qui a trait aux voyageurs et aux « coureurs des bois, or rangers of the forest ».

Gérard Fabre conclut son ouvrage avec la très pertinente notion d'« utopie compensatoire » (p. 185), c'est-à-dire cette propension

vernienne à faire du Canada le lieu d'utopies allant parfois à rebours de l'histoire (dans le roman *Famille-sans-nom*, il fait par exemple des rébellions de 1837 le lieu d'une alliance entre Franco-Canadiens et Hurons débouchant sur un métissage inédit, durant cet épisode historique du moins). C'est qu'un grand objectif idéologique anime Verne : celui de « défendre la viabilité d'une aire de civilisation mixte franco-britannique » (p. 167) grâce à sa représentation idéalisée du Canada. Le personnage de Summy Skim, protagoniste du *Volcan d'or* de 1906, « incarne à lui seul le principe confédératif canadien de 1867 : par un effet de ricochet métonymique, le Dominion dispose d'un préjugé favorable auprès des lecteurs ». On pourrait ajouter que le Ned Land de *Vingt mille lieues sous les mers* s'inscrit dès 1869 dans ce même paradigme. Fabre poursuit :

Propriétaire terrien vivant dans l'aisance de son domaine de Green Valley, Skim possède les attributs des deux peuples fondateurs, leurs caractéristiques physiques mêlées, de même que leurs psychologies respectives ; bref, il est le résultat avantageux du métissage franco-britannique, le produit réussi de ce qu'on n'appelle pas encore le biculturalisme. (p. 155)

Le Canada de Jules Verne serait en somme un lieu de réconciliation symbolique entre la France et son ennemi historique, de *Vingt mille lieues sous les mers* au *Volcan d'or*, malgré l'épisode antibritannique de *Famille-sans-nom*.

Les fables canadiennes de Jules Verne est un ouvrage important, qui comble une lacune tant dans la bibliographie vernienne que dans celle des imaginaires français de l'Amérique, complétant et actualisant l'étude (solide mais déjà âgée, et devenue difficile d'accès) de Bruno-André Lahalle, *Jules Verne et le Québec (1837-1889) : Famille-sans-nom* (1979). On se réjouira à l'idée que Gérard Fabre prépare une édition du *Volcan d'or* pour Classiques Garnier.

— Maxime Prévost
Université d'Ottawa







RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES

*Revue pluridisciplinaire
exclusivement consacrée à l'étude
de la société québécoise et du Canada français*

Recherches sociographiques, Faculté des sciences sociales, Département de sociologie
1030, av. des Sciences-Humaines, bureau 3465, Université Laval, Québec QC G1V 0A6
Téléphone : 418-656-3544 • Télécopieur : 418-656-7390 • rechsoc@soc.ulaval.ca

Paiement en ligne : www.soc.ulaval.ca/recherchessociographiques/

DANS CHAQUE NUMÉRO

Des études empiriques inédites sur des sujets très variés
Des essais critiques pour stimuler les débats et la réflexion théorique
Des comptes rendus couvrant systématiquement l'essentiel des parutions récentes
Des approches pluridisciplinaires de l'histoire à l'économie,
en passant par la sociologie, la science politique et la littérature







ABONNEMENT À

mens

Revue d'histoire intellectuelle et culturelle

La revue *Mens* est vouée à l'étude de l'histoire intellectuelle et culturelle de l'Amérique française. Elle paraît sur une base semestrielle, les printemps et automne de chaque année. Pour s'abonner, veuillez remplir ce bon et l'envoyer avec votre chèque à l'adresse suivante :

**Revue Mens
CRCCF
Université d'Ottawa
65, rue Université, bur. 040
Ottawa (ON) K1N 6N5**

Nom, Prénom / Institution

Adresse

Ville

Province / État

Code postal

Courriel

Téléphone

Pour les abonnements à la version numérique, les institutions, les consortiums et les agences d'abonnements doivent communiquer avec Érudit :
Tél. : 514 343-6111, poste 5500
Courriel : client@erudit.org

Type d'abonnement

(Tarif + 5 % de TPS pour le Canada)

- Étudiant (23 + 1,15 = 24,15 \$)
- Étudiant – 2 ans (38 + 1,90 = 39,90 \$)
- Régulier (28 + 1,40 = 29,40 \$)
- Régulier – 2 ans (48 + 2,40 = 50,40 \$)
- Institution (38 + 1,90 = 39,90 \$)
- Soutien (50 \$ ou autre ____ \$)
- Régulier – étranger (46 \$ USD)
- Institution – étranger (51 \$ USD)

Paiement par chèque libellé à l'ordre de
Revue Mens

Cochez pour obtenir un reçu

N° d'enregistrement TPS : R119278877







